هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9978 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 27 - LUNDI 28 FÉVRIER 1977

AU PORTUGAL

L'ESCUDO EST DÉVALUÉ DE 15 %

LIRE PAGE 24.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une Assemblée en Algérie

Douze ans après la dissolution de l'éphémère Assemblée constituante élue en 1964, l'élection, vendredi 25 février, de l'Assemblée populaire nationale — dont les résultats devaient être connus dimanche — achève, en Algérie, la mise en place des institutions, commencée en 1967 avec la désignation des assemblées communales. Désormais, le régime ne se prévandra plus seulement de cette « légitimité révolutionnaire » invoquée depuis le « redressement » de juin 1965, mais aussi d'une légalité — on parle à Alger de « légitimité constitutionnelle » — fondée sur le suffrage populaire.

L'adoption, en juin 1976, d'une Charte nationale, le vote, en novembre, de la Constitution, l'élection, en décembre, d'un président de la République en la personne de M. Boumediène, ont constitué les dernières phases de la construction de l'Etat — cette longue entreprise poursuivie par le régime parallèlement à l'œuvre de développement économique, — l'ultime étape devant être, l'an prochain, le congrès du F.L.N.

La grande liberté avec laquelle les citoyens ont pu s'exprimer au printemps dernier lors du débat de la Charte nationale avait laissé croire que la participation de la population aux choix politiques ne serait pas seulement formelle. Mais, en l'absence d'un parti réellement implanté dans le peuple, capable à la fois de le mobiliser et de traduire ses aspirations, celui-ci ne s'est vu offrir d'autres possibilités que de choisir entre trois candidats désignés.

L'Algérie aurait-elle pu, quinze ans après son accession à l'indépendance, prendre le risque de laisser s'exprimer une opposition légale et ne pas rejoindre le groupe des nombreux pays du tiers-monde à parti unique où une Assemblée nationale est le reflet de ce parti ? C'est tout le problème de la contrainte et du développement posé tout au long de la semaine dans ces colonnes. Comme pour prévenir l'objection, les dirigeants algériens ont insisté sur l'origine populaire et le caractère représentatif des candidats du parti unique. L'avenir dira si la future Assemblée est à même de refléter les tendances et les tensions de la société algérienne, ou si elle est destinée à n'être qu'une chambre d'enregistrement.

L'élection de l'Assemblée devrait, dans l'immédiat, mettre un terme à un certain immobilisme. Depuis plusieurs semaines, les décisions importantes ont été reportées. Le nouveau gouvernement qui va être constitué va devoir faire face à des problèmes qui réclament des solutions rapides : des usines périclitent ; la révolution agraire progresse peu et l'exode rural se poursuit ; le niveau de l'enseignement n'est pas toujours satisfaisant ; les villes, de plus en plus surpeuplées, posent, là comme ailleurs, de délicats problèmes de gestion, etc. Enfin — phénomène propre à la plupart des jeunes nations, — les citoyens supportent mal l'action de l'administration.

Tous ces maux constituent la rançon d'une politique audacieuse de développement, dont les résultats sont indéniables. Celle-ci, malgré ses insuffisances et ses lacunes, aurait-elle été possible si l'Algérie s'était engagée simultanément, comme elle a été tentée de le faire au lendemain de l'indépendance, dans la voie de la démocratie parlementaire ? Aujourd'hui encore, le pluripartisme est considéré comme un luxe et un facteur de division par une équipe dirigeante hantée par le souvenir des luttes intestines.

Lire page 5 :
CROISSANCE ET CONTRAINTE
VI. - « La force, agent économique »
par PIERRE DROUIN

La crise États-Unis - Ouganda

Le maréchal Amin assure qu'il ne veut pas retenir en otages les résidents américains

Une certaine détente semblait se manifester, ce samedi 26 février, en fin de matinée, dans la crise qui oppose, depuis la veille, l'Ouganda aux Etats-Unis. Le maréchal Idi Amin a, en effet, assuré, selon l'A.F.P., ne pas avoir l'intention de « retenir les citoyens américains en otage » *ajoutant qu'*« une telle pensée ne m'est jamais venue à l'esprit ».

Le président ougandais, qui a convoqué pour lundi les deux cent quarante ressortissants américains vivant dans le pays en leur interdisant de le quitter avant cette date, assure désormais « vouloir les remercier de l'excellent travail qu'ils ont fait depuis la fermeture de leur ambassade à Kampala ».

Toutefois, le caractère fantasque du chef de l'Etat ougandais, laisse subsister, sur ses intentions réelles, une incertitude qui continue d'inquiéter Washington.

Dans le message qu'il avait adressé vendredi au président Carter, le maréchal Amin le jugeait « *soumis à la pression des sionistes* ». « *Le gouvernement et le peuple américains, écrivait-il, devraient contrôler les sionistes israéliens et la C.I.A. au lieu du contraire. Vous devriez donc être comme le maréchal Amin, qui est une superpuissance en Afrique.* » Evoquant le sort des résidents américains en Ouganda, il les décrivait « *heureux et acceptés dans tout le pays* ». Il dressait ensuite un long réquisitoire contre les Etats-Unis, rappelant une série de faits qui, selon lui, sont « *pires que les violations des droits de l'homme* », mentionnant pêle-mêle Hiroshima, les bombardements du Vietnam, la ségrégation raciale aux Etats-Unis, qui « *détiennent le record des assassinats, y compris de ceux de leurs présidents et de leurs chefs religieux* ». Il annonçait, enfin, l'envoi prochain de documents accréditant la thèse officielle de l'« *accident de voiture* » dont auraient été victimes l'archevêque Luwum et les deux ministres morts à Kampala le 16 février.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell a démenti vigoureusement vendredi les informations selon lesquelles cinq mille « marines » seraient sur le point d'intervenir en Ouganda, qualifiant cette nouvelle de « *trompeuse et dangereuse* ». Précisant qu'un groupe de travail avait été mis sur pied au département d'Etat pour suivre les événements, il s'est contenté de déclarer qu'il « *était raisonnable de penser que M. Carter prendrait toutes les mesures nécessaires et appropriées* » pour assurer la protection des citoyens américains.

M. CARTER : je crois que tout ira bien.

De son côté, le président Carter, à son arrivée, vendredi soir, à Camp-David, a déclaré : « *Je crois que tout ira bien. La situation paraît maintenant bonne.* »

Le Pentagone a précisé, de son côté, que le porte-avions nucléaire *Enterprise*, qui croise actuellement au large des côtes africaines, en mission de routine, n'avait pas été mis en état d'alerte. Toutefois, notre correspondant Henri Pierre nous indique que, en dépit de ces propos rassurants, toutes les possibilités d'une intervention sont actuellement à l'étude à Washington. M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a offert vendredi sa médiation dans cette affaire.

M. Barre riposte

Le premier ministre, qui était, vendredi 25 février, l'invité du journal de 20 heures de la deuxième chaîne, a vivement riposté, d'une part aux critiques que lui avait adressées M. Marchais, d'autre part aux exigences formulées la veille par MM. Jacques Chirac et Edgar Faure.

Peut-être M. Raymond Barre était-il las d'entendre dire qu'il n'est pas véritablement un « politique ». Peut-être souhaitait-il corriger l'impression qu'il a trop longtemps voulu donner lui-même d'une compétence et d'une autorité essentiellement économiques. Peut-être a-t-il voulu montrer qu'il n'était pas un « malgré-lui » de la politique. Toujours est-il que le premier ministre a saisi vendredi soir l'occasion qui lui était donnée par Antenne 2 pour se présenter en chef de gouvernement soucieux de marquer son autorité dans tous les domaines. Soucieux surtout d'affirmer son aptitude au rôle de coordonnateur et d'animateur de la majorité dans lequel le chef de l'Etat l'a confirmé récemment.

Pour ce faire, M. Barre avait à lutter sur deux fronts : non seulement l'incrédulité supposée de l'opinion face à ses talents de politicien mais aussi les réticences de certains responsables de la majorité à l'admettre comme patron. On conçoit dès lors qu'il se soit plu, devant les caméras de la télévision, à faire un peu de « rentre dedans ».

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Le chômage partiel

L'amélioration de l'indemnisation compensera en partie les pertes de salaires

La diminution d'activité dans diverses branches industrielles incite de nombreuses firmes à réduire les horaires de travail. C'est ainsi que Berliet, Usinor et la SNIAS ont annoncé, vendredi 25 février, qu'elles allaient recourir au chômage partiel ; cela concernera quelque cinquante mille salariés au total (lire page 24).

L'accord conclu vendredi entre le C.N.P.F. et les cinq confédérations de salariés vise précisément à améliorer sur trois points l'indemnisation accordée aux travailleurs pour la moitié de leur salaire perdu : relèvement progressif du plancher d'indemnisation, extension du champ couvert par les textes, application de l'accord aux salariés qui travaillent habituellement à temps partiel.

Cet accord sera d'autant plus utile que les chefs d'entreprise s'attendent à une stagnation de la production pendant encore quelques mois, si l'on en croit les réponses qu'ils ont faites à l'INSEE en février (lire page 24). *Leurs stocks ont tendance à dépasser de plus en plus le niveau jugé « normal ». En revanche, la demande étrangère apparaissant meilleure, le pessimisme des chefs d'entreprise pourrait s'effacer, et du même coup s'accentuera leur propension à augmenter les prix.*

L'accord signé le 25 février entre le C.N.P.F. et les cinq confédérations de salariés vient apporter un peu de vie dans le désert actuel de la politique contractuelle. Alors que la crise des « relations sociales » dans l'industriel est entretenue par la stagnation économique et l'austérité du plan Barre, le compromis de vendredi vise à atténuer les effets de la dépression sur les revenus des salariés.

Trois améliorations ont été apportées à l'indemnisation du chômage partiel, qui compense pour moitié les pertes de salaire correspondant aux diminutions d'horaires au-dessous de quarante heures par semaine :

● *Le plancher* de l'indemnisation horaire sera relevé de 8,40 F à 8,60 F (+ 2,4 %) le 1er avril prochain. Il passera ensuite à 8,85 F (+ 1,7 %) le 1er septembre. Les interlocuteurs se retrouveront en novembre pour fixer le taux applicable à partir du 1er janvier 1978.

● *Le champ d'application* de la convention initiale, signée en *février 1968*, est étendu à *toutes* les professions (sauf la maroquinerie, le cartonnage, la faïencerie, etc.).

J. R.

(Lire la suite page 21.)

La « nouvelle donne » de l'aménagement du territoire

par JEAN LECANUET (*)

Voici une génération, la République fédérale, c'était une Ruhr et des ruines. Rares sont aujourd'hui les pays plus harmonieusement établis qu'elle, tant en ce qui concerne la répartition géographique de leurs activités que *les grands équilibres économiques.* Mais, contrairement à une opinion répandue, ce succès n'est dû ni au hasard ni à je ne sais quelle prédestination ; il est le résultat, conquis jour après jour, d'une *politique régionale* aussi intelligente qu'acharnée. Une politique qui, comme tout investissement, a son coût : l'Allemagne de *l'Ouest dépense trois fois plus que* la France pour sa politique d'aménagement du territoire.

A des degrés divers, les pays du Benelux et le Danemark, dont les monnaies sont liées au deutschemark au sein du « serpent » européen, se rapprochent de l'Allemagne de ce double point de vue. *Aussi la liste des pays de la C.E.E.* membres du « serpent » européen est-elle la même que celle des pays qui se trouvent en position de payeurs nets au sein du Fonds européen de développement régional (FEDER). A l'inverse, les trois Etats malades de leur monnaie — Grande-Bretagne, Irlande et Italie — sont également les trois pays qui souffrent des déséquilibres régionaux les plus graves et qui, à ce titre, bénéficient de l'aide *communautaire* du FEDER.

Cette coïncidence est si frappante qu'on a peine à ne pas y voir la marque d'une corrélation. Qu'en est-il de la France ?

Dans les deux *classements*, le monétaire et le régional, la France se situe à la même place : seule, entre ces deux groupes. D'une part, si le franc français est sorti du « *serpent* », il est sorti aussi — grâce au plan Barre — du groupe des monnaies en péril. D'autre part, nous nous situons dans une position *intermédiaire* au regard du FEDER, car nos déséquilibres régionaux, tout en restant excessifs, sont heureusement loin d'atteindre le degré de gravité qu'on trouve au-delà de la Manche ou des Alpes.

Puisqu'il s'agit de lutter contre l'inflation beaucoup plus rigoureusement que par le passé, il faut donc renforcer aussi l'effort d'aménagement de notre territoire.

Pourquoi ? Si l'on veut apprécier la portée de cette décision, il faut d'abord prendre conscience du fait que l'équilibre du territoire répond aujourd'hui à des exigences nouvelles et d'une portée considérablement accrue.

Comment ? Cette question ne peut être tranchée qu'après avoir mesuré avec lucidité les difficultés nouvelles auxquelles se heurte une telle tâche dans les circonstances actuelles.

(Lire la suite page 20.)

(*) Ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

LE RAPPROCHEMENT ENTRE L'ÉTHIOPIE ET L'U.R.S.S.

Grandes manœuvres autour de la mer Rouge

La décision du département d'Etat américain, annoncée le 24 février à Washington, de réduire l'aide financière des Etats-Unis à trois pays, parmi lesquels l'Ethiopie (le Monde *du 26 février*), *s'inspire officiellement de considérations morales. Elle participe du souci maintes fois réaffirmé par le président Carter de ne plus aider les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme. Dans le cas de l'Ethiopie, pourtant, la décision a également une autre signification. Elle consacre un recul indéniable de l'influence américaine dans un pays qui fut longtemps l'allié privilégié de Washington en Afrique-Orientale. Elle intervient d'ailleurs au moment où l'Ethiopie se rapproche du camp socialiste et notamment de l'U.R.S.S.*

L'agence Tass a d'ailleurs annoncé, le 25 février, que le lieutenant-colonel Atnafu Abate, vice-président du conseil militaire provisoire éthiopien, effectuait actuellement une visite officielle en Yougoslavie. « Nous sommes déterminés, *a-t-il dit à Belgrade,* à poursuivre notre coopération étroite avec les pays socialistes. »

par J.-C. GUILLEBAUD

Les dernières péripéties de la révolution éthiopienne ne concernent pas seulement les vingt-huit millions de paysans Gallas ou Amharas, anciens sujets du Roi des rois, guettés aujourd'hui par de nouvelles famines. Elles débouchent sur une vaste redistribution des cartes entre les grandes puissances, attentives aux tempêtes qui secouent et vont probablement secouer, dans les mois qui viennent, la corne orientale de l'Afrique, une redistribution au moins aussi importante que celle ayant marqué en 1976, pour l'avenir de l'Afrique australe, le triomphe du M.P.L.A. grâce à l'aide soviéto-cubaine en Angola.

L'Ethiopie et les îles Dahlac, qui lui appartiennent, constituent, en effet, une pièce maîtresse du contrôle international via la mer Rouge, le détroit de Bab-El-Mandeb et les rives de l'océan Indien de la « route du pétrole », cordon ombilical reliant les pays occidentaux aux puissances du golfe Persique.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

La procession des maudits

En ce temps de carême, la lente procession des dissidents — faux fous soviétiques, contestataires polonais, signataires tchèques de Charte 77, poètes est-allemands et, si possible, quelques réchappés du Cambodge — devrait passer en silence à côté des grilles de l'Elysée.

Plus loin, suivrait le long et funèbre cortège des dissidents inconnus : loques des cachots du Chili, âmes en peine des massacrés d'Argentine et d'Ouganda et des torturés des cinq continents, enfants faméliques du grand Sao-Paulo et du reste du tiers-monde sous-capitaliste, et fermant la manifestation, les quatorze millions de chômeurs du monde libre américain et du monde libre européen.

Dissidents de tous les pays... Hélas ! volontaires ou forcés, ils ne sont pas tout à fait les mêmes. Leurs supporters non plus...

PABLO DE LA HIGUERA.

« LOIN D'HAGONDANGE »

« Les exilés », de Chéreau

Le T.N.P. présente, à la Porte-Saint-Martin, le nouveau spectacle de Patrice Chéreau : « Loin d'Hagondange », première pièce d'un comédien devenu auteur, Jean-Paul Wenzel (« le Monde » du 24 février).

Ils sont deux, Georges et Marie, un couple de retraités, des gens sans âge, corps blessés par le temps qui un jour s'est arrêté. La retraite : un « *repos bien gagné* », le calme des banlieues jadis campagnes, aujourd'hui terres desséchées, déserts noirs. Loin d'Hagondange, à des milliers d'années-lumière de leur ville aux bruits assourdis et des visages reconnaissables croisés dans les rues familières, Georges et Marie flottent, barques sans rames suspendues dans l'air immobile. Exilés, déracinés, ils sont seuls sur leur planète morte avec la mort invisible et douce qui les cajole. Pourtant ils veulent vivre. Vivre enfin pour eux-mêmes, eux qui ne savent pas, n'ont jamais su, eux qui ont toujours servi à quelqu'un, à quelque chose.

Ils ne possèdent plus rien que des bribes de pensées qui vont et viennent dans leurs têtes, des souvenirs, en nappes de brouillard effiloché, des habitudes devenues inutiles auxquelles ils se retiennent comme à la rampe d'un escalier sombre. Ils ne possèdent rien que les morceaux cassés d'une vie précédente et le furieux désir de se rejoindre.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 19.)

AFRIQUE

Rhodésie

APRÈS LA CONDAMNATION DE Mgr LAMONT

Le divorce s'accentue entre les Églises chrétiennes et le gouvernement

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Mgr Donal Lamont a été à son tour victime de ce qu'il nomme une « *violence institutionnalisée, approuvée par notre administration et rendue respectable par la législation de notre Parlement* ». L'évêque catholique d'Umtali demeure l'Européen le plus populaire auprès des six millions d'Africains de Rhodésie. Sa campagne pour les protéger n'a toutefois jamais suscité que l'indifférence et plus généralement l'hostilité ouverte de l'immense majorité des deux cent cinquante mille Européens de ce pays.

En près d'un siècle de présence européenne, les Eglises chrétiennes de Rhodésie ont joué un rôle déterminant dans le réveil de la conscience africaine. Plus d'un million et demi d'élèves, en grande majorité africains, fréquentent aujourd'hui les écoles primaires et secondaires des missions. *Cliniques et hôpitaux jalonnent les réserves africaines, où vit plus de la moitié de la population.*

Les principaux dirigeants nationalistes sortent de ce creuset chrétien. L'évêque Abel Muzorewa est de confession méthodiste (branche américaine). M. Joshua Nkomo est un ancien prédicateur laïque du rameau britannique de la même Eglise. M. Robert Mugabe s'est affirmé catholique pratiquant. Le pasteur Sithole appartient à l'Eglise unie du Christ.

Ces dix-huit derniers mois, les écoles de missions proches des frontières du Mozambique et du Botswana sont devenues, en raison de leur situation géographique, les principaux foyers de recrutement de la guérilla africaine. Des milliers de jeunes gens, peut-être même vingt mille d'entre eux, ont abandonné leur pupitre, volontairement ou non, pour gagner les camps d'entraînement de la guérilla situés à quelques heures de marche, de l'autre côté des frontières.

Dès février 1973, le gouvernement rhodésien a décidé de fermer les églises, les écoles et les commerces d'une réserve africaine, celle de Chiweshe, qui borde le district européen de Centenary, dans le nord du pays. Cette mesure n'a pas épargné les deux écoles de Saint-Albert, mission de jésuites allemands installée dans la réserve. La décision est intervenue à la suite d'une pétition de cent fermiers et résidents européens de Centenary.

L'un des pétitionnaires justifiait sa requête en ces termes : « *Les missionnaires parlent couramment le dialecte local et sont en contact quotidien avec les Africains. Etant donné le niveau de subversion dans cette réserve, les missionnaires et leurs employés africains ont dû être informés des activités terroristes dans ce secteur.* » A ses yeux, les religieux savaient et n'avaient rien dénoncé. A la suite de cette affaire, le ministre de l'intérieur devait exprimer sa « *grave inquiétude* » devant les « *progrès croissants d'une pensée d'inspiration communiste dans certaines organisations religieuses* ».

Une « cinquième colonne »

La première manifestation d'une insurrection armée s'était produite en 1972. Six mois après l'affaire de Chiweshe, en septembre 1973, le Parlement de Salisbury votait un amendement à la loi sur le maintien de l'ordre afin d'introduire la peine de mort par pendaison pour activités pro-terroristes.

L'Eglise catholique, qui a toujours refusé la discrimination raciale dans ses écoles et ses hôpitaux, a pris la tête d'une campagne pour protéger la population rurale. Sous le patronage de la conférence épiscopale de Rhodésie, Mgr Lamont assura la présidence de la commission catholique Justice et Paix. A ce titre, et par voie de placard publicitaire, il devait demander au gouvernement, en mars 1974, l'intervention d'une commission d'enquête indépendante sur « *les accusations répandues de brutalités commises par des membres de la police et de l'armée contre des civils africains* ».

Le mois suivant, le ministre de la justice, le sénateur Lardner-Burke, répondait qu'une telle enquête n'était pas nécessaire. « *Elle pourrait affecter le moral des forces de sécurité* », ajoutait-il avant de se retourner contre la commission Justice et Paix : « *Les responsables de cette publicité sont déterminés à faire tout ce qu'ils peuvent pour embarrasser le gouvernement et semer l'amertume dans les rangs des forces de sécurité.* »

La *commission* Justice et Paix publia alors un premier dossier de témoignages sur les « *tortures* » et les « *déplacements* » de populations commis par les forces de l'ordre rhodésiennes. En présentant ce document, Mgr Lamont condamnait « *toute forme de violence* ». De son côté, le président de la cour d'appel de Salisbury admit l'existence de cas « *où des Africains, occupant des positions d'autorité, ont été tués pour avoir été soupçonnés d'avoir rapporté la présence de terroristes aux autorités* ».

Le Parlement de Salisbury n'en adopta pas moins, en septembre 1975, un projet de loi protégeant contre des poursuites civiles et criminelles tout « *serviteur de l'Etat agissant de bonne foi* », et proposant en même temps des compensations pour les victimes déclarées innocentes. Les autorités religieuses protestèrent. M. Lardner-Burke répondit : « *En bref, il existe une cinquième colonne qui donne l'impression de défendre la paix, la justice et le reste, mais qui, en réalité, poursuit des objectifs beaucoup plus sinistres* ». Le comité de la législation du Sénat jugea le projet de loi « *contraire à la déclaration des droits* ». Le Sénat le vota cependant, « *dans l'intérêt national* ».

Voilà à peine un an, Mgr Lamont nous disait que « *la Rhodésie est une monstruosité* ». « *C'est un Etat sans nation* », expliquait-il. En août 1976, dans une lettre ouverte au gouvernement de M. Smith, il affirmait : « *Dans un Etat qui prétend être démocratique, les déplacements des individus sont soumis à des restrictions. Ils sont emprisonnés sans jugement, torturés et jugés à huis clos, condamnés à mort par pendaison, hors de vue du public. Vous justifiez cette barbarie au nom de la chrétienté, de la civilisation occidentale et de ce que vous appelez le maintien des principes rhodésiens. Voilà sûrement l'ultime absurdité.* »

En Rhodésie, la non-dénonciation de la présence de « terroristes » peut être sanctionnée par quinze ans d'internement. A la fin de 1976, des insurgés africains ont fait parvenir une note à une des cliniques du diocèse de Mgr Lamont. « *Autant que je me rappelle, la note réclamait des pilules contre la malaria et des médicaments contre la diarrhée. On m'a demandé ce qu'il fallait faire, et j'ai répondu que nous devions offrir une aide médicale à ceux qui nous la demandaient sans nous enquérir de leur religion ou de leurs opinions politiques* », a-t-il déclaré au tribunal, avant d'être condamné à dix ans de prison, ramenés à quatre ans en appel, pour avoir omis, à deux reprises, de rapporter la *présence de « terroristes » et avoir* incité une religieuse à en faire autant. L'évêque d'Umtali avait plaidé coupable.

Même si l'action de Mgr Lamont a suscité de nombreuses réserves dans les rangs du clergé de Rhodésie, le durcissement du conflit ne fait qu'accentuer le divorce entre l'Eglise et le régime de M. Smith.

Lors de l'examen de l'appel de Mgr Lamont le 14 février, le président de la cour s'est étonné qu'on puisse faire une distinction entre « terroriste » et « communiste ». « *Comment peut-on nourrir le moindre doute sur cette évidence flagrante que les terroristes sont communistes ?* », a-t-il demandé à la défense avant d'ajouter que « *l'attitude générale du requérant montre qu'il n'a pas de sympathie pour les forces de sécurité* ». Un document officiel, *remis à la presse le 23 juin*, accuse la commission Justice et Paix de « *chercher à garantir l'avenir de l'Eglise catholique sous le règne du nationalisme noir* ». Cecil Rhodes, le fondateur de la Rhodésie, avait jugé les missionnaires plus efficaces et surtout moins coûteux que les forces de police. Ses héritiers ne sont manifestement pas de cet avis.

L'évêque d'Umtali a toujours condamné toute forme de violence. Début février, à la suite du meurtre de sept missionnaires catholiques européens par des Africains, que le seul survivant a qualifié de « terroristes », Mgr Lamont a condamné ce « *crime barbare et diabolique* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Zaïre

Très proche collaborateur du président Mobutu

M. BISENGIMANA RWEMA EST ÉCARTÉ DU POUVOIR

Kinshasa (A.F.P.). — Dans une dépêche retardée en transmission, l'A.F.P. rapporte que le remaniement ministériel intervenu à Kinshasa le mercredi 23 février (« le Monde » du 25 février) s'est traduit, à la faveur d'une restructuration du conseil exécutif du gouvernement, par la mise à l'écart de M. Bisengimana Rwema, directeur du bureau présidentiel, considéré comme l'éminence grise du général Mobutu, dont il fut pendant onze ans le plus proche collaborateur.

Il est remplacé par M. Nimy Mayidika Ngimbi, jusqu'alors président de la Cour suprême. Les grands commissariats d'Etat (ministères), affaires étrangères et finances notamment, ne changent pas de titulaires.

Le général Mobutu continue d'assurer la présidence du gouvernement. M. Nguza Karl I Bond, commissaire d'Etat aux affaires étrangères, présidera la « commission politique, économique et financière », qui supervisera seize ministères. M. Bakolele Lokanga, commissaire d'Etat aux affaires politiques, dirigera la « commission administrative, sociale et culturelle », contrôlant neuf départements.

EN L'ABSENCE DES PARTISANS DE M. ALI AREF

La « table ronde » sur l'avenir de Djibouti va s'ouvrir à Paris

Faisant sienne la formule chère au décolonisateur britannique la « table ronde », la France organise dans le « salon rouge » du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, au 27, rue Oudinot, à Paris, à partir de lundi après-midi 28 février, la conférence sur l'avenir de Djibouti. Le secrétaire d'Etat, M. Olivier Stirn, et M. Abdallah Mohamed Kamil, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, auront pour principaux interlocuteurs une délégation de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), conduite par MM. Hassan Gouled et Ahmed Dini, et des représentants de la « majorité parlementaire » du sénateur Barkat Gourad et du Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.), mouvement proche de la L.P.A.I. et basé à Mogadiscio.

L'Union nationale pour l'indépendance (UNI), qui regroupe les partisans de l'ancien président Ali Aref, boycottera la négociation, de même que le Mouvement pour la libération (M.P.L.), composé de jeunes Afars se réclamant du marxisme-léninisme, et le Mouvement pour la libération de Djibouti (M.L.D.), basé à Addis-Abeba. Toutefois, une *fraction minoritaire* de l'UNI, animée par M. Omar Farah, récemment exclu de l'organisation, se joindra à la « table ronde ».

L'ordre du jour comporte deux grands chapitres : l'organisation matérielle de l'accession du T.F.A.I. à l'indépendance, l'aménagement des relations entre Paris et le futur Etat. Chacun souhaite que le référendum sur l'indépendance ait lieu « *le plus tôt possible* », car, comme le note M. Kamil, « *dans cette phase de transition la situation économique se dégrade* ». La France avance la date du 24 avril, en sorte que l'indépendance « *devrait se situer à la fin du printemps ou au début de l'été* ». Ainsi, la jeune République pourrait recevoir son baptême politique lors du « sommet » de l'O.U.A., au début de juillet à Libreville. Paris aura recours à la procédure d'urgence pour faire avaliser, par le Parlement français, la volonté des habitants du T.F.A.I. On est favorable, du côté français, à la tenue d'élections générales avant l'indépendance. La révision des lois sur la nationalité, qui s'est traduite par la distribution de quarante mille nouvelles cartes d'identité, mesure destinée à rééquilibrer la représentation ethnique entre Afars et Issas, est considérée comme une « *affaire terminée* ». Quatre-vingt-dix mille électeurs participeront au scrutin.

Pour ce qui est des relations entre la France et le futur Etat, Paris ne se pose pas en demandeur mais s'affirme prêt « *à entendre toutes les suggestions* ». En matière de coopération militaire, M. Kamil, s'il exclut le maintien à Djibouti d'une base française, considère que l'armée du nouvel Etat pourra faire appel à l'assistance technique de l'ancienne métropole. « *Nous acceptons de discuter,* a priori, *de tous les aspects de la coopération.* » Plusieurs pays de la région, dont l'Egypte, ont fait discrètement savoir à la France que leur préférence allait au maintien d'un contingent à Djibouti.

La conférence de Paris permettra d'aborder d'autres sujets liés à la période de transition, tels que l'africanisation des cadres ou la renégociation les *accords de 1959 sur l'utilisation* du chemin de fer franco-éthiopien, axe vital tant pour Addis-Abeba que pour Djibouti.

On se montre satisfait à Paris de la modération manifestée par Mogadiscio à l'égard du futur Etat. La France reconnaît qu'elle n'a pas réussi à apaiser les inquiétudes des dirigeants éthiopiens, qui lui reprochent de favoriser la « *somalisation* » du territoire. De même, M. Kamil prend acte, non sans amertume, des attaques que la radio éthiopienne, dans ses émissions en langue afar, lance quotidiennement contre le gouvernement et l'ethnie issa. « *Addis-Abeba*, nous a-t-il dit, *incite les Afars à se venger.* »

Tout en regrettant l'absence de la majorité des familles politiques de la communauté afar, les promoteurs de la conférence de Paris voudraient faire de celle-ci une sorte de « psychodrame » hâtant la prise de conscience d'une unité nationale dans le territoire.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. réclame des « garanties internationales » pour le futur État palestinien

Le Caire (*A.F.P.*). — Dans une interview publiée ce samedi matin 26 février par le quotidien égyptien *Al Ahram*, M. Farouk Kaddoumi, qui dirige la diplomatie de l'O.L.P., a confirmé que les Palestiniens sont d'accord pour créer un mini-Etat en Cisjordanie et à Gaza.

M. Kaddoumi a cependant ajouté que pour pouvoir survivre, le futur Etat palestinien devait bénéficier de « *garanties internationales* ». « *L'O.L.P.*, a-t-il dit, *demande de telles garanties aux grandes puissances, notamment aux Etats-Unis et à l'Union soviétique.* »

Le « numéro un » de la diplomatie palestinienne a souligné d'autre part que son organisation n'acceptera pas moins que les territoires de la Cisjordanie et de Gaza pour constituer un Etat indépendant. Il a précisé que le conseil national palestinien arrêtera, au cours de sa réunion du 13 mars au Caire, sa position vis-à-vis de la conférence de Genève et de l'éventuelle création d'un gouvernement palestinien en exil.

● *M. de Guiringaud* nous prie d'indiquer que les passages de ses déclarations sur le Proche-Orient que nous avons publiés (*le Monde* du 26 février) et leur titre ne reflètent pas complètement sa pensée. Le ministre des affaires étrangères a bien dit que « *les mentalités sont plus à la confrontation qu'à l'apaisement* », mais cette remarque n'avait trait dans son esprit qu'à une perspective de règlement en 1977. A terme moins court, M. de Guiringaud a « *ressenti partout un grand désir de paix* » et « *constaté une évolution vers le réalisme* ».

Israël

Le programme électoral du parti travailliste préconise des « compromis territoriaux » avec l'Égypte, la Syrie et la Jordanie

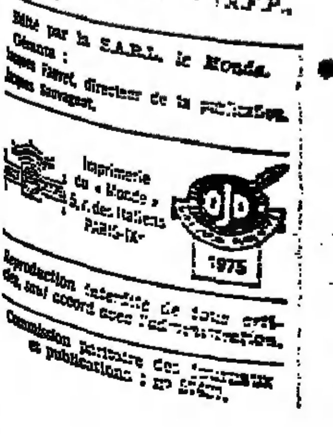
Tel-Aviv (*A.F.P., Reuter*). — Le congrès du parti travailliste a pris fin vendredi 25 février, après avoir adopté sa plate-forme pour les élections législatives du 17 mai. Selon ce programme, Israël doit consentir des « *compromis territoriaux* » — *n'allant cependant pas jusqu'à un* retour aux frontières de 1976 — « *dans le cadre de la paix avec la Syrie et l'Egypte d'une part, et avec la Jordanie d'autre part* ». Dans les territoires occupés, « *la colonisation juive doit être limitée aux villages dont la création sera approuvée par le gouvernement pour des raisons de sécurité* ».

L'ancien ministre de la défense, le général Dayan, a proposé deux amendements dont le premier écartait tout compromis territorial en ce qui concerne la Cisjordanie. « *Un tel compromis*, a-t-il dit, *reviendrait à reconnaître la souveraineté jordanienne sur la Cisjordanie (1), alors qu'elle n'a jamais été entérinée par la communauté internationale.* » Dans son deuxième amendement, le général Dayan refusait que « *l'implantation dans les territoires occupés soit déterminée d'avance pour certains secteurs, et conditionnée uniquement par les besoins de la sécurité* », car, cela équivaudrait « *à oublier le droit historique des juifs de s'installer sur la terre de leurs ancêtres* ».

Les deux amendements du général Dayan ont été rejetés à une faible majorité (606 voix contre 659). En décembre dernier, le général avait affirmé qu'il quitterait le parti travailliste si *celui-ci préconisait dans* sa plate-forme électorale « *l'abandon total ou partiel de la Cisjordanie* ».

Le Congrès a, par ailleurs, rejeté un amendement de M. Itzhak Navon, président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, qui demandait d'inclure dans la *plate-forme* une déclaration d'intention, indiquant qu'Israël « *est disposé à négocier avec tout Palestinien prêt à reconnaître Israël et à accepter les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU* ».

(1) La Cisjordanie a été occupée par la légion arabe en 1948, à la suite de la proclamation de l'Etat d'Israël. En avril 1949, le roi Abdallah de Transjordanie se proclamait roi de Jordanie. Le 31 janvier 1949, les Etats-Unis reconnaissaient *de jure* le royaume jordanien. C'est seulement alors que le nom de Jordanie, au lieu de celui de Transjordanie employé sous le mandat britannique, devint d'un usage international. L'annexion définitive de la Cisjordanie n'a toutefois eu lieu qu'après les élections générales tenues le 24 avril 1950. Le nouvel Etat de Jordanie fut immédiatement reconnu par la Grande-Bretagne et la plupart des membres des Nations unies. L'Organisation internationale n'a jamais depuis mis en question l'appartenance de la Cisjordanie à la Jordanie. — (N.D.L.R.)





هكذا من الأصل

AFRIQUE

Grandes manœuvres autour de la mer Rouge

(Suite de la première page.)

Le récent triomphe, au sein du régime militaire d'Addis-Abeba de *la tendance radicale* représentée par *le « groupe d'Holetta » (1), est venu* brouiller les calculs des grandes puissances qui, à des titres divers, spéculaient plutôt sur un effondrement probable du Derg (comité militaire) et une arrivée au pouvoir de l'une ou l'autre des oppositions (parti révolutionnaire du peuple clandestin ou Union démocratique éthiopienne de droite). Les télégrammes de félicitations précipitamment envoyés par Pékin, Moscou et La Havane, au lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, nouveau chef d'Etat, constituent la première reconnaissance officielle — et solennelle — de la révolution éthiopienne par le camp socialiste.

Celui-ci avait jusqu'alors fait preuve d'une certaine circonspection à l'endroit d'une expérience révolutionnaire singulière, incertaine, apparemment fragile, qui alliait curieusement la phraséologie marxiste au soutien militaire et financier des Etats-Unis. Aussi bien à Moscou qu'à Washington et à Pékin on paraissait d'ailleurs attendre prudemment, *depuis le renversement de l'empereur le 12 septembre 1974*, de voir ce qui pouvait bien sortir du déconcertant « chaudron » éthiopien.

Les choses paraissent désormais un peu plus claires. Elles peuvent se ramener à deux conclusions provisoires : un recul évident de l'influence américaine en Ethiopie ; un nouveau renforcement de la présence soviétique dans la région, présence limitée jusqu'alors au Sud-Yémen et à la Somalie. La récente déclaration du premier vice-président, le lieutenant-colonel Atnafu Abate (*le Monde* daté 13-14 février), annonçant que l'Ethiopie achèterait désormais ses armes au camp socialiste, paraît cette fois représenter davantage qu'un chantage oblique adressé à Washington. Elle marque le point d'aboutissement d'une évolution perceptible depuis plusieurs mois.

Le rapprochement avec Moscou

En 1976, *les visites de délégations* officielles éthiopiennes à Moscou, Belgrade, Berlin-Est s'étaient multipliées. La presse soviétique consacrait depuis moins d'un an des commentaires élogieux à la révolution éthiopienne. Les autorités soviétiques favorisaient les déplacements et les *activités des étudiants éthiopiens* soutenant le Derg, tandis qu'elles contrôlaient sévèrement ceux des membres de la Fédération mondiale des étudiants liée au Parti révolutionnaire du peuple. Au printemps 1976, les autorités prosoviétiques d'Aden avaient fermé les bureaux du Front de libération de l'Erythrée et elles multipliaient depuis cette date les témoignages favorables à Addis-Abeba. Enfin les Soviétiques ont certainement déconseillé à leurs *alliés somaliens de lancer* sur la province d'Ogaden, qu'ils revendiquent, une attaque ouverte à *laquelle l'extrême faiblesse politique et militaire de l'Ethiopie conférait de grandes chances de succès.*

Les Etats-Unis, en revanche, « lâchant » l'Ethiopie, paraissent avoir choisi depuis peu, en coopération avec les Saoudiens, de jouer à fond *la carte du Soudan, pays qui est depuis deux mois en état de quasi-belligérance* avec Addis-Abeba. *L'Arabie Saoudite et le Koweït, alliés des Américains, sont devenus à présent les principaux amis de la sécession érythréenne.* Tous ces facteurs qui, insensiblement, ont déjà bouleversé les données traditionnelles du jeu international dans la région, s'inscrivent dans la perspective de la prochaine indépendance de Djibouti et de l'inévitable dégagement français, qui feront de 1977 une année-clé pour l'ensemble de l'Afrique-Orientale.

On aurait tort pourtant de s'abandonner, au sujet de l'ancien empire d'Abyssinie, à de trop hâtives conclusions. Rien ne prouve que l'Ethiopie socialiste va maintenant s'aligner docilement sur ses nouveaux protecteurs. L'incompréhension et les erreurs d'analyse commises depuis trois ans au sujet de la révolution éthiopienne — assimilée, bien à tort, à un simple putsch militaire tardé de logomachie marxiste — semblent déjà se reproduire en ce qui concerne la politique étrangère d'Addis-Abeba. Il est peu probable, en effet, que l'Ethiopie, même faible et vulnérable, accepte de devenir un simple pion dans la grande compétition pour l'océan Indien.

Depuis l'empereur Ménélik et *surtout depuis Haïlé Selassié*, la politique étrangère éthiopienne, de loin *la plus subtile du continent*, s'inspire de quelques principes de base qui n'ont guère changé et que reprennent aujourd'hui à leur compte les militaires. Addis-Abeba s'est toujours efforcé de contenir l'appétit des puissances occidentales et de conjurer le spectre de l'« *encerclement arabe* ». C'est d'ailleurs *en jouant sur les rivalités entre l'Italie, la France et la Grande-Bretagne* au début du siècle que l'Ethiopie parvint à échapper, sauf de 1935 à 1941, à la colonisation. Elle a constamment lutté ensuite pour briser son enclavement et s'assurer des accès à la mer. Tous *les efforts déployés* après la dernière guerre par l'empereur pour récupérer l'ancienne colonie italienne d'Erythrée *et obtenir de la France qu'elle reste à Djibouti s'expliquaient* par cette vieille *obsession*. Dès le 10 mai 1947, par exemple, le Négus *déclarait sans* ambages que l'Ethiopie avait absolument besoin des *ports* de Massaoua et d'Assab, situés en Erythrée.

Troisième principe : la conservation, grâce aux puissances étrangères, de l'unité nationale, perpétuellement menacée de l'intérieur et de l'extérieur, d'un empire encore mal unifié et dont la moitié sud n'a été conquise que depuis un siècle par les officiers Amharas de *Ménélik*, *l'acharnement* que mettent et que *mettront* les Ethiopiens à défendre *l'Ogaden contre le projet de « Grande Somalie », participent à ce souci national que n'ont absolument pas renié les militaires marxistes* d'aujourd'hui.

La longue alliance avec les Etats-Unis, qui semble prendre *fin*, fut d'abord le fruit de ce catéchisme diplomatique impératif. Dès 1935, puis de nouveau en 1946, le Négus avait accordé des concessions dans l'Ogaden à des compagnies pétrolières américaines, comptant sur cette présence pour contenir les ambitions de Mussolini, puis celles de la Somalie. En décembre 1950, Washington avait pesé de tout son poids à l'ONU pour que fût votée la résolution 390 V favorable au Négus qui instituait une fédération entre l'Ethiopie et l'Erythrée, fédération *transformée dix ans plus tard et unilatéralement en annexion. Les pays arabes et l'U.R.S.S. avaient voté à l'époque contre l'Ethiopie et souhaitaient déjà l'indépendance de l'Erythrée.* Vote qu'Addis-Abeba mit longtemps à *leur pardonner*.

En 1953, les premiers accords militaires passés entre Washington et Addis-Abeba prévoyaient une aide *de 5 millions de dollars et la mise sur pied progressive*, grâce au concours américain, d'une armée moderne de quarante mille hommes. En échange, les Etats-Unis obtenaient l'autorisation d'installer près d'Asmara la base d'écoute électronique de Kagnew (2), qui représenta longtemps un relais capital pour l'Amérique et pour l'OTAN dans la chaîne des communications stratégiques, passant notamment par la Virginie, le Maroc et les Philippines. La coopération militaire américano-éthiopienne se renforça après 1960 et l'accession à l'indépendance de la Somalie. *Cette dernière, en effet*, signa en 1961, 1966 et 1974 des accords *militaires* avec Moscou qui, *en échange de livraisons d'armes considérables, put disposer de* facilités à Berbera sur l'océan *Indien*.

L'Amérique consacra dès lors à la seule Ethiopie la moitié de l'aide totale destinée à l'Afrique noire. Les livraisons d'armes s'intensifièrent encore en 1964, lorsque débuta la rébellion armée des Erythréens. *La* guerre d'Erythrée conduisit, en *outre, Addis-Abeba à se rapprocher d'Israël, qui lui fournit des conseillers militaires et des spécialistes* de la lutte antiguérilla, jusqu'à ce que, en 1973, la pression africaine soit devenue assez forte pour obliger le Négus, après la session de printemps de l'O.U.A., à rompre avec Jérusalem.

Pendant toute cette période, l'Ethiopie impériale apparut donc comme un bastion pro-américain et pro-israélien en *Afrique orientale et fut dénoncée comme telle par les étudiants hostiles à l'empereur.* On aurait tort pourtant d'oublier qu'en réalité la diplomatie d'Addis-Abeba fut dès l'origine beaucoup plus équilibrée. A la vérité, la « pénétration » soviétique et chinoise dans ce pays n'est pas tout à fait aussi nouvelle qu'on le dit aujourd'hui. Addis-Abeba, siège de l'O.U.A., malgré son engagement pro-américain, prit toujours grand soin de se démarquer de l'« *impérialisme* ». Le Négus affirma constamment des positions favorables aux *luttes progressistes du tiers-monde (Algérie, Rhodésie, Afrique du Sud, Vietnam (3).*

En juin 1959, Haïlé Selassié avait *été reçu en grande pompe à Moscou, où il retourna à deux reprises en* 1967 *et* 1970. Dès le début l'U.R.S.S. accorda à l'Ethiopie un prêt de 40 millions de roubles. En 1960 et 1962, des accords furent signés entre deux visites de Chou En-lai à Addis-la construction par les Soviétiques d'une école technique à Bahr-Dar et d'une raffinerie importante à Assab. L'empereur accomplit, par la suite, de nombreuses visites dans les pays de l'Est, reconnut la Chine populaire en décembre 1970, après deu xvisites de *Chou En-lai* à Addis-Abeba et obtint même de Pékin, en *octobre 1971, un prêt de 440 millions de francs. En 1973, une année avant le début de la révolution, un nouvel accord sino-éthiopien fut conclu pour la construction par les Chinois d'une route de 300 kilomètres dans la province du nord.*

Cette extraordinaire diplomatie « tous azimuts » éminemment pragmatique s'inspira toujours du souci obsessionnel d'isoler les « *ennemis de l'unité éthiopienne* » en contenant les appétits somaliens au sud, en limitant dans la mesure du possible l'appui accordé par les pays progressistes aux « rebelles » d'Erythrée. Elle explique, en tout cas, que malgré leur présence et l'ampleur de leur aide, les Américains ne furent jamais, et de loin, les maîtres du jeu à Addis-Abeba.

Washington, à la vérité, a souvent manqué de détermination et de logique dans une *politique* éthiopienne coûteuse, mais qui débouche sur un fiasco. Longtemps avant la révolution, les Etats-Unis avaient pris certaines distances avec un régime impérial dont la fragilité les inquiétait. Dès le *mois* d'octobre 1970, par exemple, une sous-commission sénatoriale avait mis en cause à Washington *l'appui américain accordé à l'Ethiopie et renforcé* en vertu d'un accord secret passé en 1960. Les sénateurs Fulbright et Symington critiquèrent publiquement cette aide apportée à un régime « arbitraire et réactionnaire ».

Lorsque commença la révolution en février 1974, les Etats-Unis n'étaient plus représentés à Addis-Abeba que par un chargé d'affaires, *la réduction substantielle de leurs livraisons militaires en 1973 n'avait pas été tout à fait étrangère à* la *révolte des « prétoriens »* éthiopiens qui mit le feu aux poudres. *Par la* suite, notamment après les soixante exécutions sommaires de novembre 1974, l'Amérique *menaça* à plusieurs reprises de suspendre totalement son aide militaire à un régime qui s'engageait trop rapidement à ses yeux sur la voie révolutionnaire. Ces velléités de dégagement étaient d'autant plus logiques que la station *de Kagnew*, en cours d'évacuation, *présentait* beaucoup moins d'intérêt *pour Washington avec le développement des satellites espions et l'établissement d'une base sur l'îlot de* Diego-Garcia.

En août 1976, dans un rapport présenté au Sénat américain, M. John Spencer, spécialiste des questions éthiopiennes, insistait longuement sur la fragilité du Derg et laissait entendre à demi-mot que l'Amérique *pouvait éventuellement jouer d'autres cartes en Ethiopie. D'où les accusations lancées par la suite à Addis-Abeba contre la C.I.A., suspectée* d'aider les *maquis clandestins de* l'opposition.

Une révision fructueuse

Du côté éthiopien, en revanche, à mesure que se développait le « processus révolutionnaire », *l'alliance privilégiée avec les Etats-Unis* et un nouveau rapprochement *tactique* avec *Israël devenaient sans cesse plus embarrassants, à la fois sur le plan intérieur vis-à-vis des intellectuels marxistes dont les militaires* quêtaient *l'appui*, et à l'extérieur aux yeux d'un tiers-monde incrédule. Le prix politique qu'il fallait désormais payer pour une telle alliance « contre nature » devenait d'autant plus exorbitant que les Etats-Unis mesuraient maintenant chichement leur appui, tergiversaient et réclamaient même, à partir de 1975, le paiement intégral de certains armements. Washington n'était pas en mesure, en outre, comme le souhaitait l'Ethiopie, de dissuader ses alliés arabes conservateurs d'aider les maquis d'Erythrée. En dehors de toute question d'affinité idéologique — qui, en l'occurrence, favoriserait plutôt l'influence chinoise, — le rapprochement avec *l'U.R.S.S. présente, en revanche, des* avantages non *négligeables, même si un changement brutal de fournisseurs pose quantité de problèmes techniques à une armée équipée depuis vingt-cinq ans à l'américaine.*

Tout d'abord, Addis-Abeba peut *espérer régler son contentieux* avec la Somalie, amie elle aussi de l'U.R.S.S., ou tout au moins gagner du temps et ne pas être prise de vitesse à Djibouti. Il semble d'ailleurs qu'à Mogadiscio, on s'inquiète déjà de ces « retournement de conjoncture ». Sur le front nord, l'Ethiopie espère, grâce à l'appui du camp socialiste, rejeter un peu plus les maquis érythréens vers le camp du pan-arabisme conservateur, et les priver du précieux label des « luttes de libération ».

L'aggravation indéniable de la situation en Erythrée depuis deux mois résulte d'ailleurs davantage d'une crise du moral de l'armée éthiopienne que d'un renforcement des trois principaux fronts de libé*ration qui n'ont toujours pas, et loin s'en faut, surmonté leurs divisions.*

En définitive, l'U.R.S.S. vient probablement de marquer un point important dans la corne de l'Afrique, mais, jusqu'à nouvel ordre, au milieu *de ce maelström international de complots embrouillés, l'Ethiopie dispose encore d'une certaine marge de manœuvre. Rien ne prouve d'ailleurs que les liens seront totalement* rompus avec les Etats-Unis *et Israël*, ni même que Kagnew sera *entièrement évacuée.*

Toute la question est de savoir si, plongés dans leur dangereuse révolution, les militaires du Derg auront autant de finesse stratégique que l'ancien empereur à qui l'on peut rétrospectivement reprocher beaucoup de choses, *mais non un sens extraordinaire de la diplomatie itinérante,* mis au service de la *plus* vieille nation d'Afrique noire.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Le « groupe d'Holetta » (Manguistu, Atnafu), du nom de l'Ecole militaire, qui est un peu le Coëtquidan éthiopien, représente les officiers radicaux sortis du rang que l'on oppose au « groupe de Harrar », du nom de l'autre académie militaire, plus aristocratique celle-ci, et d'où étaient issus les officiers plus « modérés », comme le général Teferi Bante.

(2) Ce nom fut choisi en souvenir d'un poste de la guerre de Corée, à laquelle participa, aux côtés des Etats-Unis, un bataillon éthiopien.

(3) Le 11 octobre 1967, à la tribune des Nations unies, l'Ethiopie, pourtant *alliée de Washington*, réclama la cessation des bombardements américains sur le Vietnam du Nord.

● *M. Théodore Bekele*, dirigeant du Syndicat éthiopien unifié du travail (A.E.T.U.), nouvellement formé, a été assassiné vendredi matin 24 février à Addis-Abeba. Le leader syndical a été *tué* dans son bureau par des inconnus. Les forces de police ont immédiatement pris position autour des bâtiments de la centrale syndicale et procédé à des arrestations.

D'autre part, cinquante-huit « criminels antirévolutionnaires » ont été « liquidés » par les forces de sécurité et la *population* dans la province du Sidamo (sud d'Addis-Abeba), au cours des trente derniers jours, a rapporté vendredi l'Agence éthiopienne d'information (ENA). Selon l'agence, quinze « anarchistes » ont également été arrêtés au nord d'Addis-Abeba alors qu'ils distribuaient des « tracts antirévolutionnaires ». Ces « anarchistes », selon l'Agence, appartiennent au Parti éthiopien révolutionnaire du *peuple (PERP, clandestin)*, à l'Union démocratique éthiopienne (UDE, droite, basée à Londres) et au Front de libération de l'Erythrée. — *(A.F.P.)*

Maroc

L'AIDE FINANCIÈRE FRANÇAISE EST EN ACCROISSEMENT

(De notre correspondant.)

Rabat. — M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie et des finances, a été reçu le vendredi 25 février par le roi Hassan II, et a signé avec le ministre marocain des finances, M. Abdelkader Benslimane, le protocole sur l'aide financière consentie par la France au Maroc pour l'exercice 1977. Il s'agit d'une ouverture de crédits d'un milliard deux cent millions de francs (soit deux cent millions de plus qu'en 1976). Trois cent millions sont constitués par des prêts du Trésor remboursables en vingt ou vingt-cinq ans après un différé de trois ans, et au taux de 3 %. Le reste, soit neuf cent millions, représente des crédits privés garantis au taux de 7 à 8 %.

L'ensemble de ces crédits est destiné à des projets d'équipement auxquels participera l'industrie française. Au cours des négociations qui précédèrent la venue à Rabat de M. Durafour, le projet d'installation d'une centrale nucléaire au Maroc a été évoqué par les Marocains. « *Mais*, a indiqué le ministre français dans une conférence de presse, *il n'y a aucune discussion sur ce sujet.* »

Les dirigeants marocains ont bénéficié d'un montant privilégié de prêts du Trésor, puisque les trois cent millions de francs représentent 20 % de l'aide financière totale de la France aux pays étrangers. — *L. G.*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LES VITRINES DE L'AGENCE D'AEROFLOT, à Berlin-Ouest, ont été brisées, dans la nuit du 24 au 25 février. D'après des tracts trouvés sur place, l'attaque serait l'œuvre du parti communiste marxiste-léniniste allemand, qui réclame la libération de Bernd Huebner, vingt-deux ans, un de ses membres, arrêté en Allemagne de l'Est il y a une dizaine de jours. — *(A.P.)*

Canada

● L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE PROVOQUE PAR M. RENE LEVESQUE, premier ministre du Québec, ne fera pas l'objet d'une enquête publique, a annoncé le 25 février le ministre de la justice, M. Marc-André Bedard. *Le 6 février dernier*, M. Lévesque avait, au volant de sa voiture, heurté M. Edgard Trottier, un vagabond âgé de soixante-deux ans. Le rapport de la police judiciaire précise simplement que le premier ministre ne portait pas de lunettes au moment de l'accident, alors que sa myopie est mentionnée sur son permis de conduire : la seule charge qui puisse être retenue contre lui est donc une infraction au code de la route. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● QUINZE PAYS INTERESSES par la pêche au Canada. — Les représentants de quinze pays et sans doute des Etats-Unis se réuniront à Ottawa, du 14 au 25 mars, pour débattre du problème de la pêche au large de la côte est du Canada, a annoncé récemment le ministère canadien des affaires étrangères. L'ICNAF (Commission internationale pour la conférence des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest ») doit poser les bases d'un traité et de nouveaux accords après l'extension de la limite à 200 milles devenue légale depuis le 1er janvier. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● 10 000 TONNES de produits sidérurgiques vont être exportées au Cambodge par une firme japonaise, aux termes d'un contrat signé à Hongkong avec la compagnie d'import-export cambodgienne Ren Fung, a révélé, samedi 26 février à Tokyo, le secrétaire général d'une association pour le commerce entre le Japon et le Cambodge, qui s'est refusé à préciser quelle société japonaise avait enlevé le contrat. — *(Reuter.)*

Chine

● VERS LA REPRISE DES POURPARLERS C.E.E.-CHINE. — M. Huan Hsiang, ambassadeur de Chine auprès de la C.E.E., vient de faire savoir à M. Wilhelm Kaferkamp, commissaire européen chargé des relations extérieures, que Pékin était disposé à reprendre les contacts préliminaires en vue d'un accord commercial entre la Communauté et la Chine. Ces contacts avaient été interrompus depuis près d'un an. La date de reprise de ces pourparlers n'a pas encore été arrêtée.

Gabon

● LES QUESTIONS BILATERALES ont été au centre des deux entretiens qu'a eus vendredi 25 février le président Bongo, en visite privée à Paris, avec M. Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre. Evoquant sa rencontre avec le premier ministre, le chef de l'Etat gabonais a déclaré : « *C'est un homme excellent, qui comprend bien aussi les problèmes africains.* »

Inde

● M. JAYAPRAKASH NARAYAN, personnalité qui a joué un grand rôle dans la formation d'une coalition électorale des partis d'opposition non communistes, a été hospitalisé le vendredi 25 février. Agé de soixante-quatorze ans, M. Narayan souffre de troubles rénaux et doit subir une opération. — *(Reuter.)*

● UN ACCORD de coopération en matière d'« *utilisation pacifique de l'énergie atomique* » a été signé entre l'Inde et l'Iran, le vendredi 25 février. — *(A.P.)*

Maroc

● LE MAROC A DÉCIDÉ DE SUSPENDRE TOUTE PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE pour protester à la fois contre la présence à la conférence ministérielle de Lomé (Togo) d'une délégation du Front Polisario et contre les allégations, « colportées par l'O.U.A. », selon lesquelles le royaume chérifien a été impliqué dans l'agression contre le Bénin, le 16 janvier dernier. — *(Reuter.)*

Namibie

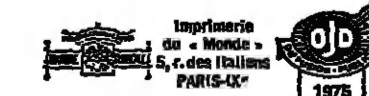
● LE COMITE DE DECOLONISATION DE L'ONU a examiné, vendredi 25 février, la situation en Namibie. M. Mishake Muyongo, vice-président de la SWAPO, a rappelé que l'ONU reconnaît son mouvement comme l'unique représentant du peuple namibien, et demandé une réunion du Conseil de sécurité en vue de l'instauration d'un embargo sur les armes à l'encontre de l'Afrique du Sud. — *(Corresp.)*

Tunisie

● LES AUTORITES TUNISIENNES ont annoncé que treize arrestations avaient été maintenues après les manifestations des étudiants, auxquelles s'étaient joints des ouvriers, qui se sont déroulées le jeudi 24 février dans le centre de Tunis. Les treize jeunes gens seront déférés devant la justice. Après ces désordres qui, selon des témoins, ont été marqués, dans certains quartiers, par des heurts violents avec les forces de police, la grève des cours s'est poursuivie à l'université de Tunis le vendredi 25 février, et s'est étendue à des établissements d'enseignement supérieur, à Monastir, à Sfax et à Gabès. *(Corresp.)*

● UNE AIDE FINANCIERE CHINOISE. — Aux termes d'un accord signé vendredi 25 février à Tunis, la Chine a accordé à la Tunisie un prêt de 12 millions de dollars, sans intérêt. Ce prêt s'ajoute à un précédent, de 32 millions de dollars, fourni en 1972. Cette aide doit permettre le financement d'un canal reliant la Medjerdah, le plus important cours d'eau du pays, à la région du cap Bon. — *(U.P.I.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS
DU NOUVEAU SECRÉTAIRE AU FOREIGN OFFICE

Notre bonne fortune nous oblige à avoir une politique énergétique commune

déclare M. Owen

M. David Owen, nouveau secrétaire au Foreign Office, regagne Londres, ce samedi après-midi 26 février, au terme d'une visite de moins de vingt-quatre heures à Paris. Vendredi, M. Owen s'est entretenu avec son collègue français, M. de Guiringaud, qui a offert un dîner en son honneur. L'ambassadeur britannique, Sir Nicholas Henderson, a organisé, ce samedi, un déjeuner privé pour lui faire connaître des personnalités politiques françaises dont M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste.

Pendant son bref séjour, M. Owen s'est présenté comme très « européen », aussi favorable aux élections européennes qu'à une politique commune de l'énergie ou à l'union économique et monétaire des Neuf, sujets controversés en Grande-Bretagne. Il a souligné comme un « symbole » le fait que sa première visite à l'étranger dans sa nouvelle fonction ait été pour la France. M. de Guiringaud a indiqué de son côté : « *Nous avons constaté l'identité de notre approche sur tous les sujets que nous avons touchés.* »

Les deux ministres ont beaucoup parlé de Concorde. Ils ont été d'accord pour souligner « *la très grande improtante* » de la décision américaine sur l'atterrissage à New-York, et « *la résonance qu'elle aura dans l'opinion* ».

Ils ont également parlé du prochain conseil européen (25 mars), des relations Nord-Sud, du Proche-Orient et de Chypre.

A l'issue du dîner, après avoir rendu hommage à M. Crosland, récemment décédé, prédécesseur de M. Owen, le ministre français a insisté sur la nécessité d'aboutir à des politiques communes dans les domaines de la pêche, de l'énergie, de la recherche et de l'action régionale, d' « *assurer progressivement la convergence des économies* », afin de reprendre « *la marche indispensable vers l'union économique et monétaire qui est le fondement indispensable de l'Union européenne* ».

Le ministre britannique, dans une réponse improvisée, a déclaré que « *sur tous ces problèmes il nous est possible de trouver des solutions communes* ». « *Notre bonne fortune*, a-t-il dit, en faisant allusion au pétrole britannique de la mer du Nord, *nous fait obligation de forger une politique commune.* » En dépit des « *problèmes constitutionnels* », M. Owen a assuré que tous les partis britanniques sont persuadés que les élections européennes auront lieu. « *La Communauté ne peut continuer*, a-t-il ajouté, *à avoir des économies divergentes. Nous devons travailler en faveur des convergences économiques afin de mettre sur pied l'union économique et monétaire.* »

Lundi, M. Jenkins, nouveau président britannique de la Commission européenne, sera reçu par MM. Giscard d'Estaing, Raymond Barre et quatre ministres : MM. de Guiringaud, Durafour, d'Ornano et Bonnet. — M. D.

Le gouvernement de Londres va publier un Livre blanc sur les élections européennes

De notre correspondant

Londres. — Si le nouveau secrétaire au Foreign Office s'est efforcé, au cours de sa visite à Paris, d'apaiser *les inquiétudes françaises quant* à l'engagement européen de la Grande-Bretagne, le cabinet travailliste, réuni au même moment, a une fois de plus ajourné sa décision sur les élections directes à l'assemblée de Strasbourg.

L'embarras du gouvernement de M. Callaghan est évident, le congrès travailliste de Blackpool, à l'automne dernier, ayant, par une majorité des deux tiers, condamné le principe même des élections directes au Parlement européen. Dans l'intention à peine dissimulée de gagner du temps, les ministres travaillistes ont résolu, vendredi 25 février, de préparer un Livre blanc qui servira de base à un débat parlementaire.

Sur ce point, l'attitude du cabinet Callaghan paraît se préciser. Les dirigeants travaillistes inclinent de plus en plus à accepter, pour ces élections, un système de représentation proportionnelle.

Les stratèges du Labour estiment en effet qu'avec le système traditionnel du scrutin uninominal à un tour, les travaillistes ne gagneraient qu'une petite partie des quatre-vingt-un sièges dont le Royaume-Uni disposera au Parlement européen.

Il reste à voir si le principe de la représentation proportionnelle a des chances d'être approuvé par la Chambre des communes. Les libéraux ne manqueront pas de soutenir les propositions gouvernementales. Mais, la plupart des conservateurs y sont opposés, ainsi qu'une substantielle minorité des parlementaires travaillistes.

Une mise en garde contre les tergiversations britanniques a été formulée à Londres, vendredi, par l'actuel président de l'Assemblée européenne, M. Spenale (socialiste français). Il a indiqué qu'il lui déplairait d'avoir à demander aux huit autres partenaires de la Communauté de s'aligner sur un pays qui ne respecte pas le calendrier accepté par tous.

JEAN WETZ.

A l'issue de sa mission en Méditerranée orientale

M. CLIFFORD ESTIME QU'IL EXISTE UNE « RÉELLE POSSIBILITÉ » DE RÉGLER LE PROBLÈME DE CHYPRE EN 1977.

(De notre correspondant.)

Nicosie. — L'envoyé du président Carter en Méditerranée orientale, M. Clark Clifford, a terminé, vendredi 25 février, sa « *mission exploratoire* » de trois jours à Chypre et a quitté ce samedi matin Nicosie pour Londres, où il s'entretiendra avec le nouveau secrétaire au Foreign Office, M. Owen.

Avant de quitter Nicosie, M. Clifford a déclaré qu'il y avait « *une réelle possibilité de voir le problème de Chypre résolu dans le courant de 1977* ». « *Nous espérons*, a-t-il dit, *que cet objectif pourra être atteint aussi vite que possible. Cela prendra, certes, des semaines et des mois de négociations, mais je crois qu'un progrès réel a été accompli.* »

Selon les sources officielles chypriotes grecques, M. Clifford a souligné le vif intérêt qu'éprouvent les Etats-Unis pour la solution rapide du problème et leur désir d'appuyer par tous les moyens les efforts déployés par le secrétaire général des Nations unies. Selon ces mêmes sources, Washington estime que, si un règlement n'est pas trouvé dans le courant de 1977, « *ce règlement deviendra plus difficile et le problème sera plus compliqué* ».

Au cours des entretiens engagés à Nicosie par M. Clifford avec le président Makarios et les responsables chypriotes grecs, ces derniers ont fait ressortir que, pour qu'une solution rapide et permanente soit trouvée, les Etats-Unis « *devraient exercer de fortes pressions sur la Turquie et suspendre leur assistance militaire à ce pays jusqu'à ce que les dirigeants d'Ankara adoptent une attitude raisonnable* ».

De sérieuses divergences subsistent entre les deux camps en ce qui concerne les aspects territoriaux du problème et les pouvoirs du gouvernement central.

M. Clifford quitte néanmoins Chypre avec un sentiment d'optimisme. Il estime que l'inscription de ces questions litigieuses à l'ordre du jour des entretiens intercommunautaires qui doivent débuter à Vienne le 31 mars prochain « *constitue un événement favorable* ». On est toutefois persuadé ici que de nombreux mois de négociations seront encore nécessaires avant de parvenir à un règlement.

DIMITRI ANDRÉOU.

● *Le président Carter* a révélé à des parlementaires américains qu'il avait tenté de convaincre les responsables du *Washington Post* de ne pas révéler les *versements effectués* par la C.I.A. au souverain hachémite.

Selon des sources parlementaires, le président Carter a déclaré à cette occasion que le roi Hussein de Jordanie était « *notre source de renseignements la plus sûre* » au Proche-Orient. Il a également admis implicitement qu'il connaissait l'affaire, mais on ne sait pas exactement quand le chef de l'exécutif américain a ordonné de mettre un terme à ces pratiques de la C.I.A., après que le quotidien eut commencé son enquête.

Le porte-parole de la Maison Blanche, comme les responsables du *Washington Post*, se sont refusés à commenter ces révélations.

EUROPE

Portugal

De nouvelles mesures d'austérité suivront la dévaluation de 15 % de l'escudo

De notre correspondant

Lisbonne. — L'escudo a été dévalué de 15 % (1). Cette décision, prise par le conseil des ministres réuni d'urgence le vendredi 25 février, a été annoncée par M. Mario Soares lui-même, au cours d'une émission spéciale du journal télévisé. Le premier ministre a indiqué qu'une telle mesure était inévitable pour en finir avec « *les spéculations qui se faisaient sentir sur la monnaie et pour défendre les économies des émigrés et les exportations portugaises* ». L'après-midi, M. Soares avait informé les leaders des trois principaux partis de l'opposition des dispositions que le gouvernement s'apprêtait à prendre. Le président de la République, le général Ramalho Eanes, avait, quant à lui, réuni le Conseil de la révolution en séance extraordinaire.

Rude réveil pour les Portugais qui, pendant des décennies, avaient, sous le régime salazariste, vécu sous le signe de l'équilibre financier et de la stabilité de la *monnaie ! La dévaluation* de l'escudo ne manquera pas d'être exploitée par la droite, qui la présentera comme la preuve de l'incapacité de l'actuel gouvernement à vaincre la crise économique.

C'est le ministre des finances, M. Medina Carreira, qui, une heure après l'intervention télévisée de M. Soares, a expliqué à ses compatriotes les motifs d'une mesure qui comporte des risques économiques, sociaux et politiques certains. M. Carreira a indiqué que les origines de la crise doivent être recherchées dans la période qui a précédé la révolution du 25 avril 1974 : la hausse des prix du pétrole et des matières premières a eu des conséquences néfastes sur les exportations portugaises, provoquant, en 1974, un déficit de 18 milliards d'escudos dans la balance des paiements. Mais ce déficit n'a cessé de s'aggraver : 25 milliards d'escudos en 1975 et 35 milliards en 1976. Les réserves en devises de la Banque du Portugal sont épuisées et les réserves en or déjà largement entamées.

« *C'est dans les heures difficiles que les peuples font preuve de leur détermination* », a poursuivi M. Carreira. De la dévaluation, il attend plusieurs effets bénéfiques : développement du tourisme, *augmentation des envois de fonds des* émigrés, contrôle de la spéculation monétaire et relance des exportations. Elle imposera, en revanche, des « *sacrifices* » que le ministre a résumés dans une seule phrase : « *Il faut travailler plus, il faut travailler mieux.* »

La dévaluation est-elle le remède le mieux approprié pour « *vaincre la crise et sauver la révolution* » ? Les opinions sont partagées. Lors d'une réunion à Lisbonne, au mois d'octobre dernier, plusieurs économistes étrangers avaient considéré que l'application d'une telle politique permettrait de résoudre le problème du déficit de la balance des paiements. Ils étaient même favorables à une dévaluation de l'ordre de 25 à 30 %. Mais cette perspective a rencontré l'hostilité d'un grand nombre de spécialistes le pays importe la moitié de ses biens de consommation et que le redressement de l'économie exigera des importations massives de biens d'équipement. La dévaluation serait ainsi une « *mauvaise affaire* », qui ne ferait qu'accentuer la dépendance du Portugal vis-à-vis de l'étranger.

Les difficultés qui ont surgi à propos de l'éventuelle entrée du Portugal dans le Marché commun et de l'attribution d'un important prêt en dollars ont peut-être conduit le gouvernement à accepter des conditions qu'auparavant il avait systématiquement refusées.

M. Mario Soares s'adressera bientôt au pays pour lui expliquer les mesures complémentaires d'austérité qui vont être prises. Les prix de certains produits essentiels, comme le pain, seront augmentés dès la semaine prochaine. Les importations seront encore limitées par l'élargissement de la « liste des produits superflus », soumis à un impôt de 60 %. Le taux d'escompte de la Banque du Portugal passera de 6,5 % à 8 %. En revanche, les actionnaires des entreprises nationalisées, ainsi que les citoyens étrangers dont les biens ont été expropriés, seront indemnisés.

Déjà, les conflits sociaux se multiplient. Un mot d'ordre de grève lancé par le syndicat du textile a été largement suivi, surtout dans la moitié sud du pays. Plus de trois cent mille personnes travaillent dans ce secteur, qui contribue pour un tiers aux exportations portugaises. Un quart des ouvriers de ce secteur ne gagnent pas encore le salaire minimum, équivalant à 700 F, fixé par la loi.

JOSÉ REBELO.

(1) Le cours, qui était de 32,916 escudos pour 1 dollar, passe ainsi à 37,853.

Hôte à Paris du cardinal Marty

L'ARCHEVÊQUE DE LISBONNE RENCONTRE LES IMMIGRÉS PORTUGAIS

Le cardinal Antonio Ribeiro, archevêque de Lisbonne, primat du Portugal, accompagné de Mgr Julio Tavares Rebinbas, son auxiliaire, sont actuellement les hôtes du cardinal Marty archevêque de Paris. Cette invitation se situe dans le cadre désormais habituel de rencontres entre archevêques, dont le cardinal Marty a pris l'initiative en 1971 dans le but de favoriser le dialogue et l'échange d'expériences entre pasteurs de grandes agglomérations.

Parmi les buts de cette visite, se trouvent, au premier chef, la rencontre avec la communauté d'immigrés portugais. Ceux-ci sont particulièrement nombreux, huit cent cinquante mille environ en France, soit presque autant que les Algériens. Parmi les Européens les enfants de nationalité portugaise sont les plus nombreux, plus du quart de l'ensemble des étrangers.

Dimanche 27 février, le primat du Portugal célébrera la messe à l'église Saint-Sulpice avec des représentants de la communauté portugaise. Jeudi dernier, l'archevêque s'est entretenu avec les Pères Mossand et Le Franc, du service interdiocésain des travailleurs immigrés. D'autre part, le prélat a rencontré des religieuses et des prêtres portugais, ainsi que des étudiants.

Le cardinal Ribeiro a pris aussi contact avec les évêques de la région parisienne. La visite officielle de Mgr Ribeiro se termine dimanche soir.

République démocratique allemande

Tous les automobilistes se rendant à Berlin-Est devront payer une taxe de 10 deutschemarks

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement de la R.D.A. a informé, le vendredi 25 février, le Sénat de Berlin-Ouest que les autorités est-allemandes exigeraient, à partir du 1er mars prochain, *des visiteurs occidentaux* se rendant à Berlin-Est avec leur propre voiture, un droit de « péage » de 10 deutschemarks. Cette mesure serait valable pour tous les étrangers. Jusqu'à maintenant, la taxe ne s'appliquait qu'aux voyageurs empruntant les routes de la R.D.A. Elle était fonction de la distance parcourue et variait de 10 à 50 deutschemarks.

Pour justifier leur décision, les autorités est-allemandes se sont référées à une ordonnance datant de septembre 1951, et ont expliqué que les voitures occidentales *dégradaient* autant les rues de Berlin-Est que les véhicules des citoyens est-allemands eux-mêmes.

Selon le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Bölling, cette mesure constitue une « *lourde hypothèque* » sur les relations *entre les deux Etats allemands*.

Ce nouveau geste du gouvernement est-allemand peut s'expliquer pour trois raisons. D'une part, il tend à aligner les règlements valables à Berlin-Est sur ceux en vigueur dans l'ensemble de la R.D.A. Après les diverses mesures arrêtées au début de cette année (notamment l'obligation pour les étrangers de posséder un visa pour se rendre à Berlin-Est), il s'agit, une fois encore, de manifester l'intégration totale de « Berlin capitale de la R.D.A. », (selon la terminologie est-allemande) dans la République démocratique allemande, et de nier ainsi l'existence d'un statut particulier lié aux accords tripartites.

Le prélèvement de cette taxe permettra, d'autre part, à la République démocratique allemande de faire rentrer des devises occidentales, dont « *elle a besoin pour élever le niveau de vie de ses citoyens* ». M. Erich Honecker, secrétaire général du S.E.D. (parti communiste) et président du conseil d'Etat de la R.D.A., l'a reconnu récemment dans une interview accordée à un journal d'Allemagne occidentale (*le Monde* daté 20-21 février).

On n'exclut pas à Bonn que cette mesure serve enfin de « monnaie d'échange dans une négociation plus large portant sur l'octroi de nouveaux crédits ouest-allemands.

DANIEL VERNET.

Allemagne fédérale

RUDOLF HESS SE PORTE BIEN déclare le porte-parole *militaire français*

Berlin (A.F.P., A.P., Reuter). — *A la suite* des informations faisant état d'une tentative de suicide de Rudolf Hess, qui aurait essayé de s'ouvrir les veines, le 21 *février*, à la prison de Spandau (voir nos dernières éditions du 26 *février*), les porte-parole militaires alliés se sont refusés à toute déclaration.

Le porte-parole des troupes françaises, qui assurent ce mois-ci la garde du prisonnier, a simplement indiqué, vendredi soir 25 février, que l'ancien « dauphin » de Hitler se trouvait toujours à Spandau, que son état était satisfaisant, et qu'il avait reçu, vendredi, la visite de son fils. Rudolf Hess, qui avait été condamné en 1947 à la prison à vie, aura quatre-vingt-trois ans au mois d'avril.

ENQUÊTE

UN COLLOQUE « MONDIALISTE » SUR LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE

Tout se tient

A première vue, il fallait un beau courage aux associations membres du « comité permanent mondialiste » pour lancer vendredi 25 et samedi 26 février, au palais du Luxembourg, deux journées-débats sur « Les *éléments constitutifs* d'un nouvel ordre économique mondial ». Qu'est-il inscrit au cœur des préoccupations de nos concitoyens aujourd'hui ? La montée du chômage en France, la difficile maîtrise de l'inflation, le réveil des affrontements politiques à l'approche des « municipales », etc. Le dialogue Nord-Sud paraît, lui, relégué tout au bas de la liste. Et pourtant... S'il apparaissait que du tiers-monde dépend en grande partie l'avenir... du plan Barre, par exemple, ou le succès ou l'échec de toute politique que pourrait proposer un gouvernement de gauche ?

C'est en tout cas la conviction de M. Gilbert Blardone, selon qui « *la croissance, dont dépend le niveau de l'emploi actuellement, n'est plus possible aux pays qui n'assurent pas à la fois la régularité de leurs approvisionnements en énergie et en matières premières et la stabilité de leurs prix* ». Il convient donc d'articuler notre expansion sur le développement du tiers-monde selon *une sorte de « contrat de solidarité »* pour reprendre la formule de M. Tévoédjré, directeur de l'Institut international d'études sociales du B.I.T.

Tout se tient... C'est l'impression quasi obsessionnelle qui ressort de la lecture des rapports présentés à ce colloque de Paris. M. Louis Périllier, qui prit une part déterminante dans l'organisation de la rencontre, devait dire très justement qu'on ne peut même plus parler seulement d'un nouvel ordre économique, car « *on ne peut dissocier les données matérielles des facteurs spirituels et moraux tels que la protection des droits de l'homme ou le développement culturel, pas plus qu'on ne peut isoler l'édification de l'ordre économique de la solution d'autres problèmes de dimension planétaire tels que la pollution ou le désarmement* ».

L'accès nucléaire

Saluant comme il le mérite le dernier rapport Tinbergen pour le Club de Rome (1), M. François Perroux insista lui aussi sur les interdépendances, non seulement entre continents, mais entre systèmes. Les forces favorables à la gestation d'un ordre nouveau lui paraissent être la montée politique des pauvres et des faibles (due non seulement à l'affaire pétrolière, mais à l'essoufflement de l'hégémonie des Deux Grands, américain et russe), le poids de l'opinion publique internationale du fait de la prolifération des *mass media* et ce qu'il appelle « *la révolution silencieuse de la pensée économique* », qui déborde largement aujourd'hui « *l'art de l'enrichissement matériel où les seuls phénomènes dignes d'être appelés économiques étaient les activités de marché* ».

M. Yves Mainguy, traitant de « *l'énergie dans la coopération mondiale* », se demande comment, à long terme, on pourra séparer les pays « nucléaires » des autres. Il faudra bien que tous les pays du monde, note-t-il, disposent d'un équipement énergétique permettant à leur population une vie décente. « *L'ère nucléaire n'est qu'à ses débuts. Il n'y a pas d'excuse à vouloir en interdire l'accès dès maintenant aux pays pauvres.* »

Pas plus que les autres le problème des matières premières ne doit être traité isolément, estime M. André Piatier : les produits de base sont liés à l'économie des approvisionnements, à celle du développement, aux politiques et aux stratégies, à l'écologie. Pour concrétiser son point de vue, notre professeur fait une suggestion hardie : la création de deux agences au niveau mondial : l'une serait chargée de la connaissance et de la gestion des ressources de l'humanité, l'autre de la préservation de la biosphère et de son utilisation rationnelle. Ces utopies d'aujourd'hui apparaîtront peut-être dans quelques décennies comme s'intégrant aussi bien dans notre paysage planétaire que l'Union postale internationale.

Plus audacieux encore paraît M. Michel Cepède. En attendant « *la réalité de demain* », qui doit être à ses yeux le gouvernement mondial, il propose qu'à tous les niveaux et dans tous les secteurs spécialisés les institutions mondiales permettront l'établissement du nouvel ordre indispensable à la survie de l'espèce. Selon lui, seules les organisations mondiales non gouvernementales peuvent exprimer la volonté des citoyens.

Comment faire en sorte que les peuples du tiers-monde soient mieux associés aux politiques de développement ? C'est M. Paul-Marc Henry qui posa pertinemment la question après avoir reconnu la montée actuelle des systèmes néo-totalitaires dans les pays en voie de développement (2). Jusqu'ici, on a été incapable d'effectuer les greffes essentielles de transformation sociale, au service et sous le contrôle des populations les plus défavorisées, complètement dépassées par l'échelle et la nature des processus technologiques qui, à la campagne comme dans les villes, ont brisé les structures traditionnelles sans apporter un autre système de cohésion.

Pour que tout se tienne dans un système monétaire pour le développement, M. Pierre Uri propose que les droits de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire ne soient attribués gratuitement qu'aux pays en développement, les pays industrialisés devant les gagner par leurs excédents, qu'ils soient émis en fonction des liquidités globales nécessaires à la croissance des échanges, enfin que leur création soit accélérée quand les prix des produits primaires baissent par rapport aux produits manufacturés et ralentie dans le cas inverse.

Seule la foi en l'avenir, l'enthousiasme permettraient de faire passer en goutte à goutte telle ou telle des propositions généreuses lancées dans ce colloque de Paris. Qui mieux que la jeunesse possède ces vertus ? demanda M. J.-L. Tur, président de l'Association mondialiste de la jeunesse. Il faut pour cela pourchasser les sceptiques, les moroses, les vendeurs d' « à quoi bon », ce qu'il appelle, avec Louis Périllier, la « bof-culture ». Huit cents millions d'individus dans le monde ont aujourd'hui entre quinze et vingt-cinq ans. Cette force pourra-t-elle être canalisée pour la construction d'un monde plus solidaire ? Comme le disait le recteur Robert Mallet : « *Prévoir l'avenir, c'est être fraternel.* »

P. D.

(1) Rapport R.I.O. (Reshaping the International order, *le Monde* du 22 octobre 1977.

(2) Lire notre enquête collective « Croissance et contrainte », qui se termine aujourd'hui (voir ci-dessus).

EUROPE

Danemark

M. Joergensen remanie son gouvernement

De notre correspondante

Copenhague. — M. Anker Joergensen, premier ministre social-démocrate du Danemark, a remanié vendredi après-midi 25 février son gouvernement minoritaire au pouvoir depuis février 1975 ; celui-ci compte maintenant dix-huit ministres au lieu de quinze.

Avant et après les élections anticipées du 15 février dernier, M. Joergensen avait proclamé à maintes reprises son intention de former, dès qu'il le pourrait, une coalition avec les partis les plus proches du sien — à savoir les partis du centre. Il y a une semaine, il remettait l'examen de ce projet à plus tard, après la signature des conventions collectives expirant le 1ᵉʳ mars et le vote du budget. Pourquoi a-t-il subitement procédé à un remaniement qui barre sans aucun doute pour longtemps la route à un cabinet d'union nationale souhaité, s'il faut en croire les sondages, par une fraction importante de l'opinion publique ?

L'aile gauche de son propre parti s'est montrée hostile à tout « panachage » avec les formations bourgeoises. Les consultations de M. Joergensen avec les interlocuteurs possibles l'auraient, d'autre part, convaincu qu'une coopération étroite et continue avec eux serait extrêmement difficile et réduirait sa liberté d'action.

M. Joergensen a fait entrer dans son équipe deux non-parlementaires : un architecte, M. Ove Hove, nouveau ministre du logement, et Mme Lise Oestergaard, docteur en psychologie. Nommée ministre sans portefeuille, elle « déchargera » de certaines tâches le ministre des affaires étrangères, M. K.-T. Andersen. Ce dernier conserve son poste, mais n'aura plus à partager ses attributions avec M. Noergaard, chargé de l'économie extérieure.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Anker Joergensen.
Affaires étrangères : M. Knud Boerge Andersen.
Finances : M. Knud Heinesen.
Economie : M. Per Haekkerup.
Transports : M. Kjeld Olesen.
Commerce : M. Ivar Niergaard.
Travail : M. Erling Jensen.
Intérieur : M. Egon Jensen.
Affaires sociales : Mme Eva Gredal.
Impôts : M. Jens Kampmann.
Agriculture : M. Poul Dalsager.
Pêche : M. Svend Jakobsen.
Culte et affaires groenlandaises : M. Joergen Peder Hansen.
Justice et défense : M. Orla Moeller.
Affaires culturelles et environnement : M. Niels Matthiasen.
Logement : M. Ove Hove.
Enseignement : Mme Ritt Bjerregaard.
Ministre sans portefeuille : Mme Lise Oestergaard.

Les Groënlandais mécontents

Deux anciens ministres, M. Kjeld Olesen, vice-président du parti social démocrate, que ses amis auraient souhaité voir aux affaires étrangères, et M. Jens Kampmann (fils de l'ancien premier ministre Viggo Kampmann, décédé il y a quelques mois), héritent respectivement des transports et du trésor. Enfin, l'agriculture et la pêche auront dorénavant chacune leur ministère. En revanche, le ministère du Groenland conserve son titulaire, ce qui ne manquera pas de mécontenter profondément les Groenlandais, qui auraient préféré voir ce poste confié à l'un des leurs.

CAMILLE OLSEN.

Pays-Bas

Après trois semaines de grèves

LA PLUPART DES ENTREPRISES REPRENNENT LE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La plupart des travailleurs néerlandais, en grève depuis le 7 février, reprendront le travail lundi 28 février. Dans les ports d'Amsterdam et de Rotterdam le patronat et les syndicats des transports ont conclu un accord vendredi 26 février.

Cet accord porte sur une augmentation des salaires de 4,3 %, dont 2,5 % sont destinés à compenser la hausse des prix. Le principe de la compensation automatique de la hausse du coût de la vie avait été accepté par le patronat quand sa remise en question déclencha un vaste mouvement de grève, il y a trois semaines. La négociation avec le personnel des ports a été aussi facilitée par la décision du gouvernement d'autoriser les dockers à prendre leur retraite à soixante trois ans au lieu de soixante-cinq.

Pour la grande fédération syndicale F.N.V., la grève, qui a duré presque trois semaines dans certaines entreprises, se solde par une victoire totale. Le principe de la compensation automatique de la hausse des prix n'a pu être remis en cause pour cette année, et une augmentation réelle des salaires allant de 1,5 % à plus de 2 % a été acquise.

Les syndicats ont dû toutefois accepter de revoir tout le système de la compensation automatique de la hausse des prix lors du renouvellement des conventions collectives en 1978. Selon le premier ministre, M. Den Uyl, l'attitude réservée du gouvernement, qui n'est intervenu que pour faciliter les négociations, a contribué à limiter la durée du conflit.

(Intérim.)

Italie

ACCUEILLANT M. LUIS CORVALAN A ROME

M. Berlinguer souligne la nécessité d'un « vigilant esprit internationaliste »

De notre correspondant

Rome. — Près de quinze mille personnes enthousiastes ont acclamé, le vendredi 25 février, au Palais des sports de Rome M. Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien, arrivé l'avant-veille de Moscou en compagnie de son épouse. L'ex-prisonnier du général Pinochet est l'invité du P.C.I. Il a néanmoins rencontré à Rome les dirigeants de plusieurs autres partis politiques, notamment le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, qu'il a chaleureusement remercié de son appui « contre la junte fasciste ». L'Italie est, en effet, l'un des pays où le putsch de Santiago a été le plus fortement ressenti puisqu'il devait conduire M. Enrico Berlinguer à formuler sa proposition de « compromis historique ».

Comme on pouvait s'y attendre le leader communiste chilien a exprimé au Palais des sports des paroles de gratitude et d'espoir. « Avec la puissante contribution de l'Union soviétique, a-t-il dit, de la République démocratique allemande, de Cuba, et d'autres pays socialistes, avec l'appui des travailleurs du monde, de gouvernements et Parlements de diverses nations capitalistes, avec l'aide de pays du tiers-monde, le peuple chilien vaincra le fascisme. La junte ne se maintient que par la terreur, mais ses jours sont comptés. »

Mais la manifestation du 25 février a surtout été marquée par le discours de M. Berlinguer. Le secrétaire général du P.C. italien a saisi en effet cette occasion pour répondre aux critiques dont son parti est l'objet pour exprimer ses craintes devant la détérioration du climat social et politique, enfin pour réaffirmer l'importance de l'internationalisme prolétarien.

« Certains, devait dire M. Berlinguer, ont interprété comme un signe de faiblesse notre récente autocritique à propos des événements survenus à l'université de Rome. C'est mal nous connaître. Nous, nous suivrons l'enseignement de Lénine selon lequel la maturité d'un parti politique se mesure à sa capacité de s'autocritiquer. Bien des partis, spécialement la démocratie chrétienne, devraient suivre cet enseignement ! »

Pas question de rompre avec Moscou

Le secrétaire du P.C.I. s'est montré très sévère pour « les actions de banditisme ou d'attaques fascistes qui rappellent 1919 » (la conquête du pouvoir par Mussolini), car derrière ce « soi-disant révolutionnarisme », il y a « des prétentions totalement irrationnelles et insensées, un refus du travail productif, des études, du respect des opinions d'autrui ».

« Sans un vigilant esprit internationaliste, a déclaré d'autre part M. Berlinguer, le mouvement ouvrier italien perdrait sa propre autonomie. Ce n'est pas par hasard si nos adversaires essaient de nous pousser à des fléchissements dans ce sens. » En d'autres termes, il n'est pas question de rompre avec Moscou. C'est un avertissement qu'il est difficile de ne pas mettre en rapport avec la prochaine conférence de Madrid qui réunira le 2 mars les secrétaires généraux des P.C. espagnol, français et italien.

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Vietnam

UNE « COMMISSION PRÉSIDENTIELLE » AMÉRICAINE SE RENDRA A HANOÏ A LA MI-MARS

Washington (A.F.P.). — Une mission américaine se rendra à Hanoï vers le milieu du mois de mars afin d'obtenir des autorités vietnamiennes des renseignements sur les Américains disparus pendant la guerre, a annoncé vendredi 25 février le département d'Etat.

La mission, baptisée officiellement « commission présidentielle », sera également habilitée à recueillir les vues du gouvernement vietnamien sur l'ensemble des relations bilatérales entre Washington et Hanoï, précise un communiqué. Elle sera dirigée par M. Leonard Woodcock, ancien président du syndicat américain de l'automobile. Les quatre autres membres seront désignés prochainement.

M. Woodcock est très proche du président Carter, auquel il s'était rallié au début de la campagne électorale.

L'envoi de la « commission présidentielle » à Hanoï a été organisé par l'intermédiaire des ambassades des Etats-Unis et du Vietnam à Paris, a précisé le porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis sont d'autre part entrés en contact avec le Laos en vue de l'envoi à Vientiane d'une mission similaire.

Deux mille cinq cent cinquante civils et militaires américains ont été portés disparus en Indochine. La plupart d'entre eux sont présumés décédés et, dans certains cas, ont même été officiellement déclarés tels par les autorités américaines bien que leurs corps n'aient pas été retrouvés. Le nombre de ceux pour lesquels l'incertitude subsiste est d'environ sept cents.

ENQUÊTE

Croissance et contrainte

VI. — « LA FORCE, AGENT ÉCONOMIQUE »

par PIERRE DROUIN

D'un continent à l'autre, lorsqu'il s'agit de tenter de faire « décoller » un pays du tiers-monde apparaissent un certain nombre de contraintes qui vont de la classique « accumulation du capital » à la répression policière (« le Monde » des 22 au 26 février).

Etonnant spectacle auquel nous venons d'assister ! Les continents défilent où la reine Pauvreté fait la loi pour le plus grand nombre des habitants. Malgré les couleurs de peau différentes, les mœurs bariolées, des histoires sans raccordements, une vérité crie : l'indépendance politique obtenue par les pays du tiers-monde n'a pas coupé les énormes liens de dépendance économique vis-à-vis des puissances industrielles. C'est la première contrainte de la croissance. S'affranchir de la misère, essayer d'alimenter la croissance c'est non seulement pour la plupart de ces jeunes nations compter sur des recettes d'exportations fluctuantes mais sur des techniques et des capitaux étrangers, et de proche en proche sur l'importation d'un autre modèle culturel.

Dérision du même coup que ces armes dont le poids accable presque toutes ces économies ! Absurdité que la désaffection des cultures vivrières pour construire des usines, fait marquant aussi dans ces régions de l'hémisphère sud !

Marx et Engels pensaient que lorsqu'on sort du règne de la nécessité, on entre dans celui de la liberté. Sans doute, nombre de ces pays n'ont pas encore « décollé », ce qui explique les fortes pressions socio-politiques subies. D'autres hélas, qu'un meilleur vent pousse, n'ont pas pour autant abandonné la politique du « tour de vis ». Soit parce que les dirigeants et les classes riches sont entrés dans la spirale du « désir fou », de la surconsommation, soit parce que la « volonté de puissance » les anime.

Contracter le temps, prendre des raccourcis historiques pour arracher à la terre et aux hommes plus vite que les ancêtres, le pouvoir économique, voilà ce qui fait courir la plupart des gouvernements des pays du tiers-monde. Ceux d'entre eux qui ont voulu recopier le plus étroitement le « modèle occidental » et filer à toute vapeur vers ses objectifs sont aussi ceux qui ont dû user du maximum de contraintes.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Relisons Marx, lorsqu'il parle (1) de « *la force concentrée et organisée de la société* » qui est nécessaire « *pour précipiter violemment le passage de l'ordre économique capitaliste et d'abréger les phases de transition. La force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. La force est un agent économique* ».

Plus loin, parlant de « *la première jeunesse de la grande industrie* », il voit sa naissance « *dignement célébrée par une sorte de massacre des innocents — le vol d'enfants exécuté en grand* », pour alimenter les fabriques. La description de la vie misérable des apprentis de sept à quatorze ans dans le district du Lancashire ou les « reportages » en France de Villermé sont trop connus pour qu'on insiste sur cet aspect du « décollage » économique des pays industriels de l'Europe.

En 1835, dans l'industrie cotonnière anglaise, 42 % des effectifs employés étaient âgés de moins de dix-huit ans (dont 4 % comprenaient des enfants de huit à douze ans). Double avantage à employer de très jeunes travailleurs : on les payait moins, ils étaient capables d'utiliser des machines peu perfectionnées mais qui ne demandaient pour les conduire que peu d'efforts physiques.

Les taux élevés de profit, et donc la forte accumulation du capital indispensable au démarrage industriel, étaient évidemment favorisés par l'absence de protection sociale de l'ouvrier. Selon Paul Bairoch (2), malgré l'inévitable marge d'erreur des données, les historiens s'accordent pour noter non seulement des périodes de faible progrès des salaires réels, mais même des reculs de ces derniers. De 1770 à 1812 en Grande-Bretagne, on constate une réduction du revenu par habitant à prix constant. En France, le salaire réel baisse de 1810 à 1830.

Le cas du Japon

Si l'on franchit des milliers de kilomètres, pour regarder comment le Japon est né à l'industrie, il y a un peu plus de cent ans, on voit aussi quelles contraintes économico-politiques ont été nécessaires pour « accoucher » la vieille société. Dans son livre *le Prix de la puissance*, Christian Sautter (3) raconte comment les réformateurs de l'ère Meiji (qui s'ouvre en 1868) commencent par détruire de fond en comble l'organisation inadaptée de la société japonaise mais en préservant les deux extrêmes : à la base, la masse rurale produisant la nourriture indispensable ; au sommet l'empereur, garant de l'unité du pays. En revanche, en dix ans, les droits féodaux sont abolis au profit... de l'administration centrale. « *Aux seigneurs et guerriers récalcitrants sont proposées des obligations d'Etat à 7 % d'intérêt qui fondent à la chaleur de l'inflation galopante et sont opposées des armées modernes de conscrits paysans, équipés d'armes étrangères. Après la dernière rébellion de 1877, l'ordre règne. La « révolution » par le haut n'a pas duré dix ans.* »

En revanche, ce sont des « technologies douces » et non l'industrie lourde qui « entraînent » dès le début l'économie japonaise, textile de soie et transformation du coton. C'est seulement à partir de 1932, que l'industrie textile cède la première place à la sidérurgie et à la construction de machines.

L'absence d'intérêt pour les questions sociales marque l'ère Meiji comme elle avait marqué les débuts de l'ère industrielle en Occident : la première loi de contrôle de l'emploi des femmes et des enfants sera votée en 1911 et appliquée en 1919.

La dureté du passage rapide du sous-développement à l'industrialisation est telle qu'un nombre de plus en plus important d'économistes se demandent si la route de l'expansion qu'ont choisie des pays du tiers-monde pour « décoller » est la bonne. Malheureusement, la fascination exercée par la « vitrine » de l'Occident est telle qu'assez peu de nations pauvres — si l'on excepte la Chine, dont la masse imposante infléchit bien sûr le jugement — refusent d'emprunter le chemin de l'industrialisation à tout prix et de la forte dépendance du marché international. Même un pays socialiste comme l'Algérie n'échappe pas à ce vertige.

L'idée de sacrifier une ou deux générations pour déboucher sur la société de consommation paraît à première vue très supportable à ceux qui ont dû se priver depuis des siècles. Mais on en souffre beaucoup plus aujourd'hui : les moyens de communication de masse font rêver le peuple à ces paysages de terre promise qu'ils croient voir sur nos routes sillonnées d'automobiles et à travers nos villes clinquantes.

Même si la façon de vivre de la société industrielle était le seul « modèle » désirable, les moyens employés par certains des pays examinés dans cette enquête sont-ils appropriés ? Puisqu'ils s'intéressent tant à la formule de croissance « à l'occidentale », il ne devrait pas leur échapper que c'est le développement de l'agriculture qui a conduit peu à peu à la cadence d'expansion industrielle de plus en plus soutenue par les nouvelles technologies.

Le noyau agricole

Paul Bairoch (2) a montré à l'aide d'exemples précis comment l'effet combiné des divers éléments qui ont entraîné au dix-neuvième siècle une amélioration de la productivité agricole a développé la consommation du fer et stimulé l'industrie sidérurgique. Toutes proportions gardées, et sans que l'on doive évidemment emprunter exactement le même parcours aujourd'hui puisque les innovations se sont multipliées, le tremplin du développement du tiers-monde devrait être aussi parcours aujourd'hui, puisque les l'agriculture pour de multiples raisons.

D'abord, c'est là que se trouve le plus grand réservoir d'hommes, et c'est cette masse de paysans qui doit être considérée d'abord, ne serait-ce que parce qu'elle est la plus pauvre. L'aider à sortir de la misère, c'est aussi constituer peu à peu un « marché intérieur » digne de ce nom où des besoins plus diversifiés s'exprimeront que seule l'industrie pourra satisfaire.

Surtout, la croissance de l'agriculture du tiers-monde entraînera par la force des choses le développement d'industries qui lui sont normalement liées aujourd'hui : engrais, matériaux de construction, engins mécaniques, etc., et de proche en proche d'autres foyers industriels.

Les pays qui ne veulent pas entendre parler de ce déroulement « naturel » de l'expansion sont précisément ceux où les contraintes socio-politiques sont les plus fortes. Voulant mettre devant la charrue les bœufs, ils créent de toutes pièces des industries qui doivent chercher ailleurs leurs marchés, aussi bien que leur main-d'œuvre qualifiée, alors que le chômage sévit chez eux.

Sans doute peuvent-ils disposer d'autres « richesses naturelles » que celles de la terre agricole, et Dieu sait si le pétrole a changé la face du... tiers-monde. Mais là aussi, lorsqu'il « monte à la tête » de ses propriétaires, comme en Iran, le risque d'une boursouflure du développement est grave. La soif de puissance conduit à privilégier des importations d'industries sophistiquées et d'armements qui réservent à une mince couche de privilégiés l'essentiel des bénéfices de la croissance.

La question de la diffusion du progrès économique est l'une de celles qui devraient retenir en priorité l'attention des gouvernants. Dans les pays occidentaux, à force de luttes syndicales, des bastions peuvent être emportés de temps en temps, au bénéfice des travailleurs. Mais si de trop fortes inégalités subsistent encore dans nombre de pays industrialisés, le phénomène bat tous les records dans ceux qui sont en voie de l'être.

Au Brésil, par exemple, entre 1969 et 1975, les bas salaires ont augmenté en termes réels de 16 % et les hauts salaires de 63 %. Les écarts de revenus (avant impôt) entre les déciles extrêmes (10 % des plus bas et 10 % des plus hauts) sont de 43 au Brésil, de 20,7 en France et de 12,4 en République fédérale d'Allemagne. Du fait de l'urbanisation « sauvage », 50 % des logements de Sao-Paulo n'ont ni électricité ni eau courante.

Eviter ces à-coups de l'expansion, empêcher que la « force » entendue au sens marxiste du terme soit le seul levier de l'expansion, permettra aux peuples de progresser à pas plus lents peut-être, mais d'un bloc, autant de projets difficilement accessibles, mais qui doivent pourtant guider les gouvernements s'ils veulent infuser plus de démocratie dans leur pays et s'acheminer vers une c r o i s s a n c e sans contrainte.

Le plaidoyer pour « *un développement spontané des sociétés traditionnelles* » de l'anthropologue américain Merril Jackson (4) selon lequel le « *développement consiste à entrer de mieux en mieux en possession de ses propres valeurs culturelles* » rejoint dans une certaine mesure les idées de Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du gouvernement Allende, actuellement conseiller de la F.A.O., de même que les thèmes exposés dans le rapport « Que faire ? » (Fondation Dag Hammarskjöld) à la VIIᵉ session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies en 1975.

Il faut sortir de l'« économisme » pur pour assurer un développement digne de ce nom, c'est-à-dire de la grille des taux de croissance, pour embrasser l'horizon beaucoup plus vaste des problèmes politiques, sociaux, culturels, ceux de la population, de l'environnement naturel, de la consommation, du bien-être.

Autre leçon de l'expérience : il n'y a pas une seule voie de développement (celle de l'Occident), mais une diversité de chemins répondant à la spécificité des situations culturelles ou naturelles, et le meilleur développement est celui qui surgit de « *l'intérieur de chaque société* (5) », l'échange international n'étant qu'un auxiliaire et non un but en soi.

Pour éviter ces tensions politiques, voire ces répressions, qui accompagnent trop souvent l'expansion rapide des pays qui « décollent », le seul moyen est de placer l'élimination de la misère au cœur même du processus de développement.

Mais si l'accent est mis sur les besoins essentiels des pays pauvres, comment l'Occident pourra-t-il longtemps encore mener la vie à grandes guides et fonder son expansion sur le gaspillage des produits ? La crise a certes remis un peu de plomb dans la cervelle des agents économiques et fait réfléchir sur le laisser-aller de la consommation, mais, une fois le danger passé, les chemins de la facilité seront aisément retrouvés. Or, ce n'est pas seulement le pétrole qu'il faudra durablement économiser mais bientôt la viande, dont la consommation beaucoup trop forte en Occident réduit les stocks de céréales indispensables pour nourrir la planète.

Une histoire russe met en scène un ours, un zèbre, un loup et un crocodile en train de jouer un quatuor à cordes. Quand la cacophonie est à son comble, l'un d'eux dit : « *Je pense que nous ne sommes pas à la bonne place.* » Les multiples plans de sauvetage du tiers-monde font penser à l'absurdité de tels accommodements. Il n'y a pas une « bonne place » où les Africains, les Asiatiques, les Européens, les Américains, pourraient se mettre afin de s'accorder sur un « modèle idéal de croissance » valable pour tous et qui aurait pour vertu de remplacer la « force » comme agent économique par l'idéal démocratique.

La liberté, c'est aussi celle de choisir le chemin qui pour faire émerger son peuple ne fera pas passer quelques millions d'hommes sous le « rouleau compresseur » de l'histoire.

FIN

---

(1) *Le Capital*, livre premier, 8ᵉ section, p. 1213, Edit. La Pléiade.
(2) *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, Collection « Idées », N.R.F. 1971.
(3) Edit. du Seuil, 1973.
(4) Dans le livre d'A. Briou et de *loppement* dans lequel on lira également une excellent contribution de Barbara Ward. P.U.F. 1976. Prix : 83 F.
(5) Voir l'article de Jacques Chonchol dans *Faim et développement*, de mai 1976.

DROITS DE L'HOMME

LE P.C.F. ET LES « DISSIDENTS » SOVIÉTIQUES

M. Pliouchtch reproche à M. Marchais d'adopter «une politique opportuniste par rapport au totalitarisme soviétique»

La polémique qui oppose le parti communiste aux « dissidents » soviétiques depuis le face-à-face entre MM. Marchais et Amalrik, le 22 février, au Journal télévisé d'Antenne 2, s'est enrichie, le 25 février, de deux longues lettres ouvertes de Soviétiques vivant actuellement en France : MM. Leonid Pliouchtch, écrivain et mathématicien, et Vladim Delaunay, poète. Dans ces textes, MM. Pliouchtch et Delaunay répondent aux commentaires faits le 23 février à R.T.L. par M. Marchais sur les diverses déclarations des « dissidents ».

Après la confrontation télévisée du 22 février, M. Almarik avait observé, le lendemain, aux abords du palais de l'Elysée, après avoir rendu hommage à l'« audace » du P.C.F. (pour l'acceptation du dialogue) : *« M. Marchais s'est endormi un soir stalinien et s'est réveillé le lendemain eurocommuniste. C'est une métamorphose. »*

Ce qui lui a valu le 24 février, au cours d'une conférence de presse, la réplique suivante du secrétaire général du P.C.F. (*le Monde* du 25 février).

« Il est difficile de démontrer que Georges Marchais est un stalinien. Amalrik manque d'arguments. Pourquoi n'a-t-il pas essayé de le faire à la télévision et pourquoi l'a-t-il fait dans la nuit, clandestinement ? Il m'a donné un coup de poignard dans le dos. Les communistes français ont les mains propres sur le terrain de la liberté et de la démocratie, ils les garderont. »

D'autre part, le 22 février, M. Pliouchtch, de passage à Lille, avait rencontré les dirigeants communistes du département, notamment M. Alain Bocquet, membre du comité central, secrétaire de la fédération du Nord (*le Monde* du 24 février) et avait fait à la suite de cette conversation des déclarations qui, comme celles de M. Almarik, ont irrité M. Marchais.

Le retour à la guerre froide ?

Aussi le secrétaire général du P.C. avait-il déclaré le 23 février à R.T.L. (*le Monde* du 25 février) :

« Il me semble que, au train où vont les choses, les Français ne vont pas manquer de s'interroger sur la signification réelle du comportement d'hommes comme Amalrik, Pliouchtch et quelques autres.

» A sa demande, par exemple, Pliouchtch était reçu hier par les communistes de Lille ; à nos camarades il se dit « agréablement surpris » de l'entretien et reconnait notre « franchise ». Cela en privé. Mais en public, le matin, dans un quotidien il s'en prend violemment au parti communiste français (ainsi d'ailleurs qu'au parti communiste italien) et le soir, il déclare à Lille : « Nous nous méfions des bonnes » paroles et des promesses. »

» Il apparait devant ces faits que ces personnes, tout en se réclamant de la défense des libertés en U.R.S.S., interviennent activement dans la vie politique française en se livrant à des opérations politiciennes dirigées contre les communistes.

» Il apparait également qu'ils prétendent demander aux Français d'opposer la lutte nécessaire pour la défense des libertés partout à la lutte nécessaire pour la coexistence pacifique et la détente. En somme, ils préconisent le retour à la guerre froide. Nous refusons catégoriquement une telle proposition. Elle est insensée. »

M. Pliouchtch, estimant que sa position, ainsi que celle de M. Amalrik, étaient « *dénaturées* » et que son dialogue avec les communistes de Lille a été « défiguré », écrit dans sa lettre ouverte :

« Ce n'est pas moi qui ait demandé à rencontrer les communistes, ainsi que je l'ai déclaré à M. Bocquet lors de notre entrevue. Cette rencontre a eu lieu sur la demande du Comité du Nord contre la répression (...). »

» Je n'ai pas « reconnu » l'honnêteté de votre « eurocommunisme ». Au contraire, j'ai posé la question de la sincérité de l'attitude du bureau politique du P.C.F. à M. Bocquet et j'ai exprimé quelques critères qui me servent de base pour définir l'honnêteté des « bonnes » paroles de tel ou tel parti. »

M. Pliouchtch énumère ces critères et s'étonne du rejet, sans aucune argumentation théorique, du principe de la dictature du prolétariat ; de l'insuffisance de la critique des moyens de lutte, pour le socialisme, employés par les prédécesseurs et alliés du secrétaire général du P.C. et de l'autocritique du P.C.F. sur son attitude en 1939 (sur les responsabilités de l'ouverture du conflit). Il distingue la lutte effective pour les libertés des déclarations purement verbales, en mettant en cause *l'Unita*, organe du P.C.I., et invite à « *une analyse scientifique du régime soviétique et des raisons de sa dégénérescence* ». Il ajoute :

« Mais le plus terrible dans votre intervention, c'est que vous avez dénaturé nos positions sur la détente. Et exactement *dans le sens* voulu par la *Pravda*, qui, elle aussi, nous présente comme des partisans de la guerre froide. (Moi, je pensais que le P.C.F. avait cessé de suivre le P.C. d'U.R.S.S. dans toutes ses manœuvres.)

» Déjà, en 1968, Sakharov a lié le problème de la paix avec la lutte pour les libertés. Immédiatement après ma libération, j'ai souligné que j'étais partisan de la détente, mais d'une détente honnête et qui ne transige pas avec les principes. Mes camarades ne cessent de souligner le lien intérieur qui existe entre la lutte pour la paix et les libertés de l'homme. (...)

» Je vais essayer de vous exposer brièvement l'essentiel de nos positions :

» 1) Il est indispensable de preserver les accords d'Helsinki, la détente, pour éviter une nouvelle guerre froide, qui représenterait une menace pour la paix, un obstacle pour le désarmement et le danger, pour notre pays, de connaître une nouvelle vague de terreur stalinienne.

» 2) Mais Helsinki peut se métamorphoser en un nouveau Munich, si les clauses humanitaires (troisième corbeille) ne sont pas respectées.

» Après les accords d'Helsinki, la situation, dans notre pays, s'est brutalement aggravée. Fin 1976-début 1977, une nouvelle vague d'arrestations y a déferlé, visant essentiellement les groupes de soutien (et non pas ennemis) des accords d'Helsinki, accompagnée d'une série de provocations du K.G.B. et de déclarations provocatrices dans la presse soviétique. (Or, sans ces clauses, les accords d'Helsinki se transformeront en un nouveau Munich, en marchandage de la liberté du monde entier, en aide économique de l'Occident « pourrissant » au bloc soviétique « progressiste », et, finalement, conduiront à la guerre et à la terreur dans les pays « socialistes ».)

» 3) C'est pourquoi nous cherchons à obtenir à Belgrade une vérification de l'application des accords d'Helsinki, des garanties qui assurent le respect de ces accords : ces accords doivent être préservés, précisés d'un point de vue juridique ; ils doivent être élargis, de façon à assurer l'égalité des parties concernées, la réciprocité des avantages, l'honnêteté et la sincérité de ces parties.

» Mais, comme le prouve l'expérience historique, les gouvernements occidentaux ont toujours eu peur de la force et se sont toujours inclinés devant elle. Et, cette fois encore, ils continuent de mener une politique opportuniste et sans principes (voyez la déclaration de Schmidt sur la nécessité d'agir diplomatiquement avec l'U.R.S.S. et de ne pas combattre ouvertement les violations des accords d'Helsinki). Ainsi donc, c'est Munich qui pointe devant nous et, ensuite, la guerre. (...)

» Si 1937 se répète en U.R.S.S., vous et votre parti vous en serez responsables ; vous serez responsables de la terreur en Union soviétique et de la guerre qui en découlera. Pourquoi, monsieur Marchais, suivez-vous l'exemple des gouvernements occidentaux en adoptant une politique opportuniste par rapport au totalitarisme soviétique ?

M. DELAUNAY : de la démagogie pure et simple

M. Vadim Delaunay, de son côté, écrit notamment :

« Votre attitude à l'égard de l'activité de M. Pliouchtch, pour ne rien dire de plus, ne correspond point à votre déclaration sur l'indivisibilité de la liberté. Par conséquent, l'interprétation que manifestement il faut donner à votre déclaration est la suivante : en France la liberté existe, mais seulement pour vous, camarade Marchais, et pour les camarades de votre parti, mais elle ne doit pas exister pour un certain M. Pliouchtch ou pour M. Amalrik ou pour d'autres, c'est-à dire pour ceux qui, à cause de leur idéal des droits de l'homme, ont connu les camps de concentration, ont souffert dans les prisons psychiatriques, elle ne doit pas exister pour ceux qui ont été exilés de leur patrie sans le droit d'y rentrer librement.

» Outre cela, votre déclaration à propos de M. Pliouchtch ne correspond point à votre affirmation, selon laquelle le P.C.F. aurait toujours défendu tous les prisonniers politiques dans le monde entier, y compris en U.R.S.S.

» Il y a un an, lorsque M. Boukovski était soumis à la torture du cachot dans la prison de Vladimir, sa mère, Mme Nina Boukovskaya, adressait à vous un appel désespéré au secours. Néanmoins, vous avez affirmé de ne pas avoir reçu la lettre de la part de Mme Nina Boukovskaya. Alors, à sa demande, je vous ai écrit sur la situation tragique de M. Boukovski et vous ai prié de défendre immédiatement et ouvertement sa cause. Dans ma lettre, je vous priais aussi de bien vouloir me répondre au plus vite, compte tenu du fait que la vie de M. Boukovski était en péril. J'envoyai copie de ma lettre aux journaux *le Monde* et *l'Humanité*. *Le Monde* la publia le 1er février 1976.

» Ni de votre part ni de la part de *l'Humanité* je ne reçus de réponse. A vrai dire, vous n'avez fait aucune démarche en faveur de M. Boukovski.

» En 1968, j'ai été condamné à trois ans, suite à la manifestation de protestation contre l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. D'autres participants à la même manifestation, et notamment M. Fainberg et Mme Gorbanesvskaya, reçurent des peines encore plus lourdes. Pourtant, là encore, le P.C.F. n'est pas intervenu ouvertement en notre défense, bien que formellement le P.C.F. désapprouvait l'invasion soviétique. Si vous, M. Marchais, aviez désapprouvé l'invasion soviétique en tant que citoyen soviétique, vous auriez partagé notre sort. (...)

Tout ce qui précède m'oblige à penser que votre déclaration sur la liberté individuelle n'est rien d'autre que de la démagogie pure et simple. »

● *M. Dieter Boden*, consul ouest-allemand à Leningrad, a été accusé jeudi 24 février par le journal local du soir de rechercher des informations sur le mécontentement des Soviétiques par le truchement d'artistes non conformistes. L'ambassade de la R.F.A. à Moscou, comme le ministère des affaires étrangères à Bonn, ont aussitôt opposé des démentis à ces accusations qu'ils jugent *« dénuées de tout fondement »*. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE *La préparation*

HAUTS-DE-SEINE : le triomphe de la bipolarisation

La vie politique des Hauts-de-Seine se caractérise par une grande stabilité que le prochain scrutin municipal ne devrait pas remettre en cause. Les partis de la majorité et ceux de l'opposition sont parvenus à des accords départementaux et, mises à part de rares exceptions, deux « blocs » s'opposeront les 13 et 20 mars.

Du côté de la majorité, un accord est intervenu pour 35 communes sur les 36 que compte le département. Encore faut-il préciser que la seule exception : Levallois-Perret, n'est pas le fruit d'un désaccord mais celui d'une *« option tactique »*, les responsables locaux ayant constaté que des listes différentes de la majorité recueillaient, face à la municipalité communiste dirigée par M. Parfait Jans, plus de voix qu'une liste unique. Les têtes de liste seront donc R.P.R. dans treize communes : Asnières, Bois-Colombes, Colombes, (où se présente le plus jeune candidat tête de liste de France, M. Alain Aubert, vingt-huit ans), Clichy, La Garenne-Colombes, Neuilly-sur-Seine, Nanterre, Rueil-Malmaison (dont le maire sortant est M. Jacques Baumel, président du conseil général des Hauts-de-Seine), Boulogne-Billancourt (où M. Georges Gorse, maire sortant, ancien ministre, se représente), Vanves, Antony, Chatenay-Malabry et Châtillon (où se présente M. Pierre Mazeaud, ancien ministre, élu député des Hauts-de-Seine en 1968). et 1973).

Les têtes de liste reviennent aux républicains indépendants à Courbevoie, Saint-Cloud (où M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, maire sortant, se représente) et Meudon. Elles reviennent aux socialistes indépendants à Issy-les-Moulineaux, Puteaux et Fontenay-aux-Roses. Enfin, les centristes dirigeront les listes de : Villeneuve-la-Garenne, Suresnes, Chaville, Vaucresson, Clamart, Sceaux, Montrouge, Bourg-la-Reine, Marnes-la-Coquette, Garches, Ville-d'Avray, Bagneux, Le Plessis-Robinson, Malakoff. A Suresnes, le candidat sans étiquette a le soutien de la majorité : à Gennevilliers, la tête de liste n'a pas été encore désignée.

Accord de la gauche dans vingt-trois communes

L'accord départemental des partis communiste, socialiste, et du Mouvement des radicaux de gauche porte sur trente-trois communes. Vingt et une listes seront conduites par les communistes, onze par les socialistes, une par un radical de gauche.

Ce sont les communistes qui affronteront la majorité à Antony, Asnières, Bagneux, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtillon, Clamart, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Malakoff, Montrouge, Nanterre, Le Plessis-Robinson, Puteaux, Rueil, Sèvres, Villeneuve-la-Garenne. Onze listes seront conduites par les socialistes : à Bois-Colombes, Chatenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Garches, Marnes-la-Coquette, Meudon, Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud, Sceaux, Suresnes et Ville-d'Avray. Enfin, un radical de gauche conduira la liste de Vaucresson. Aucun accord n'a pu, en revanche, intervenir dans trois communes : Clichy, Vanves et Chaville.

A Clichy, le maire sortant, M. Georges Levillain, qui est à la tête d'un conseil municipal formé de socialistes et de centristes, ne se représente pas. Il avait été mis en ballottage, en 1971, par M. Guy Schmaus, sénateur, P.C., Aux élections cantonales de 1976, M. Schmaus avait distancé le successeur de M. Levillain, qui ne se représentait pas. Il retrouvera son « adversaire », M. Gaston Roche, aux élections municipales. Le P.S. avait, à Clichy, posé le principe de la continuité de gestion pour réclamer la tête de liste au cours de négociations. Le P.C. s'en tenait, pour sa part, à l'application de l'accord national : au cours des élections législatives et cantonales, le P.C. avait, à Clichy, distancé le P.S. Les négociations n'ont pu aboutir, et la liste *« pour une gestion dynamique, sage et modérée »*, constituée par les communistes, les P.S.U., les socialistes dissidents et les personnalités sans appartenance politique, affrontera la municipalité sortante qui présente une liste constituée de vingt-trois P.S., quatre radicaux de gauche et trois personnalités sans appartenance politique, une troisième liste, celle de la majorité, dirigée par une femme, Mlle Christine Banton, devrait clarifier le débat et permettre à chacun de compter ses voix. Pour les mêmes raisons, fondées sur les résultats électoraux les partis de gauche n'ont pu parvenir à un accord à Vanves et à Chaville.

Pas de grosses surprises à attendre

Les scrutins des 13 et 20 mars ne devraient pas réserver de grosses surprises. La majorité espère néanmoins « reconquérir » Sèvres, où le maire sortant est M. Gérard Lenormand, communiste, et Châtillon, où M. Jacques Le Dauphin, communiste, a été élu après la démission de M. Bailleux, élu en 1971. Dans cette dernière commune, elle estime que *« la personnalité de M. Pierre Mazeaud, ancien ministre, fera la décision »*. Aux élections législatives de 1968, M. Mazeaud avait battu le candidat du parti communiste et il avait été réélu en 1973. Aux élections municipales de 1971, la liste du P.C.F. n'a devancé celle de la majorité que de justesse. La municipalité communiste recueillerait néanmoins 65 % des voix, selon un sondage récent demandé par le P.C.F. à Châtillon.

Le scrutin devrait être serré à Antony, où les initiatives de M. Georges Suant (majorité) en matière de rénovation ne sont pas unanimement appréciées, à Villeneuve-la-Garenne, Puteaux, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Fontenay-aux-Roses, Courbevoie et Vanves.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

BOUCHES-DU-RHONE : les listes U.G.S.D. et d'union de la gauche sont en nombre égal

De notre correspondant régional

Marseille. — La fédération des Bouches-du-Rhône du parti socialiste a dressé le bilan des négociations qu'elle a menées avec le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche. Un accord pour la constitution de listes d'union de la gauche dès le premier tour de scrutin a été réalisé dans cinquante-quatre communes sur les cent dix-neuf du département. Dans un nombre égal de communes, le P.S formera des listes d'union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.) comprenant des socialistes, des radicaux de gauche et des personnalités approuvant les orientations du programme commun. Le cas de onze autres communes demeure en suspens.

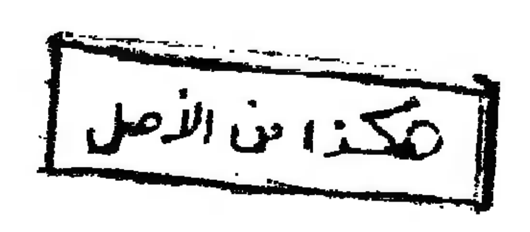
En ce qui concerne les villes de plus de trente mille habitants et à l'exception de Marseille et d'Aix-en-Provence, où la décision de constituer des listes séparées a été prise par la convention nationale du P.S., les trois partenaires de la gauche se présenteront unis devant les électeurs à Salon-de-Provence (tête de liste P.S.), Martigues et Arles (tête de liste P.C.). En revanche, aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé à La Ciotat, où le P.S., nonobstant le fait que les résultats des élections depuis 1972 sont favorables au P.C., réclamait la tête de liste au nom de la continuité (le maire sortant, M. Jean Graille, a été exclu de ses rangs en septembre 1973). La liste U.G.S.D. sera conduite par M. Charles Bonifay, premier vice-président du conseil général, élu du deuxième canton de Marseille. M. Graille, âgé de soixante-neuf ans, qui est maire de La Ciotat depuis vingt-sept ans et devait se présenter à la tête d'une liste d'action municipale soutenue, par la majorité, a été victime, le 9 février, d'une grave commotion cérébrale.

Le cas d'Aubagne n'a pas été réglé. Le P.S. réclame huit sièges au lieu des cinq qui lui sont offerts par le P.C.

Dans les autres villes du département de plus de dix mille habitants, des listes U.G.S.D. seront constituées, à Gardanne, Istres, Marignane, Miramas, les Pennes-Mirabeau, Tarascon, Vitrolles. Des listes d'union de la gauche sont prévues à Berre-l'Etang, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône — toutes administrées par les communistes — et Châteaurenard. Au total, l'accord pour ces listes d'union a été plus facilement réalisé dans des communes tenues par le P.C. — douze sur dix-huit — que dans celles dont le maire sortant est socialiste ou favorable au P.S. (vingt et une sur cinquante-deux).

L'effort unitaire du P.S. compte tenu précisément du grand nombre de mairies socialistes sortantes, soulève cependant de nombreuses difficultés dont certaines ont entraîné des mesures disciplinaires. C'est ainsi que la fédération du P.S. a demandé l'exclusion de deux de ses élus : M. Alfred Martin, maire de Carry-le-Rouet, qui avait constitué une liste U.G.S.D. comprenant des membres de la majorité, et M. Alfred Bender, maire de Pennes-Mirabeau qui, à l'inverse, a accepté de figurer sur une liste communiste en contradiction avec les décisions de sa propre section. Le secretariat fédéral du P.S. a d'autre part été amené à dissoudre la section de Gardanne, qui comptait cent cinquante membres.

GUY PORTE.



les élections municipales

DANS LA CAPIT

La bataille

A L'ASSAUT DES PANNEAUX ÉLECTORAUX

LES AUDIENCES DE M. GISCARD D'ESTAING

FUSILLADE CONTRE DES COLLEURS D'AFFICHES

« L'HUMANITÉ » ET « LE MATIN DE PARIS »

M. GISCARD D'ESTAING PRÉCISE LA MISSION DE M. SERVAN-SCHREIBER

هكذا من الأصل

DANS LA CAPITALE

A L'ASSAUT DES PANNEAUX ÉLECTORAUX

Après plusieurs nuits d'attente, les représentants des listes soutenues par M. d'Ornano, Protection et Renouveau de Paris, ont obtenu, vendredi 25 février, à l'ouverture des portes du bureau d'inscription de la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville, le premier panneau électoral dans quinze des dix-huit secteurs de Paris.

La liste de gauche obtient le panneau numéro un dans le onzième arrondissement et la liste Union pour Paris, soutenue par M. Chirac, l'obtient dans le treizième. Il reste un arrondissement, le septième, où aucune formation n'est encore inscrite : M. Frédéric-Dupont présente dans ce secteur une liste qui a obtenu le soutien à la fois de MM. d'Ornano et Chirac.

La « bataille » de Paris à R.T.L.

MM. Chirac et Sarre débattent de l'avenir des libertés

MM. d'Ornano et Fiszbin de l'indépendance du maire

Quatre candidats à la mairie de Paris se sont affrontés, vendredi 25 février, sur les antennes de R.T.L., au cours d'un double débat organisé dans le « train-forum » de la station, qui a opposé, d'une part, M. Chirac à M. Sarre ; d'autre part, M. d'Ornano à M. Fiszbin.

La discussion entre MM. Chirac et Sarre a d'abord porté sur leurs programmes municipaux respectifs. Considérant, toutefois, *que, dans « leurs finalités »*, les objectifs de tous les candidats *« sont les mêmes »*, l'ancien premier ministre a placé le débat sur le terrain politique. *« Il faut se battre à visage découvert »*, a déclaré M. Chirac, en insistant *sur le fait que M. Sarre n'est pas* seulement membre d'une formation signataire du programme commun mais l'un des animateurs de la minorité du P.S., le CERES, *« marxiste et révolutionnaire »*.

« Vous aurez bien du mal à faire croire que le programme commun de la gauche est autre chose que davantage de libertés », lui a répondu M. Sarre, en lui reprochant d'écarter délibérément les sujets qui intéressent les Parisiens. Puis il a ajouté : *« Vous voulez vous servir de Paris comme tremplin. Dans quel but ? Vous rassemblez tout ce qu'il y a de plus conservateur dans le pays. »*

De son côté, M. d'Ornano a reproché à M. Fiszbin de tenir des propos *« partisans »*. Il a déclaré : *« Vous êtes prisonnier du programme commun et de slogans sans rapport avec la gestion municipale. Vous ne pensez pas à Paris. Elu, vous serez l'homme de votre parti, contre le gouvernement. Elu, je quitterai mes fonctions gouvernementales et politiques : je serai tout à fait indépendant. »*

« Oui, lui a répondu le candidat communiste, *si vous quittez la majorité. Car vous ne pouvez pas être dans la majorité et neutre dans la gestion. Un maire de gauche défendra Paris contre les transferts de charges et contre la mainmise des banques sur le secteur immobilier. »*

Bien que non représentés, les écologistes ont été « présents » dans ces débats, chacun des candidats affirmant que son programme répondait à leurs préoccupations.

LES AUDIENCES DE M. GISCARD D'ESTAING

Le président de la République recevra, lundi 28 février au palais de l'Elysée, le bureau de l'Union patronale des associations familiales (UNAF) conduit par son président, M. Roger Burnel. A 18 heures, il s'entretiendra avec M. Raymond Barre, premier ministre.

Mardi 1er mars, M. Giscard d'Estaing entamera une série de rencontres avec les dirigeants des communautés religieuses et de différentes familles spirituelles françaises et recevra à déjeuner les responsables des communautés protestantes (voir page 17).

Mercredi 2 mars, à 18 heures, il recevra M. Alain Poher, président du Sénat.

Jeudi 3 mars, à 10 heures, il s'entretiendra avec M. Manuel Perez-Guerrero, ministre d'Etat chargé des affaires économiques intérieures du Venezuela, co-président de la conférence sur la coopération économique, dite conférence Nord-Sud. A 15 heures, il recevra les responsables des fédérations du logement.

Vendredi 4 mars, il entamera un cycle de déjeuners de travail avec les responsables de la presse française en invitant plusieurs directeurs de quotidiens et de périodiques régionaux. A 15 heures aura lieu la prestation de serment des trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel.

FUSILLADE CONTRE DES COLLEURS D'AFFICHES

Des inconnus ont tiré une dizaine de balles, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 février, contre le véhicule d'une équipe de colleurs d'affiches travaillant pour M. Gérard Laraize, candidat du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, dans le 19e arrondissement de Paris. Il n'y a pas eu de blessés.

L'incident s'est déroulé rue des Ardennes (19e), vers 1 heure du matin. Alors que les colleurs d'affiches s'étaient arrêtés dans un café, des inconnus circulant en automobile ont criblé de balles le véhicule des équipiers de M. Laraize, qui a déposé plainte.

« L'HUMANITÉ » ET « LE MATIN DE PARIS »

M. René Andrieu, membre du comité central du P.C.F., consacre son éditorial dans *l'Humanité* du 28 février à la sortie, le 1er mars, d'un nouveau quotidien : *le Matin de Paris*. Il écrit :

« Le nouveau quotidien se réclame de la gauche et de la pluralité de l'information qu'il estime non sans quelque raison assassinée dans la société actuelle (...).

» Selon les termes de leur dépliant publicitaire, « jusqu'à présent 49,7 % des Français sont privés d'un grand quotidien de gauche ». Le Matin de Paris, *à les en croire, comblerait cette lacune puisqu'il sera « le journal de la gauche unie ».*

» Il faut bien le dire, avec une confraternelle courtoisie : c'est là une imposture pure et simple, de mauvais augure pour l'avenir, et qui rappelle désagréablement les mœurs de la presse à sensation.

» Cela pour plusieurs raisons dont chacune serait suffisante seule.

» D'abord parce qu'il y a déjà au moins un grand quotidien de gauche qui s'appelle l'Humanité *(...).*

» Ensuite — et c'est le plus grave — parce que rien n'autorise le Matin de Paris *à s'octroyer le label de représentant de la « gauche unie » (...).*

» Puisque ni le parti socialiste ni le parti communiste ne se reconnaissent en lui, on voit mal comment il pourrait s'affirmer le porte-parole de « la gauche unie. »

(Dans certains exemplaires du « Monde » vendus vendredi à Paris ont été glissés des numéros de présentation du « Matin de Paris ».

Est-il besoin de préciser que cette opération a eu lieu à l'insu du « Monde » ?

M. GISCARD D'ESTAING PRÉCISE LA MISSION DE M. SERVAN-SCHREIBER

M. Giscard d'Estaing a reçu, *vendredi 25 février*, à l'Elysée, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien ministre, député réformateur de Meurthe-et-Moselle, *pour lui préciser*, après son entretien avec le premier ministre (*le Monde* du 23 février), la mission qui va lui être confiée. Le président de la République a communiqué à M. Servan-Schreiber sa lettre de mission. Le texte en sera rendu public ultérieurement.

● *Dans le cinquième arrondissement de Paris*, la liste constituée par M. d'Ornano comprend Mme Suzanne Jungers, MM. Hugues Dewavrin et Jean-Antoine Vergain, et Mme d'Allès-Boscaud.

En revanche, deux personnalités dont la candidature avait été annoncée dans cet arrondissement ne figurent plus sur cette liste. Il s'agit de MM. Pierre Armand, ancien président de la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (*le Monde* du 21 janvier) et Claude Médieu, journaliste (*le Monde* du 19 février).

UNE LETTRE DE Mme FRANÇOISE GIROUD

Contrairement à ce qui a été *dit dans le Monde du 23 février* et dans un communiqué que vous avez publié (1), je vous informe *que je ne bénéficie* d'aucun tarif préférentiel ou « commercial » pour les lettres que ma campagne, en vue des élections municipales *dans* le XVe arrondissement de Paris, me conduit à expédier.

Leur acheminement par les P. et T. s'effectue dans des conditions et à un prix rigoureusement identiques à ceux appliqués aux *lettres expédiées par MM. Chirac* et Marette et par Mme de Hauteclocque.

Il est d'ailleurs aisé de le vérifier auprès de l'administration intéressée.

Ce mauvais procès m'oblige à faire connaître que, en revanche, c'est aux frais des contribuables parisiens et dans des enveloppes timbrées par le Conseil municipal de Paris que les candidats de M. Chirac ont expédié les invitations lancées dans l'arrondissement à un « vin d'honneur » organisé au Parc des expositions.

Vous trouverez ci-joint une enveloppe qui en fait foi.

Je n'aurai pas ouvert cette querelle si elle ne m'avait été imposée, mais, puisque c'est le cas, je vous serais obligée de donner connaissance de cette lettre à vos lecteurs.

P.S. — J'ajoute que l'autorisation du préfet de Paris a été régulièrement sollicitée et obtenue pour installer pendant trois jours, sur un terrain inutilisé, des jeux pour les enfants du quartier qui ont passé les vacances du mardi gras à Paris.

(1) N.D.L.R. — Question écrite de Mme de Hauteclocque, candidate R.P.R. (*le Monde* du 25 février).

● MISE AU POINT. — Le service de presse du secrétariat d'Etat aux P.T.T. communique que la tarification à 39 centimes (et non à 52 centimes) des lettres envoyées par Mme Françoise Giroud aux Parisiens (*le Monde* du 23 février 1977) est due à une erreur. En conséquence, Mme Françoise Giroud a payé la différence entre les deux tarifs.

POLITIQUE

La préparation des élections municipales

M. Barre répond à MM. Chirac, Edgar Faure et Marchais

M. Raymond Barre était interrogé vendredi 25 février par Jean-Pierre Elkabbach au journal de 20 heures, sur Antenne 2. Il a notamment déclaré : « *Les élections municipales ne sont pas telles qu'elles doivent mobiliser outre mesure le gouvernement (...). Aux élections législatives de 1978, il s'agira d'un tournant et d'un choix de société. Que je sois premier ministre ou pas premier ministre, je serai présent. Je mettrai mon crédit au service des institutions de la Vᵉ République, du président et du pays.* »

Jean-Pierre Elkabbach ayant cité M. Edgar Faure, qui la veille sur TF 1 estimait que le premier ministre « *avait autre chose à faire que d'arbitrer les querelles de la majorité* », M. Raymond Barre a répliqué : « *Par tradition, la Vᵉ République a chargé les premiers ministres de conduire les campagnes de la majorité. J'ai un grand respect pour M. Edgar Faure, je n'ai pas la capacité de rivaliser avec lui sur la subtilité de l'homme politique. Mais ce n'est pas lui qui désigne le premier ministre et détermine ses attributions (...).* »

A M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui, à propos des élections municipales à Paris, s'était estimé « *en droit d'exiger la neutralité du chef du gouvernement* », M. Barre a répondu : « *M. Chirac est le président d'une formation politique qui soutient le gouvernement. Aucune formation n'a le droit d'exiger quoi que ce soit du gouvernement. Nous ne sommes pas sous la IVᵉ République mais sous la Vᵉ.* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., avait accusé le premier ministre « *de piller et dilapider* » les deniers publics, et de conduire la France à la ruine.

M. Barre : « *Je suis inquiet pour M. Marchais. J'ai le sentiment qu'il ne se contrôle plus.* »

Au sujet des prix, de l'inflation et de l'emploi, le premier ministre a notamment affirmé : « *Il n'y a pas de truquage. Ce n'est pas le gouvernement qui fait l'indice des prix mais l'INSEE. Si j'avais voulu mener une politique des prix électoraliste, j'aurais bloqué les prix pendant dix-huit mois. Cela aurait été plus confortable. (...) Nous pourrons, un mois ou l'autre, avoir des indices plus élevés que celui de janvier, mais il ne faudra pas croire que l'inflation repart (...) Ce que je demande aux Français, ce n'est pas de considérer l'indice mensuel mais la tendance. Or, en 1977, la tendance montrera un ralentissement par rapport à il y a six mois, où elle était de 12 % l'an.* »

Le premier ministre a reconnu que le problème d'emploi était « *sérieux* », notamment pour les jeunes et les cadres, mais qu'avant de le régler au fond « *il faut rétablir les équilibres* ». Il a affirmé être « *attaché à la politique contractuelle* », soulignant que le plan de septembre dernier n'a pas remis en cause les contrats passés et que le renouvellement de certains contrats de progrès est en cours de négociation.

A propos de l'aide que le gouvernement a décidé d'accorder à la sidérurgie, M. Barre a indiqué qu'il ne s'agit pas de traiter seulement du destin d'usines lorraines, mais de l'emploi de cent cinquante mille personnes. Il a déclaré que le gouvernement ferait porter son action de restructuration en priorité — outre la sidérurgie — sur la machine-outils, la construction navale, le textile, et les pâtes et papiers. Cette action touchera aussi les entreprises nationales, « *sans porter atteinte au principe de la nationalisation* », ainsi que la Sécurité sociale.

M. Marchais : le premier ministre ment et M. Defferre est incohérent

De notre correspondant régional

Marseille. — Ainsi qu'il l'avait fait jeudi, en rendant compte de la session du comité central du P.C.F., M. Marchais a vivement pris à partie le premier ministre, vendredi 25 février, à Marseille, lors de son premier meeting de la campagne électorale.

« *M. Barre*, a-t-il déclaré, *n'est pas le génie de l'économie qu'on nous présente. Mais, pour ce qui est du mensonge, de la manipulation et de l'intoxication, alors là, oui, il faut l'avouer, il est champion, il est même recordman toutes catégories !... Le chiffre d'augmentation des prix de 0,3 % est un chiffre faux. M. Barre l'a délibérément truqué. Il ment, et il ment sciemment, pour tromper les Français et empêcher que son plan d'austérité, son plan anti-national, soit condamné à l'occasion des élections municipales* »

M. Marchais a souligné que « *toutes les prévisions des organismes officiels montrent une accélération de l'inflation pour les prochains mois* ». Il a ajouté : « *M. Barre est d'ores et déjà en train de corriger le budget de l'Etat pour 1977. Voilà avec quelles armes il compte gagner, comme il dit, la bataille de l'inflation. Ces armes, ce sont la duperie, le mensonge et la manipulation.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite traité des élections municipales, et plus particulièrement du refus de M. Defferre, maire socialiste de la ville, de constituer des listes d'union de la gauche dès le premier tour de scrutin. M. Marchais a réfuté un à un les arguments avancés par M. Defferre, et tout d'abord l'idée selon laquelle la présentation de listes séparées serait électoralement plus efficace. « *Cet argument est très surprenant*, s'est exclamé M. Marchais. *Ainsi, selon Defferre, la désunion de la gauche serait le meilleur moyen pour elle de gagner ? (...) Cet argument est d'autant plus dénué de valeur qu'à Marseille la gauche est partout majoritaire et, dans six secteurs sur huit, elle l'est de manière écrasante. A qui veut-on faire croire que la gauche, parce qu'elle serait unie, se retrouverait brusquement minoritaire !* »

Le secrétaire général du P.C.F. a estimé « *très surprenant* », le second argument de M. Defferre, tendant à affirmer que sa position serait plus démocratique parce qu'elle permettrait aux électeurs de choisir au premier tour. « *Il est vrai*, a noté M. Marchais, *que la loi actuelle n'est pas démocratique (...) mais le seul et unique moyen pour les démocrates de s'opposer dans la pratique aux conséquences les plus négatives de cette loi, puisqu'il est interdit de se rassembler au second tour, est de constituer des listes d'union au premier tour.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a jugé enfin « *complètement incohérent* » l'argument du maire de Marseille consistant à dire que, de toute façon, les élections passées, il constituera une municipalité d'union de la gauche. « *Ou bien*, a déclaré M. Marchais, *Defferre présente des listes sans les communistes — ce qui signifie qu'il ne veut pas d'élus communistes à Marseille — ou bien il veut vraiment gérer Marseille dans l'union avec les communistes, et alors il faut, c'est la simple logique, qu'il constitue des listes d'union avec eux. On ne peut pas tout à la fois dire qu'il y aura des adjoints communistes à Marseille et, en même temps, tout faire pour qu'il n'y ait pas de conseillers municipaux communistes.* » — G. P.

UNIONS DE LA GAUCHE

(De notre correspondant.)

La situation politique du village d'Antraigues-sur-Volane (Ardèche), 499 habitants, est vraisemblablement unique. Il y a quelques semaines, le maire, M. Jean Saussac (P.C.), dont l'un des adjoints n'est autre que le chanteur Jean Ferrat, annonçait sa décision de ne pas se représenter. Une liste d'union de la gauche, conduite par M. Michel Baissade (P.C.), et sur laquelle figure toujours Jean Ferrat, fut donc constituée avec le soutien du maire sortant. Mais quelques membres du parti communiste, des socialistes et des Antraiguais sans étiquette viennent de constituer une seconde liste qui se réclame également du programme commun. Comme, dans les petites communes, les listes peuvent être déposées cinq minutes avant le scrutin personne n'est pressé de révéler le nom des candidats. Tout peut donc arriver d'ici au 13 mars.

Enfin, une partie de la population du village, inquiète des conséquences que pourrait avoir le retrait du maire actuel, s'apprête à tenter de le faire élire contre son gré.

J.-P. L.

● *M. Mitterrand* a déclaré vendredi 25 février à Lille : « *L'écologie ne peut être neutre (...). Notre analyse socialiste est indispensable à la compréhension d'une lutte écologiste.* »

La riposte

(Suite de la première page)

Sans doute parce qu'on lui a dit que ses fermes réponses aux syndicalistes en colère (notamment lors de ses récents voyages en province) avaient fait bonne impression sur une partie de l'opinion et sans doute parce qu'il commence à prendre goût au *portrait de lui-même qu'il trace* souvent (« *un homme carré dans un corps rond* »), le chef du gouvernement a parlé sur un ton quelque peu abrupt et n'a épargné personne. Il a ainsi voulu faire d'une pierre deux coups : établir sa crédibilité politique aux yeux des citoyens qui pourraient la mettre en doute tout en répondant à ceux — MM. Edgar Faure et Jacques Chirac — qui, la veille, avaient entendu limiter son rôle politique.

Le président de l'Assemblée nationale ? « *Ce n'est pas lui qui détermine les attributions du premier ministre* » : ses *considérations sur l'arbitrage que M. Barre* n'aurait pas dû avoir à rendre à Paris sont donc irrecevables. Le chef de file du R.P.R. ? Il « *n'a rien à exiger du gouvernement* » : même pas, comme il venait de le faire, la neutralité du premier ministre dans la bataille de Paris. Pour compléter cette démonstration, et pour que les leaders de la majorité ne soient pas les seuls à faire les frais de l'offensive, M. Barre a répondu aux dernières attaques de M. Georges Marchais en faisant mine de s'inquiéter de sa santé : *ne se contrôle-il plus ?*

Enfin, manifestation supplémentaire de cette volonté d'entrer « en politique », le chef du gouvernement a confirmé ce que l'on savait déjà, mais qu'il *n'avait pas* encore dit aussi nettement : il sera vraisemblablement candidat aux élections législatives de 1978. « *Premier ministre ou pas, je serai présent* », a-t-il déclaré.

Si changement d'attitude il y a de la part de M. Barre, c'est bien à cet aveu qu'il se mesure. *Il* n'est pas si loin le temps où l'hôte de Matignon se refusait à paraître s'intéresser à la politique politicienne et s'employait à donner de lui une image d'économiste exclusivement soucieux de la lutte contre l'inflation (Il est vrai que, parallèlement, il faisait procéder à des enquêtes dans diverses circonscription.) *Il* n'est pas si loin non plus le temps où, pour que le premier ministre ait les mains libres, le président de la République instituait au sein même du gouvernement « *un groupe de travail* » composé des ministres d'État et de M. Durafour, représentant les quatre familles de la majorité, chargé de l'animation politique et des arbitrages électoraux.

Mais suffit-il d'apostropher vertement les porte-parole de l'opposition, de faire acte de fermeté face à des alliés rétifs et d'être candidat à une élection législative pour avoir un poids, un avenir politiques ? *Il* faut encore, l'expérience l'a prouvé, le soutien actif et prolongé du président de la République. Il est vrai que celui-ci doit déjà beaucoup à M. Barre.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE. — M. Bazerque, P.S., maire de Toulouse jusqu'en 1971, ne l'était pas depuis la Libération, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 12 février, mais depuis 1958.

GIRONDE

BORDEAUX. — Les fédérations départementales du P.C., du P.S. et du M.R.G. ont annoncé, vendredi 25 février, leur accord sur la composition de la liste d'union de la gauche, qui sera conduite par Mᵉ Roland Dumas (P.S.). Cette liste comprend vingt-cinq socialistes et radicaux de gauche, onze communistes et neuf personnalités « *représentatives de la population bordelaise* ».

De son côté, le maire sortant, M. Chaban-Delmas, a rendu publique une liste sur laquelle figurent soixante et onze noms, dont celui des conseillers sortants. L'ancien premier ministre se réserve quelques jours avant de faire connaître sa liste définitive. Il a annoncé que s'il était réélu un organisme consultatif formé des conseillers municipaux, des conseillers de la communauté urbaine et de personnes « *qualifiées* » choisies par le maire, sera créé et prendra le nom de « *grand conseil* ». — *(Correspond.)*

QUAND LES SPORTIFS ENTRENT EN LICE

Raymond Kopa, l'ancien international de football, sera candidat à Angers sur la liste de la majorité conduite par M. Chupin, sénateur Union centriste. Louison Bobet, ancien vainqueur du Tour de France, sera candidat sur une liste pour « le renouveau et l'avenir de Quiberon » (Morbihan).

Quant à Jacques Rougerie, international de rugby, pilier du quinze montferrandais, candidat à Clermont-Ferrand sur la liste du maire sortant, M. Roger Quilliot (P.S.), il a été mis sur la touche jusqu'aux municipales, le président de l'A.S.M. souhaitant, au dire de l'entraîneur Gérard Dufau, « *qu'on ne mélange pas la politique et le sport* ». Opinion que semble partager Jean-Pierre Romeu, ouvreur de l'équipe de France, qui a indiqué avoir décliné les offres des deux candidats en présence.

De leur côté, Mme Colette Passemard et Mlle Elisabeth Riffiod, internationales de basket féminin *et candidates* à Clermont (la première sur la liste soutenue par la majorité, la seconde sur celle de l'union de la gauche), étaient présentes jeudi soir dans les rangs du CUC, battu par l'équipe de Riga (U.R.S.S.) en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

Les jeunes dans la campagne

L'éphémère expérience de Montignac

De notre envoyé spécial

Montignac (Dordogne). — *Pendant une brève période, de 1973 à 1974, trois lycéens et un jeune ouvrier ont participé aux travaux du conseil municipal de Montignac, gros bourg périgourdin de trois mille deux cents habitants. Une expérience à laquelle ont notamment mis fin la nécessité de respecter de subtils dosages politiques, et paradoxalement, l'abaissement de la majorité à dix-huit ans.*

C'est par accident que, depuis 1972, Montignac est gouverné « à gauche ». Aux élections de 1971, la liste du maire sortant, M. Félix de Morangiès, avait enlevé douze sièges contre neuf à une liste d'union P.C.-P.S.U.-Convention des institutions républicaines. L'année suivante, le maire, notaire de son état, faisait coup sur coup un infarctus et un krach financier ; rayé de l'ordre des notaires, il démissionnait du conseil municipal. L'élection partielle donnait la victoire, à quelques voix près, aux modérés. Mais entre-temps, le P.S. s'était « rajeuni » au congrès d'Epinay. Deux socialistes de la liste de l'ex-maire décidaient de rallier l'opposition... qui devenait majoritaire : onze à dix. Depuis, M. Jacques Cabanel (P.S.), trente-cinq ans, instituteur, préside aux destinées de la commune.

Equipements sociaux, animation culturelle, soutien aux travailleurs des entreprises menacées de la région, tels sont quelques axes importants de la nouvelle équipe. Et puis, une nouveauté, rappelant les expériences antérieures faites ici et là (notamment à Saint-Lô dans la Manche) de « conseil municipal des jeunes » : associer des jeunes de dix-huit à vingt et un ans à la vie municipale. « Nous partions du constat qu'il était anormal que ces jeunes n'aient pas le droit de vote », explique M. Bernard Criner, conseiller municipal, ancien P.S.U. et militant en vue du Syndicat national des instituteurs. Malgré les mises en garde du préfet — l'expérience était à la limite de la légalité — on décide de se lancer dans l'aventure.

Première étape : sensibiliser les deux cents jeunes de dix-huit à vingt et un ans de la commune. Un noyau actif est bientôt formé, qui va recenser les groupes de jeunes existant à Montignac, les réunir, préparer une campagne électorale. Les jeunes devront élire quatre d'entre eux, qui seront « délégués » au conseil municipal, avec voix consultative. Durant la campagne, outre la participation au scrutin, les candidats (il n'y en aura que quatre) insistent sur la pollution de la Vézère, la situation difficile de l'emploi dans la commune, la création d'un centre socio-culturel.

L'élection a lieu en avril 1973. C'est un succès, car environ cent vingt jeunes participent au scrutin. Les quatre délégués — deux lycéens et une lycéenne internes à Sarlat, un jeune ouvrier résidant à Montignac — font peu de temps après leur entrée au conseil municipal. Ils ont tous autour de dix-neuf ans, aucun n'est engagé politiquement, mais ils se sont déjà occupés d'un foyer embryonnaire de jeunes et de l'équipe de rugby locale.

Démonstration réussie

Pendant un an et demi, ils vont participer assidûment aux réunions des commissions — ouvertes d'ailleurs aux habitants de Montignac — et aux séances du conseil municipal. Celles-ci ont été déplacées au vendredi soir pour permettre aux lycéens internes d'y assister. Les jeunes font la démonstration qu'avec une information suffisante, ils peuvent se montrer des conseillers et des gestionnaires aussi compétents et perspicaces que les autres. En particulier, ils jouent un rôle actif dans la mise au point du projet d'aménagement du centre socio-culturel, dans un ancien hospice racheté par la commune : n'était-ce pas l'un des éléments majeurs de leur « programme » ?

L'opposition de droite, qui avait accueilli avec scepticisme l'expérience, joue elle aussi le jeu de l'intégration. Quant aux Montignacois, ils ne se sont guère intéressés à l'affaire. Mais les multiples reportages faits à l'époque dans des journaux parisiens ou régionaux, y compris dans la presse « politique », ont à la fois surpris et fait plaisir. Tiens donc, il se passe quelque chose chez nous ?

Et puis, tout est tombé à l'eau. Après l'élection présidentielle de 1974, le Parlement vote la loi abaissant à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale. « La loi a torpillé notre expérience », plaisante le maire de Montignac. « Les jeunes avaient l'impression d'avoir obtenu ce qu'ils réclamaient », explique M. Criner. En fait, la municipalité s'est trouvée devant un nouveau problème : les quatre délégués élus un an et demi plus tôt s'étaient mariés ou étaient étudiants à Bordeaux ou à Lyon... Il aurait fallu recommencer une élection, reprendre le travail avec de nouveaux jeunes. La loi, qui fixe l'éligibilité à vingt et un ans, n'apportait pas une réponse complète aux préoccupations initiales des édiles de Montignac : pourtant ceux-ci ont laissé leur idée tomber en désuétude, préférant faire participer les jeunes à des réalisations collectives concrètes — animation du centre aéré du mercredi et pendant les vacances, travail volontaire sur le chantier du futur centre socio-culturel — qui ont rassemblé une trentaine de jeunes.

Aujourd'hui, leur participation au conseil municipal a fait long feu. Les mêmes hommes qui avaient défendu cette idée en 1972, s'en soucient bien peu quatre ans plus tard. Une liste d'union de la gauche qui respecte les savants dosages des partis, intègre suffisamment de notables locaux pour avoir de bonnes chances de l'emporter, mais en même temps fait une place à des ouvriers — cela aussi est nouveau ici — sans oublier les candidats qui pourront recueillir les voix de l'extrême gauche, cela fait déjà beaucoup de paramètres. Alors, les jeunes rentrent d'autant moins dans l'équation que la plupart d'entre eux n'appartiennent pas à un parti. L'équipe de M. Cabanel ira sans eux devant les électeurs : le benjamin de la liste a plus de vingt-cinq ans. Une occasion manquée.

YVES AGNÈS.

BIBLIOGRAPHIE « A MI-VIE », de Jean-Louis Servan-Schreiber

Les Mémoires d'un homme de quarante ans

Ce n'est jamais facile d'être « fils de... », « cousin de... », alors la *réussite* exige encore plus d'acharnement qu'imposer un nom. Mais quand on est en même temps « neveu de... », « cousin de... », alors la tâche est presque impossible. Sans tenter de dresser tout l'arbre généalogique de Jean-Louis Servan-Schreiber, résumons l'essentiel : fils et neveu des deux fondateurs du journal *les Echos* qu'ils ont dirigé ensemble pendant un demi-siècle, il est aussi le frère de Mme Brigitte Gros, journaliste, sénateur, maire de Meulan, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, fondateur et directeur de *l'Express*, député et président du conseil régional de Lorraine, le cousin de Jean-Claude Servan-Schreiber, ancien député, dirigeant gaulliste et directeur de la publicité à la télévision... Arrêtons là cette énumération : elle n'en finirait pas.

Alors comment faire, quand on est par surcroît le petit dernier de cette remuante et entreprenante famille, qu'on a choisi tout naturellement comme métier le journalisme, qu'on est devenu à son tour fondateur et directeur de journaux — présentement *l'Expansion*, — enfin qu'on écrit des livres comme tous ses père, oncle, frère et sœur, oui, comment faire pour se dresser sur la pointe des pieds, agiter la main et crier : « *Je suis là !* » ?

Il y a, au fond, deux méthodes. L'une consiste à perpétuellement s'excuser d'être si bien né, d'avoir eu tant de chance, d'être si facilement devenu P.D.G. dès l'âge le plus tendre, en feignant quelque détachement à l'égard de l'encombrante parentèle, en insistant, — discrètement ou non — sur ses propres mérites, sur ses succès personnels, sur ses qualités originales. L'autre, et c'est celle qu'a choisi J.-L.S.S. — pourquoi n'aurait-il pas droit lui aussi à son sigle ? — veut qu'on prenne la vie et la chance comme elles sont venues, sans s'en plaindre ni s'en vanter, qu'on se regarde soi-même avec un détachement plutôt ironique et qu'on ne cèle pas son attachement affectueux pour ceux qui vous ont précédé dans la carrière.

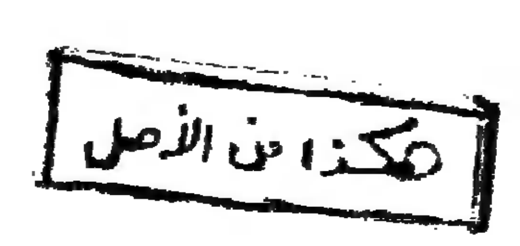
Parvenu à la quarantième année de son âge, le petit dernier se raconte ainsi avec humour, sans excès de complaisance ni d'ailleurs de modestie, et il parle avec une estime chaleureuse et même émouvante de tous ses devanciers. Sous un titre qui fait sourire, c'est un livre curieux, parfois irritant, souvent séduisant, toujours serein, où on trouve pêle-mêle des recettes pour maigrir et d'autres pour réussir les journaux, des trucs pour ne pas laisser perdre les bonnes idées et des conseils pour bien élever ses enfants, des opinions sévères sur la politique et un poème d'amour conjugal, des lueurs sur l'avenir de l'humanité et des invitations réitérées à faire *une demi-heure de gymnastique* chaque matin, quelques rares anecdotes — toutes bienveillantes — sur les Servan-Schreiber et des jugements plutôt sévères sur les *journalistes*. Ils sont, que voulez-vous, comme tous les employés : il y a les bons, dociles, dynamiques, travailleurs, et puis les autres, qui ruinent les managers. Le tout est de savoir les choisir.

« A mi-vie » : rendez-vous donc dans quarante ans — car, avec toutes les précautions qu'il prend, le petit dernier sera un solide octogénaire, c'est sûr — pour le second tome de ces Mémoires d'un homme jeune qui, et c'est son charme s'il est fort assuré et ma foi pas mécontent d'être J.-L.S.S., *ne se prend* heureusement pas au sérieux.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Jean-Louis Servan-Schreiber, *A mi-vie*, Stock, 238 pages, 38 F.





هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

Élections

PAUVRES PARISIENS !

DE ma lointaine province versaillaise, parfois je gagne Paris. Quand le déplacement en vaut la peine. Pour voir les pipe-lines verticaux de Pompibourg, par exemple. Je n'en parlerai pas : on m'attribuerait l'épithète *infamante*. Etre rétro, c'est bien. *Rétrograde*, pouah ! Et puis, il y avait trop de monde. Je ne suis donc pas entré. Alors, j'ai erré. Et vu les murs de la capitale.

Comme ils ont grossi ! Les Parisiens manquent d'air, mais surtout quand la campagne est électorale. *Leur espace vital est bien réduit* ces temps-ci. Le papier restreint le volume des rues. Chirac sur d'Ornano, d'Ornano par-dessus, Chirac le remettant dessous avant d'être *couvert* par Sarre... Bientôt, les façades *opposées* se toucheront. Nous verrons le quidam défricher sa route comme l'explorateur dans une *autre jungle*.

Pauvres Parisiens ! Comme ils me peinent. Et pas seulement parce que les affiches les envahissent. Aussi parce qu'ils doivent *souffrir à leur lecture. J'ai essayé.* Mais moi, provincial, je ne suis pas obligé de comprendre. Je ne vote pas pour le maire de Paris. Eux, si ! Comment *feront-ils* ? De la droite à *la gauche*, du milieu à l'ailleurs, *de la majorité fractionnée* à l'opposition aux soudures difficiles, arriveront-ils à l'urne sains d'esprit ? C'est trop compliqué. J'oserai dire complexe. *Surtout si leurs édiles, rassemblées, se disposent comme* à la Chambre, où les députés de droite sont à la gauche des députés de gauche, lesquels sont à la droite des députés de droite et n'ont pas plus de monde à leur droite que ceux *de droite* n'en *ont* à *leur gauche* — les gens du centre n'étant pas mieux orientés, qui ont la droite à leur gauche et la gauche à leur droite. Avouons qu'il y a de quoi penser.

Mais ces facéties de la rose des vents politiques sont vieilles comme le *régime*, l'électeur n'y fait plus attention. Les pauvres Parisiens sont *confrontés* à des complexités plus graves. Ils étaient habitués, comme nous tous, à donner leurs *suffrages* à la majorité ou à l'opposition. C'était *simple. On* partait des mathématiques. Les anciennes. La majorité, c'était la moitié plus une voix. Clair. Net. Voici que la majorité ce n'est plus cela. C'est une addition de minorités. *Ces dernières très inégales. Ainsi y a-t-il les majorités* majoritaires de la majorité — ce n'est pas moi qui le dis — mais aussi les minorités minoritaires de la majorité, voire des *minorités qui seraient* minorités dans la minorité et restent majorité parce que minorité de la majorité. Allez vous y retrouver ! Je ne parle pas de l'opposition où l'on *s'oppose* dans l'accord sans *manquer de s'harmoniser* dans la cacophonie.

Entre deux murs

Nous sommes au pays de Descartes, c'est entendu et bien connu. Tout de même, la réflexion rigoureuse des Parisiens est mise à dure épreuve. Et eux, je le répète, ils doivent comprendre. Pauvres Parisiens ! Aux soirs fatidiques, les urnes seraient vides, cela ne me surprendrait pas. Non que l'indigène du Ranelagh ou du Rochechouart ait moins le sens civique que l'électeur de *Corrèze* ou de la Nièvre, *mais parce qu'ils seront encore*, ces soirs-là, les pauvres Parisiens, coincés entre deux murs dangereusement rapprochés à essayer de démêler dextre de senestre, plus de moins, et à se demander si *l'ami des ennemis de nos parte*naires est ou non l'ennemi *des* amis de nos adversaires.

Mais j'y pense !... Pourquoi seulement : pauvres Parisiens ?

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

HUMEUR

Portrait du parfait technocrate

QU'ON cesse d'abord d'étendre abusivement l'emploi des mots. Non, le sous-chef du service de la voirie à *la préfecture de Mende n'est pas un technocrate*, car il n'a ni le *savoir* ni le pouvoir requis pour l'appellation. Le technocrate terne n'existe pas. Il ne peut être que brillant. « *Le buffle lui seul est buffle et tous les autres ne sont que des bœufs.* »

Diplômé d'une très grande école, au moins nationale, issu d'une famille au moins bourgeoise, maîtrisant à la fois la langue et la pensée, il est à tout *moment* à l'échelon le plus élevé, selon son âge bien entendu. *Cette recherche* de la *position maximale* est une constante de son action jusqu'au jour où, barré dans sa progression, il se ternit, s'éteint et cesse ainsi d'être un technocrate, par définition.

Un état transitoire

La condition de technocrate est transitoire, cet *état* est passager. *On ne peut être technocrate* que jeune. En effet, il faut avoir les connaissances fraîches du « techno » pour se conduire comme un « crate » sans en avoir ni *l'étoffe ni* le mandat. *Et de même qu'une génération d'ordinateurs*, au bout de cinq ans, ne peut plus intéresser que quelques aides-comptables de P.M.E. en province, de même chaque génération de technocrates, après un règne *étincelant mais court*, va *remplir* les cases obscures de *l'organigramme* touffu de quelque administration poussiéreuse.

Ainsi est l'athlète : champion en cadet, champion *en* junior, meilleur temps *en* amateur, recordman en professionnel, il clôt sa carrière à trente ans, parfois à quarante ans si sa longévité est exceptionnelle. Et *on le retrouve directeur sportif replet et modeste, parfois amer.*

Quelle que soit la pyramide hiérarchique, *il* n'y a pas beaucoup de *places aux alentours du sommet*. Et il n'y a qu'un *président* de la République. Les six cent quarante-huit technocrates qui visent actuellement ce poste s'arrêtent nécessairement *en chemin*, à de *rares exceptions* près. Contrariés dans leur ascension, ils s'étioleront, souffriront de frustration, s'humaniseront *tristement* en cessant de regarder vers le haut. Ils *se terniront, tels les athlètes*, naguère impériaux, décollés définitivement du groupe des premiers. Ainsi l'introducteur génial de l'informatique dans la gestion immobilière des palais nationaux deviendra *conservateur du Musée lapidaire de Lectoure ou* attaché culturel à Luxembourg.

Nul ne sait ce qu'est devenu le technocrate dont la trajectoire n'a pas été interrompue. Sans doute a-t-il crevé le toit du cirque et s'est-il perdu dans les étoiles, tel l'acrobate de la *légende. Une recherche de ce technocrate égaré nous éloignerait* de notre sujet.

Une erreur courante tend à limiter le champ d'action *des technocrates* au seul *service de l'Etat. Nous* en connaissons qui visent une présidence-direction générale, de préférence multinationale, et qui piaffent dans les antichambres. Là encore, il *y a plus de postulants que d'emplois*, et les *tristes* perspectives d'un secrétariat général, peut-être adjoint, apparaissent en filigrane dans le bas du curriculum vitae.

Le technocrate *privé a souvent* une carrière plus courte encore que le technocrate public, car il se trouve ici et là quelques usiniers malveillants qui *manifestent à l'endroit du technocrate en fleur une grande férocité. Le délicat* jeune homme *ne se relève généralement* pas d'une mission de conciliation avec les syndicats et, s'il en réchappe, on *l'envoie* vérifier sur les chantiers *le respect des consignes de sécurité. Ce sont* d'ailleurs les *rares* survivants de ces opérations suicides qui viennent grossir le carré des patrons de choc dont nous esquissions les traits plus haut. *Les* autres ne servent *plus* qu'à *meubler* les *réunions et les séminaires*.

Tout examen de cet être éphémère exige donc une grande vélocité dans le geste pour le saisir et dans l'analyse *pour le comprendre* avant sa mutation. Très différent du cadavre qui peut être disséqué à tête reposée, le technocrate s'observe à chaud. En voici un coincé entre *deux portes, celle de l'échelon* 14 qu'il vient de fermer et celle de l'échelon 15 qu'il va ouvrir, ou forcer. Faisons-le s'asseoir : soumettons-le à la souricière de Moede, *aux cubes de Kohs*, à l'échelle de Wechsler, au village d'Arthus, aux tâches du Rohrschach, au test de Szondi et à *quelques* menus questionnaires projectifs et semi-projectifs *qui aideront à le mieux cerner.* Ajoutons un peu de jugeote, car nous pouvons craindre que les procédures psychotechnocratiques soient plus aptes à sélectionner les technocrates qu'à les *débusquer*.

Psychologie et comportement

De fait, l'intelligence jaillit au premier forage, fût-il acupuncturiel. Les données fournies sont *rapidement* répertoriées et la solution surgit sans effort. L'analyse est prompte, la synthèse *combinatoire. Certes, l'intuition n'est pas* à la *hauteur* de l'induction. En l'absence de quelques matériaux l'esprit s'arrête, et l'édifice reste inachevé. Comment cet esprit pourrait-il être à l'aise dans *l'inattendu* et *l'incomplet ? Comment pourrait-il répondre* aux *questions* tronquées ou mal posées de l'humain ou du social ? Comment pourrait-il prévoir des comportements, inventer des futurs et les peser ? La droite y = ax est son *seul* support de *conjoncture. Pour preuve* les contrats de progrès allègrement proposés à partir de deux petites décennies de croissance. Quand l'intelligence est trop rapide, le jugement n'arrive pas à le rattraper. *Et nos jeunes loups ne viennent* consulter les sages que si le canon tonne et la terre tremble.

THOMAS CAZEMAGES.

(Lire la suite page 15.)

LA VIE

La jalousie

CE n'est pas seulement le titre d'un roman de Robbe-Grillet. Ni un thème racinien ou proustien. Ni le sujet tragi-comique d'un film italien célèbre. C'est aussi une réalité concrète, bien précise, bien repérable, presque quotidienne. Et plus dévastatrice qu'on ne l'imagine.

Il y a quelques mois, aux assises de Bobigny, une jeune femme arrive dans un fauteuil roulant. Elle est paralysée à vie parce que son mari a tiré sur elle une ou deux balles de revolver qui l'ont atteinte à la moelle épinière. Elle vient supplier les jurés qu'on l'acquitte ou au moins qu'on le libère. Parce que c'était la *jalousie qui l'aveuglait. Sa femme était à lui. Elle était « jolie, insouciante », ce qui l'inquiétait.*

Elle aimait son mari, disent les témoins, mais « ne repoussait pas les compliments ». Un jour, elle avait poussé l'audace jusqu'à monter dans la voiture d'un de ses collègues de travail, en sortant du bureau, au lieu de prendre l'autobus, comme d'habitude. Et, à l'époux qui l'interrogeait sur ce point, l'avait peut-être suivie, observée, épiée, elle avait menti. Horreur ! (évidemment, elle était prudente, et, connaissant sa jalousie, jugeait plus sage de parler d'autobus que d'automobile). Voilà. Une balle dans la moelle épinière. Le fauteuil roulant.

L'autre jour, à Valence, on juge un homme qui a tué, à coups de carabine, sa femme de vingt-six ans qui menaçait de le quitter. Elle en avait assez de beaucoup de choses qu'elle ne supportait plus. Mais c'est son procès à elle qu'on a fait devant le tribunal. « Elle avait des relations épistolaires avec un de ses collègues » (ah ! décidément, le bureau !) : ils échangeaient des poèmes « qui auraient pu faire soupçonner une liaison ». Lui, le mari, courait partout, et librement.

On a un peu trop enseigné aux enfants, dès l'âge de la découverte des grands classiques, que la jalousie était une fatalité, avec l'aspect foudroyant des grands météores, la violence imparable des cataclysmes naturels. Elle est surtout le produit d'un conditionnement psychologique et social, dont la prégnance est sans mesure. A une époque où les tabous disparaissent, où les interdits tombent, où la vie sexuelle se libère, il est curieux que ce conditionnement ait encore si souvent la même force d'aliénation et d'oppression.

En attendant, la première jeune femme est paralysée et l'autre est morte. Et Dieu sait si, dans l'un et l'autre cas, il ne s'agissait pas d'adultère. Mais de rien : un mouvement, une attitude, une expression, un sourire, un geste. Monter dans une voiture. Envoyer une lettre. Actes auxquels s'attachent des cortèges de représentations suspectes, du jour où on les a mis dans la tête des hommes et des femmes. De quel prix se paierait alors une vraie liberté ?

RAYMOND JEAN.

VACANCES

Les quatre verbes

EN cet hiver sans tendresse, un club de vacances prépare l'été sur quelques panneaux avec la simplicité de quatre verbes : parler, jouer, marcher, manger...

Les couleurs et les corps ont la pureté du ciel et des sables. C'est bref, c'est direct, c'est gentil, c'est sympa !

L'œil, envahi par tant de soleil et de lumière sous vitre, est appelé à retenir une adresse et un numéro de téléphone. C'est juste ! Il manque dans ce carnaval de la limpidité un verbe, peut-être même deux : vendre, l'autre on l'imagine bien...

Cependant, comment illustrer le principal, puisque ces clubs vendent l'illusion et le vent ? Ils proposent l'ennui nécessaire sous cellophane. La prise en charge est totale. La répétition du même dans l'oubli du quotidien. Il paraît que l'aliénation, enrobée de soleil et de musique folklorique, passe mieux.

A quand la réorganisation de la vie de tous les jours par ces clubs qui ont le secret du rêve et du miracle ? Ils sont peut-être déjà au pouvoir.

TAHAR BEN JELLOUN.

Au fil de la semaine

LE VIDE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

PAR un mystère apparent, mais fort explicable en réalité, les grands médias populaires braquent soudain leurs projecteurs sur un phénomène, une préoccupation, un fait de société, en rejetant provisoirement dans l'ombre ce qu'ils privilégiaient *la veille. Ainsi est-ce en ce moment la drogue qui fait la « une » de nombreux journaux* et *tient la vedette sur les ondes de la* télévision et de la radio.

« Confessions » de jeunes *drogués, reportages dans les bas-fonds*, entretiens, avertissements, appels angoissés de médecins, d'éducateurs, mises en garde d'autorités politiques, religieuses ou morales, bulletins de victoire de la police, qui place un peu trop facilement sur le même plan *l'arrestation d'un étudiant détenteur de 3 grammes de « H » et l'interception d'un passeur porteur de 3 livres d'héroïne*, enfin examens de conscience parfois déchirants de parents qui s'interrogent et désespèrent... L'effet boomerang d'une partie au moins de cette littérature semble évident. Ainsi, dans un journal dont la plupart des lecteurs sont des jeunes, a-t-on *pu trouver*, à côté d'articles plutôt conformistes, un *véritable guide pratique de la drogue : les avantages du L.S.D., précautions à prendre pour fumer, comment* faire une piqûre, etc. Les prétentions dénonciatrices et moralisatrices ne sont pas toujours pures, ni fondées.

Pour alarmant qu'il soit, et nul ne songe à le nier, le phénomène demeure, heureusement, dans des limites infiniment plus étroites que bien d'autres fléaux de notre société, *l'alcoolisme* par exemple : cent morts par an pour *la drogue, plusieurs dizaines de milliers pour l'alcool, sans compter* les accidents qu'il provoque et *sans* parler des délabrements que, lui aussi, il entraîne. Ce qui rend les drames de la drogue plus *spectaculaires, c'est*, évidemment, qu'ils atteignent surtout des jeunes et aussi qu'ils tuent plus vite.

***

La drogue, pour certains jeunes, constitue une réponse au mal de vivre, à la difficulté d'être. Une réponse comme le sont aussi, pour d'autres, la violence et *la délinquance*, qui ont d'ailleurs fourni précisément le thème des campagnes précédentes. Comme l'est aussi le « voyage », d'ailleurs *lié le plus souvent aux « trips » de la drogue, ce qui nous vaut toute une floraison de reportages sur* Amsterdam, Istanbul, Kaboul et Katmandou. Comme l'est enfin, au bout du chemin, le désespoir qui conduit au suicide, également à l'ordre du jour de l'actualité il y a quelques semaines encore et dont une affaire récente a montré que, *même politique, il n'avait pas de parti.*

Dans tous ces cas, il *s'agit de combler un vide. Mais ces réponses, heureusement d'ailleurs, ne sont pas les seules*, loin de *là. Il en est d'autres*, bien d'autres, parfois encore dangereuses, mais le plus souvent sans risques. La vogue nouvelle de la moto, le goût d'une musique qui est à la fois communion et refuge solitaire dans un univers de fracas et de couleurs, la recherche de la vie pauvre et saine près de la *nature, la défense acharnée* de cette *même* nature qui passe par le rejet du progrès, la nostalgie des modes de vie archaïques, et même le retour en force de la poésie, voilà autant d'évasions encore, et de refus, et de moyens paisibles ou non de combler le vide. Qu'on choisisse de hausser les épaules ou d'essayer de comprendre, *les faits sont là : s'il s'agit de comportements dits, à l'extrême, marginaux*, c'est toute une génération qui, à des degrés et sous des formes divers, participe peu ou prou de l'état d'esprit — du malaise ? — qu'ils expriment et visent à apaiser.

Drogue pour drogue, n'oublions pas qu'on vend en France, chaque année, plus de trente-cinq *millions* de boîtes de tranquillisants, euphorisants et sédatifs de toutes sortes. Dans la vitrine du pharmacien s'étale le panneau publicitaire qui proclame : « Si vos enfants sont agités, nerveux, turbulents... » Les points de suspension invitent *les* parents à compléter d'eux-mêmes.

***

Ce n'est pas tout. A la liste déjà longue des moyens de combler le vide, il faudrait ajouter aussi les drogues que l'on pourrait dire, *faute de mieux, intellectuelles. Les raisons de ne pas désespérer, sinon de vraiment espérer*, que beaucoup avaient cru trouver il y a neuf ans bientôt, en 1968, dans la politique, se sont vite évaporées avec leurs illusions. Récupérée ou ridiculisée, la contestation, qui n'était pas la révolution, a *laissé aux* meilleurs un goût amer. Il leur en est resté, et après eux à leurs cadets, un fort dégoût de la politique. *Quelques-uns se sont cependant, un temps, obstinés* ; les *autres, tant* bien que *mal, se sont résignés* : puisque la vie ne voulait pas *changer*, il fallait donc l'accepter telle qu'elle était. Cependant pour beaucoup la blessure n'est pas vraiment cicatrisée, si elle doit l'être jamais. *Mais alors*, pour ceux que ne tentait aucune des voies *explorées, faute de mieux, par quelques-uns* de leurs *contemporains, la route de l'Inde ou l'élevage* des chèvres, le free-jazz ou la drogue, le suicide ou les tranquillisants, que restait-il ?

Le regain de la réflexion philosophique, l'approfondissement des sciences de l'homme et de la nature, de la psychiatrie à l'antipsychiatrie, de la parapsychologie au structuralisme et plus sommairement de la sociologie appliquée au combat écologique, ont offert certains débouchés, quelques perspectives à l'espérance. *Mais voici qu'un nouveau substitut de la politique, décidément rejetée*, ou de la philosophie, étude plus qu'action et bien difficile à traduire dans un mode de vie, est en train de faire son apparition.

Comment le *nommer* ? Esotérisme, magie, occultisme, cabale ? Pour l'un, ce sera l'aboutissement — ou le dévoiement ? — d'une recherche spirituelle que l'on aurait tort de trop vite regarder comme superstition et *utopie. L'autre y cherchera l'extase, au besoin provoquée — et ici on retrouve parfois la drogue,* — la contemplation, la *méditation*, qui doivent beaucoup à l'Inde et à ses gourous et conduisent aux sectes qui prolifèrent. Celui-ci, parti de l'anthropologie, aboutira carrément à la sorcellerie, et il voudra expliquer l'inexplicable, *découvrir les choses qui sont derrière les choses.*

Il est facile d'ironiser, de parler d'illusionnisme, de spiritualisme *dévoyé, de moquer le caractère irrationnel de la démarche ou d'épiloguer savamment sur le tantrisme. Encore une fois, le fait est là*, qu'on peut expédier d'un ricanement ou tenter de comprendre, mais qu'on ne peut nier.

Un signe qui ne trompe pas : déjà les entrepreneurs astucieux, et pas seulement les trésoriers des sectes, organisent la récupération commerciale de ce courant, de cette tendance. Ici on propose en souscription quatorze volumes à *paraître dont le premier est intitulé* « les Extra-Sensoriels ». Là on réédite fiévreusement Nietzsche, en passe de détrôner *Marx*, Nerval qui a eu plus de lecteurs en un an qu'en un siècle, Georges Bataille et Antonin Artaud, qui connaissent une vogue nouvelle. Ailleurs la science-fiction atteint des *tirages jamais égalés, le futur et le fantastique se vendent comme des petits pains*. Partout le film, le stage, la communauté à créer, le voyage à organiser, la fringue même, essaient de se mettre au goût du jour.

C'est que cette réponse-là est une synthèse de presque toutes les autres et qu'elle offre à chacun des pratiques à la mesure de ses capacités, des justifications adaptées à *ses besoins d'évasion*, des *formes d'expression* de son *refus*. Encore une fois, il *s'agit* de combler un vide qui n'est rien de moins qu'un vide de l'âme.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE GUARDIAN

La nature qui tue

Un étudiant passionné d'écologie, raconte le quotidien anglais *THE GUARDIAN, travaillait dans une ferme du Northumberland et faisait des expériences de survie avec les plantes qui l'entouraient. Un jour, il découvrit une superbe espèce de plus de 1 mètre de haut, dont les feuilles sentaient bon le persil. Il entreprit de la goûter. Il déterra les racines, les pela, et en mangea une partie crue. Il fit cuire l'autre partie et la dévora de bon appétit. Un instant après, il ne se sentit pas très bien. Il commença à avoir des difficultés à respirer et se mit à vomir. Il arriva à se traîner jusqu'à la ferme d'où on le conduisit à l'hôpital, où il eut des convulsions.* »

Il fut sauvé de justesse. « *Les médecins découvrirent qu'il avait probablement mangé une sorte de ciguë sauvage qui, contrairement à celle dont usa Socrate, ne provoque pas une mort douce.* »

« *La morale de cette histoire,* a dit l'un des médecins, *c'est que personne ne devrait faire des expériences de survie sans de sérieuses notions de botanique.* »



Un tiers égale deux tiers

Le mensuel féministe américain *MS* cite, sans commentaire, ce jugement rendu par un tribunal anglais en 1973 :

« *Après la rupture d'un mariage qui avait duré de longues années, les biens communs ont été ainsi divisés : les deux tiers au mari, le tiers à la femme. Motif : le mari est le plus désavantagé par le divorce, car il devra désormais appointer quelqu'un pour tenir sa maison.*

» *L'épouse n'aura pas cette dépense à assumer. Elle travaillera peut-être à l'extérieur, mais elle n'aura pas besoin d'aide pour tenir son intérieur. Elle pourra presque tout faire elle-même.* »

« *Lorsqu'il y a ainsi rupture d'une union et la séparation d'un foyer en deux, c'est, dans la plupart des cas, le mari qui subit la plus lourde perte financière* », a conclu doctement le juge.

AL-BAYANE

La petite fille dans l'ascenseur

Le quotidien de Rabat, *AL BAYANE*, raconte l'histoire d'une petite Marocaine comme beaucoup d'autres :

« *Frêle, toute petite avec ses grands yeux noirs et ses cheveux courts, portant des sandales en plastique, je la rencontrais souvent dans l'ascenseur. C'était une « bonne » qui habitait probablement l'immeuble. Poussée par la curiosité, j'ai cherché à connaître sa condition de vie sachant qu'elle n'allait pas à l'école. Elle paraissait craintive, ce qui ne l'empêcha pas de me faire ses confidences : elle vivait d'abord à la campagne, puis ses parents l'ont confiée à des gens puisqu'ils ne pouvaient subvenir à ses besoins. Figurez-vous que cette petite fille, qui n'est âgée que de neuf ans, se lève à 6 heures du matin pour ne s'endormir qu'après les dernières informations de la télévision (après ses maîtres !).*

» *Elle fait toutes les commissions, même à des heures tardives, le ménage, la vaisselle, s'occupe des deux bébés et lave leur langes. Elle mange les restes, parfois gâtés, et dort dans la cuisine sur une couverture usée.*

» *Cette petite fille, qui a autant de droit que d'autres à s'épanouir et à aller à l'école, dépense plus d'énergie qu'une personne adulte ; elle travaille plus de huit heures par jour, dimanche compris.* »



Un curieux indice

On lit dans l'hebdomadaire allemand *DER SPIEGEL* ce commentaire d'un document publié par le ministère allemand des transports :

« *Le texte est agrémenté d'annexes volumineuses. Le ministère mesure la satisfaction des voyageurs en chemin de fer avec la formule suivante :*

$$g\,8 = 0{,}2\,\frac{m\,8}{m\,5}\,g5.$$

Dans cette formule, les symboles ont la signification suivante : g 8 : indice interne de la composante « attractivité », m 8 : valeur moyenne de la composante « attractivité », m 5 : valeur moyenne de la composante « temps du voyage jusqu'aux lieux centraux », g 5 : indice interne de la composante « temps du voyage jusqu'aux lieux centraux »... »

TIME

Une coutume particulièrement repoussante

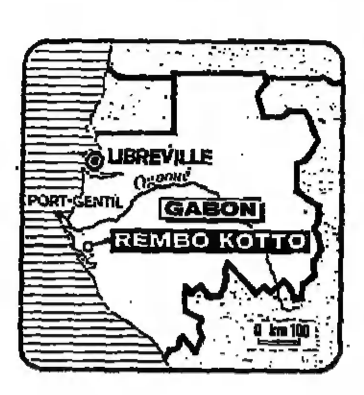
Selon l'hebdomadaire américain *TIME*, « *les Français, qui ont du baiser une certaine pratique, en ont fait un art social raffiné, même s'ils ne savent pas toujours où et comment l'appliquer.*

» *Les embrassades sur les deux joues sont une routine, à laquelle on se plie, qu'on soit reçu à l'Académie française ou qu'on rencontre des amis. On va même jusqu'à s'embrasser trois fois, ce qui fait dire à Régine Teman, une libraire :* « Je ne sais jamais comment arrêter ça. Alors je laisse les » autres décider du moment où ils veulent cesser... »

» *Embrasser ou ne pas embrasser relève peut-être de la génétique, mais en partie seulement. Même les Suisses ont commencé à en faire un acte social. Les Italiens en sont fanatiques, depuis des générations, de même que les Slaves. Seuls les Britanniques restent réticents. Quant aux Japonais, ils y voient une coutume propre aux Occidentaux, particulièrement malsaine et repoussante...* »

Lettre de Rembo-Kotto

DE L'OR NOIR SOUS L'OR VERT ?



DES trombes d'eau tombaient *il y a encore quelques minutes* sur l'aéroport de Port-Gentil, si bien que nos deux petits *avions nous attendent au milieu* d'énormes flaques. Décollage, passage entre des nuages. Le ciel *s'éclaircit un peu, et on peut voir* l'immensité de la forêt. De là-haut, c'est un moutonnement de choux-*fleurs* épais et verts d'où jaillissent des touffes de ramures perchées sur des troncs plus hauts que les autres. Dès que les arbres sont un peu moins tassés, on s'aperçoit qu'ils ont *les pieds dans l'eau. De* temps en temps, une clairière plus ou moins vaste a l'air d'une prairie *normande... sans une vache.* Pas d'éléphants non plus. Tout juste de très rares cases entourées de lo*pins cultivés et de quelques* bananiers.

Pas de route. Il y a trop d'arbres, trop d'eau et pas d'hommes. A part quelques pistes ouvertes par les forestiers, les seules voies de pénétration sont les innombrables cours d'eau, larges ou étroits, qui serpentent paresseusement au milieu du paysage immuable.

Un tour au-dessus d'une grande clairière parsemée de tentes et de *cases. Atterrissage en douceur au* milieu de grandes herbes. Nous sommes arrivés à Rembo-Kotto, un *camp temporaire, isolé,* à quelque 120 kilomètres au sud-est de Port-Gentil. Là, on n'exploite pas l'or vert. On cherche l'or *noir*. Depuis le 20 novembre, la Compagnie générale de géophysique commence *à prospecter pour* Elf-Gabon le pétrole qui est peut-être caché à plus de 1 000 mètres sous la surface du sol.

REMBO-KOTTO est une agglo*mération inhabituelle : une* maison commune de bois, presque sans murs, abrite la cuisine, le bar, *la salle à manger, le* coin salon et la salle de ping-pong : les chambres individuelles sont des tentes que chacun des vingt pros*pecteurs a installées à l'endroit de* son choix ; des groupes de cases où vivent les cent trente manœuvres et *leurs familles* ; des bulldozers, des Land-Rover et des *buggies*, ces véhicules incroyables qui passent *partout, qui grimpent ou descen*dent les pentes les plus abruptes et qui, seuls, peuvent transporter *hommes et matériel dans des océans* de boue.

Bien qu'installé pour trois mois, *le camp est doté d'un certain* confort. Sous un auvent, une femme repasse au fer électrique ! Un petit *groupe électrogène a, en effet,* été apporté en pleine forêt et, la place ne manquant pas, on *l'a installé* assez loin pour que son bruit ne gêne personne. L'un des prospecteurs, pourtant, *se plaignait de l'en*tendre. Alors, un jour, pendant qu'il n'était pas au camp, ses copains ont *édifié, au bulldozer, un haut talus* en demi-lune qui s'arrondit autour de la tente du *côté d'où pouvait venir ce bruit agaçant.*

La journée de travail commence dès que le soleil est levé, c'est-à-dire vers 6 heures du matin. Il faut d'abord gagner en *buggy* l'endroit où la prospection a lieu ce jour-là. Le *buggy* passe partout, certes, mais lentement : en une heure à peine fait-il 10 kilomètres. Il faut dire que *les layons ouverts dans la forêt sont* des chemins difficiles, qu'ils aient été laissés par les exploitants de *bois ou qu'ils aient été ouverts* spécialement pour la prospection pétrolière. Plutôt que de layons, d'ailleurs, *il vaudrait mieux parler d'une suc*cession d'ornières profondes et de fondrières pleines de boue liquide ou *pâteuse, le tout sur une topographie* de montagnes russes. Certains segments de chemin ont été tellement *défoncés qu'il a fallu ouvrir une* déviation qui zigzague entre les arbres et qui est hérissée de souches, *de branches et de grosses pierres.* Mais c'est merveille de voir les chauffeurs négocier tous les obstacles. Le *buggy* roule, tangue, secoue ses occupants, et il passe. Les roues, énormes, permettent d'avancer dans plusieurs décimètres de boue. L'articulation à pivots *qui relie* la cabine et la benne donne au véhicule la possibilité de virer quasiment sur place.

EN *ce moment, on en* est à la prospection sismique et chaque « profil » exige plusieurs *passages ; il faut d'abord enterrer* le cordeau détonant à une profondeur de 80 centimètres. L'explosion de ce dernier, *100 mètres par* 100 mètres, engendrera les ondes sismiques qui, en se propageant dans *le sous-sol, seront réfléchies* ou réfractées par chacune des surfaces de discontinuité séparant deux *couches géologiques de densité dif*férente. Pour cela, on pose à l'arrière d'un *buggy* une sorte de soc *de charrue* et dans le sillon ainsi creusé se pose le cordeau dont se dévide la bobine accrochée à l'arrière du véhicule. On comble la tranchée et on tasse la terre. Ensuite, *il faut planter les innom*brables géophones qui recueilleront les ondes sismiques à leur retour en *surface. Il faut aussi dérouler les* kilomètres de fils électriques qui permettent les mises à feu successives *de chaque segment de cordeau et* qui relient les géophones au camion-laboratoire d'enregistrement. Après les explosions, *il faut enfin récupérer* les géophones et les fils. Chaque jour, on fait ainsi en *moyenne* près *de 3 kilomètres de profil* (la sismique donne une sorte de coupe du sous-sol sur laquelle les différents réflecteurs dessinent la structure des couches géologiques dont la nature exacte ne peut être connue que par des forages d'exploration). Toutes ces opérations imposent d'intermi*nables* marches dans la boue. Et c'est seulement dans l'après-midi que l'équipe de prospection *reviendra au camp en cahotant dans* l'indispensable *buggy*.

Le travail des prospecteurs est fatigant et il se fait dix heures *par jour, sept jours sur sept* pendant *neuf* semaines d'affilée (les quatre suivantes sont passées en congé en France). Et il est coûteux : 210 millions de *francs* C.F.A. (4,2 *millions de francs* métropolitains) *par mois pour faire* 80 kilomètres de profils. (En Irak, dans le même temps, on en ferait quatre à six fois plus.) Si une structure particulièrement intéressante est repérée, on fera, éventuellement, un forage d'exploration. Pour des*cendre* à 1 500 mètres de profondeur, il faudra un à deux mois, 10 à 11 millions de francs C.F.A. (200 000 *ou 220 000 de francs métropolitains),* plus quelque 200 millions de francs C.F.A. (4 millions de francs métropolitains) pour *les travaux préalables* de génie civil (construction de pistes et aménagement de l'emplacement stable destiné à supporter *le lourd* outil de forage). Comme pour la prospection sismique, les engins auront été amenés sur chaland par *la voie d'eau* la plus proche.

Les conditions de travail sont si difficiles que même le visiteur occasionnel les perçoit. Chaque explo*sion, certes,* est amusante à regarder. Sur 100 mètres, de petites mottes de terre sautent *en l'air puis* le sol laisse échapper, pendant quelques minutes, un long ruban de fumée *blanche. Mais il y a* la chaleur moite, les pluies fréquentes. Il y a aussi les insectes qui *peuvent donner la malaria,* la filariose, ou ceux dont la piqûre deviendra une sorte de furoncle d'où sortira *un ver blanc...*

ET surtout, il y a la forêt. Est-ce le bruit, est-ce la pré*sence humaine ? On ne voit* ni gros ni petits animaux terrestres. En quatre ou cinq heures, nous *ne verrons, comme trace* tangible, qu'un petit tas de « laissées » d'éléphant. Cependant, on aperçoit quel*ques* oiseaux et on entend, par endroits, une bruyante stridulation d'insectes. *Mais il y a aussi* ce *fouillis végétal* quasi impénétrable qui monte comme un mur de chaque côté du layon : des arbres énormes *dont la partie inférieure* s'élargit en puissants contreforts, des fûts moins hauts, des buissons, des fourrés, des arbres morts couchés ou renversés et une odeur douceâtre. De partout, pendent des mètres de lianes nues et ligneuses où Tarzan lui-même ne pourrait se balancer.

YVONNE REBEYROL.

Plus de champagne à la Maison Blanche

La France était, jusqu'à maintenant, toujours présente dans les banquets officiels de la Maison Blanche. Sur le menu d'abord, où des plats français figuraient régulièrement, bien qu'annoncés dans un étrange « franglais » comme « quenelles of sole au gratin » ou « supreme of lobster en belleme ». La France était aussi représentée par ses vins, ses champagnes, ses alcools et ses liqueurs.

Les Carter, cultivant la simplicité et la frugalité, ont mis fin à cette tradition. Ils ont « américanisé » non seulement la rédaction du menu, mais sa composition. Ainsi, le délicat « consommé » a cédé la place au robuste « gambo crevettes », une spécialité sudiste.

Les alcools français, jadis si appréciés avec le café, ont disparu complètement, tout comme ceux d'Ecosse, d'Irlande, de Hollande et d'ailleurs. Plus grave, et rompant avec la tradition inaugurée par les Kennedy, aucun apéritif, aucune boisson alcoolisée, ne fut servie avant le dîner. La déroute française n'est pas totale, et l'amour-propre national est quand même flatté puisque, à côté du jus d'orange, les Carter offraient du vermouth-cassis ou, mieux encore, du chablis (américain, certes), accompagné d'une goutte de cassis, pour tout dire, un « kir ». — H. P.

SOUDAN

GUEDAREF AU CŒUR D'UN FAR-WEST AFRICAIN

POUR le voyageur qui vient de Wad-Medani sur le Nil bleu par une belle route construite avec l'aide de la République popu*laire de Chine,* Guedaref se devine à peine sur la ligne d'horizon. La ville est annoncée seu*lement par un énorme* silo, qui se dresse solitaire au milieu de l'immense plaine qui s'étend des deux côtés du fleuve, et dont la monotonie n'est rompue à l'approche de la ville que par des collines de roches rondes et brunes. Il faut buter sur les premières paillotes pour découvrir Guedaref.

Des paillotes aux toits coniques de chaume comme on en voit dans toute l'Afrique noire. Entre les paillotes, des ruelles où jouent des enfants piailleurs qui s'élancent en riant au-devant des voitures. Les visages sont noirs et les cheveux crépus comme dans la région du Sud, devenue autonome, mais on ne trouve pas d'hommes aux statures gigantesques caractéristiques des tribus nilotiques de la vallée du Nil blanc.

Guedaref, située au sud-est de *Khartoum, présente déjà la plupart* des traits des villes d'Afrique noire. En approchant du centre, *où se trouvent quelques bâtiments* en pierre (les premières montagnes qui annoncent les massifs d'Abyssinie *ne sont pas loin*) ou en brique datant de l'époque coloniale, la population devient plus bigarrée. Aux Noirs se mélangent des Soudanais du Nord et aussi les visages minces et barbus des réfugiés érythréens et éthiopiens.

Dans les souks où l'on rencontre quelques hippies amateurs de kef qui brûle la bouche des imprudents, sont offerts tous les produits d'une campagne elle aussi typiquement africaine : douro (sorgho), oignons, légumes, oranges, citrons, petits et verts comme en Egypte, pamplemousses et bananes. Le pain est gris et à peine levé, mais de forme européenne et non en galettes à la *façon syrienne, comme* dans les pays du Proche-Orient.

Mais ce qui porte bien la marque de l'Afrique noire, c'est la « boucherie ». Derrière les grilles d'un hangar clos, des hommes aux tabliers rouges de sang sont occupés à hacher des morceaux de viande de bœuf ou de mouton. Les morceaux, mal équarris, sont ensuite posés sur les grilles et les nuages de mouches dont ils sont couverts ne découragent pas la clientèle. Tout comme à Juba ou à Torit dans les provinces équatoriales, les *femmes* viennent chercher la viande avec des seaux.

Les produits venus du Nord, *articles ménagers,* plats, casseroles toute la quincaillerie habituelle des marchés africains, voisinent *avec de grandes corbeilles pleines* à ras bord de gomme arabique, de cacahuètes, de graines. D'énor*mes jarres de grès rouge de fabri*cation locale s'alignent à côté de lits rudimentaires composés de quatre pieds supportant un cadre de bois à l'intérieur duquel sont tendues des fibres végétales.

Une terre d'accueil

La ville est dominée par un *énorme pylône hérissé d'antennes* et de radars. Les communications militaires ont priorité à Guedaref *située à 150 kilomètres de la fron*tière éthiopienne et à la latitude de l'ancienne frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Au-delà de la frontière éthiopienne, rebelles érythréens et troupes éthiopiennes sont aux prises. Mais les camps de réfugiés offrent l'aspect habituel des villages de paillotes et ils sont situés à l'écart de la ville.

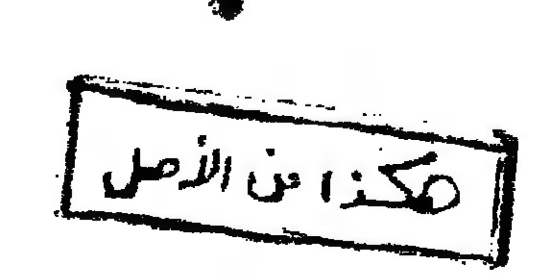
De nombreux Erythréens et *Ethiopiens,* aisément reconnaissables, déambulent cependant dans les rues de la ville ou sont assis aux terrasses des petits cafés. Guedaref devient un point de rencontre non seulement entre Arabes du Nord et Noirs du Sud, *mais entre Soudanais, Erythréens* et Ethiopiens. Beaucoup de ces Erythréens prennent ensuite le chemin de Khartoum où ils vont grossir les rangs d'un prolétariat misérable originaire du Niger, du Nigeria *et du* Tchad.

Guedaref est à ce point de vue symbolique du Soudan tout entier, terre de passage mais aussi d'accueil pour toutes les races et les peuples d'Afrique, qu'ils viennent de l'est, de l'ouest, du *nord ou* du sud. Tout autour de la ville, le sorgho cultivé de façon exten*sive pousse sans engrais. La terre* est noire et fertile comme dans la Guezireh, entre les deux Nils. Si toutes *ces ressources agricoles* pouvaient être exploitées intensivement, Guedaref deviendrait le *centre d'une région-pilote dont* le silo, à l'entrée de la ville, n'est encore qu'un signe avant-coureur.

Un vaste projet de mise en culture des terres de la plaine entourant la ville est en voie de réalisation le long de la rivière Rahad, affluent du Nil bleu. De la route qui mène à Guedaref on aperçoit les énormes tranchées destinées à l'irrigation. Là, *on* travaille déjà à une échelle comparable aux plus grandes exploitations des Etats-Unis *ou* du Brésil. La terre est neuve et vierge, *l'eau* abondante, le soleil éternel. Là se prépare le Soudan de l'an 2000 qui doit nourrir une grande partie du Proche-Orient et de l'Afrique.

Mais en 1977, Guedaref n'est encore qu'une grande bourgade plus africaine qu'arabe où les rues bitumées ne s'étendent que sur quelques dizaines de mètres. En la quittant, le voyageur s'arrête le soir sur la route de Wad-Medani, le long de quelques huttes éclairées aux bougies. *On y vend* le thé à la menthe et, pour ceux qui ont faim, des œufs et des bananes. *Les chauffeurs* des rares poids lourds qui empruntent la route neuve y bavardent dans *l'ombre sans* accorder un regard aux magnifiques couleurs du coucher de soleil sur le Far-West *soudanais.*

ROLAND DELCOUR.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Treize minutes sur FR3

PROVINCE, PROVINCES

LES « Tribunes libres » de FR 3, ces treize minutes quotidiennes offertes à ceux et à celles qui ont des choses à dire, ces minuscules temps d'antenne réservés aux porte-parole de toutes tendances, de toutes natures, sont suspendus durant la période officielle de la campagne électorale, cela dans le respect des consignes du cahier des charges. Ces plages de la libre expression sont remplacées par un florilège de petits documentaires, choisis parmi les cinq cent quarante et un courts métrages, réalisés en 1976 par les stations régionales.

Cette série, étalée sur seize émissions a été baptisée — Balzac oblige — « Scènes de la vie de province », puis découpée en trois tableaux : il y a « Les provinciaux hors série », lire ceux qui sont célèbres à Paris, mais croient à la vie possible hors Paris ; il y a « La province insolite » anonyme, singulière, invisible... un « là-bas » à rechercher ; il y a enfin « Les variétés et divertissements », qui laissent entendre les chansons oubliées des hit-parades.

Il faut se réjouir et regarder. Regard[redacted] *les* [redacted] *funèbres*, de Michel Hernant, film drolatique [redacted] produit [redacted] Lille : les fossoyeurs et [redacted] croque-morts [redacted] la capitale du Nord savent [redacted]re leur vie. Regarder le capharnaüm d'Agapit, mécanicien-forestier des Ardennes, un solitaire-sauvage. Ou [redacted] cinq portrai[redacted] annoncés pa[redacted] *le Bonjour d'Ernest*, [redacted] court-métrage [redacted] Michel Guillet, qui recompose l'aventure d[redacted] Vosgien [redacted] Mirecourt, parti [redacted] pour Madagascar.

Bien sûr, on a tenu compte de l'audience nationale, c'est-à-dire parisienne... On a aussi sacrifié dans cette série aux philosophes et écrivains bien connus de nos maisons d'édition. Dommage ? Un peu. Mais, si [redacted] cause [redacted] la réputation de ceux-là, on pouvait regarder un peu [redacted] travail [redacted] réalisateurs de province. Là-bas, dans les stations FR 3, on filme la vie — sans se soucier de la montrer vraiment, puisque la diffusion de ces émissions brèves est réservée, réduite aux régions. Et si elles intéressaient la France entière ? — M. L. B.

★ FR 3, 19 h. 40, du 25 février [redacted] 21 mars.

« L'Histoire du pays du Bon Dieu » de Nacer Khemir

FAIRE EXPLOSER L'IMAGINAIRE...

QUI possède [redacted] clés de l'avenir ? [redacted] a le soleil [redacted] la tête et [redacted] mains, [redacted] droit, [redacted] pouvoir ? [redacted] enfants, [redacted] dans [redacted] Pays du [redacted] C'est cela, [redacted] qu'un jeune [redacted] parti un jour à la recherche [redacted] frontière [redacted] trouvé. Il [redacted] cogné [redacted] un [redacted] de [redacted] au bout du [redacted] qu'il a voulu quitter. Il a fréquenté [redacted] légendes où [redacted] monstres sont longs [redacted] mois, où l'on [redacted] ville en [redacted] « Dieu soit loué » [redacted] de [redacted] qu'il [redacted] nécessaire. Son [redacted] simplement la traver[redacted] poétique et superbe [redacted] la culture tunisienne, [redacted] une [redacted] où [redacted] un [redacted]tement léger.

« L'histoire [redacted] du Bon Dieu », de Nacer Khemir, est la [redacted] émission d'une [redacted] présentée par l'INA dans le cadre d'une recherche d'écritures nouvelles et télévisuelles, elle devrait permettre [redacted] jeunes auteurs, [redacted] disciplines, [redacted] ». Pour Nacer Khemir, peintre, graveur, sculpteur tunisien, ce premier film est [redacted] prolongement [redacted] un travail sur [redacted] il [redacted] plusieurs [redacted] l' « imaginaire » [redacted] en même temps une [redacted] une pratique, [redacted] sa manière, politiques.

IL [redacted] une fois... [redacted] Nacer Khemir, [redacted] commence [redacted] finit [redacted] Et pourtant, [redacted] la Tunisie « réelle » — [redacted] Tunisie où s'ins[redacted] les multinationales, où l'économie modifie valeurs et expressions, où l'enseignement « *totalement lié* [redacted] *France* » [redacted] réalisateur, [redacted] inadéquations dangereuses, — c'est d'un [redacted] jeune, [redacted] artiste, fait surgir des ogresses initiatiques, [redacted] la pluie [redacted] l'herbe [redacted] Parce [redacted] justement l'évolution [redacted] son pays l'inquiète.

Une lampe [redacted] poche

Il [redacted] une [redacted] un jeune homme qui cherchait [redacted] la culture traditionnelle [redacted] l'univers [redacted] de l'enfance [redacted] clés pour une société future. Depuis cinq ans, Nacer Khemir organise des stages d'animation — le mot est [redacted] impropre — avec des enfants. Depuis qu'il a su que l'artiste en Tunisie n'avait d'[redacted]tre réalité que d'être lié [redacted] culturelles [redacted] au Salon d'automne, il [redacted] arrêté net de peindre, [redacted] il a [redacted] la résistance.

Depuis cinq ans, il installe l' « imaginaire » comme une force consciente contre l'effacement et l'uniformisation, et chaque fois il renouvelle le même étrange miracle. Il y a quelque chose [redacted] et d'inexplicable dans ses interventions, un mystère autour duquel on tourne en cherchant le mécanisme de [redacted] et [redacted] perfection.

En 1975 sortait chez [redacted] un livre de contes intitulé [redacted]. Ce merveilleux recueil était [redacted] d'un travail [redacted] famille. [redacted] mère, les contes avaient été ensuite illustrés par ses sœurs (de treize à vingt ans), selon une approche particulière, à partir [redacted] familiers de la [redacted] en se servant du pointillé. Les [redacted] avaient travaillé un mois et demi, huit [redacted] jour ; le résultat était stupéfiant.

Il renouvelle, répète les expériences. En octobre-novembre 1976, le Musée d'art moderne à [redacted] exposait plus [redacted] masques en argile, multitude que l'on découvrait dans la nuit, avec une lampe [redacted] poche, [redacted] qui [redacted] seins, qui s'esquivaient et se multipliaient, qui bougeaient [redacted] la nature, gardant leur secret. Une partie de ces masques avaient [redacted] réalisés dans le cadre du Festival mondial du théâtre de Nancy, en août et septembre derniers, avec des jeunes de quinze [redacted] vingt ans. D'autres provenaient de stages plus anciens, ils avaient surgi des mains d'une trentaine de filles de douze et seize ans, de tunisiennes qui n'étaient pas parvenues au secondaire, qui n'étaient déjà plus des écolières, et qui se préparaient [redacted] travailler en [redacted]

Curieusement, les masques créés par ces petites filles à peine scolarisées étaient d'une beauté plus achevée que ceux des jeunes de Nancy, comme s'ils sortaient d'une mémoire collective ; ils étaient différents et semblables, intemporels, homogènes.

Bloquer la mémoire

Pour Na[redacted] Khemir, cette quasi-perfection est le résultat d'une même démarche, il l'obtient par un « déplacement » du [redacted] en posant des questions, en installant des obstacles par où la liberté se révèle et l'imaginaire explose. Cela ressemble à un voyage initiatique.

« *Quand l'enfant vient,* [redacted] *vient avec une mémoire* [redacted] *masque,* [redacted] Nacer Khemir, *moi* [redacted] *lui fais découvrir* [redacted] *proprié*[redacted] *de la matière, qui ne se laisse pas faire, une matière qui est plus présente que l'enfant lui-même et qu'il doit découvrir* [redacted] *patience.* [redacted] *l'identité de l'enfant s'est estompée à l'école, on lui a imposé les signes d'une culture occidentale, on a transformé en folklore sa culture originaire. Il faut l'amener progressivement à s'exprimer. A chaque étape, j'essaye* [redacted] *bloquer la mémoire — le déjà-*[redacted] *L'enfant* [redacted] *réfère à l'extérieur* [redacted] *qu'il doit entrer* [redacted] *il doit trouver le rythme de la matière. Et si lui ne trouve pas, que la matière trouve pour lui ! Jusqu'à la dernière seconde, il ne sait pas ce qu'il fait; et moi non plus.* »

Cette humilité [redacted] les choses (ce que l'on crée nous appartient [redacted] fondamentale [redacted] l'esthétique orientale, [redacted] des clés de la création chez Nacer Khemir : celle-ci n'est pas ressentie comme un acte de maîtrise, mais comme une forme de perception. Et c'est en retrouvant [redacted] logique du minimum, [redacted] poussant à la disponibilité plutôt qu'à [redacted] possession, qu'il réveille « *cette force* [redacted] *l'imaginaire* », réponse, des plus humaines, au « *grand contrôle* ». Pour Nacer Khemir, il n'y [redacted] « *ni hasard ni privilège* », [redacted] masques profonds [redacted] souterraines [redacted] sont pas sortis des mains « *d'enfants très doués* », ils expriment le cheminement intérieur que chacun peut et doit faire pour [redacted] au rapport de forces imposé par [redacted] réel. Pour le prouver encore, Nader Khemir re[redacted] dans son [redacted] illustrer les [redacted] avec deux [redacted] jeunes [redacted] « voyages » au [redacted] du Bon Dieu [redacted] l'effacement [redacted] multina[redacted]

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jeudi 3 mars, Antenne 2, 22 h.

★ Dessin d'enfant extrait de « l'Ogresse ». Edit. Maspero.

DRAMATIQUE

Ils s'évadèrent

Antenne 2 diffusera le 3 mars, [redacted] 20 h. 30, une émission dramatique [redacted] Pierre Cardinal, « Messieurs les galopins », tirée de « Voici tes fils », un livre de Pierre Lefranc, ancien chef du cabinet du général de [redacted]ulle. Ce livre — autobiogra[redacted]ique — rappelle l'aventure d'un jeune gaulliste [redacted] 1940 cherchant à [redacted] Londres avec quelques camarades. A [redacted] l'adap[redacted] de « Voici tes fils », se trouve rappelé le souvenir de tous ceux qui vécurent [redacted] difficile — [redacted] tragique — évasion hors [redacted] France occupée.

CES « [redacted] *galopins* », *comme Doriot les appelait avec mépris,* [redacted] *évadés* [redacted] *France, ces* [redacted] *mille internés en Espagne entre 1941 et 1944. Leur crime ? Avoir franchi clandestinement la frontière des Pyrénées pour rejoindre la France combattante.*

Arrêtés par [redacted] *franquiste,* [redacted] *furent incarcérés soit au* [redacted] *de concentration* [redacted] *des « spécialistes »* [redacted]*, soit en prison, soit* [redacted] *des lieux* [redacted] *détention improvisés quand les prisons* [redacted] *trop pleines.* [redacted] *faim, l'entassement,* [redacted] *d'hygiène* [redacted] *soins, la ver*[redacted] *sévices, et, plus pénible* [redacted] *l'incertitude complète* [redacted] *sort,* [redacted] *dépendit finalement* [redacted] *pas* [redacted] *privilégiés* [redacted] *rapport* [redacted] *mille Français* [redacted] *succombèrent* [redacted] *la montagne,* [redacted] *par les patrouilles allemandes* [redacted] *morts de froid,* [redacted] *arrêtés* [redacted] *Alle*[redacted] *ou* [redacted] *à eux* [redacted] *les Espagnols, furent déportés* [redacted]

[redacted] *qui avaient* [redacted] *après* [redacted] *d'internement* [redacted]*, furent, grâce* [redacted] *efforts* [redacted] *française* [redacted] *Espagne, progressivement achem*[redacted] *vers* [redacted] *Grande-*[redacted]*, puis, après* [redacted] *débarquement* [redacted] *en Afrique du* [redacted]

[redacted] *étaient-ils* [redacted] *« galo*[redacted] *»* [redacted] *Vichy,* [redacted] *« rebelles ». Pour* [redacted] *«* [redacted] *». En fait,* [redacted] *pri*[redacted] *guerre* [redacted] *des résistants poursuivis par la* [redacted] *réfractaires au* [redacted] *obligatoire en Allemagne,* [redacted] *plus généralement* [redacted] *jeunes, surtout ouvriers ou étudiants, qui voul*[redacted]*t lutter pour la* [redacted]*ération.*

Vingt-trois mille s'engagèrent [redacted]*ns les forces françai*[redacted] *combattantes, douze mille furent tués au combat. Un sur* [redacted]*. Mais les* [redacted] *été complètement oubliés si* [redacted] *(1)* [redacted] *entrepris* [redacted] *représ*[redacted] *auprès* [redacted] *pouvoirs publics les quelque* [redacted] *survivants.*

JEAN HOUDART.

(1) 3, r. Guillaumot, 75012 Paris, tél. 344-21-87.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale, main basse sur le cinéma

C'EST [redacted] même paradoxal : il n'est question [redacted] partout [redacted] que du [redacted] allemand : on l'étudie, on [redacted] on [redacted] glorifie ; dans [redacted] il [redacted] les prix ; [redacted] dans [redacted] seulement il ne rapporte pas un sou, mais [redacted] il [redacted] littéralement [redacted] simple, il [redacted] a quinze jours, à l'affiche [redacted] cinquante [redacted] de [redacted] il n'y [redacted] qu'un [redacted] allemand [redacted] à Hambourg. Il [redacted] a un mois, à peine [redacted] trois. [redacted] s'entend. Je compte pour [redacted] pornos qui assurent [redacted] leurs producteurs [redacted] rente misérable comparée au pactole d'antan. Quoi qu'il [redacted] soit, pornos [redacted] pas, [redacted] produits [redacted] cru n'ont assuré que 12 % [redacted] la [redacted] globale l'an [redacted] cinéma.

[redacted] qu'elles proposent pour allécher [redacted] chaland, [redacted] *King Kong*, c'est Louis [redacted] Funès, [redacted] Michel Lang [redacted] *Anglaises*, [redacted] *Phase IV*, [redacted] Belmondo. [redacted] grand succès, il [redacted] dire. [redacted] trophique [redacted] Italie, [redacted] Grande-Bretagne et aux Etats-Unis — surtout depuis [redacted] vagues [redacted] froid [redacted] le triomphe [redacted] fréquentasion, — [redacted] fréquenta[redacted] en chute [redacted] huit [redacted] dix-huit millions d'entrées en [redacted] dix-sept millions [redacted] compte. De [redacted] les pays industrialisés, [redacted]

Pourquoi le jeune cinéma [redacted] si [redacted] à l'étranger, [redacted] en Allemagne fédérale ? Là-dessus [redacted] Schlöndorff, concordent [redacted] peu près, [redacted] qui [redacted] impuissant à l'échec sanglant de [redacted] *de grâce* outre-Rhin, les [redacted] d'un trait : parce que [redacted] qu'une filiale [redacted] la télévision. [redacted] comprendre la situation, il [redacted] rappeler que jusqu'au printemps 1975, quand *l'Enigme* [redacted] Herzog, est [redacted] trois fois gagnant [redacted] Festival de [redacted] l'esprit [redacted] la plupart [redacted] allemand [redacted] de la République [redacted] Murnau, [redacted] Lang [redacted] *Caligari*. Montée du [redacted]zisme. Fuite [redacted] A partir [redacted] l'industrie du cinéma [redacted] met [redacted] empressement [redacted] service [redacted] propagande, chante *le Triomphe de la volonté* [redacted] Leni Riefenstahl [redacted] au [redacted] bluettes bien pensantes, genre opérettes.

Après l'effondrement [redacted] plus rien. Si, les films [redacted] de Kautner. Et, [redacted] dirigés [redacted] « pornos », destinés [redacted] surtout [redacted] l'exportation, qui [redacted] illustrer [redacted] manuels d'éducation [redacted] brutalement [redacted] par l'hyperréalisme américain et nordique.

Dans ce [redacted] monument érigé [redacted] le [redacted] de [redacted] B.B.C., [redacted] de liberté, école de la démocratie, la télévision, grasse[redacted] alimentée par la [redacted] publicité, [redacted] les jeunes talents en leur permet[redacted] de [redacted] des [redacted] incontestable qualité. Contrairement [redacted] qui se passe [redacted] nos [redacted] du [redacted] commun, [redacted] moment, le petit [redacted] n'a [redacted] au grand [redacted] privilège [redacted] sujets explosifs, audacieux, engagés, [redacted] commencer [redacted] le nazisme. Depuis [redacted] qu'on leur [redacted] téléspec[redacted] allemands doivent [redacted] dégoûtés, alors [redacted] chez [redacted] pour ne [redacted] on [redacted] à l'O.R.T.F. d'ignorer tout simplement [redacted] *Chagrin* [redacted] *la Pitié*.

[redacted] le quotidien le plus [redacted] moins souriant, ces [redacted] ces œuvres de combat portent librement la contestation sur à peu près tous les terrains. Le seul cas de [redacted] ouverte, reconnue, concerne une œuvre d'Ulrike Meinhoff [redacted] le point [redacted] programmée quand [redacted] est passée [redacted] armé. [redacted] dramatiques [redacted] à la télé [redacted] de surcroît, con[redacted] plus [redacted] films, plus [redacted] cinq [redacted] par an, accrochés [redacted] scrupules [redacted] à [redacted] grille des week-ends, proposés [redacted] traitre — ça c'est nouveau — par [redacted] chaîne précé[redacted] l'une [redacted] politique [redacted] un magazine culturel !

[redacted] des films, pour pouvoir en passer, il [redacted] pouvoir en acheter, [redacted] même en produire si [redacted] A partir de [redacted] la vague porno va permettre à la télévision [redacted] préparer l'avenir en [redacted] lançant [redacted] la coproduction de films [redacted] d'abord au grand [redacted] Et [redacted] seulement [redacted] films allemands. [redacted] Godard, Ophüls, [redacted] et combien [redacted] se sont vu proposer des « affaires » comportant un nombre appré[redacted] de deutschemarks.

En République [redacted] la contribution [redacted] chaîne peut atteindre des [redacted] énormes : [redacted] pense [redacted] million [redacted]utschemarks investi par [redacted] ZDF [redacted] *l'Œuf* [redacted] *serpent*, [redacted] nouveau Bergman ; [redacted] parfois jusqu'à 80 ou même 100 % du [redacted] Auquel [redacted] la [redacted] réserve, [redacted] mal, ce qu'on appelle [redacted] « le premier soir ». [redacted] une [redacted] à l'antenne [redacted] de courir [redacted] mince, il [redacted] le reconnaître, dans [redacted] circuit commercial.

Il [redacted] a mieux. [redacted] dîme au Centre du cinéma, sous forme d'avances sur recettes. Dîme que l'on voudrait voir augmenter, en majorant la redevance de 15 pfennigs par mois, [redacted] qui permettrait [redacted] doubler le budget du Centre. Pourquoi 15 pfennigs et pas 10 ou 20 ? Parce que c'est le montant de la taxe prélevée par l'Etat sur chaque ticket de cinéma. Libre aux téléspectateurs de voir les films à domicile, à condition d'y aller de leur obole, eux aussi. C'est une idée lancée par la Film Verlag der Autoren, une association de réalisateurs sauvés [redacted] la [redacted] par [redacted] propriétaire [redacted] l'hebdomadaire [redacted] *Spiegel*. Il y [redacted] peu [redacted] hélas ! que le pouvoir, [redacted] soucieux [redacted] plaire à deux douzaines [redacted] que de ne [redacted] déplaire [redacted] cinquante millions [redacted] téléspectateurs, retienne la proposition. Et il n'y [redacted] direc[redacted] chaîne renoncer, [redacted] bonté d'âme, [redacted] programmer [redacted] fin [redacted]

Mais, dira-t-on, à une époque où cinéma et télévision coopèrent, bien obligés, avec de plus en plus d'alacrité ; au moment précis où une grande chaîne américaine, la N.B.C., envisage de demander à un réalisateur français — son nom n'est [redacted] encore [redacted] — [redacted] pour elle d'abord, puis pour [redacted] française [redacted] anglaise, avec deux [redacted] prestigieuses, d'un même téléfilm, en [redacted] pro[redacted]blème ? [redacted] problème [redacted] nationalisa[redacted] distributeurs [redacted] contribuent plus, les producteurs [redacted] en moins, [redacted] contribuables [redacted] plus en plus à ce qui relève partout [redacted] en grande partie, [redacted] l'entreprise privée.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 13.)

A LIÈGE

La télévision communautaire officiellement instituée

GRANDE première [redacted] Belgique. Le 26 février, de 9 h. 30 à [redacted] h. [redacted] du matin, la télévision communautaire, dire également TV locale, [redacted] C'est [redacted] première fois en effet qu'avec l'accord de [redacted] parties intéressées — [redacted] pouvoirs municipaux, télédistributeur [redacted] groupe audio-visuel — [redacted] réalisation [redacted] sera acheminée par [redacted] câble des programmes. Il ne s'agit [redacted] d'un simple essai fortuit, mais d'une expérience assurée d'une périodicité hebdo[redacted]daire (tous les samedis une heure d'antenne jusqu'à fin avril, le double en mai et juin).

L'événement aura lieu dans la ville de Liège, la plus importante de Wallonie. Environ quarante-cinq mille foyers seront touchés. Cette retransmission matinale empruntera le canal [redacted] l'A 2.

Pour montrer quoi ? Selon les responsables de R.T.C. (1), le groupe producteur, pour montrer de tout et de rien, ou mieux, les choses de la ville, en quatre séquences ou « fenêtres », en suivant un comité de jeunes, [redacted] l'étroit dans ses locaux, [redacted] qu'il y a un château vide un peu plus loin.

Rien de très neuf, dira-t-on. La TV communautaire, ici comme ailleurs, risque à la longue d'être le fait, sinon la tribune, d'associations ayant déjà pignon sur rue et un exutoire donné aux groupes marginalisés. Une moitié de l'émission sera entièrement conçue et réalisée par la population liégeoise, soit par M. Tout-le-monde. [redacted] sollicité, M. Tout-le-monde se manifestera-t-il [redacted] Ou bien [redacted] contentera-t-il [redacted] jeter un œil sur ce qu'il imaginera être une nouvelle chaîne ? L'expérience qui démarre à la fin du mois, annoncée sous le titre « Liège canal plus », a peut-être en effet de quoi prêter à confusion.

Second handicap aux yeux des uns, originalité pour les autres : une des séquences, intitulée « [redacted] ville [redacted] informe », au cours de laquelle seraient abordés les problèmes — opérations et difficultés — que découvrent les citoyens en se présentant devant les guichets de l'état civil. Il s'agit d'un sixième du temps d'antenne « acheté » par la Ville de Liège [redacted] R.T.C. et laissé à sa complète initiative. De là à voir dans cette présence une mainmise du pouvoir municipal sur le câble... En dehors des protestations officielles déjà suscitées, l'objection, si on en revient au sommaire de « canal plus » semble bien y avoir [redacted] prévue. Un des derniers créneaux dont se compose l'émission — réalisée par les animateurs de R.T.C. seulement — devrait permettre [redacted] un [redacted] entre les autorités [redacted]nales et certains citadins.

La participation de la Ville, avance-t-on également, devrait permettre d'accélérer la diffusion des programmes vidéo à l'ensemble du territoire, le nouveau Liège, issu [redacted] récente [redacted] les [redacted] communes [redacted] alimenté par deux réseaux de télé-distribution et le raccordement entre eux n'ayant pu jusqu'ici [redacted] envisagé pour [redacted] raisons financières.

La tentative liégeoise a-t-elle une chance d'aboutir ? Deviendra-t-elle [redacted] moyen et le [redacted] d'expression de toute une communauté, marquant ainsi une étape importante vers cette « autre TV » que, en mars 1976, le ministre de la culture française, M. H.F. Van Aal, annonçait au public, et dont la mise en place tarde ? Peut-être faudrait-il que R.T.C., association proche par ses liens du Centre régional de radio et télévision, échappe à la tutelle de son grand frère et savoir si le canal est réellement « ouvert » tous les samedis.

ÉMILE MARCHAL.

(1) Radio-Télévision culture.

RADIO-TELEVISION

LE FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Messages à destination inconnue

D'UN Festival [redacted] de télé-[redacted] comme celui [redacted] Monte-Carlo, [redacted] déçu (c'était l'an dernier), ou jaloux, comme [redacted] des [redacted] Deux dramatiques anglaises de haut vol, coup sur [redacted] beaucoup pour un [redacted] : l'une tragique et tendre [redacted] me quitte pas, de [redacted] Armstrong (le Monde du 22 février), l'autre, tout en [redacted] (Etes-vous prêt, [redacted] McGill .de Mike Newell), parodie du petit écran dans le petit écran, où [redacted] renvoient, plan [redacted] plan, la [redacted] de la « [redacted] » [redacted] de la « [redacted] », [redacted] tout dans [redacted] plus [redacted] artifice.

Et quels journalistes, [redacted] Hollandais, qui, prenant [redacted] l'hebdomadaire *Accent*, traquent [redacted] leur [redacted] un richissime [redacted] d'objets d'art, poursuivent leur enquête [redacted] Pologne auprès du K.G.B. [redacted] prouvent [redacted] plus [redacted] Men-[redacted] l'occupant nazi ! Et [redacted] monographie autrichienne [redacted] Freud qui, par [redacted] enquête-fiction, vient d'interpeller le jeune Sigmund [redacted] thème : « [redacted] fait [redacted] tu es [redacted] venu ? » Et [redacted] Carle, filmant [redacted] lyrisme, [redacted] ballade, [redacted] folk-[redacted] sur fond [redacted] vides, [redacted] d'une [redacted] Indienne [redacted] et [redacted] mort, main [redacted] la main [redacted]

Au-delà des conventions

[redacted] jalousie n'ont [redacted] manqué [redacted] Le spectacle — [redacted] qu'on [redacted] — [redacted] qualité. [redacted] programmes [redacted] projetés, [redacted] jurys [redacted] réunis, [redacted] prix ont [redacted] décernés, applaudis, discutés ; [redacted] « [redacted] », les [redacted] « mauvais », [redacted] la partie [redacted] sans que personne ne vous en ait fourni [redacted] règles.

[redacted] appellation, rangée [redacted] la [redacted] rubrique, [redacted] par jour, [redacted] en [redacted] téléfilm [redacted] la pièce [redacted] filmée, au reportage-[redacted] dramatique historique, au vaudeville, la série sociologique, mêlés à des cas d'espèce comme cette *Journée de* [redacted] *d'une femme*, [redacted] par [redacted] RAI, reportage [redacted] condition féminine, [redacted] la pauvreté, [redacted] rôle des comités de quartier [redacted] dans les faubourgs de [redacted]

« Dramatique », nous [redacted] ajou-[redacted] parfois « de création ». [redacted] matiques circonstanciées, spécifiques ; reflets d'un [redacted] époque, d'un régime : [redacted] destinés à certaines [redacted] pas n'importe où ni [redacted]

comment. Moments d'une journée, d'un programme, ici déconnectés.

A la [redacted] compétition [redacted] tant de produits [redacted] « à [redacted] inconnue », [redacted] un [redacted] qui ne [redacted] à d'autres, d'échanges commerciaux importants, [redacted] préférable, quitte à réduire le nombre des projections, [redacted] substituer une tribune d'information sur [redacted] programmes en présence [redacted] réalisateurs, de [redacted] de chaînes, et du public (ce public que l'on [redacted] à Monte-Carlo) ? Car [redacted] n'est-il [redacted] enfin d'accord sur la façon [redacted] voir, [redacted] juger, [redacted] établies [redacted] chaque [redacted] propres à chaque « [redacted] », [redacted] particulière [redacted] jeu, [redacted] qu'est [redacted] de fiction.

[redacted] voir, comment juger en [redacted] le feuilleton [redacted] (dont le premier épisode [redacted] projeté à [redacted] disputent [redacted] TF 1 [redacted] sinon [redacted] une [redacted] précédent [redacted] psychodrame [redacted] procuration (le [redacted] février). « Esclaves, [redacted] guerriers » [redacted] peu près l'un [redacted] noirs. Exportée, [redacted] phrase [redacted] Mais comment la reçoit-on [redacted] Amérique ? [redacted] Greene, [redacted] critiques n'ont [redacted] manqué [redacted] « imagerie naïve » ont-ils diagnostiqué. Mais on [redacted] pouvoir [redacted] d'imagerie « schématique ».

[redacted] plus [redacted] encore [redacted] l'étranger : ces [redacted] pédagogie [redacted] particuliers [redacted] la production d'Allemagne [redacted] famille [redacted] d'un séjour aux [redacted] cette [redacted] par le menu. [redacted] pension, escroquerie de l'agence, [redacted] hôtel [redacted] l'autre, nouveau prix [redacted] pension, montant [redacted] l'addi-[redacted] l'opération ; [redacted] question posée l'an [redacted] : « Com-[redacted] voiture [redacted] crédit [redacted] ?... »).

[redacted] cas [redacted] qui joue franchement [redacted] le [redacted] au [redacted] la société [redacted] consommation.

[redacted] *Roots*, ni la [redacted] ne figurent, bien sûr, [redacted] de [redacted] Ce [redacted] l'on dit — [redacted] qu'à [redacted] titres divers — de « [redacted] émissions ». Le genre [redacted] cepen-[redacted] qui bouleverse brutalement un [redacted] ou qui, en [redacted] le [redacted]

ANNE REY.

Écouter, voir

■ **A PERTE DE VIE : JACQUES PRÉVERT. — Lundi 28 février, A 2, 21 h. 55.**

Un hommage [redacted] Georges Ferraro [redacted] Michel Truffaut à Jacques Prévert, pour son *soixante-quinzième* anniversaire (l'émission [redacted] restée un an [redacted] tiroirs).

Ce n'est pas un entretien — Jacques Prévert était malade, — mais un « collage » de textes, [redacted] servent [redacted] une promenade en [redacted] Il [redacted] Pierre, [redacted] frère [redacted] Jacques, et les copains [redacted] toujours.

■ **DRAMATIQUE : TIM. — Mercredi 2 mars, TF 1, 20 h. 30.**

[redacted] complicité d'un jeune [redacted] (privé [redacted] parents) et de [redacted] grand-père, vieil anarchiste qui [redacted] faire [redacted] lui un homme libre.

[redacted] pièce [redacted] Oborne, qui fut jouée [redacted] Paris, il y [redacted] vingt ans (adaptation de Pol Quentin) est présentée [redacted] une nouvelle version située à Menton, sur la [redacted] d'Azur, et réalisée par Raymond Rouleau.

● **DEUX HEURES POUR COMPRENDRE : QUATRE CONCEPTIONS DE L'INFORMATION. — Jeudi [redacted] mars, France-Culture, 15 h. 10.**

Union soviétique, *Etats-Unis*, *Europe* occidentale, pays en voie [redacted] développement : quatre mondes, ou peut-être un seul, [redacted] manière quatre *concep-*[redacted] l'information.

Après un reportage sur la façon [redacted] un journal [redacted] Paris, [redacted] New-York [redacted] Montalbetti, [redacted] réalisateur de [redacted] émission, proposera un débat [redacted] multiplex qui réunira en [redacted] New-York, du Caire, [redacted] Tunis et, bien sûr, [redacted] Paris, les responsables, les [redacted] ou éditorialistes des grands journaux de chacun des pays concernés. M. Amadou M'Bow, directeur général de l'UNESCO, donnera aussi son point de [redacted]

■ **FEUILLETON : LA MISSION MARCHAND (FACHODA). — Vendredi 4 mars, A 2, [redacted] h. 30.**

Premier épisode (il [redacted] a six) [redacted] récit sur la colonisation française en Afrique à [redacted] fin [redacted] dix-neuvième siècle, qui [redacted] veut un grand feuilleton populaire.

Coproduction d'Antenne 2, [redacted] et Lumière et de l'Office [redacted] radiodiffusion-télévision du Sénégal. Trois mois [redacted] Sénégal [redacted] importante figuration [redacted] « Le [redacted] rio, dit [redacted] réalisateur Roger Kahane, *est dans l'ensemble* [redacted] *fidèle* [redacted] *l'époque* [redacted] *Marchand, mais* [redacted] *fiction.* » A suivre [redacted] près.

Les films de la semaine

● **PANCHO VILLA, de Buzz Kulik. — Dimanche 27 février, TF 1, 20 h. [redacted]**

Ni chronique [redacted] la révolu-[redacted] ni portrait d'un [redacted] Il fau-[redacted] ou [redacted] *Zapata* (Kazan). Buzz [redacted] lui, [redacted] d'aven-[redacted] fortes [redacted] Yul Brynner, [redacted] Mit-[redacted] subissent, [redacted] veulerie, leurs [redacted] en [redacted] bien [redacted] efficace, d'un [redacted] réaliste. La vio-[redacted] donnent [redacted] A l'époque, ce ta-[redacted] crise [redacted] était propre [redacted] New-York. Aujourd'hui, des « [redacted] » [redacted] peuvent arriver [redacted] parisien. [redacted] voit bien, le [redacted] ?

■ **SENILITA, de Mauro [redacted]lognini. — Dimanche [redacted] février, FR 3, [redacted] h. 30.**

[redacted] a pris [redacted] qui détruit un quadragénaire masochiste, [redacted] vouée, comme souvent, [redacted] Sur [redacted] connu de la [redacted] pour un [redacted] misogyne en diable. L'époque 1927 a permis [redacted] Bolognini [redacted] goût [redacted] décoratif.

■ **T H X 1138, de George Lucas. — Lundi 28 février, TF 1, [redacted] h. 30.**

Vision [redacted] de [redacted] futur, [redacted] est aussi une parabole sur l'amour qui [redacted] ordinateurs [redacted] en réveillant l'instinct de liberté. Et la répression de l'amour donne lieu aux scènes les [redacted] saisissantes [redacted] cette [redacted] qui [redacted] fait même pas cadeau [redacted] d'optimisme.

■ **LE COUTEAU DANS LA PLAIE, d'Anatole [redacted] — Lundi 28 février, FR 3, [redacted] h. 30.**

Dans [redacted] lignée de ses films d'angoisse psychologique hollywoodiens (*Raccrochez,* [redacted] *une erreur* et *la Fosse aux serpents*), [redacted] a réalisé [redacted] ce film [redacted] frissons [redacted] peur, trop académique pour paraître [redacted] mais [redacted] dramatiques [redacted] portent [redacted] pendant [redacted] demi-heure.

● **L'INCIDENT, de Larry Peerce. — Mardi 1er mars, A 2, 20 [redacted]**

[redacted] régner [redacted] dans un wagon [redacted] new-yorkais. [redacted] voyageurs sauf, à [redacted] fin, un sol-

● **LE CLAN [redacted] IRREDUCTIBLES, [redacted] Paul Newman. — Mardi 1er mars, FR 3, 20 h. 30.**

Paul [redacted] certaine vie, [redacted] per-[redacted] l'Oregon, [redacted] opposé [redacted] une grève [redacted] syn-[redacted] Mais [redacted] s'est [redacted] ce « [redacted] » [redacted] signé une [redacted] d'esprit « réac-[redacted] ». En réalité, Newman [redacted] groupe humain façon pion-[redacted] en [redacted] disparition. [redacted] L'entreprise [redacted] par un [redacted] commercial.

● **L'HOMME SAUVAGE, [redacted] Robert Mulligan. — [redacted] 2 mars, FR 3, [redacted] h. 30.**

Un Indien apache — toujours [redacted] — [redacted] comme une brute, [redacted] Grégory [redacted] boy-scout de la civili-[redacted] américaine, [redacted] blanche [redacted] son [redacted] De la part de Mulligan, ce western ouvertement [redacted] constamment tendu [redacted] des effets de [redacted] et [redacted] terreur, surprend et déplaît.

● **LUCRECE BORGIA, de Christian-Jaque. — Jeudi 3 mars, FR 3, 20 h. [redacted]**

Rôle coupé sur mesure pour [redacted] Carol. Belle et bonne [redacted] qui cherche l'homme de [redacted] vie, et qui est [redacted] des [redacted] Lucrèce, c'est [redacted] les Borgia. Curieusement, [redacted] par le truchement [redacted] la blonde star [redacted] par Christian-Jaque rejoint par moments la vérité historique du personnage. Mais comme la coproduction italienne se vou-[redacted] prudente [redacted] l'égard [redacted] Vatican, [redacted] père Borgia, [redacted] daleux [redacted] VI, a disparu [redacted] fils [redacted] qui [redacted] chargé [redacted] les pé-[redacted] la famille.

■ **LANCELOT DU LAC, de [redacted] Bresson. — Vendredi 4 mars, [redacted] 2, 22 h. 50.**

Un film pensé, porté par [redacted] pendant vingt [redacted] La fin [redacted] chevaliers [redacted] Table ronde, l'amour humain et l'amour mystique, la quête métaphysique. [redacted] lourdes [redacted] réduits [redacted] visages. Dédaignant [redacted] spectaculaire — [redacted] qui n'empêche [redacted] la [redacted] combats, — [redacted] part d'une réalité dépouillée pour [redacted] au symbole. [redacted] bruits [redacted] motifs [redacted] partition musicale. [redacted] cette [redacted] hiératique, [redacted] héraldique, s'exprime la quintesse [redacted] cinématographe [redacted] Bresson. [redacted] l'aboutissement [redacted] ses recher-[redacted] esthétiques, thématiques [redacted] stylistiques.

■ **COULEZ LE « BISMARK », [redacted] Lewis Gilbert. — Dimanche 6 mars, TF 1, 17 h. [redacted]**

Comment [redacted] marine anglaise détruisit, sur l'ordre [redacted] Churchill, un puissant cuirassé allemand qui pouvait décider du sort [redacted] la guerre [redacted] mer. De l'histoire vraie, avec des [redacted] vrais et une reconstitution soignée. Il n'y manque [redacted] la présence [redacted] réalisateur, et le personnage féminin, rajouté [redacted] à [redacted] More un [redacted] sentimental, est to-[redacted]

■ **LES SEINS DE [redacted], de Georges Lautner. — Di-[redacted] mars, TF 1, [redacted] h. 30.**

Adaptation « [redacted] » [redacted] roman de [redacted] dont Lautner, malgré de [redacted] efforts pour créer un climat d'angoisse, n'a [redacted] retrouvé la ténébreuse atmosphère. Reste le mystère de [redacted] Darc [redacted] lequel [redacted] cogne Claude Brasseur, [redacted] vient au premier plan [redacted] l'histoire.

● **LES SORCIERES, de Franco Rossi, Mauro Bolognini, Pier Paolo Pasolini, Luchino Visconti et [redacted] — Dimanche 6 mars, [redacted] 3, 22 h. 30.**

[redacted] film [redacted] sketches [redacted] une spécialité [redacted] cinéma italien. Celui-ci [redacted] à Silvana Mangano cinq [redacted] fem-[redacted] mes étranges [redacted] qui [redacted] sont souvent « [redacted] » que [redacted] métaphore. Visconti [redacted] fait [redacted] une star névrosée, dépouillée [redacted] faux-semblants [redacted] qu'il [redacted] disséquée [redacted] l'a [redacted] en sourde-muette à [redacted] un bidonville pour charmer [redacted] Toto et [redacted] Ninetto [redacted] importance, [redacted] intérêt.

● **MONSIEUR VERDOUX, [redacted] Charles Chaplin. — Lundi 7 mars, TF 1, 20 h. 30.**

[redacted] — [redacted] juif — quelque [redacted] *Dictateur*. Ici, plus rien. [redacted] plutôt, le [redacted] agressif [redacted] qui se cachait sous [redacted] sentimental apparaît [redacted] grand jour [redacted] élégant [redacted] cynique qui [redacted] mûres et [redacted] pour [redacted] bonheur [redacted] sa famille. [redacted] se [redacted] l'on [redacted] Landru. [redacted] pas Landru. C'est [redacted] Chaplin, pessimiste, misog[redacted] misanthrope, liquidant [redacted] accumulés [redacted] américaines, dénonçant par l'absurde [redacted] où le [redacted] est « *la con[redacted]tinuation* [redacted] *affaires par des* [redacted] *différentes* » [redacted] tueur de [redacted] qu'un amateur face [redacted] la [redacted] en masse des [redacted] Ce [redacted] sans [redacted] et sans [redacted] apporte ici le comique de la [redacted] dans un [redacted] qui, trente ans après, [redacted]

● **GEANT, de George [redacted]vens. — Lundi 7 mars, FR 3, [redacted] h. 30.**

Adaptation emphatique et pesante d'un beau roman d'Edna Ferber. Vingt-cinq ans [redacted] l'histoire d'une famille de propriétaires terriens du Texas et d'un ouvrier agricole [redacted] par [redacted] pétrole, [redacted] heures [redacted] projection, [redacted] par l'ennui du [redacted] George [redacted] A voir pour Ja[redacted] Dean, tout de même. Ce [redacted] son dernier [redacted] il glissait, [redacted] partie, vers [redacted] position [redacted] sacré. [redacted] toujours [redacted] aurait [redacted] destin [redacted] si la mort ne l'avait pas fau-[redacted] en pleine jeunesse.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal [redacted] Mourousi ; 20 [redacted], le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit [redacted] invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h. Journal (le samedi [redacted] h. 30 : magazine Samedi et demi) ; [redacted] h. [redacted] (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers [redacted] h., Journal.

FR 3 : [redacted] h. 55, « Flashes » (sauf [redacted] dimanche) ; [redacted] 22 h., Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, [redacted] h. 15) ; Je voudrais [redacted] mardi, [redacted] h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, [redacted] h. 40) ; Magazine « Formation » (une fois par [redacted], le samedi, 11 h.).

A 2 : D'accord, pas d'accord (le mardi, le jeudi, puis le samedi à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; [redacted] h. 30, la [redacted] de vie ([redacted] 27) ; [redacted] Traditions [redacted] orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : « [redacted] Velten, curé [redacted] Choloy-Ménillot » (le 27) ; « [redacted] homme de cœur, Jean Rodhain » (le 6) ; 11 h., [redacted] l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux ([redacted] 27) ; [redacted] l'église Saint-Charles-de-Monceaux, Paris-17e (le 6).

Petites ondes — Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes [redacted] heures) ; [redacted] h., Le main [redacted] la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; [redacted] h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sac à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., : Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-Nouveau ; 13 h., (●) Jour-[redacted] Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; [redacted] h., Journal ; 20 h. [redacted] (samedi : [redacted] tribune [redacted] l'histoire ; dimanche : *Le masque* [redacted] *la plume*) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

* * *

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult) ; [redacted] h. [redacted] (cult., mus.) ; 8 h. [redacted] : 9 h. (cult. et mus.) ; [redacted] h. 30 (cult. [redacted] mus.) ; [redacted] h. (cult.) ; [redacted] (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; [redacted] h. [redacted] (cult.) ; 24 h. (mus.).

* * *

EUROPE 1 : [redacted] heures) ; [redacted] h., Musiques et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, [redacted] (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., [redacted] d'André Arnaud ; [redacted] h. [redacted] Les [redacted] naires : [redacted] h., [redacted] femme, [redacted] homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; [redacted] h. 30, [redacted] Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; [redacted] h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : [redacted] être ta fête) ; 24 h., [redacted] Saint-Bris

* * *

R.T.L. : [redacted] toutes [redacted] heures) ; [redacted] h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; [redacted] h. et [redacted] h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; [redacted] h. [redacted] Journal [redacted] Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; [redacted] h., [redacted]

* * *

RADIO-[redacted]-CARLO : ([redacted] mations toutes [redacted] heures) : [redacted] h. 30, L'heure info ; [redacted] h. 30, L'heure [redacted] 11 [redacted] 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ; 15 [redacted] L'heure vérité ; 1[redacted] h., L'heure plus ; 18 h. 30, [redacted] bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; [redacted] h. 30, L'heure [redacted] rêve ; 0 h., L'heure motus.

* * *

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : [redacted] che) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, [redacted] Israël ; [redacted] 40, « l'Union rationaliste » [redacted] 27) ; « le Grand-Orient [redacted] France » (le 6) ; 10 h., Messe.

* * *

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques [redacted] reçoit [redacted] Trannoy, président [redacted] l'Association [redacted] paralysés de France (lundi), en direct [redacted] Toulouse, l'organiste Xavier Darasse (mardi), André Flament, président du salon « Les peintres témoins de leurs temps » (mercredi), Jean Guiart, directeur du laboratoire d'ethnologie du Musée de [redacted] (jeudi), l'écrivain Patrick Grainville (vendredi).

* * *

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., [redacted] d'Anne Gaillard répondent aux ques-[redacted] auditeurs sur l'étiquetage [redacted] produits alimentaires (lundi), l'obésité [redacted] traitement (mardi), les livres d'enfants (mercredi), [redacted] mutuelles santé (jeudi [redacted] vendredi)

* * *

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Hervé [redacted] (lundi), Jean-François Lemoine (mardi), [redacted] Massenet (mercredi), Roger Godino (jeudi), Yves Coppens (vendredi).

* * *

R.T.L. : 21 h., « Train forum ». Pierre Mauroy (P.S.) et Norbert Ségard (R.P.R.), le 26 à Lille ; Jean Falala (R.P.R.) [redacted] Claude Lamblin (P.C.), [redacted] 1er [redacted] à Reims ; Marcel Martin (centriste) et Gérard Cureau (P.S.), [redacted] 2 à Nancy ; Robert Galley (R.P.R.) [redacted] Tony Dreyfus, le 3 [redacted] Troyes ; Jacques Soustelle (réf.), Me Bernardin (P.S.) et Francisque Collomb (maj.), le [redacted] à Lyon ; Maurice Brun (maj.) [redacted] Pierre Goldberg (P.C.), le 5 à Montluçon ; Roger Quilliot (P.S.) et [redacted] Cancque (maj.), le 6 à Clermont-Ferrand ; Jean Charbonnel (rép.) et Dr Dupuis (maj.), [redacted] 7 à Brive.

* * *

R.M.-C. : 8 h. 30, « La personnalité Jacques Chirac ». [redacted] F. Nourissier et Paul Guimard (lundi 28) ; M. Alduy (sans étiquette), Dr Louis Camo (R.I.) et M. Argellies (rad. de gauche), [redacted] Perpignan (mercredi 2) ; Pierre Brousse (maj.) et Paul Balmigère (P.C.) [redacted] Béziers (vendredi 4) ; [redacted] (maj.) et M. Savary (P.S.) (lundi 7) ; [redacted] h., M. Lecanuet (C.D.S.) (mercredi 2) ; 19 h. 15, Gaston Defferre (P.S.) [redacted] Michel Durafour (radical) (jeudi 3).

* * *

TF 1 : 13 h., Jacques Chirac (R.P.R.), le 28 ; Jean Lecanuet (C.D.S.), le 3 ; François Mitterrand (P.S.), le [redacted] ; Michel Poniatowski (R.I.), [redacted] 7.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducativ[redacted] à la radio sur [redacted] ondes moyennes de France-Culture et à la télé-[redacted] sur la première [redacted] jours de la semaine [redacted] parus dans « [redacted] de [redacted] » (no [redacted] mars 1977), qui les publie régulièrement [redacted] mois.

ABRÉVIATIONS

[redacted] ce supplément radio-télévision [redacted] signes [redacted] renvoient [redacted] rubrique [redacted] voir, ou aux articles [redacted] première page [redacted] l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les program-[redacted] en noir [redacted] sur [redacted] chaînes [redacted] couleurs ; [redacted] rediffusions ; [redacted] émissions de radio [redacted] phonie ; [redacted] de TF 1 relayées en province par FR 3.

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi [redacted] février

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Demis Roussos) ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 25, Portrait : A bout portant (Pierre Mondy).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : « Sur [redacted] piste [redacted] *Cheyenes* ».

21 h. [redacted] (●), Entretien : Questions [redacted] visage ; 22 h. 45, Cabaret et café-théâtre : Drôle [redacted] baraque. (L'humour antillais.)

CHAINE III : FR [redacted]

[redacted] h. 30, Opéra : « Didon et Enée » [redacted] Tate, musique de Henry Purcell, réal. D. Delouche, avec A. June, P. Knapp, A. M. Rodde, S. Walker.

[redacted] au Théâtre royal du château de Versailles, en avril 1976, [redacted] audiovisuelle.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Dans un monde qui se cabre », de L. Kobrynski, avec J. Topart, R. Coggio, F. Perier ; 21 h. 55, *Ad lib.* ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, [redacted] lyrique : « *la* [redacted] *mal* » (Rimski-Korsakov), par les [redacted] de la [redacted] de Moscou, avec A. Krichenia [redacted] (mezzo soprano) ; 23 h., Vieilles cires : Lily Kraus, pianiste, et Simon Goldberg [redacted].

Dimanche 27 février

CHAINE I : TF 1

[redacted] h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiq[redacted] ; [redacted] h. (III), [redacted] appétit ; 12 h. 30 (III), Concours de la chanson française (Demi-finale) ; [redacted] h. [redacted] (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. [redacted] (III), Direct à la une ; 17 h. 5 (III), Série : [redacted] qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 35 (III), Téléfilm : Un dangereux rendez-vous ; [redacted] h. 15, [redacted] animaux du monde.

[redacted] h. 30, Film : « Pancho Villa », [redacted] B. Kulik [redacted], [redacted] Y. Brynner, [redacted] Mitchum, Ch. Bron[redacted] M. G. Bucella.

Un aviateur américain, trafiquant d'armes, se trouve engagé, par hasard, dans les bandes révolutionnaires de Pancho Villa, [redacted] épouse la cause.

[redacted] diffusion du film [redacted] présentation, par Pierre Sipriot, du livre de Carlos Fuentes, la Mort d'Artemio Cruz.

22 h. 35, Magazine : Expressions, de M. Bruzek.

Cinq rubriques : Beaubourg, grande [redacted] de [redacted] culture ? Puvis de Chavannes. [redacted] Bacon à Paris. Wagner et les Français. Le photographe [redacted] la cérémonie du thé.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h. 25, Concert : « le Mandarin merveilleux », de B. Bartok ; 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin... ; à 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (repr. à [redacted] h. 40, 17 h. 20, 18 [redacted] 12) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 14 h. 45, Dessin animé ; 15 h. 52, Série : Pilotes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; [redacted] h. [redacted], Série : Muppet-s show (Lena Horne) ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music-hall : Show Shirley McLaine ; 21 h. 30, Dramatique : « le Monologue d'Hamlet », [redacted] J. Laforgue. Mise [redacted] scène J. Spiesser. Réal. N. Companez. A[redacted] F. Huster. [redacted] h. [redacted], [redacted] deux.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission [redacted] février) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : les « Kindertotenlieder », de G. Malher, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; [redacted] h., Hexagonal : « Les marionnettes ne sont pas celles que vous croyez » ; 20 h. 5, Pour [redacted] jeunes : Lassie.

20 h. 30 (●), L'homme en question : le [redacted] Olievenstein ; 21 h. [redacted], Spécial cinéma : « Casanova-Fellini » ; 22 h. 30, Cinéma [redacted] minuit (cycle [redacted] Bolognini) ; « Senilita », [redacted] M. Bolognini (1961), [redacted] C. Cardinale, A. Franciosa, B. Blair, Ph. Leroy (v.o. sous-titrée, N.).

A Trieste, en 1927, un quadragénaire tombe amoureux d'une garce, et se laisse [redacted] à [redacted] détruire dans une liaison sordide.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Po[redacted] ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. [redacted], Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; [redacted] h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h., Poésie ; [redacted] 5, La Comédie-Française présente : « Tartuffe », de Molière, avec J. Charon ; 16 h. 5, Musique de chambre ; [redacted] h. 45, Conférence de Carême, par le Révérend Père Bro ; 17 h. 35, Rencontre ; 18 [redacted] 30, Ma non troppo ; [redacted] h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie (R. Laporte) ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : peinture/écriture ; 23 h., [redacted] and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, avec S. Armstrong (Haendel, Haydn, Schumann, Britten) ; 12 h., *Sortilèges du flamenco* ; 12 h. 35, Opéra bouffon ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « la Truite » (Schubert) ; 17 h. [redacted] *Le concert égoïste* d'A. Varda (Gabrieli, Mozart, Haydn, Vivaldi, [redacted] Purcell, E. Piaf, The Doors) ; 19 h., La route des jongleurs ; [redacted] h. 35, Jazz vivant ;

20 h. [redacted] avec [redacted] L. Kogan : [redacted] « Va[redacted] fantôme » (Wagner) ; « Conc[redacted] pour [redacted] opus 61 » (Beethoven) ; « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 22 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 28 février

CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Téléformation ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régi[redacted] ; [redacted] h. 50 (III), [redacted] (avec Julos Beaucarne) ; [redacted] 17 h. 35, [redacted] du lundi ; [redacted] h. (III), A la bonne heure ; [redacted] h. [redacted], Pour les petits ; 18 h. 40, L'île [redacted] enfants ; [redacted] h. 5, Feuilleton : Jean Pinot, [redacted] d'aujourd'hui ; [redacted] h. 43, Une minute [redacted] les femmes ; [redacted] h. 45, Eh bien, [redacted] !

20 h. 30, L'avenir du futur. Film : « THX 1138 », [redacted] G. Lucas (1970), avec D. Pleasence, R. Duvall, D.-P. Colley, M. McOmie.

Dans une société souterraine, régie par [redacted] ordinateur central, des cerveaux électroniques [redacted] des policiers-robots, un homme et une femme, qui n'étaient plus que des numéros, redécouvrent l'amour et cherchent à reprendre [redacted] liberté individuelle.

Vers 22 h., Débat : *Le mal du siècle.*

Avec le Dr L. Bertagna, psychiatre, MM. J. Stoetzel, professeur de psychologie sociale et directeur de l'IFOP ; B. Bofill, architecte ; R. Junck, futurologue ; P. Daninos, écrivain.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Ch[redacted]teurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5, Série : Les nouvelles de Somerset Maugham (« La voix d'Israël ») ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, [redacted] chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, (★) A perte de vie... Jacques Prévert ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard : l'astrologie.

Avec Mme E. Tessier, astrologue, et M. Evry Schatzman, dir. de recherche au C.N.R.S.

CHAINE III : FR [redacted]

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales [redacted] 19 h. 40, Scènes de la vie [redacted] province : « Portrait de Peynet » de P. Martin, FR 3 [redacted]) ; 20 h., [redacted] jeux.

20 h. 30, Cinéma public (R.) : « le Couteau dans la plaie » d'A. Litvak (1962), avec S. Loren, A. Perkins, G. Young, J.-P. Aumont, E. Labourdette (N.).

Une jeune femme est sur le point de quitter son mari lorsqu'il disparaît dans un accident d'avion. Mais il a échappé à la mort et vient la tourmenter pour qu'elle devienne sa complice dans une escroquerie à l'assurance-vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les yeux fertiles ; à 8 h. 32, Saint Colomban et les moines d'Irlande ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « le Pain et le Cirque », de P. Veyne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, [redacted] ; 12 h. [redacted] pris ; [redacted] h. 45, [redacted] ;

13 h. [redacted] Eveil à [redacted] musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, [redacted] livre, [redacted] voix : « [redacted] Maison profonde », de J.-C. Andro ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... ; 18 h., Feuilleton : Lecture de [redacted] France ; [redacted] h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « [redacted] sur le [redacted] », de C. [redacted], avec *F. Maistre, [redacted] Savignat, J. Ollivier* ; 21 h. (●), *L'autre scène* ou les Vivants et les Dieux ; 22 h. 30, Entretiens [redacted] J. Clair ; 23 h., Théâtres en musique : *Métamorphoses* [redacted] Shakespeare ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, [redacted] musique ; 9 h. 2, [redacted] ; 10 h., La règle [redacted] jeu ; [redacted] h., La [redacted] h. [redacted], Sélection concert ; [redacted] h. 40, [redacted] classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., *Mélodies sans paroles...* portrait d'E. Satie ; 15 h. [redacted] « [redacted] » (Cavalli) ; 18 h. [redacted] 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., [redacted] time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international [redacted] guitare ;

20 h., Georges de La Tour ; 20 h. 30, En direct de Glasgow, avec [redacted] London sinfonietta et l'Orchestre de chambre écossais, direction J. Carewe et E. Brown : « l'Art de la fugue », extraits (Bach) ; « Available forms II » (E. Brown) ; « Concerto brandebourgeois n° 5 » (Bach) ; 23 h., Degrés des âges ; 0 h. 5, Les gueux en habits de velours ; 1 h., Non écrites.

Mardi 1er mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. [redacted], Restez donc [redacted] nous... à 14 h. 25 et 17 h., Emissions du C.N.D.P. ; 18 h. (III), A la [redacted] heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. [redacted], L'île aux enfants ; [redacted] h. 5, Feuilleton : [redacted] Pinot, [redacted] d'aujourd'hui ; [redacted] h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, L'homme et le sport, par F. Reichenbach ; 21 h. [redacted], Le monde [redacted] peintres naïfs : les naïfs italiens, [redacted] M. Arnaud ; [redacted] h. 20, *Concert* : Jazz [redacted] Juan (avec Rhoda Scott).

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Téléformation ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, *Feuilleton* : « Ne le dites pas avec des roses » (2e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; [redacted] h. 5, Série : [redacted] nouvelles de Somerset Maugham (« Une histoire banale ») ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... (Ramon Alejandro) ; 18 h. [redacted], [redacted] de l'Histoire ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres [redacted] lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, film : « l'Incident », [redacted] L. Peerce [redacted], avec T. Musante, M. Sheen, V. Arnold, B. [redacted], B. Bannard (N.).

Une nuit, dans le métro de New-York, deux voyous bloquent les portes d'un wagon et se mettent à humilier, terroriser et molester les voyageurs qui l'occupent.

Vers 22 h., Débat : L'insécurité des citoyens face à la violence, animé par J. Pasteur, avec MM. J. Léauté, directeur de l'Institut de criminologie ; P. Essig, directeur du réseau ferré ; G. Badin, sous-directeur de la police municipale à Paris.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, *Pour les jeunes* : Le lièvre et la tortue et Télescope ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Les liens du temps : Paul Guimard et Benoîte Groult, de P.-J. Hélias et P.-A. Picton, FR 3 Rennes) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, policiers, aventures : « le Clan des irréductibles », de P. Newman (1971), avec P. Newman, H. Fonda, L. Remick, M. Sarrazin.

Un « fils prodigue » tente de se rapprocher de sa famille, un clan de bûcherons de l'Oregon, qui refuse, malgré les consignes [redacted] dicales, de participer à une grève.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « les Gens de la Garonne », par M.-F. Rivière ; à 8 h. 32, Saint Colomban et les moines d'Irlande, par M.-F. Azar et J. Gilliard ; 8 h. 50, Le sphinx de papier ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours récital ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Visages d'un autoportrait », de Zoé Oldenburg ; à 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... ; à 15 h. 50, Emission médicale ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France », par C. Pichois et N. Murat ; 19 h. 25, Sciences, par *N. Skrotzky* ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues... « la Révolution biologique », par le professeur F. Gros et le docteur C. Escoffier-Lambiotte ; 21 h. 15, *Musiques de notre temps*, avec D. Chabrun et A. *Meunier* ; 23 h., Théâtres en musique : la Royal Shakespeare Company ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Clair-obscur ; 10 h., La règle du jeu ; [redacted] 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., [redacted] ancienne ; [redacted] 15 h., « Concerto en [redacted] BWV 593 » (J.-S. Bach) ; « Fantaisie en la [redacted] pour piano et orchestre » (Sch[redacted]) ; [redacted] 15 h. 32, Mélodies sans paroles, suite ([redacted] Reger, de Falla, Bartok, Debussy) ; 17 h. 30, At[redacted] d'enfants de *France-Musique* ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; [redacted] h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; [redacted] h. [redacted] de La Tour ;

20 h. 30, Entrée de jeu... Bach : « Sonate en sol majeur pour deux flûtes et basse continue » ; « Concerto en ut mineur pour deux clavecins BWV 1060 » ; « Trois airs de cantate pour soprano » ; « Sonate en sol majeur pour flûte, violon et basse continue BWV 1038 » ; « Concerto en la mineur pour flûte, violon et clavecin BWV 1044 » ; 21 h. 45, Echanges [redacted] de Salzbourg... Orchestre de chambre [redacted] V. Tatrai, [redacted] L. [redacted]ovacs, flût[redacted] : « Symphonie en [redacted] bémol majeur » (L.-F. Gassmann) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ré majeur, K [redacted] » (Mozart) ; « Symphonie en si bémol majeur Hob I n° [redacted] » (Haydn) ; 23 h., La sourire de [redacted] Joconde... la quête de l'amour dans [redacted] musique religieuse (Koukouzelis, Gesualdo) ; 0 h. 5, Les gueux en habits de velours (deuxième partie)... Portraits de musiciens populaires dans la musique classique, par J.-P. Lentin ([redacted]rt, Couperin) ; 1 h. 15, Non écrites... Musique de l'Afrique du Sud.

Mercredi 2 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse [redacted] tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs [redacted] *mercredi... à* [redacted] *h. 5, Histoires d'animaux...* [redacted] h., [redacted] : La pierre [redacted] ; à [redacted] h. 36, Une république ; à 16 h. 38, La bande [redacted]essinée ; [redacted] 17 h. 30, Feuilleton : *Le prince noir* ; 17 h. [redacted] (III), *Les* [redacted] et l'électricité ; 18 h. (III), [redacted] la bonne heure ; 18 h. 35, Pour [redacted] ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, *Feuilleton* : Jean Pinot, *médecin d'aujourd'hui* ; 19 h. 20, Emission régionale ; 19 h. [redacted] Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien, raconte !

20 h. 30 Théâtre : « Tim », une pièce de P. Osborne *adaptée* par R. Roul[redacted] et P. Quentin. Avec R. Carel, E. Ch[redacted], H. Guisol.

Un vieil [redacted] petit-fils, liés par [redacted] complicité, élargissent leur [redacted] dimensions du merveilleux.

21 h. 55, Magazine littéraire : [redacted] courant, par P. Sipriot ; 22 h. 20, Sports : [redacted] du monde de [redacted] à Tokyo (finale couples).

CHAINE II : A 2

9 h. 30, Téléformation ; 11 h. 30, Sports : Championnat du monde [redacted] patinage artistique, en [redacted] du Japon ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, *Mercredi animé* ; [redacted] *h.*, Aujourd'hui madame ; [redacted] h. 5, Série : Daktari (Judy [redacted] secret) ; 15 h. 55, Jeu : Un sur cinq ; 18 h. 35, Les histoires de l'Histoire ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Sports : Football (St-Etienne-Liverpool) ; 22 h. 20, Série : [redacted]h (Quel est l'autre David Ross ?) ; 23 h., [redacted] par J.-C. Averty : Hommage à Leon Bix [redacted]becke.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Sous la direction de Roberto Benzi, de P. Martin, FR 3 Bordeaux) ; 20 h., Les jeux.

20 h. [redacted], Un film, un [redacted]ur : « l'Homme [redacted] de R. Mulligan (1968), [redacted] G. Peck, E. Marie-Saint, [redacted] Forster, N. Clay.

Un fermier [redacted]xique a [redacted] une femme [redacted] petit [redacted] qu'elle a eu du chef de la tribu apache, [redacted] elle [redacted] prisonnière. L'Indi[redacted] cherche [redacted] reprendre la [redacted] l'enfant.

FRANCE-CULTURE

7 [redacted] 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les gens de la Garonne, par *M.-F. Rivière* ; à 8 h. 32, Saint Colomban [redacted] les moines d'Irlande, par *M.-F. Azar* et *J. Gilliard* ; 8 h. 50, *Echec au hasard* ; [redacted] h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture [redacted] la vie ; 11 h. 2, La magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, *Panorama* ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, *Un livre, des voix* : « [redacted] », d'A. P. [redacted] ; [redacted] des [redacted] et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de [redacted] Culture. Mercredi-jeunesse ; à 16 h. 20, *Match* ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France », par C. Pichois et N. Murat ; [redacted] h. 25, La science [redacted] marche ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (S.), *La musique et les hommes* : Nietzsche et la musique, par Jean Launay (musique d'A. Clostre) ; 22 h. 30, *Entretien avec... Jean Clair* ; 23 h., Théâtres en musique... Le T.N.P. [redacted] Vilar, avec M. Jarre et M. Chevalier ; [redacted] h. 50, [redacted]

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Clair obscur ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; [redacted] h., [redacted] sans paroles... [redacted] (Verdi, Dvorak, Dukas, J.-S. [redacted] Schumann, *Brahms*, Reger, de [redacted], [redacted] Debussy) ; 17 h. [redacted] France-Musique ; [redacted] 2, *Ecoute magazine musical* ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. [redacted] Kiosque ; 19 h. 40, Georges de La Tour ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... l'*Orchestre national* de France, dir. G. Ferro, avec A. Reynolds, alto, la maîtrise et les chœurs de Radio-France : « *Quatre Chœurs pour voix de femmes, alto solo et piano* » (Schubert), « Symphonie n° 6 » (Mahler) ; 23 h., Non [redacted] *Les limites de l'improvisation* : le piano ; 0 h. 5, O Madrigal [redacted]ascentis ta Belo Horizonte ; 1 h., [redacted] Moszkowski... Etudes pour piano, par D. Laval.

Main basse sur le cinéma en R.F.A.

(Suite [redacted] page 11.)

[redacted] *Herzog* [redacted] *un Fassbinder* choi[redacted] un scénario, [redacted] se [redacted] si [redacted] plaire à onze [redacted] : [redacted] cinq « redaktor » — [redacted] producteurs de [redacted] — *chargés* [redacted] la [redacted] sur [redacted] déplorer un peu partout leur manque d'imagination. [redacted] fonctionnaire. [redacted] gens *raisonnables*. [redacted] publics, ils n'ont [redacted] du risque [redacted] n'envisagent jamais [redacted] doubler, voire [redacted] tripler, [redacted] un [redacted] folie, un coup [redacted] génie.

[redacted] film [redacted] capi[redacted] privés — 1 million et [redacted] deutsche[redacted] par une jeune *productrice*. — [redacted] *Frères* [redacted] l'affiche [redacted] — pratiquement vides — [redacted] Munich, quand j'y [redacted] qu'il [redacted] bon, mettons qu'il [redacted] un peu plus racoleur que [redacted] l'on [redacted] *habituellement*. Pas [redacted] dant, pour garnir [redacted] rangs d'orchestre [redacted] permettre à la malheureuse [redacted] rentrer [redacted].

Pourquoi voulez-vous [redacted] *Stuttgart ou* [redacted] les intempéries, [redacted] porte-monnaie [redacted] allongent [redacted] deutschemarks pour voir à [redacted] près [redacted] qu'ils peuvent regarder [redacted] *présent*, [redacted] qu'on leur [redacted] d'ici [redacted] ans ? Pour [redacted] à leur trou, il ne [redacted] pêcher [redacted] la [redacted] pain, il [redacted] appâter *avec les Dents* [redacted] *Tremblement* [redacted] *terre*, pas *moins*. Sans en espérer tant, on compte beau[redacted] du prochain Fassbinder — [redacted] distribution, [redacted] coproduction [redacted], — [redacted] le « thriller » que Robert [redacted] a accepté [redacted] en Allemagne, [redacted] *Croix* [redacted] *fer* [redacted] Peckinpah, [redacted] lui [redacted] là-bas, [redacted] sortir du [redacted].

A [redacted] que [redacted] plupart [redacted] qui se [redacted] réputation [redacted] l'étranger [redacted]. S'ils n'en [redacted] ils *front*. [redacted] en train [redacted] de *The Women*, de Claire Booth Luce, *pour* [redacted] petit écran, et [redacted]löndorff, un reportage [redacted] Valeska Gert, l'actrice qui [redacted] le [redacted] la vieille tante [redacted] *le Coup de grâce*, pendant que sa femme Margarethe von Trotta *met en chantier son premier film*, financé à 80 % par la télé. Tous, je pense aussi à Lilienthal, Hauff et Geissendorfer, alternent et tournent indifféremment, à *la commande*, pour *les salles ou* les salles [redacted] *manger*. C'est tout de même incroyable, me disait un « redaktor » indigné, nous les faisons vivre, et ils nous accusent de [redacted] tuer.

Si moribond qu'il *soit en R.F.A.*, [redacted] une nouvelle [redacted] jeunes et de moins jeunes réalisateurs qui se contentent du petit écran en lorgnant vers *le* grand. *Quand on pense que* Wenders, *Geissendorfer* et Sanders sortent tous du même moule, la station de Cologne, on se dit à Hambourg : « Pourquoi pas moi ? » A Hambourg, en effet, ils sont *une bonne demi-douzaine* à se voir déjà en lettres d'un mètre sur deux au palais du Festival de Cannes. Formés à l'école d'Egon Monk, un réalisateur de télé très content [redacted] *ce qu'il est*, un [redacted] de Brecht [redacted] sourire, [redacted] regard [redacted] verre [redacted] d'écaille, Eber[redacted] ou [redacted] mériteraient, *certes, la consécration que peut seul donner*, puisque [redacted] il circule, le [redacted]. La dramatique, elle, [redacted] un peu, [redacted] sûr, [redacted] voisins [redacted] anglais, [redacted] qui [redacted] *signe de passer* [redacted] *ligne* [redacted].

Il y a un [redacted] très simple d'arranger cela, [redacted] ces [redacted] quatre-vingt-dix [redacted] appelés [redacted], pourquoi [redacted] d'une [redacted] tiques n'en [redacted] ? [redacted] qu'on [redacted] l'occasion [redacted] prochain [redacted] *vingt-quatre* [redacted] l'appréciation de la critique internationale, [redacted] cela, qui sait, [redacted] cinéphiles du [redacted] entier. Ce serait [redacted] demander [redacted] *où* [redacted] à budget [redacted] niveau [redacted] la création.

CLAUDE SARRAUTE.

LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE SUR TF 1

● Les pri[redacted] cérémonies organisées à l'occasion du jubilé de la reine Elizabeth seront retransmises en direct d'Angleterre par T.F. 1.

Le mardi 7 juin, cortège en carrosse de Buckingham-Palace à Saint-Paul ; le samedi 18 juin, revue de la garde *et* anniversaire officiel de la reine ; le mardi 28 juin, revue navale à Spithead. Léon Zitrone et Dominique Bromberger assureront les commentaires.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55.
FRANCE-CULTURE : 9 h. [redacted] 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 3 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; [redacted] h. 35 (III), Emission régionale ; [redacted] h. 50 (III), Objectif [redacted] (les psychotropes) ; 14 h. (III), Les vingt-quatre jeudis... à 16 h. 15, Dossier : La cartoucherie [redacted] Vincennes, lieu théâtral ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. [redacted], L'île aux enfants ; [redacted] h. [redacted], Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. [redacted], Emission régionale ; [redacted] h. 33, Une minute pour les femmes ; [redacted] h. 47, Eh bien, raconte !

20 h. [redacted], Série : Le rendez-vous en noir, réal. C. Grinberg, d'après W. Irish, avec P. Audret, A. Falcon, D. Auteuil, C. Alcover.

[redacted] Trincant — qui le [redacted] chanter — [redacted] trouvée étranglée. L'inspecteur [redacted] inculpe [redacted].

21 h. 20, Magazine : L'événement. (Le commandant Cousteau [redacted]) ; 22 h. 20, Sports : Championnat du monde [redacted] patinage artistique à Tokyo [redacted] dames).

CHAINE II : A 2

9 h. 30, Téléformation ; 11 h. 30, Sports : Championnat du monde de patinage artistique ; 13 h. 35, Magazine régional ; [redacted] h. 50, Feuilleton : « Ne [redacted] dites pas avec des roses » ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Les nouvelles de Somerset Maugham (« [redacted] Déchéance [redacted] Barnard ») ; 15 h. 55, *Aujourd'hui magazine* ; [redacted] h. [redacted], *Les* [redacted] de l'Histoire ; [redacted] h. 55, Jeu : Des chiffres [redacted] lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

[redacted] h. [redacted] (★), Dramatique : « Messieurs les galopins », d'après P. Lefranc, réal. P. Cardinal, avec R. Aquaviva, R. Coupez, E. Dechartre, D. Liss.

[redacted], six jeunes [redacted] décident de rejoindre [redacted] troupes du général de [redacted] en [redacted] par l'[redacted].

22 h. (★), L'INA présente : [redacted] du [redacted] du Bon Dieu, réal. N. Khémir.

[redacted] philosophique, un voyage [redacted] tique [redacted] la [redacted] le désert [redacted].

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, [redacted] formation : Métaux en feuilles, *métaux en formes* ; 18 h. 45, Pour les jeunes : La Nouvelle-Guinée ; 19 h. 5, Emission régionale (avec, [redacted] h. 40, La colline [redacted] souvenirs, Valentine Tessier, [redacted] R.-D. Dalongeville, FR 3 Limoges) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les grands noms [redacted] l'histoire du cinéma (R.) : « Lucrèce Borgia », de Christian-Jaque (1952), [redacted] Carol, P. Armendariz, M. Serato, V. [redacted], A. Foa.

[redacted] Borgia est mariée, [redacted] politiques, [redacted] Alphonse d'Aragon, qui la prend pour une débauchée. [redacted] lui raconte tout ce qu'elle a vécu à cause de son frère César, qui l'empêche [redacted].

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Les gens de la Garonne », par M.-F. Rivière ; à 8 h. 32, Saint Colomban et les moines d'Irlande, par M.-F. Azar ; 8 h. 50, Le sphinx de papier ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, *Panorama* ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h., Un livre, des voix : « Mado », de C. Néron ; à 14 h. 45, *Radio scolaire sur ondes moyennes* ; 15 h. 2 (★), Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre : L'information dans les divers mondes ; à 17 h., Les *Français s'interrogent* ; à 17 h. 10, *L'heure de pointe* ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France », par C. Pichois et N. Murat ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

[redacted] h. 55, Poésie ; [redacted] h. (S.), Essai... « Eloquente », [redacted] G. Limbour, réal. G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec [redacted] venir) ; 23 h., [redacted] musique... Le [redacted] grec aujourd'hui et la [redacted] musique, avec M. Cacoyannis [redacted] K. Koun ; 23 h. 50, Poésie

FRANCE-MUSIQUE

7 h. [redacted] h. 2, Clair-obscur ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 15, Répétition ; [redacted] h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

[redacted] h. [redacted], Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... l'Orchestre [redacted] France (Auric, Barraud, Martinon) ; [redacted] 15 h., [redacted] guitare ; à [redacted] 32, Mélodies, suite... (Mozart, [redacted] Kodaly, Jolivet) ; 17 h. 5, Nouveaux talents, [redacted] sillons ; [redacted] h. 2, [redacted] magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. [redacted] Tradition : Laisser-aller (Bach, Haydn, Mozart) ;

20 h. [redacted], [redacted] J [redacted] musique [redacted] Princhinger, Rameau) ; 21 h., Prestige [redacted] la musique, [redacted] direct de la salle Pleyel... Récital de Sviatoslav [redacted] : « Andante en fa majeur » (Beethoven) ; « [redacted] Vienne [redacted] 26 » (Schumann) ; « Scherzos nº 1 en si mineur, opus 20 ; nº 2 en si [redacted] mineur opus 31, et nº 3 en [redacted] 39 » ; « [redacted] dièse [redacted] (Chopin) ; 23 h. 30, [redacted] Farina : « Capriccio Stravagante » ; 0 h. 5, Le [redacted] de la [redacted] : La [redacted] de l'amour dans la [redacted] profane (A. [redacted]).

Vendredi 4 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse [redacted] tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 30, Emission régionale ; 14 h. 5 (III), Emission du C.N.D.P. : La fleur coupée ; 17 h. 30 (III), Magazine culinaire ; 18 h. (III), [redacted] la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. [redacted], L'île [redacted] enfants ; 19 h., Feuilleton : [redacted] d'aujourd'hui ; 19 h. [redacted], Emission régionale ; 19 h. 43, Une minute pour [redacted] femmes ; 19 h. 47, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Hussards », de P.-H. Bréal, mise [redacted] scène J. Fabbri, avec J. Rouillard, A. Alane, J. Balutin.

En Italie, [redacted] 1795, pendant la première [redacted] de Bonaparte, deux hussards de [redacted] française d'occupation, qui ont manqué [redacted] discipline, se [redacted] placés [redacted].

22 h. 15, Magazine : Allons [redacted], par A. Halimi.

CHAINE II : A 2

11 h. [redacted], Sports : Championnat du [redacted] de patinage artistique ; 13 h. [redacted], Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : « [redacted] le dites pas avec des roses » ; [redacted] h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Feuilleton : [redacted] la recherche du Nil (« Le rêve de l'explorateur ») ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Les histoires de [redacted] ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; [redacted] h. [redacted], Jeu : La tirelire.

20 h. 30 (★), Feuilleton : La mission [redacted] (Fachoda), [redacted] G.-P. Salvy-Guide, [redacted] R. Kahane, [redacted] R. Etcheverry, S. Martina, M. Vialle.

Après [redacted] au chef africain Samory, le [redacted] à son [redacted] Marchand, [redacted] de relier le Congo au Nil par la route ouest-est. [redacted] anglaise.

21 h. [redacted], Apostrophes, par B. Pivot [redacted] écrivains [redacted].

Avec M. Chapelan [redacted] jamais fini), Cl. Mauriac (Terrasse de Malagar), Z. Oldenbourg (Visage d'un autoportrait), M. [redacted] (Vent Paraclet).

22 h. 45, *Ciné-club* : « Lancelot [redacted] Lac », de R. Bresson ([redacted]4), [redacted] L. Simon, L. Duke-[redacted], H. Balsan, V. Antolek-Oresek.

Lancelot, chevalier de la Table [redacted] n'a pas réussi à ramener le saint Graal. Rongé [redacted] culpabilité [redacted] secrète [redacted], il [redacted] de renoncer [redacted] son amour et marche [redacted] sa perte.

CHAINE III : FR 3

[redacted] h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; [redacted] h. 5, Emission régionale (avec, à 19 h. 40, Un philosophe en Ardèche, Gustave Thibon, de J.-M. Venuti, FR 3 Lyon) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi... Faits de société : L'innovation : l'imagination au pouvoir ? enquête et réal. D. Berkani.

De l'idée à l'innovation, un long chemin sur lequel sont placés des organismes chargés de valoriser la recherche, de trouver des débouchés aux inventions. Le font-ils ? Cette enquête mène à quelques questions : est-il possible d'innover en technologie sans inno[redacted] le [redacted] politique ? Est-il possible d'être [redacted] aujourd'hui, [redacted] 1977 ?

21 h. 30 (★), Les grandes batailles du passé : La bataille de Tanneberg-Grünwald, de H. de Turenne, réal. J. Cazenave.

A travers une bataille, [redacted] Grünwald, [redacted] 1410, [redacted] la Pologne, depuis [redacted] croisades et [redacted] lutte victorieuse contre [redacted] chevaliers teutoniques, jusqu'à aujourd'hui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, [redacted] ; 8 h., Les chemins de [redacted] connaissance... « Les gens de la G[redacted] », [redacted] M.-F. Rivière ; à 8 h. 32, « Saint Colomban et les moines d'Irlande », par M.-F. Azar et J. Gilliard ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), La matinée des arts du spectacle : A propos des « Bonnes », avec H. Ronse ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; [redacted] 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

[redacted] Musiques extra-européennes ; 14 h., Poésie ; [redacted] h. 5, Un livre, des [redacted] : « l'Opéra de [redacted] », [redacted] C. Delarue ; [redacted] h. 45, Radio [redacted] sur [redacted] moyennes) ; 15 h. 2, [redacted] après-midi [redacted] Culture... [redacted] Français s'interrogent ; [redacted] La musique [redacted] indivisible ; [redacted] 17 h. [redacted] pointe ; [redacted] h., [redacted] : « Lecture [redacted] la France », par C. Pichois et N. Murat ; [redacted] h. [redacted] de [redacted] science moderne ;

[redacted] h., [redacted] : « [redacted] Henri [redacted] [redacted] Lancement et D. [redacted] la Touche, [redacted] J. [redacted] Weisz ; [redacted] h. [redacted] Arel, Szymanowski, Haydn) ; 22 h. [redacted] Clair ; 23 h., [redacted] en musique... perspectives [redacted] jeunes compagnies [redacted]çaises (« le [redacted] noir » et « le [redacted] Circus ») ; 23 h. [redacted], Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, [redacted] ; [redacted] h. [redacted] grandes voix : André d'Arkor, ténor ; 9 [redacted] 30, La [redacted] jeu ; [redacted] 10 h. 45, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. [redacted] classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., [redacted] sans [redacted] (Corelli, Liszt, Haendel, Beethoven) ; à 15 h., Hommage [redacted] Chateaubriand (Margoni, Casanova) ; à 15 h. 32, Mélodies, suite (Haendel, Bach, Vieuxtemps, Verdi, Lalo, [redacted] Falla) ; [redacted] 17 h. [redacted] Clarté dans la nuit (A. Cellier) ; 18 h. [redacted] magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, [redacted] (Mozart, Bach, Haydn) ;

20 h. [redacted] Orchestre [redacted] de Radio-France, [redacted] Kondrachine, V. Tretiakov [redacted] : « [redacted] suite (Prokofiev) ; « [redacted] » en fa mineur opus [redacted] (Tchaïkovski) ; [redacted] h., [redacted] forum ; 0 h. 5, [redacted] sourire de [redacted] Joconde : L'obsession de la mort ; 1 h., Relais : [redacted] électronique [redacted].

Samedi 5 mars

CHAINE I : TF 1

10 h. [redacted] (III), Téléformation ; [redacted] h. (III), [redacted] régionale ; 12 h. [redacted] (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; 13 h. [redacted] (III), Le monde de l'accordéon ; 14 h. 7 (III), Restez donc [redacted] nous... [redacted] 14 h. 55, Sports : Tournoi [redacted] cinq [redacted] (match de rugby France-Ecosse) ; [redacted] h. [redacted] (III), Trente millions d'amis ; [redacted] h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; [redacted] h. [redacted], Emission régionale ; [redacted] h. 43, Eh bien, raconte !

[redacted] h. 30, Variétés : Numéro un ; 21 h. [redacted], Série : Chapeau melon et bottes de cuir (« Commando très spécial ») ; 22 h. 40, Sports : Re[redacted] du [redacted] international de Paris [redacted] gymnastique.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Téléformation ; [redacted] h. [redacted], Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Sports : [redacted] des cinq nations ; 17 h. 30, Des animaux [redacted] hommes ; 18 h. 10, La course [redacted] du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres [redacted] lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Interneiges ; 21 h. 50, Questions sans visage, par P. Dumayet ; 22 h. 45, Drôle [redacted] musique.

CHAINE III : FR 3

14 h. 55 [redacted], [redacted] : « le Dernier des Camarguais », d'Y. Audouard ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emission régionale (avec, [redacted] 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., [redacted] animaux chez eux.

20 h. 30, Reportage : Le Cirque [redacted] Monte-Carlo, réal. A. Salle.

21 h. 15, Série : Lettres de Paris et d'ailleurs, de F. Reichenbach : « Suite [redacted] ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2 000... comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches : [redacted] Vetter ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Les samedis de France-Culture... Perspectives du XXe siècle, Journée Henri Dutilleux ; 18 h. 30, Entretiens de carême ; 19 h. 25, Programme de la R.T.B. : [redacted] industrielle (les voies [redacted] communication) ; 19 h. 55, [redacted] ;

[redacted] h., Carte blanche : « Venant de, allant à », [redacted] J. Robert, avec P. Constant, L. Colpeyn, H. Tisot ; 21 h. 24, Soliste ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie ; Alain Remila.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; [redacted] h., Mélodies ; 9 h. [redacted] d'amateurs ; [redacted] h. [redacted] Etude ; 11 h. 15, Les [redacted] Fr[redacted] : « [redacted] Fantaisie » (Schubert), par P. Aguer[redacted], piano ; « Cinq Pièces dans le style populaire » (Schumann), « Sonate » (Britten), [redacted] Y. Chiffoleau, violoncelle, [redacted] R. Arlion, piano ; [redacted] h. 40, [redacted] plaît ;

13 h. [redacted] : Anthologie [redacted] la musique mécanique ; 14 h., [redacted] : La critique des auditeurs ; à 15 h., En dir[redacted] du [redacted] 118... [redacted] Drobinsky, violoncelle, A. Rabinovitch, piano ; 15 h. 45, [redacted] jongleurs ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 35, Test Hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites : Ch. Austin, saxo [redacted] J. Gallivan, [redacted] synthétiseur ;

20 h. 30, Soirée lyrique... Requiem opus 5 : « Grand-Messe des morts (Berlioz), par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, [redacted] L. [redacted] S. Barrows, ténor ; 23 h., Vieilles cires : « [redacted] nº 21 en ré majeur » (Mozart), « Pierrot lunaire » (Schœnberg) ; 0 h. 5, Un [redacted] la nuit.

Dimanche 6 mars

CHAINE I : TF 1

[redacted] h. 15 (III), Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. 2 (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Concours de la chanson française ; 13 h. 20 (III), [redacted] pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Direct [redacted] la une ; 17 h. 5 (III), Série : Mais qu'est-ce qui fait courir Papa ? ; 17 h. 35 (R.), Film : « Coulez le Bismarck » de L. Gilbert (1959), avec [redacted] More, D. Wynter, C. Mohner, L. Naismith.

En 1941, un redoutable [redacted] menace la flotte anglaise. Un officier britannique, qui a pris la direction des opérations [redacted], entreprend de le couler.

19 h. 15, Les [redacted] du monde.

20 h. 30, Film : « les Seins de glace » de G. Lautner (1974), [redacted] Darc, Claude [redacted]seur, A. Delon, N. Machiavelli, A. Falcon.

Un feuilletonniste [redacted] rencontre, sur la Côte d'Azur, une jolie femme, qui semble menacée et traquée. Il [redacted] d'elle et tombe dans un guêpier.

22 h. 15, Magazine : Questionnaire.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 12 h., Bon dimanche avec J. Martin... à 12 h. 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom, [redacted]m, Pom... Pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 12) ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 43, Dessin animé ; 15 h. 52, Série : Pilotes ! ; à 16 h. 40, Trois petits tours ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; 18 h. 28, Série : Muppet's Show ; 19 h., Stade II.

20 h. [redacted], Musique [redacted] music !

21 h. 30, Dramatique : « Jeudi [redacted] avril » [redacted] P. Kassovitz [redacted] Ch. Remy, avec Sh. Sutton et J. Gat.

Un jeune couple achète un appartement encombré des souvenirs des anciens propriétaires. L'appartement, [redacted] vers son [redacted] et l'univers psychologique [redacted] couple [redacted].

22 h. 30, Documentaire : Chefs-d'[redacted] en péril (les châteaux de la Loire).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission [redacted] travailleurs immigrés : [redacted] écrans ouverts ; 10 h. [redacted], Mosaïque ; 16 h. 55, Les grandes batailles du passé (reprise de l'émission du 4 mars).

17 h. 50 (●), Espace musical de J.-M. Damian : « Symphonie nº 7 » de J. Sibelius, conduite par C. Davis, avec le B.B.C. Symphony Orchestra ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM.

19 h., Hexagonal (●), « Le Poitou » de J.-D. Verhaegue et Mit [redacted] ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : Claude Chabrol ; 21 h. 30, Festival [redacted] cinéma fantastique d'Avoriaz ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mario Bolognini) (R.) : « les Sorcières » [redacted] F. Rossi, M. Bolognini, P.-P. Pasolini, L. Visconti, V. de Sica (1966), avec S. Mangano, A. Sordi, Toto, N. Davoli, A. Girardot, F. Rabal, Cl. Eastwood.

Cinq histoires où des femmes de [redacted] milieux sociaux ont des comportements qui peuvent les faire passer [redacted] des « sorcières » modernes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philo[redacted] et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique [redacted] chambre [redacted] Haydn, Saint-Saëns, Arrachart) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Madame Sans-Gêne », de V. Sardou ; 16 h. 5, Récital d'orgue par Lionel Rogg ; 16 h. 45, Conférences de carême par le Révérend Père Bro ; 17 h. 35, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; [redacted] h. 45, Atelier de création radiophonique ; 23 [redacted], Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Gérard Genette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, [redacted] promenade ; 8 h., [redacted] ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En [redacted] d'Orsay : Concert Debussy avec J.-C. Pennetier, [redacted] Pasquier, M.-T. Foix ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, [redacted] : « Die Drei Pintos » (Weber-Mahler), acte I ;

13 h. 35, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune [redacted] critiques de disques : « [redacted] pièces [redacted] piano » (M. de Falla) ; 17 h., [redacted] concert [redacted] (Chopin, Rimsky-Korsakov, Britten, Mozart, musique irlandaise) ; 19 h., La route des jongleurs : Danses de la [redacted] (I) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. [redacted] 1976... Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, direction E. Jochum avec H. Szeryng (violon) : « Symphonie espagnole [redacted] et [redacted] » (Lalo) ; « Symphonie nº 3 en ré mineur » (Bruckner) ; [redacted] h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique andalouse ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 7 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. [redacted] (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 30, Série : 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. [redacted], Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; [redacted] h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Film : « Monsieur Verdoux » de Ch. Chaplin (1946), avec Ch. Chaplin, M. Raye, I. Elsom, M. Hoffman, M. Nash (N.).

Un employé de banque français, [redacted] économique, devient, sous différentes identités, [redacted] de [redacted] riches.

22 h. 25, Magazine : [redacted].

CHAINE II : A 2

13 h. [redacted], Magazine régional ; 13 h. 50, Chan[redacted] rues ; [redacted] h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Feuilleton : A la [redacted] du Nil ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; [redacted] h. 35, Le palmarès [redacted] enfants ; 18 h. 55, Jeu : [redacted] chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La [redacted]lire ;

20 h. 30, La tête et les jambes.

21 h. [redacted], Alain Decaux raconte...

22 h. [redacted]0, L'huile sur le [redacted] Bouvard, La culture et l'Université.

[redacted] G. [redacted] (philosophe) [redacted] G. [redacted] président [redacted] la [redacted] agrégés.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Roger Siffer, foling song alsacien, d'A. Elter, [redacted] Strasbourg) ; [redacted] h., [redacted] jeux.

20 h. [redacted], Cinéma public : « Géant », [redacted] G. Stevens (1956), [redacted] Taylor, R. [redacted]dson, J. Dean, M. [redacted]cCambridge, C. Baker, D. Hopper.

Un ouvrier agricole, amoureux sans espoir de la femme d'un riche propriétaire texan, découvre du pétrole dans un bout de terrain dont il a hérité. Il devient un personnage puissant et fabuleux, [redacted] connaître le bonheur.

FRANCE-CULTURE

[redacted] h. 2, Poésie ; [redacted] h. 5, Matinales ; [redacted] h., Les chemins [redacted] connaissance ; [redacted] 8 h. 32, Saint Colomban et [redacted] d'Irlande ; [redacted] 50, Echec au hasard ; [redacted] h. 7, Les lundis de l'histoire... Jules Renard, de M. Toesca ; [redacted] h. 45, Le [redacted] marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti [redacted] : [redacted] à moi ; 12 [redacted] 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique... Pour ou contre le solfège à l'école ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Musique ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « Garden party », [redacted] K. Mansfield ; 19 h. 25 (●), Présence [redacted] arts : Le portrait [redacted] Bernhardt ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Le Cameroun, [redacted] J. Pivin ; 21 h., L'[redacted] « [redacted] Vivants et les Dieux », de C. Mettra et Ph. Nemo ; [redacted] h. [redacted] (●), Entretiens avec O. Merlin ; 23 h., De [redacted] nuit ; 23 h. 50, [redacted]

FRANCE-MUSIQUE

[redacted] h. 3, Quotidien musique ; [redacted] h. 2, XIXe Festi[redacted] national [redacted] son ; 10 h., La règle [redacted] jeu ; 12 h., La chanson ; [redacted] h. 35, Sélection concert ; 12 h. [redacted] classique : Tout Duke ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... [redacted] Thiriot ; 15 h., XIXe Festival international du son : Groupe [redacted] recherches [redacted] (Savouret, B. Durr, M. Chion, B. Parmegiani) ; [redacted] h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. [redacted] Kiosque ; [redacted] h. [redacted] Concours [redacted] de guitare ;

20 h., Incidences... « Pavane » (G. Fauré) ; « Danse lente » pour piano (Bartok) ; « Jeux » (Debussy) ; « Contras[redacted] » [redacted] clarinette, violon et piano (Bartok) ; 20 h. 30, Musique à découvrir : Musique du dix-huitième siècle (Rameau, et ses successeurs) ; 22 h., Festival de Salzbourg 1976... Quatuor Lasalle (Schubert, Ravel) ; 22 h. 45, Deuxième Festival [redacted] panafricains [redacted] Lagos : Echos musicaux.

Les écrans francophones

Lundi 28 février

TELE-LUXEMBOURG : [redacted] h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *les Deux* [redacted], film de J. Ford ; 22 h. 25, Portrait d'artiste.

TELE-[redacted]-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., [redacted] *ni loi*, film d'E. Bellamy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Un* [redacted] *comme tous* [redacted] *autres*, dramatique ; 21 h. [redacted] que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Hors série* ; 21 h. 10, A bon entendeur ; 21 h. 35, Caf'Conc' ; 22 h., La voix au chapitre.

Mardi 1er mars

TELE-LUXEMBOURG : [redacted] h., Police [redacted] plaines ; 21 h., *En cas* [redacted] *malheur*, film de Cl. Autant-Lara.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Bibi Fricotin*, film de M. Blistène.

TELEVISION BELGE : 21 h. 30, Des Flamands ; [redacted] h. 15, *Scènes de* [redacted] *conjugale*, [redacted] d'I. Bergman.

TELEVISION [redacted] : 20 h. 25, [redacted] *et* [redacted] *Pauvre* ; [redacted] 20, The Mighty Clouds of Joy.

Mercredi 2 mars

TELE-LUXEMBOURG : [redacted] h., Kojak ; 21 h., *le* [redacted], film [redacted] Ch. Vidor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 [redacted] spéciale ; [redacted] h., *l'Homme* [redacted] *Kien*, film de J. Frankenheimer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre [redacted] paix ; 21 h. 30, film (non communiqué).

[redacted] SUISSE [redacted] : 20 h. 15, [redacted].

Jeudi [redacted] mars

[redacted]-LUXEMBOURG : 20 h., [redacted] Welby ; [redacted] *l'ardoise*, [redacted] de C.-B. Aubert.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Alcord l'Arsouille*, [redacted].

TELEVISION BELGE : 20 h. [redacted] *arbres*, film [redacted] R. Clément ; [redacted] h. 15, Le carrousel [redacted] images.

[redacted] SUISSE [redacted] : 21 h. 15, Un juge, un flic.

Vendredi [redacted]

[redacted] : [redacted] h., Mannix ; 21 h., *Voyage au centre* [redacted] *la Terre*, film d'[redacted].

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., [redacted] Incorruptibles ; 21 h., *Histoire* [redacted], film de D. Miller.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, A suivre ; 22 h. 25, Eurovision : Championnats du monde de patinage artistique.

[redacted] SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Gouverneurs de* [redacted] *rosée* ; 22 h., Patinage artistique.

[redacted] mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; [redacted] h., *Scandale* [redacted], [redacted] de M. Curtiz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les bannis ; [redacted] h., *le Caporal épinglé*, film de J. Renoir.

TELEVISION [redacted] : 20 h. 20, *les Cow-boys*, [redacted] Rydell ; [redacted] h. 40, Championnats [redacted] monde de patinage artistique.

Dimanche 6 [redacted]

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos ; 21 h., *la Leçon particulière*, film [redacted] M. [redacted].

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Splendeurs et misère des courtisanes ; 21 h., *Schéhérazade*, film de W. Eclach.

TELEVISION BELGE : 20 h. [redacted] V[redacted]-vous jouer ? ; 22 h. [redacted] Pati[redacted] artistique.

Lundi 7 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; [redacted] h., [redacted] *Vengeance du shérif*, film de [redacted] Kennedy.

TELE-MONTE-CARLO : [redacted] h., Kojak ; 21 h., *Tamango*, film [redacted] J. Berry.

TELEVISION BELGE : 19 h. [redacted] *Moi y'en a vouloir des sous*, film [redacted] J. [redacted] (suivi [redacted] débat).

AUJOURD'HUI

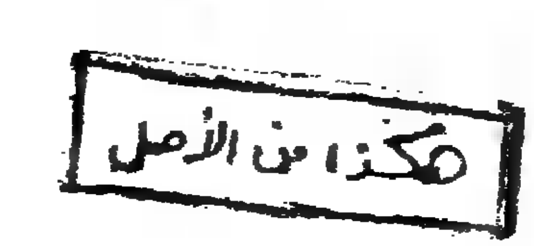
L'HISTOIRE par

L'histoire écono

HUMEUR

Portrait du parfait technocrate

THOMAS CAZEMAG



هكذا من الأصل

L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

L'histoire économique et sociale de la France au XIXe siècle

DEPUIS 1951, [redacted] la parution de l'*Histoire économique de la France*, d'Henri Sée, aucune grande synthèse [redacted] l'histoire économique [redacted] la *France* contemporaine n'avait [redacted] jour. [redacted] faut-il saluer [redacted] particulièrement la pub[redacted] des [redacted] volumes du tome III [redacted] *économique* [redacted] *France*, dirigée par [redacted] Braudel [redacted] Labrousse (1). [redacted] : *l'Avènement* [redacted] *l'ère industrielle*, [redacted] l'essoufflerent [redacted] 1870-1884. Pour [redacted] longues années, [redacted] constitueront [redacted] ouvrage de référence irremplaçable.

[redacted] faut-il [redacted] qu'un tel livre n'ait pas vu le jour plus tôt. [redacted] peuvent en [redacted] *dresser* [redacted] bilan [redacted] *ont* [redacted] *l'écrit* [redacted] Labrousse, [redacted] qui [redacted] largement redevable, un [redacted] d'histoire économique et sociale ». [redacted] mémoires, articles, tra[redacted] accumulés cependant que [redacted] problématiques [redacted] sont [redacted] : [redacted] que [redacted] étu[redacted] de [redacted] inspirées [redacted] largement renou[redacted] perspectives (2). [redacted] l'heure était-elle [redacted] au point [redacted] niveau destinée [redacted] à [redacted] public.

[redacted] première partie, intitulée *Perspectives* [redacted] *problèmes géné*[redacted] chapitres qui portent [redacted] économique [redacted] Révolution française (A. Soboul), [redacted] (Adeline Daumard) [redacted] *démographie* (André Armengaud). La deuxième partie [redacted] transformations structurelles [redacted] système capitaliste : conquête de l'espace national par l'évolution [redacted] transports, et épanouissement [redacted] Léon), [redacted] extérieur (André Brodar), crédit [redacted] Lévy-Leboyer). Vient [redacted] description du phénomène d'industrialisation (Pierre Léon), [redacted] l'évocation [redacted] la tradition et du progrès [redacted] le secteur agricole (R. Laurent). La troisième partie [redacted] les transformations [redacted] : société rurale (R. Laurent), monde du travail urbain (J. Bruhat), société bourgeoise (A. Daumard). Au total, [redacted] découpage adopté [redacted] parfaitement acceptable, il permet [redacted] une [redacted] des diverses questions jusqu'aux [redacted]nantes du dernier quart du dix-neuvième siècle. [redacted] vigoureuse reprise synthétique [redacted] Labrousse, [redacted] conclusion, revient sur les interférences entre [redacted] phénomènes, [redacted] et [redacted] évolution. [redacted] lors disparaît l'inconvénient d'une analyse [redacted] thèmes, qui risque [redacted] conjoncture.

[redacted] vrai, l'objection que l'on pourrait formuler porterait [redacted] la place [redacted] économique [redacted] Autant [redacted] justifiait un [redacted] politique [redacted] de la [redacted] *révolutionnaire*, [redacted] surprend, vu le parti adopté [redacted] volontiers [redacted] témoi[redacted] la pesée persistant[redacted] l'his[redacted] Révolution [redacted] graphie française.

Peut-être faut-il [redacted] souligner un [redacted] l'ouvrage : [redacted] privilégie [redacted] dépens du social, auquel revient [redacted] peine [redacted] développe[redacted] Labrousse. [redacted] l'introduction, définit-il justement ce travail [redacted] *sociale*, ou [redacted] *économique* ». [redacted] l' « *adaptation* » *de la société*, pour *reprendre le* [redacted] *enthousiasmant*[redacted] partie, [redacted] l'essor [redacted] capi[redacted] *l'industrialisation*, [redacted] par [redacted] transformations de [redacted] « corps », [redacted] l'armée, le clergé, l'Université, [redacted] l'administration [redacted] magistrature n'apparaissent guère, non plus [redacted] A [redacted] égard, [redacted] français [redacted] beaucoup à glaner [redacted] livre touffu, parfois contestable, toujours suggestif, [redacted] Zeldin (3), [redacted] paraît [redacted] d'entreprendre [redacted] traduction. [redacted] quelque nouvelle [redacted] d'ouvrages [redacted] vulgarisation est-elle plus [redacted] ! [redacted] *économique* [redacted] part qu'une place [redacted] que privilégierait volontiers aujourd'hui une histoire [redacted] plus [redacted] l'histoire économique : témoin la [redacted] attachante [redacted] foisonnante [redacted] Jeanne [redacted] (4). A [redacted] égard, l'*Histoire économique et sociale* apparaît bien [redacted] l'aboutissement d'un des cou[redacted] de l'historiographie française depuis [redacted] d'années, si [redacted] à compter les hommes, les fortunes [redacted] les [redacted] à scruter des [redacted] jusque-là [redacted] propres à l'analyse quantitative. Il [redacted] du reste que dans ce livre la présentation [redacted] ces sources [redacted] de [redacted] d'exploi[redacted] soit faite fort [redacted] : ainsi un large public peut-il comprendre [redacted] les [redacted] aujourd'hui font de [redacted].

Aussi l'apport d'un ouvrage si riche et si divers ne se prête-t-il guère au résumé. On ne peut que signaler au passage certaines des analyses, par exemple celle d'André Broder qui montre avec force que le commerce extérieur n'a jamais été considéré comme un instrument de la croissance et de la puissance de la France. Ou encore Maurice Lévy-Leboyer, répondant aux critiques des institutions et de la politique du crédit, qui montre l'originalité des établissements de crédit français et leur rôle dans les débuts de l'industria[redacted].

On appréciera particulièrement les chapitres dus à Pierre Léon, trop tôt disparu voici quelques mois. Ils reprennent avec une autorité souveraine les trois problèmes majeurs qui dominent une œuvre considérable : la croissance, l'entreprise industrielle, le développement régional. Après tant de propos *rapides sur les aspects* rétrogrades du patronat français, voilà une vigoureuse description du patronat « nouveau » qui s'affirme dans les années 1820-1880, période qui voit la montée de l'industriel. Pierre Léon insiste sur la « grande rupture » des années 1840-1870, « dôme majeur d'accélération » au long duquel la France entre véritablement dans l'ère industrielle, cependant que s'accusent les contrastes régionaux, puisque cette conversion fondamentale privilégie la France du nord. Depuis les vieux livres, toujours précieux, de Levasseur, publiés au début de ce siècle, l'étude des industries, par secteurs et par régions, n'avait *plus été entreprise* dans une telle synthèse, commodément accessible. Ajoutons que la cartographie est abondante et claire.

Adeline Daumard consacre à la société bourgeoise, sur ce sujet si délicat, des pages remarquables, sûres et justes de ton, qui allient la finesse et la rigueur. A. Daumard se penche sur la psychologie collective, les usages, pratiques et sentiments ; elle montre combien, de 1815 à 1880, « *les valeurs bourgeoises s'imposent progressivement aux classes dirigeantes, aux classes moyennes et, dans une certaine mesure, aux milieux hybrides situés à la frange des classes populaires et de la petite bourgeoisie* ». A. Daumard récuse le lieu commun qui fait du bourgeois français un rentier ou un homme aux ambitions mesquines. En fait, la partie la plus moderne et la plus active de la bourgeoisie défend les vertus du travail et du talent. Loin d'être exceptionnelle et d'appartenir en propre aux milieux protestants, cette attitude caractérise tout autant la grande majorité de la bonne bourgeoisie de vieille tradition [redacted] à Paris. Voilà qui devrait détourner des essayistes pressés d'appliquer trop vite [redacted] cas français les thèses wébériennes.

A. Daumard tire enfin les [redacted] importantes recherches qu'elle [redacted] dirigées sur les fortunes françaises au dix-neuvième siècle : elle établit l'inégalité des conditions et la hiérarchie des fortunes, mais rappelle que la fortune ne suffisait pas à situer son propriétaire dans la société, et que les « capacités » et le savoir pesaient de plus en plus lourd.

La longue conclusion d'Ernest Labrousse : « *A livre ouvert sur les élans et les vicissitudes des croissances* » est appelée à devenir un texte classique. L'héritage de François Simiand, auquel son œuvre doit tant (5), est-il dépassé ? Certes, les études de croissance ont « *enrichi et bouleversé* » une périodisation fondée sur le mouvement des prix, mais celle-ci laisse des traces. L'historien doit demeurer attentif, à côté de la production en nature, à la production en valeur. Le prix est un facteur capital, « *le fait monétaire s'intègre à la vie quotidienne. La vérité psychologique, la vérité perçue passe par l'argent* ». Tout aussi décisives sont les réflexions sur les crises : des crises de subsistance, dont Ernest Labrousse montre la survie puis la mort, aux anciens [redacted] nouveaux aspects de la crise [redacted].

Historien [redacted] l'économie, il [redacted] rencontre [redacted] fascinés [redacted] structures, [redacted] parfois [redacted] politique. La révolution peut naître de la crise, mais elle peut l'aggraver et la prolonger ; les faits politiques « *ébranlent la psychologie économique et parfois directement l'économie elle-même* ». L'importance des guerres est considérable, elle [redacted] négligée. Somme [redacted] la plus [redacted] économique du [redacted]neuvième [redacted] 1870-1871, [redacted] la [redacted].

[redacted] répartition [redacted] produit [redacted] la croissance, [redacted] des revenus et des capitaux dans le premier grand siècle de l'ère industrielle ? La réponse est double. Ernest Labrousse renvoie aux oubliettes la notion de paupérisation : « *La seule paupérisation absolue dont on puisse alors faire état, c'est bien, en termes monétaires, la paupérisation absolue du rentier.* » Le profit agraire gagne devant la rente, le profit de l'entreprise capi[redacted] salaire connaît un cours nouveau depuis [redacted] « *Pour la première fois sans doute, un* [redacted] *économique* [redacted] *au* [redacted] *compte* [redacted] *de* [redacted] *pouvoir* [redacted] *fronts* [redacted] » Justice [redacted] faite [redacted] schémas misérabilistes.

Cependant, quelle persistance [redacted] l'inégalité ! Au long du siècle, la hausse [redacted] revenus s'accompagne du maintien [redacted] *L'inégale* [redacted] l'inégalité structu[redacted] la distribution [redacted] capitaux. La répartition du capital [redacted] inégale que [redacted] du revenu. [redacted] fort bien un récent travail sur Lille — [redacted] limite, [redacted] » d'inégalité des fortunes — dû [redacted] F. X. Codac[redacted] (6). [redacted] justement [redacted] Labrousse, peut-on [redacted] capital, [redacted] non [redacted] revenu. L'ouvrier est encore le « *zéro social* » que [redacted] Balzac, [redacted] « *pratique*[redacted] *sans épargne* » [redacted] quelques [redacted] grand [redacted] de multiples [redacted] convaincront-elles [redacted] l'in[redacted] qu'apporte [redacted] la compréhension [redacted] temps.

(1) [redacted] *économique et sociale* [redacted] *France*, [redacted] III : *L'*[redacted] *de l'ère industrielle (1789-années* [redacted], par Pierre [redacted] Lévy-Leboyer, André Armen[redacted] Adeline [redacted] Laurent, [redacted] 1071 p. [redacted] 111 graphiques et [redacted]

[redacted] pour [redacted] prendre [redacted] XIXe [redacted] J.-A. [redacted] rard [redacted] *économique* (Colin). Il s'agit [redacted] que la simple refonte [redacted] manuel paru en [redacted]

(3) [redacted] volume I : *Ambi*[redacted] *tory of Modern Europe*, Oxford et [redacted], 1973, 823 p.

(4) *Paris, la Ville (1852-1870)*, Lille III, [redacted] Paris, 1976. [redacted] Champion, 876 p. Souhaitons que cet ouvrage propre à [redacted] un [redacted] public bénéficie quelque jour [redacted] qu'il [redacted]. Il vaut à la fois par son [redacted] de [redacted] personnalité urbaine, « [redacted] *s'impose à* [redacted] *aussi fermement* [redacted] *faits* [redacted] » et [redacted] portée aux [redacted] alimentaires, aux sys[redacted] hospitaliers [redacted] grande ville.

(5) *Par le titre donné au volume de Mélanges, Conjoncture économique, structures sociales, hommage à Ernest Labrousse*, Mouton, [redacted] pages (31 contributions), *un certain* [redacted] *expriment* l'axe [redacted] la réflexion [redacted] des très grands historiens [redacted] un [redacted] ceux qu'ignorent les *mass media*.

(6) [redacted] *l'inégalité sociale dans une* [redacted] *ville industrielle. Le drame de Lille* [redacted] *1850 à* [redacted], université de Lille-III, [redacted] universitaires, 420 pages, préface d'Ernest Labrousse. Cette étude est fondée sur les archives de l'enregistrement.

HUMEUR

Portrait du parfait technocrate

(Suite [redacted] *9.)*

Le [redacted] parfois faux, [redacted] il s'exprime juste [redacted] élégance. Il a [redacted] l'expression, et [redacted] dans la [redacted] qui [redacted] tout [redacted] intellectuel, fût-il [redacted] On peut [redacted] prix Nobel en disant : « *Au plaisir,* [redacted] *dame.* » Avec un [redacted], on ne [redacted] directeur [redacted] un ministère, ni même [redacted] préfecture.

Combien [redacted] polytechniciens ont vu leur [redacted] à cause d'un gilet [redacted] apparent sous [redacted] nylon ou [redacted] jaunes [redacted] au [redacted] d'un pantalon bleu. Il [redacted] regarder [redacted] paraître, s'entendre [redacted] parler [redacted] pouvoir prétendre à [redacted] dont [redacted] aujourd'hui.

Il [redacted] lové sur soi-même pour émettre à tout mo[redacted] image [redacted] sol. En France, [redacted] dit-on, [redacted] 93,5 % d'égoïstes et 6,5 % d'égoïstes mons[redacted] appartient [redacted] ce dernier groupe. Tout [redacted] en [redacted] *pour qu'il en soit ainsi* : [redacted] *sollicitude* [redacted] *il a* [redacted] *l'objet* [redacted] *plus jeune âge* [redacted] *qu'il lise, écrive, calcule,* [redacted] tous, [redacted] de [redacted] triomphes [redacted] l'appétit matrimonial ma[redacted] par son entourage féminin [redacted] l'adolescence, la soumission plus [redacted] de son entourage profes[redacted] agrippé [redacted] la [redacted] de [redacted] comète.

[redacted] a [redacted] d'apparence que [redacted] capacité [redacted] combat en [redacted] n'est pas l'homme [redacted] affron[redacted] poings [redacted] il [redacted] sait [redacted] sent. Ainsi, [redacted] qu'il échappe [redacted] *la protection maternelle, cherche-t-il* [redacted] *abri pour* [redacted] *tempêtes, un* [redacted] *amarrer son* [redacted] esquif. [redacted] la [redacted] forte qui l'encouragera [redacted] atteindre avant [redacted] supérieur, il faut plus [redacted] du talent. Il faut [redacted] détermination [redacted] liberté dans [redacted] seules [redacted] *entrailles généreuses* [redacted] La *noblesse de leur but — placer le* [redacted] *conjugal* [redacted] *plus* [redacted] *— par* [redacted] *préjugés et des* [redacted] Et l'époux [redacted] souriant [redacted] de quel [redacted] teint le tapis qui [redacted] pieds.

Le [redacted] *novembre* [redacted] plusieurs [redacted] d'ouvriers de la régie Renault, révoltés, endommageaient [redacted] coups de [redacted] ordinateurs de l'époque, qui [redacted] simples [redacted] électroniques. [redacted] repro[redacted] aux [redacted] d'avoir [redacted]gné, [redacted] manière inhumaine, [redacted] ouvriers à licencier en priorité.

Il [redacted] patent que l'ordinateur manque [redacted] La cybernétique pâtira longtemps de [redacted] dans [redacted] rapports [redacted] gouvernés. [redacted] *l'on y réfléchit* bien, les technocrates [redacted]

[redacted] pense [redacted] qu'il [redacted] technocrates. [redacted] promotion [redacted] semi-technocrates *plus* [redacted] *précédents* [redacted] *meilleurs.* [redacted] civilisation [redacted] *un potentiel* [redacted] *production* [redacted] considérable. Extermine-t-on [redacted] supérieurs, voici [redacted] technocrates secondaires qui prennent [redacted] commandes. Les [redacted] truit-on aussi, ce [redacted] primaires qui [redacted] pouvoir. L'expert est redoutable, certes, mais [redacted] d'un expert incompétent [redacted]

[redacted] l'informatique aura un jour à ce point simplifié ses langages qu'il devi[redacted] possible de se passer [redacted] *Ceux-ci* consti[redacted] *aujourd'hui* [redacted] *l'intermé*[redacted] *conversationnel indispensable* [redacted] politique chaleureux [redacted] ignorant [redacted] l'informatique [redacted] mais froide. Un gouvernement [redacted] donnant [redacted] fumeur [redacted] pipe, qui interrogerait [redacted] ordi[redacted] le simple langage [redacted] publiques, [redacted] qui [redacted] renseigné sans [redacted] et [redacted] dans ce même langage, ce gouverne[redacted] technocrates. Il [redacted] peut-être [redacted] l'économie [redacted]

THOMAS CAZEMAGES.

La vie du langage

L'ILLUSION ÉTYMOLOGIQUE

BON nombre [redacted] lettres que veulent bien [redacted] les [redacted] de [redacted] chronique s'inquiètent ou s'indignent d'entendre, [redacted] lire, [redacted] mots détournés (estiment [redacted] lecteurs) de leur sens vrai. Il y a, dans ce qu'ils dénoncent, [redacted] bourdes authentiques ; mais, bien souvent, [redacted] le redresseur de torts lui-même qui [redacted] à [redacted] qu'on [redacted] nommer l'illusion étymologique ; [redacted] mélange, diront [redacted] *linguistes, la synchronie (l'état actuel du voca*[redacted] d'un terme) [redacted] dia[redacted] (son histoire).

Un [redacted] *parisien, montmartrois,* [redacted] *prend ainsi à un titre banal* : « Divorce d'un couple après [redacted] ans [redacted] mariage ». A rejeter, dit-il, [redacted] le « mariage » [redacted] dure au pire que quelques heures. C'est la [redacted] commune qui dure dix ans (ou plus ou moins). Il [redacted] raison, s'il y tient. Mais voici beau temps que le mot désigne l'effet [redacted] la cérémonie, [redacted] résultat du mariage, [redacted] la vie commune légalisée. [redacted] preuve ce qu'en [redacted] Boileau, caution [redacted]geoise :

« Il n'est point de repos ni de paix [avec elle :
Son mariage n'est qu'une longue [querelle. »

Le [redacted] lecteur [redacted] contre « les » élections (le mot [redacted] non [redacted] chose). Le pluriel, dit-il, [redacted] *nullement justifié : l'élection* [redacted] « un » choix. Voire. Et quand, le *même* dimanche, il faut choisir dans trente-six mille communes, [redacted]ment éviter le pluriel ? Et comment [redacted] qu'en retour on parle « des » [redacted] municipales [redacted] une commune ?

[redacted] plus [redacted] Il s'agit de *vernaculaire*, qui serait (ou [redacted]querait d'être) proscrit, « [redacted] qu'un Africain [redacted] *vernaculus signifiait* « *petit esclave* ». Et notre [redacted] lecteur, [redacted] *d'importantes responsabilités professionnelles contraignent* [redacted] beaucoup [redacted] *précision* en matière de langue, nous demande de réha[redacted] le vernaculaire, menacé par la même illusion étymologique.

Oui, le [redacted] latin [redacted] bien un (une) [redacted] parents [redacted] le [redacted] propriétaire. Mais [redacted] classique, [redacted] signifie « *ce qui* [redacted] *indigène, national* ». Et Varron, grand [redacted] grand grammairien romain, [redacted] vernacula, [redacted] la langue nationale, [redacted] empruntés, par exemple, au [redacted]

Il est [redacted] de vouloir être plus royaliste [redacted] le roi. Il [redacted] mille [redacted] que [redacted] d'un quelconque esclavage [redacted] disparu [redacted] Encyclopédistes, [redacted] dix-huitième siècle, *ont* [redacted] *vernaculaire*, [redacted] avec le sens qu'a « endémique » : [redacted] *à un peuple,* [redacted] *une communauté.*

[redacted] savoir quelle [redacted] *piqué les linguistes* [redacted] *remplacer* [redacted] *n'y a* [redacted] *longtemps)* langue « [redacted] », [redacted] *monde* comprenait, [redacted] langue « vernaculaire », qui [redacted]ment du jargon [redacted] La [redacted]tion nous [redacted] plusieurs fois posée : [redacted] la corporation. La langue [redacted] si l'on veut, [redacted] acquiert [redacted] la cellule [redacted] La langue vernaculaire [redacted] qu'une [redacted] utilise [redacted] son territoire, [redacted] qui [redacted] (ou [redacted] peu) [redacted] : [redacted] *s'oppose* [redacted] français [redacted]laire *pour* [redacted] l'Hexagone, y [redacted] pris pour [redacted] citoyens [redacted] la langue maternelle [redacted] la [redacted] ou le breton ; il est une langue [redacted] d'Afrique [redacted] « francophone », [redacted] d'ailleurs, avec [redacted]

[redacted] compte d'une [redacted] *linguistes* [redacted] *diglossie*, qui ne [redacted] emploi [redacted] *bilinguisme*, [redacted] que l'un [redacted] signifient étymologiquement rigou[redacted] : l'usage [redacted] (di/bi) [redacted] grec ; lingu, latin). Mais la diglos[redacted] un [redacted] collectif ; le bilinguisme, un [redacted] (en simplifiant).

Il n'est [redacted] étymologique se porte [redacted] de s'imposer) *sur la façon* [redacted] *s'il* [redacted] *pluriel* [redacted] *dont* [redacted] *grossit* [redacted] Le [redacted] qui nous interro[redacted] se [redacted] s'il [redacted] au pluriel [redacted] (le mot [redacted] francisé) ou [redacted] (le [redacted] conserve son pluriel [redacted] sur la [redacted] : un minimum, [redacted] minima).

Il (ce lecteur) n'est pas seul à s'interroger : tout le monde (chroniqueurs [redacted] « [redacted] (*note* [redacted] justement [redacted] lecteur), [redacted] *dra-t-il au singulier dire* [redacted] médium ? » [redacted] logique, [redacted] fet : un [redacted] maxima, un [redacted] des [redacted] L'ennui, [redacted] que [redacted]jà pris. Et [redacted] ce [redacted] l'application de la [redacted] logique médium/média ; c'est [redacted] les [redacted] d'un [redacted] québécois, Jean-Pierre Lefebvre : « *On ne peut pas communiquer entre nous à cause* [redacted] *l'orgie* [redacted] *qui s'abattent.* [redacted] *un* [redacted] *viol* [redacted] *pratique un* [redacted] *sur* [redacted] »

Charabia, [redacted] Je [redacted] qu'on accuse volontiers tel ou tel journal (pas de noms, pas [redacted] d'hypnotiser [redacted] lecteurs ; [redacted] même... Un [redacted] singulier [redacted] Alors ? Le pré[redacted] Senghor, [redacted] on [redacted] quel [redacted] langue, [redacted] : un *médiat*, [redacted] déjà en *français*, avec [redacted] *pourquoi* [redacted] singulariser en ajoutant un T à ce *média* qui [redacted] aujourd'hui, [redacted] si [redacted] nal ? [redacted] une querelle de collège ?

En fait, le problème est [redacted] posé. [redacted] sont les journaux, les radios, les [redacted] les [redacted] Un [redacted] ce [redacted] « un » journal, ou une émission [redacted] radio, ou une [redacted] *Pourquoi ne* [redacted] *dire* ? [redacted] pratique, le [redacted] *employé au singulier ; et il y a de grandes proba*[redacted] l'usage imposera un [redacted] médias, [redacted] un maximum/des [redacted] Qui s'est jamais [redacted] de dire [redacted] *aquaria* ou [redacted]

Une [redacted] *de plus sans doute,* la logique [redacted] l'usage (aller au plus simple, [redacted] clair, au plus vivant) l'emportera [redacted] l'illusion étymologique. Si [redacted] en parlant français. Laissons [redacted] morts ensevelir les [redacted]

[redacted] « [redacted] » [redacted] l'un des *phénomènes* [redacted] plus généraux [redacted] plus [redacted] langue. Ce qu'était [redacted] l'origine [redacted] (une [redacted] bure) importe beaucoup [redacted] que [redacted] qu'il [redacted] aujourd'hui : un [redacted] non [redacted] comme « [redacted] *d'eau qui va de Paris* [redacted] *Corbeil* » ? Ce [redacted] plus vrai *depuis près* [redacted] siècles, [redacted] au plus *peut-on* [redacted] *rappeler* [redacted] une [redacted] historique.

[redacted] permis [redacted] le *pourquoi de ce respect si grand, si tenace*, du sens étymologique [redacted] depuis longtemps perdu, échangé [redacted] un autre ? Et permis d'avancer une réponse : [redacted] dire [redacted] *maxima*, [redacted] de dire un *média*, oublier [redacted] a [redacted] une étoffe [redacted] le corbillard [redacted] Corbeil. [redacted] préméditer [redacted] *roi, c'est* [redacted] *père.*

[redacted] *psychanalyse*, [redacted] camp.

JACQUES CELLARD.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

« Il n'y a pas de drogués heureux », du docteur Olievenstein

Autobiographie provisoire d'un mal-aimé

« ON m'a beaucoup parlé, beaucoup raconté durant ma vie », [illegible] de ses jeunes clients [illegible] son livre *Il n'y a pas de drogués heureux*. Est-ce [illegible] qui l'a poussé à parler [illegible] à raconter à son tour — à quarante-quatre ans ! — sa propre vie dans un [illegible] le titre aurait pu [illegible] *Autobiographie provisoire* [illegible].

Constamment cité, interviewé, sollicité, [illegible] en peu [illegible] — une [illegible] — le *spécialiste*, avec un grand S, [illegible]. Au point qu'on peut légitimement *se demander, parfois, s'il y en a* [illegible] célébrité irrite plus d'un [illegible].

[illegible] livre a au moins le [illegible] de montrer [illegible] pas la gloire qu'il [illegible] mais l'approbation. Il y a là plus qu'une nuance.

Claude Olievenstein [illegible] à Berlin en [illegible] « *J'aurais pu être un petit nazi* », écrit-il. [illegible] une famille [illegible] commerçants juifs qui quittera l'Allemagne [illegible] pour Paris avant de fuir à nouveau pour le Sud-Est. Après la guerre, [illegible] Olievenstein, lycéen moyen, [illegible] communiste et noctambule. Quand il n'étudie pas Marx — dont il reviendra, — il fréquente les milieux intellectuels de la rive gauche. Rapidement [illegible] du P.C.F., dont il suivra [illegible] futures [illegible] *mépris* » — aujourd'hui il [illegible] », — il s'oriente, [illegible] hasard, [illegible] judéité, il [illegible] le principal dirigeants [illegible].

[illegible] lui montrent [illegible] : [illegible] à peine voilé, mépris des malades, [illegible] des grands patrons, hypocrisies. En 1957, il est stagiaire d'internat en psychiatrie à l'hôpital de Charenton. Il y découvre « *le musée de la déraison* ». Un an plus tard, [illegible] à Sotteville-lès-Rouen : « *La psychiatrie ? C'est un métier complètement* [illegible] », lui lance, [illegible] premier, son nouveau patron. Il [illegible] pourtant de donner un sens à ce métier, non sans désillusions ni incidents. A Maison-Blanche, en 1959, il s'installe dans ce qu'il appelle « *le complexe industriel de la folie* » ; « *Je le constatais journellement, l'univers* [illegible] *reproduisait point par point, celui de la prison avec, en plus, un alibi humanitaire qui le rendait plus odieux encore.* »

Une clinique dans la rue

Après [illegible] en Afrique du Nord, il entre, en 1964, à l'hôpital de Villejuif [illegible] d'un spécialiste de psycho-pharmacologie. A l'époque, le L.S.D. [illegible] inconnue. Le docteur Olievenstein s'en administre... dans un but scientifique. Peu à peu les drogués, sur sa route, se multiplient.

Avant mai 1968 il va fréquemment [illegible] hippies — qu'on ne pourchasse [illegible] — lui parlent [illegible] fasciné, [illegible] rapidement la drogue [illegible] son vrai visage de malheur, [illegible] une [illegible] clinique dans la rue qu'il [illegible] les jeunes qui lui [illegible] et lui présentent les [illegible] arrivants.

[illegible] Marmottan, en 1971, [illegible] hôpital [illegible] suivante, [illegible] l'ambition qu'il [illegible] jeunes [illegible] : leur offrir un lieu de la parole et des soins qui ne rappellent ni la prison ni l'hôpital psychiatrique. En six ans, [illegible] a reçu des milliers de patients, connu beaucoup d'échecs mais de 20 à 30 % de réussites. Au-delà de la dépendance physique, on y cherche, avec le patient, l'origine psychique de la toxicomanie. On y « détricote » la vie, comme l'écrit le docteur Olievenstein.

[illegible] c'est Olievenstein, et réciproquement. Il l'a voulu, il l'a [illegible] la violence d'un [illegible] difficile, d'une tendresse [illegible] azimuts, par la certitude d'avoir [illegible] les prophètes, le docteur [illegible] irrite et dérange. Il a [illegible] pour un poste à l'agrégation. Il affirme qu'on l'apprécie plus à l'étranger qu'en [illegible] et se [illegible] précédents [illegible]. Il parle de ses « ennemis », de ses « héritiers » et même de ses « gens ». [illegible] trapu, [illegible] est un peu le père des milliers de jeunes qui se [illegible] à lui. Chaque [illegible] chaque échec le saigne. Il a les drogués dans la peau. Les drogués [illegible] : on ne dira pas qu'ils ont de la chance [illegible] c'était l'homme qui [illegible] nait. [illegible] aimé.

BRUNO [illegible].

* *Il n'y a pas de drogués heureux*. Edit. Robert Laffont, 336 p., 44 F.
[illegible] Le docteur Olievenstein [illegible] l'invité de [illegible] *en question* sur FR 3 le dimanche 27 février, à 20 h. 30.

En marge d'une élection

Paris d'hier et d'aujourd'hui

M*ERIMEE*, [illegible] *dépassé*, [illegible] *français à la mode*, *on* [illegible] *la presse* ; [illegible] *jeunes professeurs qui* [illegible] *éditorial) particulièrement* [illegible] *Le journal ? Notre* [illegible] *confrère* [illegible] *n° 1 158, du 19 au 25 février 1977. Le titre ? « Le peuple de Paris ». L'auteur ? Non* [illegible] *M.* [illegible] *Dassault lui-même.*

« Autrefois, dans Paris, *nous rappelle M.* [illegible] *Dassault*, les maisons [illegible] cinq étages... Au rez-de-chaussée, il y avait des boutiques... A l'entresol, habitaient les commerçants... [illegible] une [illegible] *libérale* : [illegible] ou médecins par exemple... [illegible] taient au premier étage... Le [illegible] était [illegible] avec un balcon. On y voyait des [illegible] change, [illegible] propriétaires [illegible] magasins... *(N.D.L.R. :* [illegible] *fois, les points de suspension* [illegible] *lui-même.)* Le troisième et le quatrième étaient, en général, réservés à des directeurs, [illegible] de pouvoir, à des chefs de service des grandes administrations de [illegible] *cinquième se trouvaient* [illegible] du personnel. »

Ah, le bon temps [illegible] *ce temps-là ! Les* [illegible] *au cinquième) répondaient aux galanteries d'un* [illegible] *empyrée économique* : « un [illegible] peintre qui n'était pas encore célèbre, [illegible] qui n'avait que vingt ans ».

L'enseignant frotté de sémiologie contemporaine ne [illegible] *de souligner* [illegible] *du refoulé ;* [illegible] *qu'en* [illegible] *temps* [illegible] *la nostalgie de l'au*[illegible].

« Au rez-de-chaussée, sur la [illegible] la loge de la concierge. Dans un [illegible] sombre, il y avait [illegible] d'une petite fille qui [illegible] qu'elle ne pleurait... » [illegible] *heureux,* [illegible] *foi. Le jour où* [illegible] de « la [illegible] du troisième » *fait sa première communion, il y a* « dans la loge, [illegible] une table, [illegible] une [illegible] ».

Ne déflorons pas davantage le [illegible]. *L'essentiel n'est* [illegible] *contrepointe,* [illegible] *reux soient-ils,* [illegible] *lapidaire qu'en tire l'auteur,* [illegible] *qu'il souligne* [illegible] *toute la largeur de la page* : « C'était là le peuple de Paris qui vivait sous [illegible]. »

Un peuple, [illegible] *l'avons lu,* [illegible] *d'agents de change, de directeurs,* [illegible] *fondés de pouvoir...* [illegible] *domestiques.* [illegible] *quoi ! On fait* [illegible] *ce qu'on* [illegible].

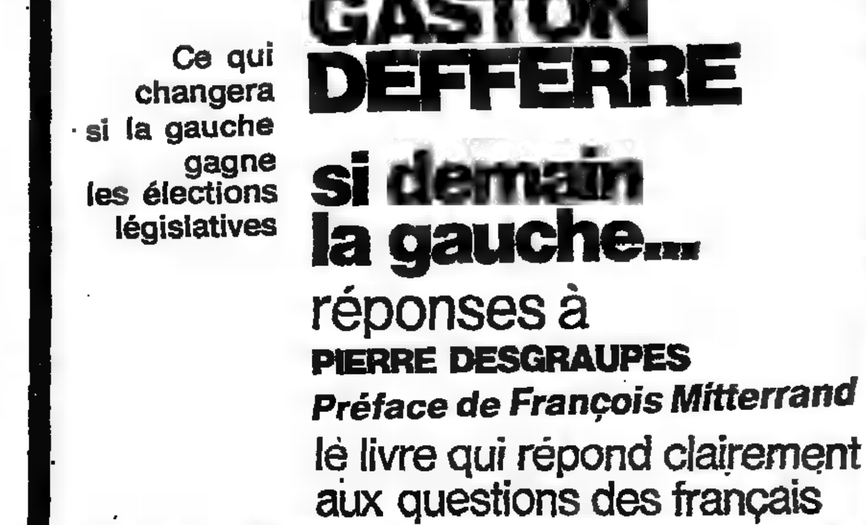
...

Oui, [illegible] *changé. Pourquoi ? Comment ?* [illegible] *maîtres qui* [illegible] *tentés* [illegible] *et de faire voir là le* [illegible] *complot* [illegible] *contre la Ville,* [illegible] *Oyez plutôt* : « Aujourd'hui, [illegible] ont [illegible] remplacés par des buildings. » *Omnipotentes, irresponsables,* [illegible] *raison, les* [illegible] *coupables.* [illegible] *les hommes.*

Le [illegible] ? « Aujourd'hui *(on le voit, l'aujourd'hui* [illegible] *n'est* [illegible] *vierge,* [illegible] *vivace,* [illegible] *bel)*, [illegible] certains Parisiens [illegible] dans [illegible] maisons [illegible] se sont expatriés [illegible] blocs d'H.L.M. de la périphérie... »

L'aveugle [illegible] *a frappé.*

J. C.



JUSTICE

PUBLICITÉ MENSONGÈRE SUR LA BIPROPRIÉTÉ

[illegible] chambre [illegible] *rectionnelle de Paris, présidée par* [illegible] *Lhomme, s'est prononcée le 25 février sur les poursuites en* [illegible] *mensongère motivées par une annonce insérée en octobre 1975 dans la presse pour lancer la commercialisation des appartements d'une tour édifiée sur le « front de Seine », selon le procédé dit de la « bipropriété ».*

Les appartements ne devaient pas être vendus en effet en pleine propriété. Un acquéreur aurait acheté la nu-propriété de l'appartement pour 41 % du prix, un autre achetant les 59 % restants, moyennant le droit à l'usufruit pour une durée de quatorze années.

C'est pourquoi l'annonce portait un titre en gros caractères : « 41 % de plus-value, net d'impôt ».

Le tribunal a estimé qu'il s'agissait là, comme le soutenait le parquet, d'allégations mensongères : la plus-value ne pouvait [illegible] *immédiate et l'on* [illegible] *pouvait savoir, à la date de la vente, si un jour ou l'autre la plus-value ne serait pas frappée d'un impôt.*

En conséquence, [illegible] *condamné : M. Jean-Jacques Lemaire, administrateur* [illegible] *Pierre Balon-Consultants, qui conçut ce système de la bipropriété, à un* [illegible] *d'emprisonnement* [illegible] *sursis* [illegible] *F d'amende ; M. Christian Chassin,* [illegible] *et* [illegible] *F ; M. Paul Vigne,* [illegible] *financier* [illegible] *promotion Lucia,* [illegible] *M. Philip Bernard, président-directeur* [illegible] *l'Agence immobilière Cori, chacun à quatre* [illegible] *sursis et* [illegible] *F, M.* [illegible] *Dumoulin,* [illegible] *commercial* [illegible] *Cori* [illegible] *sursis* [illegible] *10* [illegible] *F.*

[illegible] poursuites avaient déjà par elles-mêmes frappé les prévenus [illegible] *lourde sanction puisqu'elles* [illegible] *empêché la* [illegible] *appartements.*

UN RECOURS CONTRE LA NOMINATION A LA CHANCELLERIE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARQUET GÉNÉRAL DE PARIS

L'Union syndicale des magistrats, *que préside* M. André Braunschweig, [illegible] déposer [illegible] le Conseil [illegible] un [illegible] contre la nomination d'un magistrat. [illegible] recours, qui [illegible] M. Jean-Pierre Gilbert, [illegible] lement secrétaire général [illegible] général [illegible] d'appel de Paris, tend à faire annuler [illegible] pour la nomination [illegible] à l'administration centrale du ministère de la justice (M.A.C.J.).

[illegible] les [illegible], ce recours, qui remonte au *lundi 21 février*, a [illegible] objet d'empêcher l'éventuelle nomination [illegible] secrétaire administratif du Conseil [illegible] de la magistrature en remplacement [illegible] actuel titulaire, [illegible] dont on attend, après, *semble-t-il*, l'adoption [illegible] spécial, la nomination, au tour extérieur, [illegible] à la Cour des comptes.

[illegible] qu'explique M. [illegible] il [illegible] de s'opposer à la personne [illegible] de M. Gilbert, qui [illegible] actuellement le premier [illegible] M. Paul-André Sadon, procureur général [illegible] *de Paris, comme le fut*, à un autre poste, M. [illegible] de s'élever [illegible] qui [illegible] prises [illegible] la procédure d'inscription [illegible] la candidature [illegible] M. Gilbert au [illegible] *M.A.C.J. En effet*, [illegible] principalement [illegible] sur l'inobservation [illegible] puisque la [illegible] de M. Gilbert, [illegible] acceptée en [illegible] dernier, a été, contrairement à la loi, [illegible] postérieurement au 1er [illegible] de l'année en [illegible].

Il [illegible] que, lors de [illegible] chargée, [illegible] d'examiner [illegible] de M. [illegible] eu connaissance [illegible] particulières [illegible] le [illegible] » du 24 [illegible] 1976).

Faits et jugements

L'exécution des longues peines examinée à l'Élysée

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, [illegible] de la justice, garde des sceaux, a [illegible] jeudi 24 février par le président de la [illegible] pendant une heure. Le porte-parole de l'Elysée a indiqué que M. Guichard [illegible] examiné avec le chef de l'Etat la préparation d'un projet de loi qui a pour objet de mieux assurer l'application des peines de longue durée.

Le 1er février, au cours de l'émission télévisée « les Dossiers de l'écran », M. Valéry Giscard d'Estaing avait exprimé le souhait que les peines de longue durée, en particulier la réclusion criminelle à perpétuité, soient appliquées avec plus de rigueur.

Le président de la République avait fait cette déclaration à propos d'une question sur la peine de mort, estimant que si la peine capitale était supprimée, la réclusion criminelle à perpétuité [illegible] la remplacerait devrait [illegible] appliquée dans toute sa rigueur (*le Monde* du 3 février).

M. Jean Chapron en appel.

La cour d'appel de Douai a examiné, jeudi 24 février, le cas de M. Jean Chapron, di[illegible] de l'usine [illegible], Goudrons et dérivés de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), [illegible] *condamné*, le 30 juin [illegible], par [illegible] de Béthune, à une [illegible] de 1 800 F pour infraction à la réglementation du travail (*le Monde* du 2 juillet 1976), après un accident mortel survenu dans son entreprise, le 23 janvier 1975.

Estimant notamment que cet accident s'était produit dans un secteur de l'usine où « *des conditions de travail aberrantes mettaient les ouvriers en danger permanent* », M. Patrice de Charette, juge d'instruction chargé de l'affaire, avait inculpé M. Chapron d'homicide involontaire et l'avait fait écrouer le [illegible] septembre. La chambre d'accusation l'avait fait [illegible] après cinq jours d'incarcération. En première instance, [illegible] pas retenu ce [illegible] d'inculpation. [illegible] le parquet, jugeant que les peines d'amende prononcées ne correspondaient pas à ses réquisitions, [illegible] appel de cette décision (*[illegible] a minima*).

[illegible] la cour d'appel, *M. Louis* Le Fleur, avocat général, s'est déclaré « *d'abord choqué par la mise en détention de M. Chapron, mais tout autant choqué par la décision de relaxe d'homicide involontaire* ». « *Je ne comprends pas, a-t-il ajouté, qu'une juridiction ait pu décider que la victime était responsable de sa mort.* » M. Le Fleur a requis une peine de deux à six mois d'emprisonnement avec sursis. L'arrêt sera rendu le 24 mars. — *(Corresp.)*

L'Union fédérale des consommateurs versera 310 000 [illegible] à Arthur Martin.

L'Union fédérale des consommateurs vient de publier un communiqué pour dénoncer un jugement du tribunal de commerce de Paris rendu le 31 janvier dernier et la condamnant à verser 310 000 francs de dommages [illegible] intérêts à la société Arthur-Martin, [illegible] qu'à la publication du jugement dans [illegible] quotidiens.

[illegible] un article paru en [illegible] revue [illegible] *choisir ?*, une [illegible] d'addition sur la contenance d'un réfrigérateur avait [illegible] commise, mais rectifiée dans un numéro suivant. L'U.F.C. estime que cette erreur était « *sans conséquence* », car elle ne modifiait pas les résultats de l'essai comparatif, le réfrigérateur Arthur-Martin étant classé second « *meilleur choix* » par la [illegible].

L'Union [illegible] qu'il s'agit [illegible] « *procès-prétexte* » [illegible] souligne [illegible] pour la première fois, un [illegible] association de consommateurs à un producteur [illegible] jugé par un tribunal [illegible] d'ordinaire [illegible] les tribunaux [illegible] qui [illegible]. L'association s'étonne qu'un tel cas puisse [illegible] à l'appréciation [illegible] juges [illegible] représentant [illegible] *fabricants* [illegible] commerçants.

Le communiqué conclut que le montant de la condamnation, exécutoire même en cas d'appel, marque la volonté d'atteindre une association de consommateurs dans son existence même, puisque cette association est par définition sans capital et sans but lucratif.

Mme Soleil en correctionnelle.

Bien [illegible] convalescente, [illegible] Germaine Fargeas, plus connue sous son nom d'astrologue de « Mme Soleil », [illegible] pour se produire sur les antennes d'un poste de radio périphérique, s'est rendue le 25 février à la onzième chambre correctionnelle de [illegible] elle a comparu à côté de son mari, M. [illegible] Fargeas. [illegible] sont poursuivis pour [illegible]. L'administration des impôts leur reproche [illegible] leurs [illegible] pour les [illegible] 1972 [illegible] d'avoir [illegible] éludé [illegible] quelque 250 000 [illegible] d'impôts.

[illegible] prévenus ont protesté [illegible] foi [illegible] expliquant qu'ils avaient remis [illegible] de revenus signées [illegible] blanc. Me Thierry Levy présentera ultérieurement la [illegible] des époux Fargeas.

M. de Vathaire bientôt jugé.

Ayant terminé [illegible] M. François Petot, juge d'instruction à Paris, a communiqué [illegible] parquet le [illegible] l'affaire de Vathaire [illegible] de son règlement. L'affaire pourrait [illegible] jugée d'ici quelques semaines.

M. Hervé de Vathaire [illegible] depuis le 8 septembre 1976 sous l'inculpation primitive [illegible] de confiance transformée le [illegible] janvier en celle d'escroquerie. Il encourt une peine de cinq ans d'emprisonnement pour avoir prélevé, le 6 juillet, 8 millions de francs sur le compte personnel de M. [illegible] Dassault [illegible] il était un des [illegible] confiance [illegible] qualité [illegible] comptable d'une [illegible]. En vertu [illegible] du 6 août 1975, il ne peut pas demeurer en prison avant j[illegible] plus de [illegible] c'est-à-dire au-delà [illegible].

Inculpés libres, [illegible] Bernadette [illegible] de M. de Vathaire, [illegible] poursuivie pour [illegible] plicité d'escroquerie [illegible] recel d'escroquerie, M. Jacques Fournet, promoteur, pour recel d'escroquerie et complicité de recel d'escroquerie.

[illegible] Jean Kay et [illegible] Danièle Marquet, [illegible] *maîtresse*, [illegible] fuite, [illegible] l'objet [illegible] d'arrêt [illegible] complicité d'escroquerie [illegible] recel d'escroquerie.

Un P.-D. G. incarcéré.

[illegible] Yves Buissonnade, le président-directeur général [illegible] d'applications plastiques, [illegible] Domazan (Gard), a [illegible] inculpé, vendredi [illegible] février, de violences [illegible] et placé [illegible] mandat de dépôt [illegible] M. René Gudel, juge d'instruction à Nîmes. M. Buissonnade avait [illegible] après avoir tiré [illegible] fusil [illegible] sur un groupe d'ouvriers en grève, *qui occupaient* [illegible] usine (*le* [illegible] *du 25 février*). Cinq [illegible] dont un — M. [illegible] Martinze, vingt-sept ans — [illegible] la région orbitale.

M. GUICHARD TROUVE LA JUSTICE LENTE ET SÉVÈRE

Interrogé à propos d'un sondage *Sud-Ouest*-SOFRES [illegible] le fonctionnement [illegible] justice, M. [illegible] Guichard, [illegible] sceaux, a déclaré [illegible] particulièrement impressionné par le fait [illegible] tant de [illegible] jugé *qu'elle fonctionnait* mal, mais nullement surpris : « *A cette question j'aurais moi-même tendance à répondre* [illegible] *la justice fonctionne plutôt mal... C'est* [illegible] *la justice* [illegible] *trop lente.* »

[illegible] qui l'a également frappé dans [illegible] sondage c'est « *que les Français paraissent plus mécon*[illegible] *de la justice qu'ils* [illegible] *eux-mêmes —* [illegible] *jurys d'as*[illegible] *— que de la justice rendue par les magistrats professionnels.* [illegible] *tire* [illegible] : *il* [illegible] *plus facile* [illegible] *sévère à dis*[illegible]. *Car alors* [illegible] *connaît* [illegible] *affaires* [illegible] *l'extérieur,* [illegible] *ce* [illegible] *dit la presse. Voir, comprendre celui* [illegible] *l'on condamne, c'est* [illegible] *chose. Juger* [illegible] *terrible :* [illegible] *jugeons* [illegible] *juges.*

» *Il faut du reste savoir que les jugements* [illegible] *en train de devenir plus sévères, les peines d'emprisonnement plus* [illegible]. *Les tribunaux suivent* [illegible] *de l'esprit public.* » — *(Corresp.)*

● [illegible] *Salvador*, auteur compositeur, a intenté [illegible] en référé [illegible] qu'un huissier soit chargé [illegible] se faire [illegible] par Antenne 2 un [illegible] gistrement [illegible] l'émission « Toujours sourire » [illegible] le dimanche 13 février, [illegible] qu'il en [illegible] constitué séquestre. Il [illegible] surpris [illegible] cette diffusion, réalisée [illegible] son accord, alors [illegible] ces séquences filmées [illegible] l'objet [illegible] d'après lesquels la société Pam [illegible] dont il [illegible] le président-directeur général, s'est réservé l'exclusivité de leur exploitation.

● *Ayant étranglé* [illegible] *marraine de sa femme*, âgée [illegible] quatorze [illegible] Mme [illegible] Ludwig, concierge au 174, boulevard [illegible] Germain (Paris-6e), le 13 [illegible]bre 1975, [illegible] qu'elle lui [illegible] mait le remboursement de [illegible] F [illegible] l'achat d'une voiture, [illegible] *qu'il avait* dilapidé [illegible] somme [illegible] M. [illegible] Couté, quarante-neuf ans, employé, [illegible] Me Tarride, a été condamné, le [illegible] février, à la réclusion [illegible] par la [illegible] d'assises de Paris.

● *Auteurs présumés* [illegible] *collectif*, cinq jeunes [illegible] militaires, [illegible] arrêtés, vendredi [illegible] février, à Draguignan (Var). [illegible] cinq personnes, qui agissaient sur l'instigation d'une [illegible] de bar, [illegible] pendant soixante-douze [illegible] violé à *plusieurs reprises une dé*[illegible] mentale, [illegible] vingt-cinq ans, en novembre dernier.

EXPÉRIENCE THÉRAPEUTIQ[...]

La communauté psychiatrique [...] serait menacée de d[...]

Depuis plus de trois ans, [illegible] expérience psychiatrique [illegible] se déroule à [illegible] (Jura) : l'établissement [illegible] Belle-Etoile, rattaché [illegible] à l'hôpital [illegible] Sainte-Ylie bénéficie [illegible] autonomie. [illegible]

RELIGIO[...]

Un communiqué du Saint-Siège sur l'« affaire Lefebvre »

« Une impasse de plus en plus manifeste »

[illegible]

A PARTIR DU 1er MARS

M. Giscard d'Estaing rencontrera les représentants des différentes communautés religieuses françaises

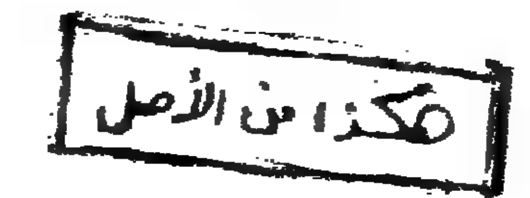
[illegible]

FAITS DIVER[...]

L'HOTEL DROUOT

Lundi

[illegible]



هكذا من الأصل

MÉDECINE

EXPÉRIENCE THÉRAPEUTIQUE ORIGINALE

La communauté psychiatrique de la Belle-Étoile serait menacée [redacted] disparition

Depuis plus [redacted] une expérience psy[redacted] originale se déroule [redacted] Pont-du-Navoy (Jura) : l'é[redacted] la [redacted] Etoile, rattaché administrativement à l'hôpital [redacted] Dole-Sainte-Ylie [redacted] d'une grande autonomie. Par une plus grande ouverture [redacted] une autodiscipline [redacted] consentie, le [redacted] centre [redacted] vie [redacted] milieu psychiatrique — du [redacted] pour [redacted] vingt ou vingt-cinq pensionnaires de [redacted] centre (le [redacted] 4-5 mai 1975).

Mais un rapport de la commission de sécurité déposé au mois de janvier soulignait l'insuffisance des conditions de sécurité de cet [redacted]. Par une décision [redacted] date [redacted] d'administration [redacted] l'hôpital [redacted] décidé [redacted] faire évacuer les [redacted] la [redacted] pour [redacted] aménagements [redacted] : [redacted] la suppression [redacted] faux plafonds [redacted] plastique, la [redacted] l'installation d'une porte étanche pour [redacted] grenier. [redacted] di[redacted] l'hôpital, [redacted] que [redacted] 1er janvier dernier, déclare [redacted] le [redacted] pas prendre [redacted] risque d'une catastrophe comme celle du dancing du Cinq-Sept ».

Le personnel de la [redacted] Etoile est inquiet : il [redacted] d'abord [redacted] qu'une [redacted] évacuation risque [redacted] parmi les malades, alors que pour M. Nabati, psychanaliste dans cet établissement, « la nature même [redacted] nécessitait pas [redacted] des [redacted] ». Mais surtout [redacted] Etoile craignent que [redacted] définitive. [redacted] Court, [redacted] service [redacted] de Dole-Sainte-Ylie, « [redacted] problèmes [redacted] sécurité [redacted] prétexte qui permet [redacted] direct[redacted] l'hôpital, fondamentalement [redacted] à [redacted] d'expérience. [redacted] ».

[redacted] l'action [redacted] et [redacted] également par [redacted] l'hôpital, qui déclare [redacted] « le conseil d'administration est tout à fait [redacted]ble, [redacted] fond, à l'expérience thérapeutique [redacted] Pont-du-Navoy ». Néanmoins, la déci[redacted] procéder [redacted] travaux nécessaires n'a pas encore été prise : l'hôpital n'est pas propriétaire de la Belle Etoile et estime nécessaire de se porter acquéreur de l'établissement avant d'engager les dépenses.

Cette exigence est pour le docteur Court « la preuve la plus éclatante de la volonté de la direction hospitalière de mettre un terme à l'existence de cette « communauté thérapeutique » que nous avons essayé de constituer. Aucun accord ne semble plus pouvoir intervenir [redacted] propriétaire de la Belle [redacted] sur le prix de vente ». En effet, alors que le service des Domaines évalue celui-ci à 500 [redacted] francs, le propriétaire, le docteur Artus, estime [redacted] que le prix de vente ne sau[redacted] être inférieur à 1,5 million de francs.

Une solution ?

[redacted] solution, que le docteur Artus, « vivement intéressé par l'expérience tentée à la Belle Etoile », vient de proposer à la direction de l'hôpital : un bail de dix-huit ans, dont l'avantage [redacted] une garantie pour l'hôpital d'amortir les frais engagés pour améliorer la sécurité : ces frais, d'après le personnel de la Belle Etoile, ne devraient pas excéder 25 000 francs, contrairement aux estimations du directeur de l'hôpital, pour qui ces [redacted] de [redacted] D'autre part, le loyer (actuellement de 3 000 francs par mois) [redacted] pas trop lourdement les frais de fonctionnement : le docteur Artus accepte, de plus, qu'il soit indexé sur l'in[redacted] la construction et [redacted] plus [redacted] l'augmentation [redacted] prix de journée des hôpitaux. [redacted] pourraient [redacted] apparaître insuffisantes au conseil d'[redacted] l'hôpital qui, [redacted] décembre dernier, rompait le bail qui le liait au propriétaire parce que, d'après celui-ci, « le loyer apparaissait trop élevé à la direction de l'hôpital ».

La prochaine réunion du conseil d'administration de l'hôpital doit avoir lieu le 25 mars.

NICOLAS BEAU.

RELIGION

Un communiqué du Saint-Siège sur l'« affaire Lefebvre »

« Une impasse de plus en plus manifeste »

[redacted] Lefebvre, fondateur [redacted] l'on en juge [redacted] un communiqué du [redacted] publié le [redacted] février. [redacted] qualifie [redacted] où s'« enferme » le prélat [redacted] poursuivre [redacted] même ligne », [redacted] Eglise autocéphale » schismatique. Il n'est [redacted] question [redacted] nouvelle audience pontificale, après celle, du 11 septembre dernier.

La tonsure et le sous-diaconat conférés au début du mois de février à des séminaristes d'Ecône « demeurent évidemment des ordinations illicites. (...) On ne peut que déplorer l'impasse de plus en plus manifeste où se trouvent engagés ces jeunes gens », précise le communiqué. Il souhaite donc que ces derniers renoncent à leur opposition « à l'Eglise et à ses pasteurs légitimes ».

Le pape, est-il ajouté, s'est refusé à recevoir de nouveau Mgr Lefebvre et à lever sa suspense canonique, car il n'a fait « aucun acte de résipiscence, (...) le Saint-Père attend toujours que Mgr Lefebvre donne une réponse satisfaisante à sa lettre du 11 octobre 1976 » (1).

[redacted] Saint-Siège déplore [redacted] archevêque-évêque [redacted] Tulle « ose lancer un [redacted] prêtres irréguli[redacted] exercer un [redacted] façon autocéphale [redacted] qu'il [redacted] multiplier, [redacted] tous [redacted] moyens, les implantations [redacted] (...) Au[redacted] ces faits n'échappe [redacted] Saint-Siège [redacted] à [redacted] catholique », conclut [redacted] communiqué.

Précisons que, depuis 1974, plusieurs séminaristes ont quitté l'établissement d'Ecône pour continuer leurs études à Rome, renonçant ainsi à leur opposition au pape. L'un d'eux a déjà été ordonné prêtre par le cardinal de curie Paul Philippe. Le communiqué fait allusion à ces jeunes gens et espère que leur exemple sera suivi par leurs anciens collègues d'Ecône : « Puissent-ils comprendre, [redacted] qui [redacted] déjà [redacted] attitude, qu'ils pourraient satisfaire (...) [redacted] exigences (...) qui [redacted] tiennent légitimement [redacted] ».

(1) [redacted] réponse [redacted] écrivait, le [redacted] 1976, [redacted] Paul VI : « Chacune de vos lettres est un glaive qui me transperce. »

A PARTIR DU 1er MARS

M. Giscard d'Estaing rencontrera les représentants des différentes communautés religieuses françaises

M. Valéry Giscard d'Estaing ouvrira mardi 1er mars une série de rencontres avec les dirigeants des communautés religieuses et des diverses familles spirituelles françaises, a annoncé le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Philippe Lecat.

Pour sa première rencontre, le chef de l'Etat recevra à déjeuner les responsables des communautés protestantes de France. Sont invités à ce déjeuner : le pasteur André Appel, président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine; MM. [redacted] président de l'Eglise évangélique [redacted] France ; [redacted] Courvoisier, président sortant de [redacted] protestante de France ; le pasteur Jacques Maury, président de l'Eglise réformée de [redacted] et qui vient d'être élu président de la Fédération protestante de France ; MM. [redacted] Picimbono, président de la Cimade ; Christian Schmidt, président de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine ; le pasteur André Dhobois, président des Eglises évangélistes baptistes [redacted]

[redacted] du mois d'avril, poursuivant ces rencontres, [redacted] président de la République invitera à déjeuner les représentants de la communauté israélite. En mai, les responsables de l'Eglise catholique seront invités à déjeuner à l'Elysée.

FAITS DIVERS

● *Accidents mortels du travail.* — Un ouvrier cuiseur de vingt-cinq ans est mort écrasé entre deux wagons, dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 février, dans une briquetterie des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, [redacted] Surschiste, d'Hulluch, près [redacted] (Pas-de-Calais).

D'autre part, vendredi, un ouvrier âgé de quarante-huit ans, [redacted] Bensadia, est mort enseveli dans une tranchée où il [redacted]vaillait, rue Cuvier, à Paris (5e).

● *L'homme qui s'était suicidé par le feu* mardi 22 février (*le Monde* du 24 février), dans une allée du bois de Boulogne, a été identifié. Il s'agit de M. Daniel [redacted] quarante-cinq [redacted], originaire [redacted] Boulogne-sur-Seine et [redacted] demeurant. M. Moreau, qui [redacted] depuis de longues années, souffrait de crises de dépression nerveuse.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

[redacted]
S. [redacted]
[redacted] - Objets d'art. [redacted]
S. [redacted] Objets [redacted] vitrine.
[redacted] B. [redacted] rust. [redacted] style.

SCIENCES

L'Allemagne retarde les autorisations d'exporter le matériel nucléaire « sensible » au Brésil

Bonn (A.F.P., [redacted] — *Les premières [redacted] d'exportation concernant la [redacted] contrat nucléaire germano-brésilien ne [redacted] apprend-on [redacted] source gouvernementale à Bonn.*

Ces autorisations, dont on pensait initialement qu'elles pourraient être accordées dans le courant de février, concernent les plans des usines pilotes d'enri[redacted] de retraitement du combustible irradié. On souligne aujourd'hui [redacted] temps ne [redacted] pas pour l'octroi de telles autorisations, d'autant que les conversati[redacted] entre la R.F.A. et les [redacted]-Unis [redacted] les objections soulevées par le président Jimmy Carter à la [redacted] de telles installations ne viennent que de commencer. On ne souhaite [redacted] non plus, [redacted] de [redacted] source, gêner [redacted] poursuite [redacted] prenant une mesure aussi spec[redacted] que l'octroi de premières autorisations d'exportation.

La loi ouest-allemande sur [redacted] relations économiques extérieures prévoit qu[redacted] d'exportation est [redacted] l'ins[redacted] du [redacted] exporté ne compromet pas la sécurité de la R.F.A., la coexis[redacted] pacifique et les bonnes [redacted] la R.F.A. dans le [redacted]

Selon le ministère fédéral de l'économie, aucune de ces res[redacted] s'appliquer au [redacted] : [redacted] trilatéral [redacted] la R.F.A., [redacted] Brésil [redacted] l'Agence [redacted] de [redacted]gie atomique prévoit les contrôles nécessaires, et rien ne permet de mettre en doute la volonté des [redacted] à l'utili[redacted] pacifique [redacted] l'atome.

Toutes ces raisons cachent mal l'embarras du gou[redacted] fédéral. Dans certains milieux de la capitale ouest-allemande, on com[redacted] exprimer quelques [redacted] sur les possi[redacted] dont dispose [redacted] gouvernement [redacted] pour [redacted] d'autant que l'obstination du pré[redacted] Carter fait impression. [redacted] on souligne que la marge [redacted] Bonn [redacted] : si les Etats-Unis mettent dans la balance leur statut de garant de [redacted] et [redacted] Berlin-[redacted], il ne restera d'autre [redacted] au gouvernement [redacted] aux [redacted] Washington.

Après [redacted] jours dans l'espace

SOYOUZ-24 A REGAGNÉ LA TERRE

[redacted] soviétiques qui [redacted] rejoint, le 8 février [redacted] Saliout-5, [redacted] regagné [redacted] vendredi 25 février à bord de leur vaisseau spatial Soy[redacted] dernières édi[redacted] 26 février). Victor Gorbatko et Youri Glazkov, qui [redacted] partis [redacted] 7 [redacted] la base de Baïkonour, [redacted] encombre dans le [redacted]

Leur séjour relativement [redacted] dans l'espace, dix-huit jours [redacted] total, aura permis au deux cosmo[redacted] missions entreprises par les dernières expéditions spatiales soviétiques : [redacted] Terre, [redacted] photographiques, expériences [redacted] la croissance de cristaux en [redacted] d'apesanteur, comportement de [redacted]

[redacted] expérience réalisée [redacted] remplacer partiellement l'air [redacted] présentée [redacted] soviétique [redacted] grande première : cette opération [redacted] indispensable [redacted] puisque [redacted] recyclé.

En fait, [redacted] la courte [redacted] Youri [redacted] avait [redacted] Saliout-5, qui, [redacted] le 22 juin 1976, avait reçu une série de perfectionnements et d'[redacted] nouveaux, [redacted] l'optique de vols de plus longue durée, en attendant l'envoi [redacted] l'espace de véritables plate-formes de travail habitées.

M. HUBERT CURIEN EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

[redacted] Hubert [redacted] président du [redacted] national d'études spatiales (CNES), est nommé président du conseil d'administration du Palais de la Découverte à [redacted] par un arrêté paru au *Journal officiel* [redacted] février.

[Ancien [redacted] l'Ecole [redacted] supérieure, [redacted] physique, M. Curien est né le 30 octobre 1924 à Cornimont (Vosges). Professeur à la faculté des sciences de Paris, il devient en 1969 [redacted] du Centre [redacted] la [redacted] scientifique (C.N.R.S.), puis [redacted] général [redacted] scientifique [redacted] technique en juillet 1973, [redacted] d'être nommé, le [redacted] juin [redacted] président [redacted]

Ses travaux [redacted] recherche ont porté sur la cristallographie, la physique [redacted] corps solides [redacted] la minéralogie.]

ENVIRONNEMENT

● SAUVER [redacted] — La Fondation Green Peace, qui doit s'opposer au massacre des phoques au Canada, [redacted] indiqué à Paris que vingt-quatre volon[redacted] sur [redacted] hélicoptères, pour s'interposer entre [redacted] phoques [redacted] chasseurs [redacted]végiens arrivés en bateau, à partir du 12 mars. M. Roméo Leblanc, ministre canadien des pêches, est [redacted] phoques, décidé à faire « protéger » les chasseurs par l'armée. Green Peace, appuyée par les Amis de la Terre, proteste contre l'augmentation des quotas [redacted] capture : [redacted] quatre-vingt-cinq mille phoques doi[redacted] année [redacted] *Monde* du 15 février). Les volontaires de Green Peace [redacted] action avec l'écologiste suisse Frans Weber, qui sera également sur [redacted] lieux.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : l'Or du Rhin (sam., 20 h.) ; le Trio [redacted] cordes français (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : Partage de midi (sam., 20 [redacted] 30) ; [redacted] Cid (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, 20 h. : Transit.
Petit Odéon : Guerre au troisième étage (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : l'Otage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

[redacted] : [redacted] (sam., [redacted] h. 30 ; dim., 14 h.).
Nouveau Carré : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Salle Papin : les [redacted]nets de Shakespeare [redacted] 20 h.) ; Cirque [redacted] l'ancienne (dim., 15 h. [redacted]
Théâtre de la Ville : [redacted] 18 h. 30).

Les [redacted] salles

Air-Libre [redacted] : La prochaine [redacted] je vous le chanterai (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Viole d'amour (sam., 18 h. et 22 h. 30).
Antoine : [redacted] 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. [redacted]
Bateau-Théâtre [redacted] derrière les [redacted] dim., [redacted] 30) ; [redacted] Freramol [redacted] Kie (sam. et dim., 22 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune [redacted] Violaine (sam., 21 h. ; dim., [redacted] h.).
Bouffes-du-Nord : la Nuit de l'iguane [redacted] 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
[redacted] de Vincennes, Théâtre [redacted] l'Aquarium : La jeune [redacted] toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. [redacted] ; dim., [redacted] h.). — [redacted] la Tempête : [redacted] (sam., [redacted] h. [redacted]
[redacted] culturel du Marais : [redacted] le bruit [redacted] la [redacted] (sam., 21 h.).
Centre Mandapa : la Farce du cuvier ; [redacted] Sacrifice du bourreau [redacted] dim., [redacted] h. 45).
[redacted] : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., [redacted] h. [redacted] et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : [redacted] Zoiseaux (sam., [redacted] h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Coupe-Chou : l'Impromptu [redacted] Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Daunou : le Portrait [redacted] Dorian Gray (sam., 21 h. ; [redacted] et 18 h. 30, dernière).
[redacted]-VII : Beethoven ou l'Amour de [redacted] liberté (sam., 15 h., 16 h. 30 et 18 h.) ; Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Freaks Society (sam., 21 h., dernière).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les [redacted] (sam., 20 h. 30 ; dim., [redacted] h. et 18 h. 30) ; Croquez le melon (sam. et dim., 22 h. 45).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. [redacted] h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la [redacted] (sam., [redacted] h. 45) ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
[redacted] Bruyère : Pour [redacted]t briques (sam., 21 h. ; dim., [redacted] h. et [redacted] h.).
Madeleine : Peau [redacted] vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : [redacted] Mains sales [redacted] 20 h. 45 ; dim., [redacted] h. [redacted] h. 30).
[redacted] : [redacted] Madame (sam., [redacted] h. 45 ; [redacted] 15 h. [redacted] 18 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'[redacted] prochaine [redacted], 20 h. 30 ; [redacted] 15 h. et 18 [redacted] 30).
Mouffetard : Oraison (sam., 20 [redacted] 30, dernière).
Nouveautés : Nina [redacted] h. ; dim., [redacted] h. et 18 h. 30).
Œuvre : le [redacted] 20 h. [redacted] 15 h. et 20 h. 45).
[redacted] : la Cage aux folles (sam., 20 h. [redacted] ; [redacted] 15 [redacted] 20 h. 30).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Récamier : [redacted] l'oncle Jacob [redacted] 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : le Maître [redacted] Santiago (sam., 21 h. ; dim., 15 [redacted] 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre [redacted] : [redacted] (sam., 21 h.).
Théâtre d'Art : [redacted] et dim., 18 h. 30).
[redacted] de la Cité internationale, [redacted] : [redacted] (sam., 21 h., dernière). — La Galerie : [redacted] Paix (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : Guyette Lyr [redacted] 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : la Tentation [redacted] dentale [redacted] 20 h. [redacted] — [redacted] II : [redacted] h. 30).
[redacted] du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.) ; Louise Michel ou les Œillets rouges (sam., 20 h. 15).
Théâtre du Marais : Electre (sam., [redacted] h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses [redacted] (sam., [redacted] h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : [redacted] Maude [redacted] 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — [redacted] salle : Oh ! les beaux jours [redacted] h. 30 ; [redacted] 15 [redacted] h. 30).
Théâtre Paris-Nord : [redacted] (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; [redacted] Tombeau d'Achille (sam., [redacted] h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : [redacted] et Cléopâtre (sam., [redacted] h. [redacted] 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé [redacted] Broadway (sam., 20 h. 30 ; [redacted] h.).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : le Météore (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bezons, Théâtre : le [redacted] (sam., 21 h.).
Cergy-Pontoise, [redacted] des Louvrais : [redacted] Félix [redacted] (dim., 16 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : le Groupe Bayou Express et Croquignol String Band (sam., 21 h.).
Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone : John William (dim., 16 h.).
La Celle-Saint-Cloud, Théâtre municipal : Zoo (sam., 20 h. 45).
Gagny, Théâtre André-Malraux : Concert antillais (dim., 16 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Saint-Denis, Théâtre-Gérard-Philipe : [redacted] Surface de réparation (sam., [redacted] h. 30 ; dim., 16 h.). — Grande salle : [redacted] (dim., 17 h.).
Versailles, Théâtre [redacted] (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Vole-moi un [redacted] milliard (dim., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : l'Amant militaire (sam., 21 h. ; dim., 17 h., dernière).

Jazz, rock, folk et pop'

[redacted] Théâtres [redacted]
[redacted] Vieille Grille : [redacted] (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Mouffetard : Martin Saint-Pierre (sam., 22 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Max Roach (sam. et dim., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : [redacted] 21 h.).
Riverbop : Orchestre Arrigo Lorenzi Quintet (sam., 23 h.) ; Wilhem [redacted] (dim., 22 h.).

La danse

[redacted] Théâtre [redacted] la Ville [redacted] Théâtres [redacted] banlieue.
[redacted] la Tempête : Ballets de la [redacted] (sam., [redacted] h. 30, dernière).
[redacted] dim., à partir [redacted] h.).

Les concerts

[redacted] du Palais : la Grande Ecurie et la Ch[redacted] du roy, [redacted] J.-Cl. Malgoire [redacted] (sam. [redacted] dim., 17 h. 30).
Théâtre Récamier : [redacted] piano [redacted] h.).
Théâtre Montparnasse : S. Maroto, guitare (sam., [redacted] h. 30).

Samedi 26 - Dimanche 27 février

Maison de [redacted] radio : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H.-L. Hirsch ; P. Pontier, piano ; J. Estournet et R. Milosi, violons (Gesualdo, Mozart, Vivaldi, Scarlatti) (dim., 20 h. 30).
Eglise [redacted] Billettes : Trio international [redacted] (Bach, Haydn, Beethoven, [redacted] (sam., [redacted] h. 30) ; F. K[redacted] doncuff, piano (Haydn, Beethoven, Chopin, Debussy) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : Sh. Armstr[redacted] cantatrice, [redacted] J. Constable, p[redacted] (Haendel, Haydn, Schumann, [redacted]ten) (dim., 11 h.).
Paris Institute of Music : D. Wayenberg, piano (cours d'interprétation) (dim., 15 h.).
Eglise Saint-Louis [redacted] Invalides : J.-M. Louchart, orgue, et [redacted] Luypaerts, [redacted] (dim., 16 h.).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. S. Skrowaczewski, avec J.-Ph. Collard, piano (Liszt, Brahms, Dvorak) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre-Dame : R. Can[redacted] piano (Bach, Mozart, [redacted] (dim., 17 h. 45).

Les opérettes [redacted] les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador : la Belle [redacted] Cadix (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre Marigny : [redacted] la [redacted] 21 h. ; dim., [redacted] h. 45 et [redacted] h. 30).
[redacted] : [redacted] (sam., 20 h. 45 ; dim., [redacted] h.).

Les chansonniers

[redacted] République : R.P.R. ou [redacted] nouveau-né à une vieille [redacted] (sam., 21 h. ; dim., [redacted] 21 h.).
Deux-Anes : Marianne, ne vois-[redacted] rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 [redacted] 21 h.).
[redacted] : Jacques [redacted] (sam., 20 h.) ; Monnaie de singe (sam., [redacted] h.).

cinémas

Les films marqués (*) [redacted] interdits aux moins [redacted] ans, (**) [redacted] moins [redacted] dix-huit [redacted]

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Monsieur Verdoux, de Ch. Chaplin ; 18 h. 30 : le [redacted], de J. Renoir ; [redacted] h. : la Maman et la Putain, de J. [redacted] — Dim., 15 h. : l'Extravagant Docteur Doolittle, de R. [redacted]ischer ; 18 h. 30 : [redacted], de V. Minnelli ; 20 h. 30 : [redacted] est [redacted] M. Ferrari ; 22 [redacted] : la Chair de l'orchidée, de P. Chéreau ; 0 h. 30 : [redacted] diabo[redacted], de [redacted]

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER [redacted] (**) : A.B.C., 2e [redacted] Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-[redacted] Gaumont-Madeleine, 8e [redacted], Montparnasse 83, 6e (544-14-27), [redacted] 9e (073-95-48), [redacted], 13e [redacted] 86-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), [redacted]-Gambetta, 20e (797-02-74), [redacted] 47-94).
AFFREUX, [redacted] ET [redacted], v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Biarritz, 8e (723-69-23).
L'AIGLE S'EST [redacted] (A.), v.o. : Ermitage, [redacted] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. [redacted]déon, 6e (325-71-[redacted]), Biarritz, 8e (723-69-23).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-[redacted], 2e [redacted]-33).
BAROCCO (Fr.) (*) : Studio [redacted]de, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, [redacted] (225-47-19).
[redacted] LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e [redacted], 8e, (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A.), v.o. : [redacted], 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Ro[redacted], 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, [redacted] (387-50-70), Gaumont-Gambetta, [redacted] (797-02-74).
LA [redacted] DU CHILI (2e partie) (All.), v.o. : [redacted] Logos, 5e (033-26-42).
[redacted], UN ADOLESCENT A VENISE (It.), [redacted] : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), El[redacted]-Lincoln, 8e [redacted]14) ; v.f. : [redacted]Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e [redacted], Capri, [redacted] (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, [redacted] (331-06-19) ; Miramar, 14e [redacted] 14e (539-52-43).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, [redacted] (770-47-55) ; Olympic, [redacted] (542-67-42).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e [redacted] ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; [redacted]ritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; [redacted] Saint-Charles, 15e [redacted] ; [redacted]tagne, 6e (222-57-97).
CRIA CUERVOS [redacted] v.o.) : Quin[redacted]
DERSOU OUZALA [redacted] v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e [redacted] ; Studio Jean-Cocteau, [redacted] (033-47-62) ; Paramount-Elysées, [redacted] ; [redacted], 13e [redacted] ; [redacted], 13e [redacted] ; v.f. : [redacted] 2e [redacted] 65-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Impérial, 2e [redacted] Gaumont-Rive-Gauche, [redacted] (548-26-36) ; [redacted]mont-Champs-Elysées, [redacted] (359-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, [redacted] ; [redacted] ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; [redacted], [redacted] (542-67-42).
EDVARD MUNCH, LA [redacted] DE LA VIE (A., v.o.) : [redacted]
[redacted] (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; [redacted] (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.). Quintette, [redacted] (033-35-40) ; 14-Juillet [redacted] (326-58-00) ; 14-Juillet [redacted], 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) en [redacted] : [redacted] 8e (359-15-71) ; v.f. : [redacted], 2e (236-83-93) ; Ermitage, [redacted] ; Cluny-Ecoles, 5e [redacted]20-12) ; Liberté, [redacted] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; [redacted] 14e (539-52-43) ; [redacted]nue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, [redacted] (380-41-46).
LE [redacted] (Fr.), Cluny [redacted] (033-07-76), [redacted] (222-72-80), [redacted] Champs-Elysées, [redacted] (720-76-23), [redacted] 9e (770-40-04), Les [redacted] (343-[redacted]), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), [redacted] 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e [redacted]13), [redacted] 17e (758-24-24), [redacted] 18e (522-37-41).
GIACOMO [redacted]TTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

GORGO (A., v.f.) : Hollywood [redacted] levard, 9e (770-10-41).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
L'HEROINE DU [redacted] D'OR (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) (ven. débat en soirée)
JE DEMANDE LA PAROLE [redacted] v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JONAS, QUI [redacted] 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LE JUGE [redacted]D, DIT LE SHERIFF (Fr.) : [redacted], 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), [redacted] 17e (758-24-24), Murat, 16e [redacted]

Les films nouveaux

REQUIEM [redacted], film fran[redacted] d'Olivier Desbordes : [redacted] Marais, 4e (278-47-86).
[redacted] DECHEANCE DE FRANZ BLUM, film [redacted] v.o. : [redacted]
[redacted] BLEU, film français [redacted] ; Saint-[redacted] 5e [redacted] 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, (828-42-27), Mayfair, 16e (522-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Lumière, 9e (770-84-64)
PAIN ET CHOCOLAT, film italien de Marco Brusati, v.o. : U.G.C.-Danton, [redacted] (329-42-62), [redacted]bourg, [redacted] (633-97-77), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Camé[redacted] (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ?, film français [redacted] Dubreuil (*) : la Clef, [redacted] (337-90-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-[redacted])
[redacted] ROI DES BRICOLEURS, [redacted] français [redacted] Jean-Pierre Mocky : Capri, [redacted] (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, [redacted] (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), [redacted]-Montparnasse, 14e (326-22-17), [redacted] Saint-Charles, [redacted] mount-Montmartre, 18e (606-34-25)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE, [redacted] américain [redacted] v.o. : [redacted] Germain-Studio, 5e [redacted] (548-54-74), Monte-[redacted] (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, [redacted] (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-39), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Athéna, 12e (343-07-48), [redacted] 18e (607-16-21), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e [redacted] (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN [redacted] CIEL (All., v.o.) : Studio [redacted] 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, [redacted] (522-37-41).
1900 (It., v.o./v.f.) (1re partie) (**) : [redacted] Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (It., v.o/v.f.) (2e partie) (**) : Les Templiers, 3e [redacted]
NOUS NOUS [redacted] TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PASCUAL DUARTE (Esp., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. Angl.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; [redacted], 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; [redacted] Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e [redacted] ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
[redacted] (A., v.o.) : Saint-[redacted] Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio [redacted]pail, 14e (326-38-98).
PROVIDENCE (Fr., v. Angl.) : [redacted] (073-97-52), [redacted] Odéon, [redacted] (325-71-08), Biarritz, [redacted] (723-69-23) ; v.f. : [redacted] Opéra, [redacted] (261-50-32), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), [redacted] (544-35-02)
RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier [redacted] 5e [redacted]-84-65), Colisée, 8e [redacted] Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), [redacted]nasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), [redacted] Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e [redacted]-74).
LA REVANCHE D'UN HOMME [redacted]ME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43).
LA ROSE ET LA FLECHE (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
[redacted] (It., **, v.o.) : [redacted] Contrescarpe, 5e (325-78-37).
[redacted] PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, [redacted]
[redacted] DE [redacted] (A., **, v.o.) : UGC [redacted] 6e (329-42-62), Mar[redacted] (723-69-23).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand-[redacted], 15e (531-44-58)
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-56) ; [redacted] Pathé, 14e (326-65-13).
THE SONG REMAINS THE [redacted] (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, [redacted] (329-42-62) ; [redacted] (770-47-55).
TITI, GROMINET ET [redacted] AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; G[redacted]ine, 8e (073-56-03).
[redacted] (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. [redacted] (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, [redacted] (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; [redacted] Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mis[redacted], 14e (539-52-43) ; [redacted]
UNE FILLE [redacted] FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, [redacted] ; Paramount-[redacted] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE [redacted] AU BOUT [redacted] MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Calypso 17e (754-10-68).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-[redacted], 14e (542-67-42) à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les grandes reprises

[redacted] BAL DES VAMPIRES (A., [redacted] : [redacted] (633-97-77).
[redacted] BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), [redacted] 12e [redacted] Murat, 16e (288-99-75), [redacted], 19e (206-71-33), U.G.C.-Opéra, [redacted]
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Murat, [redacted] Mac Mahon, 17e (380-24-81)
LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kino-[redacted] 15e [redacted]
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : [redacted] des Glaces, 10e (607-49-93)
CUL-DE-SAC (An., v.o.) : [redacted] André-des-Arts, 6e (326-48-18).
2001 [redacted] DE L'ESPACE (A., v.o.) : [redacted] République, 11e (805-[redacted])
LES [redacted] DU [redacted] (Fr.) : La [redacted], 7e (705-12-15) H. [redacted]
[redacted] FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

JOUR DE FETE (Fr.) : [redacted] (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33), Boul'Mich, 5e (033-[redacted]), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-[redacted]-Charles, 15e (579-33-00) Passy, 16e [redacted]-34), Paramount-Maillot, 17e [redacted]-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan 19e (206-71-33).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
[redacted] MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
METROPOLIS (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LES MISERABLES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), H. Sp.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, [redacted] (225-47-19), Cinémonde-Opéra, [redacted] (770-01-90), Liberté, 12e [redacted] (539-52-43).
ROSEMARY'S [redacted] (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SEL DE LA [redacted] (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, [redacted] (380-19-93), H. Sp.
LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; [redacted] 13e (343-19-29).
LE SHERIF [redacted] EN PRISON (A., v.o.) : Studio [redacted], 7e [redacted] 64-66), H. Sp.
TAKING OFF (A., v.o.) : [redacted] Yorker, [redacted] (770-63-40) (sf. mardi).
TO BE OR NOT [redacted] BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES [redacted] (Fr.) : Studio Marigny, [redacted] (225-20-74).
LE [redacted] FUSIL (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, [redacted] (359-61-70).

Les festivals

TEX AVERY (v.o.), [redacted] Saint-[redacted], 5e [redacted]
STUDIO 28, 18e [redacted] (v.o.) : King Kong (sam.) ; 1900, première partie (dim.).
BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action [redacted] Fayette, [redacted] (878-80-50) : Profession : reporter (sam.) ; Un [redacted] way nommé Désir (dim.).
GRANDS MELOS ITALIENS v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Ossessione (sam.) ; Un vrai [redacted] d'amour (dim.).
FELLINI (v.o.), Studio des [redacted] 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; [redacted] h. : les Clowns ; 18 h. 30 : Amarcord ; [redacted] h. [redacted] : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.
L'AMERIQUE VUE PAR [redacted] WISEMAN (v.o.), [redacted] (278-47-86) : Hospital (sam.) ; High School (dim.).
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), [redacted] 17e (754-51-50), 14 h. [redacted] : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; [redacted] h [redacted] : [redacted] Cow-Boy ; 22 h. 15 : [redacted] de paille.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 [redacted] : Easy Rider ; [redacted] h. 30 : Le [redacted] en prison ; [redacted] h. 15 : [redacted] Venise ; [redacted] h. [redacted] : Prends [redacted] et tire-toi ; 21 h. : Taxi Driver.
VIDEOSTONE (335-60-34) (v.o.) : All the rock n'roll you can eat (sam.) ; [redacted] the Stones (dim.).

Les séances spéciales

AGUIRRE, [redacted] COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet, 1er [redacted] 22 h. (Sam. + 24 h.).
BUTCH CASSIDY ET [redacted]D (A., v.o.) : [redacted], 8e [redacted]-90), à 12 h. et 24 h.
LE BERCEAU [redacted] C[redacted] (Fr.) : Le Marais, 4e (278[redacted]) à 14 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, [redacted] h.
CETTE NUIT OU JAMAIS (Suisse, v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, [redacted] 12 h. (V. + 24 h.) [redacted] D.)
L'ENIGME DE [redacted] (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 18 h.
[redacted] (A., v.o.) : [redacted] 11e (700-89-16), le 1er, à 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, [redacted] (325-95-99), [redacted] h. 20 (sf D.).
[redacted] DIELMAN (Fr.) : [redacted] 5e, [redacted] 14 h. 15 et [redacted] h. 45.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h 30.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), [redacted] 12 h. et [redacted] h.
[redacted] STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
LA [redacted] (Fr.-Suisse) : [redacted] des-Arts, [redacted] (326-48-18), [redacted] 12 h. et 24 h 15
PHANTOM OF [redacted] (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), [redacted] 10 h., 12 h., 24 h. ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à [redacted] h. [redacted]
SANTHALA, [redacted] (Fr.) : [redacted] André-des-Arts, [redacted] (326-48-18), [redacted] 12 h et 13 h
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h 15 (sf Dim.).
[redacted] AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.



Théâtre

Les exilés de[...]

[illegible]

Musique

Giulini à la tête de l'Orchestre de P[...]

[illegible]

PANTOMIMUSITES AU GOETHE INSTITUT

[illegible] Pantomimusites [illegible] Wilhelm [illegible] Theodor [illegible]

[illegible] Gehlen [illegible] accompagnateurs-bruiteurs [illegible] prive de musique [illegible] n'entend pas [illegible] convaincant : les autres font [illegible] laissent quelques images [illegible] ou dérisoires et se [illegible] parfois dans la satire de comportements au premier degré : le lecteur et sa mouche, la sorcellerie, le joueur de piccolo. Alors la musique fait chambre à part [illegible] l'ennuie du silence.

Remarquables de précision et d'efficacité, les interprètes ne sont pas en cause ; ils montrent seulement, en tant que créateurs, les limites d'une synthèse dont un élément — le visuel — par sa force directement expressive l'emporte trop souvent sur l'autre.

GÉRARD CONDÉ.

[illegible]

JACQUES LONCHAM[...]

En bref

Cinéma

● « QU'EST-CE [redacted] TU VEUX, JULIE ? ». — Hautefeuille, Elysées-Lincoln, Saint-Lazare-Pasquier, Olympic-Entrepôt.

[...]elque part en Provence, un petit [...]oupe — hommes, femmes, enfants, — [redacted] chacun s'efforce de [redacted] mettre [redacted] [...]lication les grandes idées à la [...]ode sur l'amour, la sexualité, l'édu[...]ation, la coexistence avec les [...]tres. Par moments, à entendre dis[...]uter les personnages, on se [...]mande s'il ne s'agit pas d'une [...]ade. Mais non, c'est très sérieux. [...]geante et lucide Julie sent venir [...] ressac de la vieille hypocrisie [...]rgeoise et craint que ce mois [...] juin 1976 ne s'achève comme [...] 68. Alors, afin que tout soit clair, [...] prend pour amant un travailleur [...]migré.

Charlotte Dubreuil, qui a travaillé avec Goretta et Tavernier, a certai[...]ement beaucoup à dire. Elle est [...]ensible à la réalité contemporaine. Ces personnages sont vivants, on [...] devine croqués sur le vif. Son erreur est sans doute de les avoir pris trop au sérieux.

Un peu de distance, un brin d'humour, auraient rendu plus supportable cette réflexion sur le naufrage d'une utopie.

JEAN DE BARONCELLI.

Expositions

● LES CHATEAUX [redacted] HODÉ. — [redacted] de[...] 62, rue Saint-Antoine, ju[...] 18 avril.

C'est une excellente [...] fait monter à Paris [...] Grandes demeures [...] dix-neuvième siècle [...] sentée cet été à Angers [...] du 28 août. Ces demeures [...] l'œuvre de René Hodé, architecte [...] cru, qui ne fut certainement [...] grand créateur, mais construisit [...] 1840 et 1870, toute une s[...] châteaux néo-gothiques [...] Renaissance à l'intention de [...] cratie légitimiste.

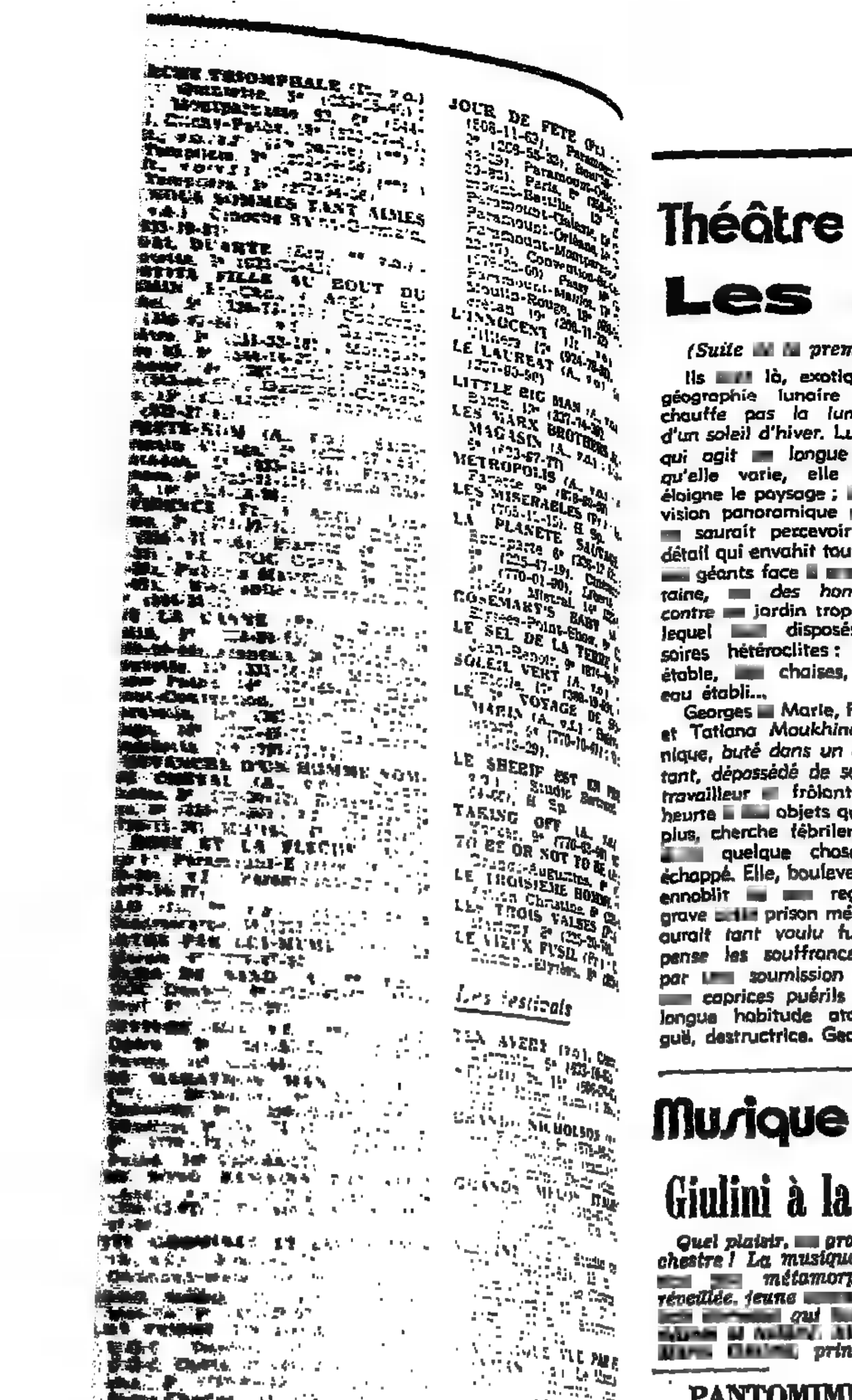
Malgré la beauté de leurs [...] le charme parfois étrange [...] leur décor [...] des « Pattio [...] modèles », l'intérêt de ces [...] bâtisses est moins dans leur [...] rence que dans [...] sociale [...] grands propriétaires (la plus [...] fut le vicomte de Falloux [...] la loi du même nom) entendent [...] mettre en valeur leurs [...] y vivre à l'anglaise en gentilhommes [...] campagnards épris de chevaux [...] chenils, mais surtout [...] monde rural, entreprendre la [...] quête politique et religieuse [...] paysannerie. Voilà les bastions [...] conservatisme qui aurait [...] Balzac.

ANDRÉ FERMI[...]



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل







ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Les exilés de Chéreau

(Suite [redacted] première [redacted]

Ils [redacted] là, exotiques [redacted] une géographie lunaire [redacted] ré-chauffe pas la lumière blanche d'un soleil d'hiver. Lumière étrange qui agit [redacted] longue-vue : selon qu'elle varie, elle approche ou éloigne le paysage ; [redacted] donne une vision panoramique [redacted] l'œil seul [redacted] saurait percevoir ou [redacted] un détail qui envahit tout ; elle montre [redacted] géants face [redacted] galaxie lointaine, [redacted] des hommes plaqués contre [redacted] jardin trop grand devant lequel [redacted] disposés des [redacted] soires hétéroclites : un lit, une étable, [redacted] chaises, [redacted] chauffe-eau établi...

Georges [redacted] Marie, François Simon et Tatiana Moukhine. Lui, tyrannique, buté dans un égoïsme insistant, dépossédé de son identité [redacted] travailleur [redacted] frôlant le délire, [redacted] heurte [redacted] objets qu'il [redacted] domine plus, cherche fébrilement à repro-[redacted] quelque chose qui lui a échappé. Elle, bouleversante déesse, ennoblit [redacted] regard [redacted] grave [redacted] prison ménagère qu'elle aurait tant voulu fuir. Elle [redacted] pense les souffrances [redacted] l'ennui par [redacted] soumission quémandeuse [redacted] caprices puérils [redacted] son mari, longue habitude atavique, ambiguë, destructrice. Georges [redacted] Marie [redacted] liés par [redacted] tendresse lasse, faite [redacted] concessions, d'espoirs oubliés, de [redacted] sacrifiés [redacted] l'oisiveté libère [redacted] qui [redacted] véritables [redacted] du drame souterrain [redacted] les [redacted] victimes.

« Loin d'Hagondange » est [redacted] un exemple parfait de ce que [redacted] auteur Jean-Paul [redacted] « [redacted] quotidien », celui qui décrit la tiédeur endormie des jours pareils, et [redacted] voir [redacted] le [redacted] commode des poncifs [redacted] éternelles angoisses de la solitude, de l'amour impossible. C'est là [redacted] Patrice Chéreau saisit, rencontre Jean-Paul Wenzel, [redacted] quête oppressante d'un bonheur d'une justice que l'on sait illusoire, en [redacted] éphémère. Il pénètre le monde pour lui inconnu [redacted] « lumpen-bourgeoisie » [redacted] restitue tel qu'il le reçoit, c'est-à-dire insolite, fascinant par ce qu'il [redacted] présente de manqué, de modifiable. Il lui donne la [redacted] sa poésie tragique, [redacted] douceur per-[redacted] — [redacted] douceur d'une main [redacted] le front d'un agonisant.

Lorsque Jean-Paul Wenzel [redacted] monté « Loin d'Hagondange » au Théâtre ouvert [redacted] la Comédie [redacted] Caen, [redacted] encageait [redacted] personnages, éclairait [redacted] réalisme [redacted] comportements, [redacted] aux fissures [redacted] silences, aux lapsus [redacted] de suggérer la densité du drame réel. Patrice Chéreau prend le parti opposé, il [redacted] la [redacted] pour qu'apparaisse par éclairs fulgurants le désir désespéré de vivre.

La grande avidité [redacted] interprètes [redacted] la cruauté [redacted] cette lutte sans victoire et pourtant [redacted] ; leur génie de l'étrange décentre la pièce [redacted] la déformer. Elle [redacted] suffisamment « vraie » [redacted] puissante pour [redacted] manipulée par [redacted] différentes. Curieusement, [redacted] deux spectacles provoquent [redacted] réactions semblables. Car [redacted] les fragiles [redacted] donnés [redacted] vieux [redacted] démunis — [redacted] donnés [redacted] observer [redacted] les projecteurs — c'est pour nous [redacted] quel [redacted] le reflet violent [redacted] nos fragilités, de [redacted] culpabilités, de [redacted] fuites [redacted] la fatigue, [redacted] abandons, [redacted] rejets, [redacted] recours au confort des poncifs — et qu'ils [redacted] sophistiqués n'y change rien. [redacted] devant l'insoluble dilemme ennui-angoisse, nous reconnaissons [redacted] peurs qui [redacted] ceinturent.

[redacted] pièce [redacted] le spectacle [redacted] un même appel [redacted] l'aide. Chéreau [redacted] Wenzel appartiennent [redacted] la même génération : la [redacted] est [redacted] point [redacted] repère. Ils regardent [redacted] monde [redacted] ne l'acceptent [redacted] en parlent [redacted] la même [redacted] lucide, y cherchent leur place, la place [redacted] peut y tenir le théâtre, leur place par rapport au théâtre. Avec « Loin d'Hagondange », dans l'étonnant décor [redacted] Richard Peduzzi qui interchange le proche [redacted] le lointain, l'extérieur [redacted] l'intérieur, [redacted] éclairages d'André Diot, [redacted] nière ici dépouillée [redacted] de Patrice Chéreau a pris un virage [redacted] 90°. [redacted] univers s'élargit [redacted] tendresse désespérée, son lyrisme morbide, gardent leurs pouvoirs d'enchantement.

COLETTE GODARD.

★ Porte Saint-Martin, 20 h. 30.

Musique

Giulini à la tête de l'Orchestre de Paris

Quel plaisir, [redacted] grand chef d'orchestre ! La musique [redacted] trouve, [redacted] métamorphosée, [redacted] réveillée, jeune [redacted] la Belle au [redacted] qui [redacted] l'air [redacted] Carlo-[redacted] prince [redacted] aux [redacted] dégingandées [redacted] Paganini, [redacted] nous [redacted] préci-[redacted] l'oye [redacted] comme nous [redacted] plus [redacted] Chaque pupitre, chaque [redacted] Paris, était inspiré, [redacted] infinitésimale, [redacted] soupir chargé [redacted] rêve [redacted] poésie [redacted] un concert [redacted] subtil qu'un gamelan balinais.

Dans [redacted] Symphonie [redacted] goût raffiné, [redacted] délicatesse et [redacted] sérénade lointaine tendaient [redacted] d'une porcelaine de Saxe, non sans parfois tel accent plus insistant de Don Giovanni.

Mais c'était aussi le second jour d'une « Bruckner-Fest » avec la première audition publique à Paris de la Deuxième Symphonie en ut mineur, qui, pour n'être pas son chef-d'œuvre, n'en est pas moins d'une fraîcheur d'inspiration [redacted] : [redacted] aux thèmes [redacted] immense portée, [redacted] aérée du tissu polyphonique, [redacted] un [redacted] de jeunesse irrésistible [redacted] compositeur avait pourtant quarante-six ans) ; adagio, comme une procession pleine de reconnaissance et [redacted] bénédictions ; scherzo, rude et élégant, et un final rempli de mitraille et de tendresse, qui se perd un peu dans ses méandres.

L'œuvre n'a pas toute la substance de ses sœurs aux développements gorgés de richesse intérieure, mais qu'elle était séduisante sous la main ferme de Giulini dessinant des phrases au galbe parfait, frémissantes de vie, resplendissantes dans cette interprétation pleine d'équilibre et d'élan, où chaque sonorité (le moindre raclement des contrebasses dans l'adagio, [redacted] champêtre [redacted] l'allegro, [redacted] glissés et frappés [redacted] divins !

JACQUES LONCHAMPT.

★ [redacted] programme sera [redacted] une [redacted] fois [redacted] Champs-[redacted] février, à 10 h.

PANTOMIMUSITES AU GOETHE INSTITUT

Disciple de Marcel Marceau, [redacted] Gehlen, [redacted] joue [redacted] fruit [redacted] longue complicité [redacted] Wilhelm [redacted] et Theodor [redacted] permanents [redacted] Kölner Ensemble für neue Musik.

Cela ressemble à [redacted] théâtre [redacted] mais il y manque le travail sur un [redacted] sonore limité [redacted] de savoureuses interventions anecdotiques. Ce n'est pas [redacted] mime [redacted] ; [redacted] clins d'œil, joue [redacted] et ne laisse pas de répit à ses deux accompagnateurs-bruiteurs, présents sur scène avec tout [redacted] matériel. Mais, paradoxalement, le [redacted] sonneur (Quasimodo affreusement [redacted] au bout de [redacted] corde) privé [redacted] musique, [redacted] de celle [redacted] geste et de la cloche qu'on n'entend pas, [redacted] le plus convaincant ; [redacted] font sourire, laissent quelques images grinçantes ou dérisoires [redacted] se perdent parfois dans [redacted] comportements [redacted] premier degré : le lecteur et [redacted] mouche, [redacted] soirée-télé, le joueur de piccolo. Alors la musique fait [redacted] part [redacted]

Remarquables [redacted] précision [redacted] d'efficacité, [redacted] interprètes [redacted] cause ; [redacted] lement, en [redacted] créateurs, [redacted] limites d'une synthèse dont [redacted] élément — le visuel — par [redacted] force directement expressive l'emporte trop souvent [redacted] l'autre.

[redacted] CONDÉ.

Cinéma

« LA DÉCHÉANCE DE FRANZ BLUM » de Reinhard Hauf

Titre ironique, comme [redacted] le [redacted] de [redacted] du [redacted] d'Etat à la culture [redacted] lettre au distributeur français : la prison, [redacted] réhabiliter [redacted] délinquant, [redacted] Ayant [redacted] compris [redacted] jeu [redacted] dont [redacted] ne [redacted] reproduire [redacted] ce [redacted] plus [redacted] peine à [redacted] la vie [redacted] ».

[redacted] Blum, employé [redacted] une compagnie [redacted] un hold-up [redacted] Il débarque, candide et honnête, pourrait-on dire ; [redacted] qui commande [redacted] qui [redacted] gardiens [redacted] prisonnier, une [redacted] brute nommée Kuul (Burkhard [redacted] qui a inspiré [redacted] interpré-[redacted] frémir). [redacted] moment dominé par Kuul, [redacted] reprend [redacted] aux [redacted] ses derniers scrupules bourgeois, [redacted] en mal [redacted] le milieu, au profit [redacted] la police. Il [redacted] récompensé [redacted] libéré [redacted] imprudentes, alors [redacted] exigé [redacted] garder [redacted] plus longtemps possible [redacted] prisonnier [redacted] d'un [redacted]

[redacted] film [redacted] presque exclu-[redacted] temps forts ; [redacted] l'horreur [redacted] permanence. [redacted] en scène [redacted] jeu [redacted] et [redacted] une [redacted] la quantité [redacted] de coups [redacted] poing [redacted] pied [redacted] plan.

[redacted] comprend mal [redacted] Dé-[redacted] une [redacted] plus ambitieuse, dans [redacted] fréquentation. [redacted] membres [redacted] commission [redacted] la lettre [redacted] mentionnée, « se (sont) demandés [redacted] lumière [redacted] prison ne [redacted] nature à [redacted] adolescents sur le [redacted] de la délinquance ». Ce [redacted] exemplaire méritait [redacted]

LOUIS [redacted]

■ Action-Christine (v.o.).

Jazz

LA « GRANDE NUIT » DE LA MUTUALITÉ

Peut-être faut-il encore une fois le souligner : [redacted] musique improvisée n'est pas de celles dont on peut impunément réprimer le discours. Organiser, comme cela se fait quelquefois, des mini-festivals de jazz, ou une « Grande Nuit », abusivement nommée, comme vendredi soir dans la petite salle de la Mutualité, implique de prévoir pour le temps de passage de chaque formation une certaine [redacted] défaut [redacted] cette souplesse l'un des auditeurs les plus ouverts et les plus tolérants qui soient, l'amateur de jazz, se trouve immanquablement devant des musiciens pressés, tendus, qui ne disposent jamais du temps nécessaire pour lancer cette fragile passerelle entre eux-mêmes et le public [redacted] doivent expédier [redacted] musique [redacted] se débarrasse d'une [redacted] action. Une musique qui [redacted] tour, la [redacted] exceptée.

Quelques [redacted] festivals, [redacted] organisés [redacted] Massy par Gérard Terronès (voir le [redacted] 1975) ont baigné en permanence dans ce [redacted] sans mélange dont la [redacted] est [redacted] prodigue. Le [redacted] des disques [redacted] a une qualité [redacted] jeune : [redacted] musiciens, jusqu'à l'imprudence, [redacted] comprend. [redacted] le monde y trouve son compte, [redacted] commencer par le public. Ne devrait-on pas exiger des organisateurs autant de talent dans leur métier que les artistes qu'ils « vendent » plus [redacted] qu'ils ne les promeuvent ?

Pourtant, vendredi, le programme ne laissait pas d'être excitant : le quartette de Frank Wright et un excellent invité, [redacted] « Butch » Morris, transfuge [redacted] quartette de Frank Loewe ; Enrico Rava et la superbe section rythmique habituelle de Jan Garbarek ; et le Willem Breuker Kollektief, orchestre hollandais unique, inclassable, qui réussit souvent le difficile mariage de la musique et de l'humour, tous deux débridés, joyeusement.

Ce fut le meilleur moment d'une petite nuit heurtée, bâclée, frustrante, dans une salle plus propice aux conférences qu'aux concerts.

YVES BOURDE.

■ [redacted] reproductions photographiques des [redacted] de Rubens, qui [redacted] France, [redacted] inaugurée, jeudi [redacted] hall de la Maison de Radio-France, en [redacted] première [redacted] Rubens, qui [redacted] le quatrième [redacted] la [redacted] flamand.

Elle comprend [redacted] somp-[redacted] photographies en [redacted] (agrandissement et grandeur [redacted] principaux tableaux du peintre, [redacted] d'Anvers. (De 10 heures à [redacted] heures. Jusqu'au [redacted] mars.)

Exposition

Les Russes de Beaubourg

[redacted] tableaux [redacted] par [redacted] et [redacted] Musée [redacted] Leningrad [redacted] Beaubourg. [redacted] révolutionnaires [redacted] des [redacted] Tretiakov, [redacted] en [redacted] à la [redacted] d'art [redacted]

Des [redacted] on [redacted] Union [redacted] que ceux [redacted] étrangers. [redacted] et Picasso, oui, [redacted] Kandinsky. Et [redacted] Malevitch [redacted] Tatlin. Ni [redacted] transgressions oniriques de [redacted] prodige de [redacted] ni [redacted] du [redacted] la peinture « non [redacted] ». La [redacted] officiellement : le manque de place ; tout ce [redacted] de la peinture [redacted] un jour dans [redacted] nouveau [redacted] d'art moderne de Moscou, [redacted] celui [redacted] Beaubourg, [redacted] 20 000 m2 ; [redacted] jour [redacted]

En attendant, il est [redacted] du Centre Georges-Pompidou, qui [redacted] obtenu le prêt [redacted] long terme, un an, [redacted] quelques-uns. [redacted] qu'il faut [redacted] Nu, [redacted] peinture [redacted] sculpteur [redacted] mythique [redacted] penchée pour [redacted] puissante, schématique et rustique, [redacted] grands [redacted] était venu à Paris en 1913, après [redacted] Havre, d'un [redacted] où [redacted] était marin. La légende lui prête [redacted] visite [redacted] peintures [redacted] Ce « [redacted] » iconique, peint [redacted] année, évoque [redacted] d'Avignon, [redacted] sculpture [redacted] d'Archipenko.

[redacted] chef [redacted] de l'avant-garde [redacted] femme, [redacted] de 1933 [redacted] époque [redacted] agitateur, [redacted] géométrique [redacted] « planquée » [redacted] Berlin (1) [redacted] avant la « reprise en main » [redacted] A [redacted] moment-là, Malevitch, qui [redacted] comploté contre Chagall, [redacted] Beaux-Arts [redacted] était à son [redacted] la sellette [redacted] avait dû, par la force des choses, [redacted] « objective » contre un réalisme [redacted] proche des doctrines [redacted] de [redacted] Portrait de femme et ses [redacted] violentes [redacted] Malevitch, [redacted] années [redacted] sa [redacted] survenue [redacted] 1935.

Le reste de ce prêt [redacted] Tretiakov [redacted] l'avant-garde russe des [redacted] Liubov Popova [redacted] Nadezda [redacted] la première morte à trente-cinq ans, [redacted] en [redacted] à Paris, [redacted] à 1914, [redacted] la [redacted] « cubiste », à [redacted] elles [redacted] une [redacted] », [redacted] de Moscou. Le jeu semble un peu desséché aujourd'hui, surtout à côté de l'explosion lyrique naïve et sen-[redacted] « mis [redacted] la peinture [redacted] odalisque, [redacted] Fille, [redacted] un décor provincial [redacted]

Les tableaux du Musée russe de Leningrad appartiennent au monde [redacted] conformiste, moins typique, [redacted] qui [redacted] pied, [redacted] deux, [redacted] neuvième [redacted]

[redacted] de ce prêt [redacted] un an de dix œuvres russes, le Centre Beaubourg [redacted] dix œuvres [redacted] peintures [redacted] Dufy, Derain, Matisse, Picasso. [redacted] échange [redacted] un prélude à l'exposition [redacted] prépare [redacted] et qui [redacted] on l'espère, [redacted] chefs-d'œuvre [redacted] eux, [redacted] peintures [redacted] pour [redacted] Théâtre juif [redacted] neaux, [redacted] long. [redacted] le prêt [redacted] œuvre [redacted] tout Chagall [redacted] période révolutionnaire [redacted] Lorsque [redacted] avait dû quitter [redacted] il [redacted] de la signer. Lors [redacted] unique [redacted] à Moscou, en [redacted] Chagall [redacted] pu [redacted] avec [redacted] œuvre, qui a [redacted] lui une grande valeur sentimentale, [redacted] Il lui [redacted] signer... [redacted] après... [redacted] qu'il [redacted] en espérant [redacted] un jour [redacted] à Paris.

JACQUES MICHEL.

(1) Les tableaux furent achetés à Berlin, en 1958, par M. Sandberg, conservateur du Musée d'art moderne d'Amsterdam (« le Monde » du 8 avril 1976). Deux des trente-six Malevitch que conserve le musée hollandais ont été prêtés pour un an à Beaubourg, où ils sont actuellement exposés.

En bref

Cinéma

■ « QU'EST-CE QUE TU VEUX, JULIE ? » [redacted] — Hautefeuille, Elysées-Lincoln, [redacted] Pesquier, Olympic-Entrepôt.

Quelque [redacted] Provence, un petit groupe — hommes, femmes, enfants, — [redacted] chacun s'efforce [redacted] application [redacted] grandes idées [redacted] sur l'amour, la sexualité, l'éducation, [redacted] autres. [redacted] moments, à [redacted] discourir [redacted] on se [redacted] ne s'agit [redacted] parodie. [redacted] non, [redacted] L'exigeante [redacted] Julie [redacted] venir [redacted] hypocrisie bourgeoise [redacted] que ce [redacted] juin 1976 ne [redacted] comme mai [redacted] Alors, [redacted] que tout soit clair, [redacted] prend pour amant un travailleur immigré.

Charlotte Dubreuil, qui [redacted] avec [redacted] Tavernier, [redacted] beaucoup à [redacted] Elle [redacted] sensible [redacted] la [redacted] contemporaine. [redacted] vivants, on [redacted] croqués [redacted] vif. [redacted] erreur [redacted] avoir pris trop [redacted] sérieux.

Un [redacted] distance, un brin d'humour, [redacted] rendu plus supportable [redacted] réflexion sur le naufrage d'une utopie.

JEAN DE BARONCELLI.

Expositions

● LES CHATEAUX DE RENÉ HODÉ. — Hôtel [redacted] Sully, 62, [redacted] Saint-Antoine, jusqu'au [redacted] avril.

[redacted] une [redacted] d'avoir [redacted] l'exposition [redacted] angevines au [redacted] siècle, qui fut pré-[redacted] à Angers [redacted] du [redacted] août). [redacted] l'œuvre [redacted] Hodé, [redacted] du cru, qui ne fut [redacted] un grand créateur, [redacted] construisit, [redacted] 1840 [redacted] 1870, [redacted] une [redacted] néo-gothiques ou [redacted] l'intention [redacted] légitimiste.

[redacted] la [redacted] de [redacted] le [redacted] parfois [redacted] (celui [redacted] »). [redacted] leur apparence que dans leur signification [redacted] : en quittant Paris, [redacted] grands propriétaires (le plus [redacted] fut [redacted] de Falloux, auteur [redacted] loi du [redacted] nom) entendaient mettre [redacted] valeur [redacted] domaines, y vivre [redacted] l'anglaise en gentilshommes campagnards [redacted] monde rural, entreprendre [redacted] reconquête [redacted] religieuse [redacted] la paysannerie. [redacted] d'un [redacted] qui aurait [redacted] Balzac.

ANDRE FERMIGIER.

SPORTS

VOILE

CONCURRENT DE LA COUPE DE L'AMERICA

« France-II » sera mis à l'eau le 21 mars

[redacted] 21 mars [redacted] à l'eau, à Hyères, [redacted] nouveau [redacted] de jauge [redacted] France-II [redacted] à [redacted] Egger. Ce [redacted] de voilier, conçu en vue [redacted] la Coupe [redacted] l'America, [redacted] une vingtaine de [redacted] long [redacted] 200 [redacted] voilure.

France-II [redacted] pourra guère com-[redacted] à s'entraîner [redacted] qu'au [redacted] d'avril, [redacted] avec quelque [redacted] dû à [redacted] problèmes d'accastillage plutôt qu'à la construction [redacted] la [redacted] Celle-ci, en [redacted] plis [redacted] sur [redacted] d'aluminium. Sur un poids [redacted] tonnes, [redacted] représente 21 [redacted] Le [redacted] Intrepid, vainqueur [redacted] 1967 [redacted] d'un [redacted] de 19,5 tonnes.

[redacted] la coque, [redacted] spécialistes d'Egger, est [redacted] exceptionnelle [redacted] grand [redacted] Mauric, [redacted] plans. [redacted] l'entreprise [redacted] M. Marcel [redacted] jalonnée par bien [redacted] peint [redacted] ciel, [redacted] une ligne [redacted] blanche, [redacted] naturellement [redacted] un [redacted] — il [redacted] fallait choisir [redacted] plusieurs [redacted] flexibilité [redacted] fabriqués [redacted] — un accastillage, [redacted] garde-robe [redacted] un équipage.

[redacted] que [redacted] efforts réali-[redacted] voilure, qui constitue [redacted] succès, il paraît impossible [redacted] niveau [redacted] Etats-Unis par Hood [redacted] Ted Hood [redacted] Horth [redacted] non seulement [redacted] nant leur technique, [redacted] barreurs [redacted] pair. Or [redacted] la responsabilité [redacted] nouveaux [redacted] en aluminium, respectivement Independence, [redacted] Hood [redacted] et Enterprise, [redacted] à Olin Stephens [redacted] construit [redacted] et des essais en [redacted] qui [redacted] 180 000 [redacted]

Le barreur [redacted] il [redacted] impossible [redacted] M. [redacted] lui-même [redacted] responsabilité [redacted] On peut regretter que quelques [redacted] noms [redacted] la voile, [redacted] en vedette aux [redacted] olympiques ou [redacted] mer, [redacted] apporter [redacted] concours [redacted] M. [redacted] dépense [redacted] depuis [redacted]

Outre-Atlantique, [redacted] pions du [redacted] sont tous sur le pont. [redacted] d'Amérique [redacted] mobilisent [redacted] quatre 12 [redacted] parmi lesquels [redacted] représentant [redacted] Independence, [redacted] lequel [redacted] a navigué [redacted] dernier, [redacted] durant [redacted] jours [redacted] Courageous, vainqueur [redacted] à Ted Turner. Independence, [redacted] à [redacted] lueur [redacted] l'expérience [redacted] a [redacted] changé trois [redacted] quille [redacted] quatre [redacted] gouvernail) va reprendre ses galops [redacted] point [redacted] quin-[redacted]

Enterprise, [redacted] Independence [redacted] (Minnetord), a [redacted] transporté sur [redacted] Pacifique, [redacted] il navigue depuis [redacted] janvier. Il [redacted] le [redacted] ran Intrepid, qui, [redacted] avoir émigré à [redacted] y [redacted] pour 120 000 [redacted] par [redacted] Miller, qui l'a [redacted] au [redacted] de Jerry Driscoll, [redacted] San-Diego, [redacted] règles [redacted] jauge. Jerry [redacted] à la [redacted] d'Intrepid, comme [redacted] cours [redacted] éliminatoires [redacted]

[redacted] à quel [redacted] incombera l'honneur [redacted] septembre, [redacted] Newport, [redacted] meilleur [redacted] américain ? [redacted] voi-[redacted] prétendent [redacted] disputer des [redacted] : France-II, qui sera [redacted] dernier prêt [redacted] huit [redacted] lice, [redacted] Sverige, [redacted] depuis l'automne, conçu [redacted] mené [redacted] Pelle [redacted] champion du [redacted] Star, et [redacted] Le [redacted] 12 [redacted] Miller [redacted] qui s'appellera [redacted] doute Southern-Cross-II, a [redacted] l'eau [redacted] 9 [redacted] Perth. [redacted] part, [redacted] II, qui s'était [redacted] à Intrepid, en [redacted] (enlevant [redacted] régate), [redacted] Alan Payne, [redacted] a diminué le [redacted] augmenté la surface de voilure. Gretel-II, a [redacted] à l'eau [redacted] février, à Sydney.

[redacted] qui manque [redacted] le plus à [redacted] qui [redacted] à France-II. [redacted] beaucoup [redacted] du pouvoir [redacted] prétendants, [redacted] plus [redacted] pouvoir [redacted] quatre 12 [redacted] tres : [redacted] Stephens [redacted] tous préparés et [redacted] avec [redacted] L'émulation aiguise [redacted] Nouvelle-Angleterre [redacted] en vue [redacted] Coupe [redacted] l'America. Aujourd'hui [redacted] la [redacted] Pacifique qui s'oppose [redacted] l'Atlantique, sans parler [redacted] sans merci que se livrent les maîtres [redacted] et [redacted] Ce dernier [redacted] est, [redacted] par M. Marcel [redacted] la meilleure arme, peut-être invincible, des Etats-Unis.

YVES ANDRÉ.

FOOTBALL. — [redacted] un match avancé [redacted] vingt-sixième journée du championnat de [redacted] de première [redacted] a battu Marseille, [redacted] 25 février, par 4 buts à 0.

SKI. — L'Autrichienne [redacted] a remporté samedi 26 février au Japon le [redacted] de Furano, comptant pour la coupe du monde. Au classement des deux manches, Regina Sackl (111 sec. 95) a précédé sa compatriote Anne-Marie Proell-Moser (112 sec. 13) et l'Ita-[redacted]ne Claudia Giordani (112 [redacted] 76). La Française Per-[redacted] (113 sec. 44).



D'UNE RÉGION A L'AUTRE

La « nouvelle donne » de l'aménagement du territoire

[redacted] première page)

Montée [redacted] enjeux d'une part, [redacted] des [redacted] de l'autre, telles sont [redacted] deux évolutions parallèles qui, en [redacted] d'aménagement du territoire, déterminent la nouvelle [redacted]

Le VIIe Plan [redacted] troi-[redacted] génération [redacted] politiques d'aménagement du territoire. La première génération [redacted] des années cinquante. Elle [redacted] comme la recherche, dans le cadre géographique national, d'une meilleure répartition des hommes [redacted] en [redacted] ressources naturelles.

La [redacted] génération de l'aménagement du territoire s'est définie comme une politique économique [redacted] à faire [redacted] respondre l'activité [redacted] population locale [redacted] régionale avec [redacted] possibilités et les besoins économiques de chaque région.

L'ambition s'étend. Il [redacted] s'agit plus [redacted] d'adapter [redacted] acti-[redacted] aux [redacted] naturelles, [redacted] cha-[redacted] région. [redacted] que [redacted] d'une [redacted] politique demeure [redacted] économique.

Aujourd'hui, le VIIe Plan marque la troisième [redacted] cette évolution. L'une [redacted] formules-[redacted] : « Les Français [redacted] eux. » [redacted] nouvelle approche ne remet pas en [redacted] l'exigence [redacted] mobilité qui [redacted] essentielle à toute [redacted] dynamique. Elle sup-[redacted] contraire que [redacted] facilitées la mobilité professionnelle et la mobilité géographique, soit à l'intérieur [redacted] régions, [redacted] partir [redacted] certaines grandes concentrations [redacted] banlieues qui sont [redacted] repoussoirs.

Ce désir nouveau d'enraciner son [redacted] personnelle et [redacted] au sein d'une réalité historique [redacted] géographique qui correspond [redacted] un changement profond de la sensibilité contemporaine [redacted] retrouve [redacted] plupart [redacted] nations industrielles. Au cours [redacted] année, [redacted] Etats-Unis [redacted] leur tête [redacted] terroir. Ce [redacted] J'observe [redacted] que [redacted] plus grand [redacted] la [redacted] américaine depuis bien longtemps est [redacted] série appelée Roots, c'est-à-dire « racines », qui [redacted] depuis [redacted] générations.

Or, le moins qu'on puisse dire [redacted] notre pays [redacted] saurait, dans ce domaine, [redacted] prévaloir d'une [redacted] d'exemplarité !

[redacted] profonde est la difficulté tenant au [redacted] que la grande majorité [redacted] emplois tertiaires [redacted] des emplois [redacted] phiquement [redacted] :

— soit [redacted] population (com-[redacted] de santé, [redacted] : [redacted] nombre dépend [redacted] ment [redacted] densité et [redacted] pouvoir d'achat ;

— [redacted] fonctions politiques [redacted] adminis-[redacted] qui joue un [redacted] partic-[redacted] important [redacted] France ;

— [redacted] entreprises (services financiers, services de [redacted] juridiques, [redacted] ou [redacted] niques).

[redacted] et [redacted] développés partout [redacted] province. La [redacted] principale provient [redacted] ce [redacted] productif [redacted] pour l'essentiel, [redacted] accompagnement [redacted]

[redacted] le principe le plus fondamental peut-être, [redacted] notre politique d'aménagement [redacted] : en dépit [redacted] obstacles, [redacted] l'industrialisation [redacted] régions [redacted]

Quatre [redacted] peuvent [redacted] l'avenir :

● Dans le domaine industriel, il s'agit de compenser la réduction de [redacted] globale [redacted] emplois [redacted] plus intense, [redacted] zones prioritaires, [redacted] d'emplois adaptées [redacted] qualifica-[redacted] la population locale ;

● [redacted] tertiaire, il appartient [redacted] première [redacted] donner l'exemple [redacted] des emplois [redacted] qui dépendent de lui, [redacted] profit [redacted] agglomérations [redacted] licenciements ;

● [redacted] plan plus général, [redacted] politique d'aménagement [redacted] ter-[redacted] plus [redacted] jamais [redacted] l'Etat ;

● [redacted] plus [redacted] par [redacted] « nouvelle [redacted] », qui [redacted] déjà [redacted] plus [redacted] faire l'objet d'une [redacted] particulière.

Sur [redacted] quatre points, l'effort [redacted] être fortement [redacted] et [redacted]

Intensifié, ne [redacted] que [redacted] maintenir les résultats au niveau [redacted] le passé : [redacted] la rigueur des temps et le jeu naturel [redacted] économi-[redacted] habitudes, toutes [redacted] vont à l'encontre [redacted] l'aménagement du territoire.

Diversifié, en tenant compte de l'originalité [redacted] différentes régions qui ont [redacted] montrer qu'elles peuvent, dans le [redacted] loi de [redacted] œuvrer efficacement sans prendre [redacted] risques économiques étrangers [redacted] vocation.

[redacted] la grande idée d'aménagement [redacted] territoire, [redacted] de l'ins-[redacted] du peuple et non [redacted] théoriciens, prend aujourd'hui la forme [redacted] d'une volonté plus populaire que jamais. [redacted] volonté peut s'appuyer sur [redacted] résultat des recherches économétriques les plus a[redacted] : le commissariat général [redacted] construire un modèle [redacted] vue d'étudier l'incidence des facteurs spatiaux sur le développement économique national. Les simula-[redacted] effectuées grâce à [redacted] indiquent [redacted] que l'aménagement [redacted] ne [redacted] répartition spatiale des [redacted] : il peut nourrir [redacted] croissance du pays et la renforcer. A l'inverse, une augmentation à moyen terme de la part des investissements industriels dans la région parisienne aurait tendance, toutes choses égales d'ailleurs, à réduire la croissance globale de la France, dégrader la situation des finances publiques, augmenter le chômage total et, enfin, à déséquilibrer [redacted] balance commerciale par suite d'une accélération de la hausse [redacted] prix.

Voilà bien [redacted] ce qu'il [redacted]

[redacted] vieux [redacted] géographie disaient de la France qu'elle était le modèle de l'équilibre parmi les nations. La tâche exaltante qui consiste à lui rendre cette qualité éminente est au cen-[redacted] de l'entreprise générale [redacted] redressement à laquelle le nom [redacted] Raymond [redacted] commence [redacted] attaché.

JEAN LECANUET.

Un luxe pour périodes fortes

Littérature que tout cela [redacted] le [redacted] encore. [redacted] passe sur les économistes qui se refusent à regarder les choses autrement qu'à travers leurs agré-[redacted] macro-économiques. Je passe sur [redacted] futurologues qui [redacted] inacceptable [redacted] d'être [redacted] Plus [redacted] paraît, [redacted] priori, l'objection [redacted] ceux qui [redacted] l'aménagement [redacted] un luxe [redacted] périodes [redacted]

Il [redacted] quelque [redacted] juste [redacted] position : la reven-[redacted] d'aménagement [redacted] territoire [redacted] tout, [redacted] plus encore dans le [redacted] que [redacted] traversons, une [redacted] d'emplois ; [redacted] le [redacted] créa-[redacted] d'emplois dépend [redacted] premier chef [redacted] rythme [redacted] globale.

[redacted] temps [redacted] passé [redacted] il suffisait, [redacted] nourrir le développement [redacted] la production [redacted] de l'emploi, [redacted] n'importe où n'importe quels postes de [redacted]

Concrètement, [redacted] tiers-monde [redacted] pays [redacted] l'Est — condamne, [redacted] terme plus ou [redacted] long, [redacted] entreprises qui [redacted] sur la sous-rémunération d'une main-d'œuvre employée à faire un travail de type répétitif et parcellaire.

Or, de plus en plus, ces entreprises [redacted] à l'emploi [redacted] la main-d'œuvre immigrée, qui [redacted] à se [redacted] plus grandes agglomérations. Trois [redacted] doivent à [redacted] égard [redacted] : sur [redacted] nouveaux créés [redacted] l'industrie entre [redacted] 1974, quarante-trois ont [redacted] étrangers ; [redacted] moyenne [redacted] répartit [redacted] manière [redacted] inégale selon [redacted] régions : douze [redacted] régions [redacted] cinquante-cinq [redacted] du pays. [redacted] répartition traduit une [redacted] tendancielle des activités qui appelle [redacted] triple critique : elle ressemble à une géographie de l'« anti-aménagement » [redacted] territoire ; [redacted] est défa-[redacted] emploi [redacted] Fran-[redacted] risque, à terme, [redacted] nuire [redacted] globale.

[redacted] notre industrie est-il impliqué [redacted] un meilleur aménagement [redacted]

Pourquoi [redacted] le [redacted] ? Pourquoi vouloir [redacted] gne ? Pour [redacted] beaucoup plus [redacted] aujourd'hui qu'hier.

[redacted] politique d'aménagement du [redacted] a [redacted] considérée, [redacted] le passé, [redacted] une sorte [redacted] politique [redacted] apparentée à l'as-[redacted] Il s'agissait d'accorder à [redacted] zones [redacted] ou [redacted] par [redacted] industrielle [redacted] urbaine jugée [redacted] quelques [redacted] marginales [redacted] tempo-[redacted] à adoucir les conditions [redacted] leur déclin.

[redacted] enjeu présent en fait, au contraire, essentiellement une politique économique de développement global du [redacted]

Parce que, désormais, [redacted] des inégalités, qu'elles soient régionales [redacted] sociales, devient [redacted] facteur [redacted] d'infla[redacted]

[redacted] que, dans [redacted] conditions, la prospérité est comme la liberté, elle [redacted] divise [redacted]

L'aggravation des difficultés

A mesure [redacted] le souhaitable [redacted] le possible semble [redacted] Une [redacted] conjoncturelle [redacted] amplifie ac-[redacted] évolutions [redacted] qui contrarient l'aménagement [redacted]

Sur quoi les su[redacted] de la DATAR, jusqu'ici, [redacted] sont-ils fondés, sinon sur une [redacted] vo-[redacted] localisation d'une [redacted] du surplus [redacted] emplois industriels [redacted] régions [redacted] ?

Or il [redacted] aujourd'hui [redacted] la [redacted] qu'il [redacted] à tous [redacted] pays économiquement [redacted] : le rythme de croissance des emplois industriels tend [redacted] ralentir.

Certes, le VIIe Plan prévoit, [redacted] création [redacted] d'environ 200 000 emplois supplémen-[redacted] dans l'industrie [redacted] rien [redacted] permet [redacted] en cause [redacted] objectif. Mais, pour en apprécier [redacted] portée, il convient [redacted] noter qu'environ 170 000 emplois [redacted] supprimés [redacted] l'industrie française [redacted] 1974 [redacted] raffermissement [redacted] notre [redacted] une croissance plus [redacted] investis-[redacted] productifs, ces emplois [redacted] recréés, [redacted] ils auront [redacted] rétablir sur place.

C'est [redacted] une étude toute récente [redacted] l'INSEE (1) : « Les [redacted]ds [redacted] industriels [redacted] plus ten-[redacted] à effectuer des [redacted] qu'à [redacted] des [redacted] elles-mêmes plus difficiles, car [redacted] heurteront [redacted] personnel [redacted] l'établissement à transférer, [redacted] d'arriver [redacted] d'emplois rétréci.

« Enfin, [redacted] créateurs d'emplois [redacted] par priorité [redacted] posent [redacted] problèmes urgents, ce [redacted] aura [redacted] effet [redacted] efforts sur des [redacted] et de limiter [redacted] capacités [redacted] autres zones, et [redacted] rural. »

La [redacted] prouve également que p[redacted] la croissance [redacted] lente, [redacted] la répartition géographique [redacted] l'emploi industriel tend [redacted] objectifs [redacted] politique d'aménagement du territoire.

Le [redacted]ponible pour implanter l'industrie dans les ré-[redacted] qui en [redacted] privées, [redacted] rera donc [redacted] moins [redacted] que [redacted] le passé. Dans ces conditions, il est néces-[redacted] œuvre une politique plus active et plus [redacted] lective des localisations : nous [redacted] si les moyens de l'action publique n'étaient [redacted] renforcés, [redacted] à une sorte de gel de la carte [redacted] la Fran[redacted] moment où il [redacted] plus que jamais [redacted] redéployer, [redacted] serait-ce [redacted] faire face au problème [redacted] l'emploi. En effet, [redacted]trairement à ce qu'on [redacted] souvent, [redacted] régions qui souffrent le plus du sous-emploi [redacted], en général, [redacted] plus industrialisées, [redacted] au [redacted] plus [redacted] moins développées : [redacted] chômage tend [redacted] recouper la [redacted] de la prime [redacted] développement régional (P.D.R.). Cette tendance n'est pas étrangère à un [redacted] démographique qui [redacted] à [redacted] maximum, pendant [redacted] VIIe Plan, la [redacted] d'emplois, notamment [redacted] l'Ouest.

A [redacted] globale s'ajoutent [redacted] obstacles que [redacted] la situation conjoncturelle. Ici et [redacted] d'emploi apparaissent : trop d'entreprises longtemps ber-[redacted] l'illusion [redacted] se [redacted] dans un [redacted] qui les [redacted] licencier. Il faut alors, d'urgence, [redacted] sur place [redacted] plois, [redacted] défaut, [redacted] secours qui, [redacted] ne guériront pas [redacted] mal.

L'une [redacted] erreurs [redacted] plus répandues [redacted] en effet, [redacted] croire que [redacted] entreprises en [redacted] toujours pour [redacted] d'argent. C'est [redacted] : la plupart [redacted] de faillite présentent [redacted] quant [redacted] capacité de produire [redacted] vendre. Une injection [redacted] crédits bonifiés, voire de [redacted] ne suffi[redacted] à réorga-[redacted] leurs [redacted] ni à dynamiser [redacted]

Désormais, quatre sur cinq [redacted] emplois supplémentaires qui seront créés au [redacted] des prochaines années [redacted] le secteur tertiaire. Dorénavant, ou bien l'aménagement du terri-[redacted] essentiellement [redacted] sur [redacted] tertiaire, ou [redacted] il [redacted]

Mais, [redacted] politique [redacted] localisa-[redacted] volontaire des activités [redacted] bien plus [redacted] encore [redacted] le tertiaire qu'en matière industrielle.

En [redacted] alors que la décen-[redacted] s'analyse en général [redacted] un simple transfert d'emplois, la décentralisation [redacted] pour l'essentiel, par [redacted] procédures beaucoup plus complexes, [redacted] que la décentr[redacted] responsabilités.

(1) Economie [redacted] jan-[redacted] 1977.

Ile-de-France

A Paris

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés nettoyée

[redacted] le cadre [redacted] l'aménagement des abords [redacted] Saint-Germain-des-Prés, entrepris d'abord [redacted] M. Robert Vassas, architecte [redacted] chef des monuments historiques, [redacted] repris par M. Yves Boiret (le Monde [redacted] juin 1974), [redacted] de l'Abbaye [redacted] actuellement l'objet de [redacted] particuliers.

Il faut [redacted] qu'elle [redacted] avait [redacted] besoin. Ouverte en l'an VIII (1799) [redacted] travers [redacted] terrains [redacted] domaine abba-[redacted] vendus [redacted] tionaux, [redacted] rue [redacted] l'Abbaye [redacted] extraordinaire décor historique, malgré quel-[redacted] maisons, situées côté pair, construites [redacted] style Napoléon III, Belle Epoque [redacted] même d'aspect [redacted] plus contemporain.

Le côté impair, [redacted] revanche, [redacted] qu'il était [redacted] début [redacted] XIXe [redacted] avec son admirable palais abbatial construit [redacted] par [redacted] cardinal de Bourbon, puis restauré et a[redacted] 1691 par le cardinal [redacted] Furstenberg et qui [redacted] enfin retrouver [redacted] remarquable ordonnance de [redacted] façade. [redacted] rez-de-chaussée fait [redacted] hautes arcades à pilastres disparaissait depuis plus [redacted] soixante ans [redacted] d'affreux petits édicules, [redacted] « fourneaux [redacted] ques » (sortes de [redacted] populaire, affectés depuis plusieurs [redacted] à [redacted] services paroissiaux. [redacted] constructions parasites viennent enfin d'être abattues et [redacted] palais ainsi que les [redacted] maisons [redacted] portant [redacted] et [redacted] sont actuellement [redacted] complète restauration.

C'est grâce [redacted] une subvention [redacted] Ville [redacted] (votée [redacted] 11 décembre 1975) et [redacted] participation [redacted] secrétariat d'Etat [redacted] culture [redacted] le palais classé monument [redacted] torique, et qui appartient désormais [redacted] l'Institut [redacted] lique, a [redacted] être [redacted] en [redacted] abritera [redacted] fin [redacted] travaux, [redacted] centre d'études augustiniennes et un institut [redacted] pédagogie appliquée. En outre, [redacted] parcelle [redacted] terrain, qui n'est autre que [redacted] jardin intérieur [redacted] l'abbaye, [redacted] été acquise [redacted] être aménagée [redacted] vert qui communiquera [redacted] tement [redacted] jardin flanquant le chevet [redacted] l'Eglise, côté boulevard Saint-Germain.

[redacted]

LIMOUSIN

● *Budget deux fois refusé.* — Le conseil régional [redacted] Limousin, réuni [redacted] 25 février [redacted] Li-[redacted] a repoussé, [redacted] voix contre 7, [redacted] rapport [redacted] constructions scolaires. C'est [redacted] que l'assemblée émet, en [redacted] domaine, [redacted] défavorable, [redacted] que [redacted] par [redacted] l'éducation sont [redacted] insuffisants.

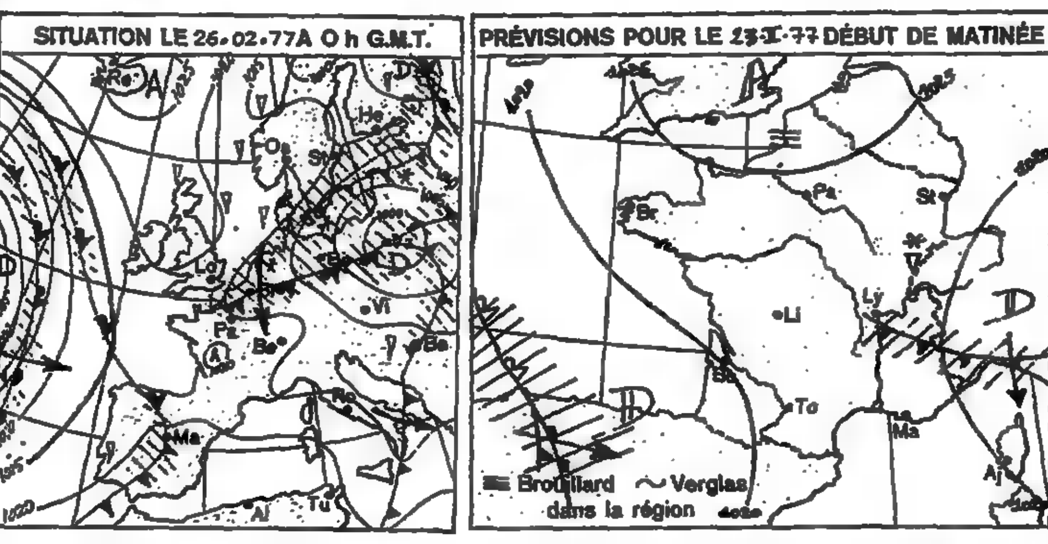
D'après [redacted] régions, après un deuxième [redacted] conseil régional, [redacted] propositions faites par [redacted] préfet au nom [redacted] la commission [redacted] nistrative régionale qui [redacted] applicables. — (Corresp.)

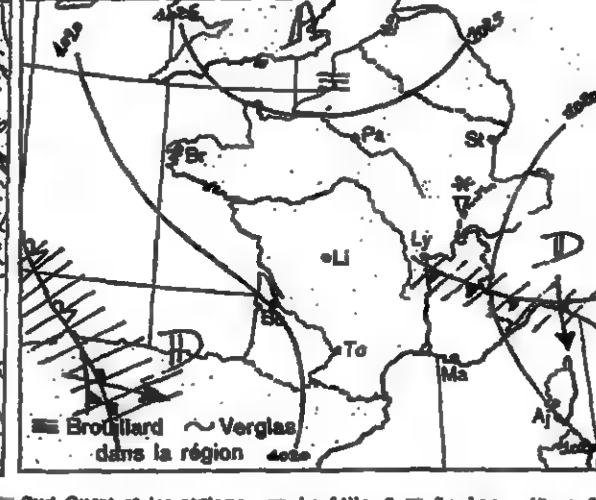
CORSE

● *Une société régionale d'aménagement.* — [redacted] président [redacted] Charbonnages [redacted] France, vient d'être nommé président [redacted] la nouvelle [redacted] régionale d'aménagement et d'équipement [redacted] qui remplace l'ancienne Société pour l'équipement touristique de la Corse (SETCO).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





[redacted] probable du [redacted] en [redacted] le samedi [redacted] à 0 heure et [redacted] 27 [redacted] :

[redacted] plus froides [redacted] ayant [redacted] le [redacted] la [redacted] continuera à se [redacted] sentir. Des [redacted] perturbations [redacted] ou de l'ouest [redacted] parties [redacted] leur activité [redacted] champ [redacted] pression élevé.

[redacted] matin, il [redacted] assez [redacted] la [redacted] Quelques gelées [redacted] le [redacted] le [redacted] parisien. Il y [redacted] brouillards dans [redacted] le [redacted] ; [redacted] dissiperont assez [redacted] la [redacted] du [redacted] Ailleurs, [redacted] Alpes. Il y [redacted] pluie ou [redacted] au [redacted] sur Alpes. L'après-midi, [redacted] la [redacted] tagne [redacted] Sud-Ouest et [redacted] Langue-[redacted] rafraîchissement persistera [redacted] la journée. [redacted] régions, [redacted] pluies passagères se produiront, [redacted] particulier sur [redacted] Sud-Ouest et les régions montagneuses.

Les [redacted] directions variables selon les régions, seront [redacted]

[redacted] février, à [redacted] heures, la pression atmosphérique réduite au niveau [redacted] la [redacted] était, à Paris-Le Bourget, de 1 016,5 [redacted] soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré [redacted] de la journée [redacted] 25 février ; le second, le minimum [redacted] la nuit du [redacted] 26) : Ajaccio, [redacted] et 4 degrés ; [redacted] et 7 ; Bordeaux, 14 et 1 ; Brest, 11 [redacted] 2 ; [redacted] 4 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, [redacted] et 1 ; Dijon, 11 et 5 ; Grenoble, 12 [redacted] 1 ; Lille, 9 [redacted] 2 ; Lyon, 12 [redacted] 3 ; Marseille, 13 [redacted] 3 ; Nancy, 10 [redacted] 3 ; Nantes, 12 [redacted] 1 ; Nice, 19 [redacted] 6 ; Paris-Le Bourget, 10 [redacted] 5 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 17 et 4 ; Rennes, 12 [redacted] 1 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 15 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, [redacted] et 4 degrés ; Amsterdam, 7 et 1 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 10 [redacted] 1 ; Bonn, 11 [redacted] 2 ; [redacted] 8 [redacted] 1 ; [redacted] Canaries, [redacted] et 12 ; Copenhague, 1 et —4 ; Genève, [redacted] 3 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, [redacted] 1 ; Madrid, [redacted] et 6 ; Moscou, 0 [redacted] 0 ; New-York, 11 [redacted] 6 ; Palma-de-Majorque, 16 [redacted] 2 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, —6 [redacted] —9.

Journal officiel

[redacted] publiés [redacted] offi-[redacted] du [redacted] février [redacted] :

[redacted] DECRETS

● [redacted] le [redacted] n° [redacted] 28 [redacted] le régime des [redacted] services économiques [redacted] d'enseignement [redacted] du [redacted] l'éducation.

● [redacted] n° [redacted] du [redacted] décembre [redacted] au [redacted] sociale [redacted] personnel [redacted] la Régie [redacted] transports parisiens.

Visites, conférences

[redacted] FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — [redacted] monuments historiques.

14 h. 30, [redacted] la basilique, Mme Philippe : « La basilique [redacted] ».

15 h., métro [redacted] Mme Bouquet des [redacted] : « [redacted] Saint-Eustache ».

15 h. 15, [redacted] Mme Legregeois : « Le Théâtre [redacted] Champs-Elysées ».

15 h., métro Palais-Royal, place Colette, Mme Oswald : « Les passages dans le quartier du Palais-Royal ».

15 h., métro Vavin, [redacted] : « Montparnasse ».

[redacted] h. et 17 h. : 21, [redacted] Notre-Dame-des-Victoires, [redacted] Thibaut : « L'Europe [redacted] ».

15 h., 2, [redacted] de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 45, [redacted] Gerson, 31, [redacted] de la Pompe, M. F. Laroche : « [redacted] l'absurdité d'un antisémitisme chrétien » (Amitié judéo-chrétienne [redacted] France).

14 h. 45, Institut [redacted] France, 23, quai [redacted] Conti, M. Etienne Souriau : « Esthétique [redacted] morale ».

20 h. 30, Studio Théâtre 14, [redacted] Marc-Sangnier, MM. Lucien [redacted] Enrique Chiffiet : « Perspectives [redacted] l'urbanisation en Amérique [redacted] ».

20 h. [redacted] Centre-Sèvres, [redacted] Sèvres, M. l'abbé [redacted] Laurentin [redacted] le pasteur André Dumas : « [redacted] livre [redacted] la foi, [redacted] foi commune [redacted] chrétiens ».

[redacted] h. 15, Entrepôt [redacted] 7, [redacted] Francis-de-Pressensé, M. Joaquim Galoza : « L'écriture [redacted] Aztèques » (projections) (F.M.V.J. Voyages).

[redacted] h., [redacted] Babylone, [redacted] Ellay : « Tu enfanteras dans la joie ; Victoire de [redacted] » (Centre d'étude sur l'accouchement sans douleur) (projections).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 697

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II	■								■
III			■					■	
IV							■		
V		■	■						
VI				■		■			
VII		■						■	
VIII							■		
IX							■		
X	■		■		■	■			
XI									

[redacted]

I. *Générateur d'amertume* ; Gagnerait donc à être relevé. — II. Joue un [redacted] primordial dans le royaume [redacted] airs. — III. *Anti-*[redacted] source [redacted] chaleur ; Eau courante. — IV. Créature légère ; Conjonction. — V. Dont les [redacted] lourds. — VI. Prénom ; Possessif. — VII. Pour ne pas les trahir, il faut être très fort. — VIII. S'opposent [redacted] aigles, dans le domaine des connaissances ; Tiers de rations. — IX. Pays hospitalier ; Niche pour thermomètre (épelé). — X. Monnaies étrangères. — XI. Grou[redacted] de nombreux bâtiments.

VERTICALEMENT

1. Enlève [redacted] discours toute aménité. — 2. Coule à flots ; Avec lui, on [redacted] sûr [redacted] s'entendre. — 3. L'alpha [redacted] l'oméga d'un quotidien [redacted] astral ; Préfixe. — 4. Verte étendue ; [redacted] la disposition du sort. — [redacted] Signes éventuels [redacted] fièvre. — [redacted] Trouvailles occasionnelles ; Baie. — 7. Inspire [redacted] aveux mitigés ; Simples ; Pronom. — 8. Partie [redacted] ; Préfixe ; Salée [redacted] poivrée. — 9. [redacted] mange par la racine.

Solution du problème n° [redacted]

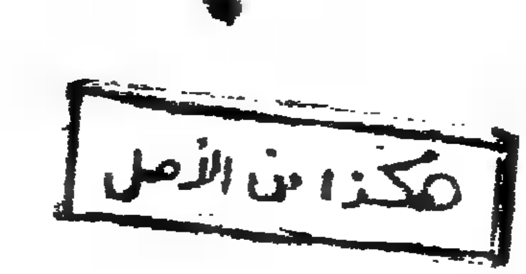
Horizontalement

I. Timbre-poste ; But. — II. Mouflon ; Zona. — III. Amis ; Cent ; Tin. — IV. Dé ; Cep ; Id ; Ol. — V. Inviter ; Interne. — VI. Psi ; Crêpe ; Ica. — VII. Eire ; Epoux ; Evoe ! — VIII. [redacted] Sut ; Eblis. — IX. Xérus ; [redacted] riens. — X. Asie ; Grêle ; Ur. — XI. All ; Semeuse ; [redacted] — XII. Rôtles ; SS ; [redacted] — XIII. Et ; Ecru. — XIV. Teint ; Dimanches. — XV. Catherine ; ESE.

Verticalement

1. Adipeux (cf. « [redacted] ») ; Arête (cf. « vieille »). — [redacted] Immensité ; [redacted] (graphie admise). — 3. Moi ; Virerait ; IC. — 4. Bus ; Esus ; Iéna. — 5. RP ; Etc. ; Sise ; TT. — 6. Elu ; Eres ; Ees. — 7. Pô ; Crêpus ; [redacted] — [redacted]ce ; Potages ; Ir. — [redacted] Epieu ; Urus ; Mi. — 10. Ton ; Xérès ; Pan. — 11. Titi ; Bile ; Né. — 12. Décelée ; Sec. — 13. Bot ; Ravin ; Mâche. — 14. Union ; Ossuaires. — 15. Tanière ; Rieuse.

GUY BROUTY.



هكذا من الأصل

...rance

A Paris

...baye de Saint-Germain-des-Prés nettoyée

ANDRÉE JACOB



Visites, conférences

CARNET

Réceptions

— [redacted] la fête natio-[redacted] Koweït et Mme [redacted] ont offert une réception le vendredi 25 février.

Décès

— *Le 22 février 1977*, le Seigneur a rappelé à Lui

M. Pierre BARANGER,

dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :

Mme Pierre Baranger et de ses enfants,

M. et Mme Louis Peeters,

Père René Baranger,

M. et Mme Michel Baranger,

M. et Mme Briand,

Sœur Marie Baranger,

M. et Mme Yves Baranger.

22, rue Jean-Frelaut, 56000 Vannes.

— Mme Maurice Cherpital-Sukermann, son [redacted]

M. et Mme Jean-Claude Cherpital et leurs enfants, ses neveux,

font part du décès de

M. Maurice CHERPITEL,

[redacted] le 17 [redacted] 1977 [redacted] de soixante-dix-neuf ans.

Les [redacted] au lieu en l'église [redacted] (Seine-Maritime) le 21 février.

76890 Tôtes Cedex 20 M.

— Mme Nicolas Gresy-Aveline, ses enfants et ses petits-enfants,

M. et Mme Claude Aveline,

Leurs familles et leurs amis,

ont *la douleur de faire part* du décès de

M. Nicolas GRESY-A[redacted],

survenu le 25 *février 1977 dans* sa soixante-troisième année, [redacted] une [redacted] maladie.

L'inhumation aura *lieu* au [redacted] tière [redacted]parnasse le lundi 28 fé-[redacted], à 11 heures, où l'on se réunira (entrée principale, [redacted] Quinet).

[redacted] tient lieu [redacted] faire-part.

7, [redacted]

94340 Joinville-le-Pont.

[redacted] Guennic, 56780 [redacted]

— [redacted] d'En-[redacted] part [redacted]

Dom [redacted] JACOB,

[redacted] 25 *février*.

Obsèques : [redacted] février, à 11 heures.

(Voir [redacted] information [redacted] 24.)

— Mme [redacted]

M. [redacted] facultés catholiques,

M. [redacted] Mme François Mouterde,

[redacted] Fernand Coustouré et leurs enfants,

Nicole et Dominiq[redacted]

Patrick, Brigitte, Danièle,

M. et Mme Philippe Mouterde,

Pierre et Rachel, Rémy et Florence, Christine, Sophie,

Les familles Mouterde, Cantral, Bonnet, Lancrenon, Perret et alliés,

ont la tristesse de faire part de la fin de mission ici bas de

M. Paul MOUTERDE,

ingénieur civil des mines,

ancien ingénieur de la compagnie de Saint-Gobain,

ancien secrétaire technique de l'Office régional du bâtiment,

tertiaire de Saint-François,

[redacted] dans le [redacted]neur dans sa [redacted]ingt-treizi[redacted] année le 17 [redacted] 1977.

Al [redacted] de funérailles [redacted] au lieu en l'église de l'Immaculée-Conception de [redacted] 19 février 1977, [redacted] 8 h. [redacted]

7, montée Victor-Hugo, 69300 Caluire.

Avenue J.-Bonnafont, 36100 Issoudun.

— Mme Pierre Reynaud,

M. Didier Reynaud,

M. et Mme André Pagès et [redacted]

Ses parents, [redacted] amis,

ont [redacted] part [redacted] le 23 [redacted] à Paris, de

M. Pierre REYNAUD,

industriel,

leur époux, père et grand-père.

Une absoute corps présent sera dite en l'église Saint-Jacques du [redacted] rue [redacted] Paris, le lundi [redacted] à 8 h. 30.

Conformément à la volonté du [redacted] aura [redacted] en la [redacted] (Var), et l'inhumation dans le caveau [redacted]

12, [redacted] Etienne-Marey, [redacted]

— M. Paul Vasco, [redacted] époux, [redacted] enfants,

Les familles Cureau et [redacted]

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul VASCO,

née Astride-Marie-José Cureau,

survenu à Boulogne-sur-Mer le 13 février 1977 dans sa trente-sixième année.

La cérémonie [redacted] lieu dans l'intimité [redacted] jeudi [redacted] 1977, [redacted] l'inhumation [redacted] famille au cimetière [redacted] La Chapelle-Thècle (71470).

Cet avis [redacted] faire-part.

23, rue Louis-Duflos, 62200 Boulogne-sur-Mer.

Remerciements

— [redacted] familles Vicol, [redacted] Boghen, Grupper, [redacted] la sympathie qui leur a été témoignée à la suite du décès [redacted]

Mme Charles VICOL,

née Béatrice Grupper,

[redacted] qui [redacted] sont [redacted] à leur deuil.

Anniversaires

— En [redacted] cinquième [redacted] de la [redacted]

Michel LEVY (X 70),

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

« ... descendam ad filium meum lugens in infernum. »

(Gen., XXXVII-35.)

Avis de messe

— A la mémoire de la comtesse CAHEN D'ANVERS,

née Maria Elina Lainez,

décédée à Paris le 3 janvier 1977, une messe sera célébrée le jeudi 3 mars, à midi, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

CHOMAGE PARTIEL : AMÉLIORATION DE L'INDEMNISATION

[redacted] la première [redacted]

Restent en vigueur les [redacted] plus avantageux conclus dans des [redacted] industrielles : [redacted] textile naturel et artificiel, la chimie, le verre, etc. (où l'indemnisation porte [redacted] perdu) et dans [redacted] entreprises [redacted] Renault [redacted] Peu-[redacted] fonds d'égalisation [redacted] ressources garantit [redacted] 80 % du salaire perdu même au-dessus de 40 heures).

● [redacted] travaillant habituellement [redacted] partiel [redacted] de l'indemnisation lorsque la durée [redacted] leur [redacted] été [redacted] en fonction [redacted] la réduc-[redacted] (au-dessous [redacted] quarante heures) [redacted] de l'atelier ou du service auxquels [redacted] affectés.

Le patronat espère [redacted] simultanément un allègement des charges nouvelles qui découlent de l'accord en demandant au gouvernement de relever les taux de participation. Celle-ci n'est que de 3 francs pour les 80 premières heures, de 3,50 francs entre 80 et 160 heures et de 4,50 francs entre 160 et 400 heures.

Pour les salariés (ils sont déjà approximativement 200 000 [redacted] travail[redacted] de 40 [redacted] *semaine*), l'amélioration [redacted] néanmoins subsister une forte diminution de ressources. L'accord n'apporte rien à ceux dont le [redacted] supé-[redacted] 2). [redacted] le « chômage technique » entraîne [redacted] intrinsèque [redacted] pouvoir [redacted] que [redacted] apparaître [redacted]

[redacted] supplémentaires », payées [redacted] majoration, permettaient naguère [redacted] salariés d'avoir un niveau de vie supérieur à celui qu'aurait permis [redacted] La disparition fréquente de ces heures et, au contraire, l'extension du chômage partiel, se font sentir durement dans le budget de nombreux *foyers*.

J. R.

CONFLITS

Après une décision du tribunal de Bordeaux

LA POLICE INTERVIENT DE NUIT DANS UNE USINE

La police [redacted] « opé-*ration-éclair* », [redacted] 25 au 26 février, aux anciens établissements Saint-Joseph à Gradignan (Gironde). Il s'agissait, [redacted] indiqu[redacted] notre [redacted]pondant [redacted] Bordea[redacted] récupé-[redacted] un stock [redacted]handises [redacted] premières [redacted] « Archimode », que le personnel [redacted] l'usine occupée avait empêché d'enlever [redacted] *février*, le tribunal de grande instance [redacted] Bordeaux avait autorisé M. Gros, acquéreur [redacted] la [redacted] « Archi-[redacted] », [redacted] récupérer [redacted]

D'autre part, [redacted] des référés [redacted] Nîmes a ordonné, le 25 février, l'évacuation [redacted] « *au* [redacted] *avec* [redacted] *la force publique* », de [redacted] (produits verriers) à [redacted] (Gard), occupée depuis [redacted] 21 *février* [redacted] trente-cinq [redacted] cinquante ouvriers.

A Dunkerque, le tribunal des [redacted] a ordonné, vendredi, [redacted] dispersion des piquets de grève [redacted] (Nord), à la demande d'une quarantaine d'entreprises qui avaient invoqué l'atteinte à la liberté du travail [redacted] l'entrave [redacted] la [redacted] chantier [redacted] Les grévistes [redacted] prime de dép[redacted] heure pour leur trajet. Mercredi 23, des incidents s'étaient produits entre *grévistes et non-grévistes.*

AFFAIRES

● GOODYEAR INVESTIT DANS LE « RADIAL ». — La firme américaine Goodyear, numéro 1 mondial de l'industrie du pneumatique, vient de décider d'investir massivement dans la [redacted] car-casse radiale, [redacted] Michelin.

FISCALITÉ

Impôts

DERNIER DÉLAI POUR LES DÉCLARATIONS : JEUDI 3 MARS

Les [redacted] revenus [redacted] l'année 1976 devront [redacted] envoyées aux [redacted] *fiscaux* le jeudi [redacted] mars [redacted]

En ce qui concerne [redacted] médecins conventionnés, le [redacted] supplémentaire [redacted] expire le 21 mars.

« Le Monde » a publié *dans* [redacted] numéro [redacted] 20-21 [redacted] de [redacted] l'impôt qu'elles entraînent.

● ERRATUM. — [redacted] numéro daté des 20-21 février, [redacted] consacrée au calcul [redacted] l'impôt sur [redacted] tableau intitulé : « votre quotien familial », il était indiqué « *lorsque chacun des époux* [redacted] *y a* [redacted] *de majorer de 0,5 % par part les chiffres...* ». Il fallait lire « ... *il y lieu de majorer de 0,5 part* ». Une autre coquille typographique s'est glissée dans l'information concernant la déclaration des revenus des médecins conventionnés *(le Monde* daté 23). Le délai supplémentaire qui leur est accordé par le fisc pour la déclaration de leurs revenus expire le « *21 mars* » et non le « *31 mars* » comme il était indiqué par erreur page 34.

SIDÉRURGIE

La C.G.C. demande au gouvernement des négociations immédiates

Répondant [redacted] lettre [redacted] MM. d'Ornano, ministre de l'industrie [redacted] de [redacted] recherche, [redacted] ministre [redacted] travail, [redacted] adressée aux dirigeants patronaux [redacted] responsables [redacted] pour souhaiter [redacted] rapide de négociations [redacted] la sidérurgie [redacted] édition datée [redacted] février), M. Marchelli, président [redacted] la fédération de la [redacted]lurgie C.G.C., a indiqué aux deux ministres qu'il [redacted] demandé [redacted] président [redacted] industries métallurgiques [redacted] (U.I.M.M.), « *l'ouverture de* [redacted] *national* ». « *Mais*, souligne M. Marchelli, *j'attends* [redacted] *votre part des informations plus précises.* »

MM. d'Ornano et Beullac avaient notamment écrit :

« *Ce programme de modernisation, qui doit placer avant 1980 la sidérurgie française à un niveau de productivité comparable à celui de ses concurrents européens les plus directs, entraînera inévitablement des suppres-*[redacted] *de postes* [redacted] *dispositions* [redacted] *soient prises afin d'atténuer les conséquences sociales de ce programme et pour réduire le nombre* [redacted] *licenciements qui en résultera.*

» *Le gouvernement* [redacted] *conséquence les organisations professionnelles et syndi*[redacted] *convenir paritairement, dans le cadre qui leur paraîtra le plus approprié,* [redacted] *modalités de ces réductions d'effectifs,* [redacted] *procédures* [redacted] *pourraient* [redacted] *appliquées. (...)* [redacted] *la situation de la sidérurgie, le gouvernement considère que ces négociations devraient s'ouvrir sans tarder et souhaite qu'elles puissent aboutir avant le 15 avril.* »

Dans sa lettre au président de l'U.I.M.M., auquel il demande de « *bien vouloir proposer une date de première réunion* », M. Marchelli déclare que « *sans juger du fond ni même des limites de la négociation, en particulier pour ce* [redacted] *concerne la* [redacted] *obligation de réduction d'effectifs* », il souhaite [redacted] « *la recherche des solutions paritaires à laquelle le gouvernement nous invite soit faite au niveau de* [redacted] *organisations* [redacted] ».

RECTIFICATIF. — Une coquille dans l'article de Pierre Drouin : « Le bon bout ? » (*le Monde* du 26 février) a rendu incompréhensible une phrase de la page 31. Il fallait lire : ...*l'effet déflationniste, nous le supportons* déjà, et ô combien, depuis la fin de 1973 (et non nous le *supposons*).

BATIMENT

« FREINAGE PROBABLE » EN 1977 ESTIMENT LES PROFESSIONNELS

Les professionnels [redacted] prévoient [redacted] « *freinage probable* » [redacted]. Selon les études réalisées par le service économique de la Fédération [redacted]nale du [redacted]âtiment, un fléchissement global de [redacted] % serait enregistré pour l'ensemble des secteurs (— 5 % pour le logement neuf ; — 4 % pour le secteur public ; sans changement pour le secteur privé ; + 6 % pour les entreprises nationales). Les travaux d'amélioration et d'entretien des logements pourraient de leur côté progresser de 2 %.

En 1976, l'activité a fléchi de 3 %, l'emploi de 2 % dans le gros œuvre et de 1 % dans le second œuvre, les mises en chantier de 5 %, la baisse étant particulièrement forte dans le secteur collectif (— 13 %). Les salaires enfin ont globalement progressé de 18 %.

M. Giscard d'Estaing recevra le 3 mars les responsables des fédérations du logement.

PRIX

LA C.F.D.T. : LES « ARTIFICES » N'EMPÊCHENT PAS L'ÉCONOMIE D'ÊTRE EN PÉRIL

La C.F.D.T. a commenté [redacted] le [redacted] prix en janvier ([redacted] %). « *Le ralentissement* [redacted] *INSEE,* [redacted] *moyen d'artifices, voire de mani-*[redacted] *ne* [redacted] *d'ailleurs que* [redacted] *l'absence* [redacted] *s'attaquant aux* [redacted] *structure*[redacted] », [redacted] la C.F.D.T. « [redacted] *d'austérité Giscard-Barre étaient prévisibles*, assure-t-elle. *Un niveau de chômage record et qui va encore s'accroître, la stagnation de la production,* [redacted] *du pouvoir d'achat et le développement des inégalités, une partie du potentiel industriel liquidé, un déficit* [redacted] *commerce extérieur, une monnaie* [redacted] *son avenir sont ainsi mis en péril.* »

LES COOPÉRATEURS DE LORRAINE CONDAMNÉS POUR HAUSSE ILLICITE

([redacted] correspondant.)

Nancy. — Pour « *non-respect* [redacted] *plan Barre* », les coopérateurs de *Lorraine ont été condamnés*, vendredi 25 février, par le tribunal de grande instance de Nancy, à la fermeture, durant sept jours, de dix-huit de leurs magasins — dont deux hypermarchés et quatre supermarchés — à 80 000 francs d'amende, à la publication du jugement dans les journaux régionaux de Lorraine et de Franche-Comté et à [redacted] affichage pendant un mois [redacted] la direction générale [redacted] Nancy et dans les dix-huit magasins concernés.

La direction des coopérateurs de Lorraine, qui a annoncé son intention de faire appel de [redacted] décision [redacted] tribunal — elle sera donc suspensive — estime que le manque à [redacted] de la société pen-[redacted] représentera 4,6 millions ade francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

HANDICAPÉS

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE

Cinq associations protestent contre la « mendicité organisée »

Le jour [redacted] M. René Lenoir, secrétaire [redacted] à l'ac[redacted] faisait [redacted] point, [redacted] ministres, [redacted] l'application de [redacted] loi [redacted] juin [redacted] en faveur [redacted] handicapés, [redacted] organisations groupant [redacted] « [redacted] législation [redacted] protesté [redacted] des paralysés [redacted] infirmes [redacted] mars, qu'elles qualifient de « [redacted] or[redacted] ».

Chaque [redacted] à pareille époque, le gouvernement, en [redacted] avec un comité national groupant [redacted] grandes [redacted] d'infirmes, organise [redacted] quêtes sur la voie publique. [redacted] handicapés eux-[redacted] souvent déploré que l'on soit obl[redacted] de faire appel [redacted] la charité [redacted] particuliers dans [redacted] où les lacunes et [redacted] retards s'accumulent depuis [redacted] années. Cette fois, cinq organisations de handicapés (1), regroupant aussi bien la Confédération des aveugles, sourds, grands infirmes et personnes âgées, que les jeunes contestataires du Comité de lutte [redacted] handicapés — qui édite notamment la publication *Handicapés méchants* — s'élèvent avec une virulence peu coutumière contre une « *opération hypocrite* ».

Au cours d'une conférence de presse, le mardi 22 février, présidée par Mlle Francine Giovannacci, représentant les stagiaires de l'association Valentin-Haüy, ils ont vivement critiqué « *une loi [redacted] en fonction des critères de productivité* [redacted] Mais ils se sont élevés surt[redacted] contre « *la mendicité organisée* » qui permet au pouvoir, selon eux, de se décharger de [redacted] obligations financières sur [redacted] tions qui « *gèrent* [redacted] *pénurie* [redacted] et perfectionnent un peu plus la « [redacted] » : [redacted] spécialisées, ateliers protégés, hospices, etc. [redacted] Charly Koskas, du Comité de lutte des handicapés, « *s'il fallait diviser la recette moyenne de la Journée nationale (environ 5 millions de francs) par trois millions et demi de handicapés français, cela ferait 1 fr. 40 par personne et par an, à condition que les bénéfices soient distribués à tous* ». « *Mais les associations*, a-t-il conclu, *évitent avec soin le ridicule d'un tel calcul, et préfèrent donner bonne conscience à ceux qui versent leur obole une fois par an.* »

Pour exprimer leur mécontentement, les cinq organisations — minoritaires par rapport aux grande associations nationales qui comptent parfois, comme l'Association des paralysés de France (A.P.F.), près de cent mille adhérents — se rendront en cortège le *samedi 5 mars à 15 heures* place de la Madeleine à Paris, la veille [redacted] nationale. [redacted] manifestation [redacted] reçu [redacted] des sections parisiennes [redacted] la fédération C.F.D.T. [redacted]

(1) [redacted] des aveugles, sourds, grands [redacted] et personnes âgées, Comité des stagiaires du centre de reclassement professionnel de l'association Valentin-Haüy, Comité de stagiaires du centre général des aveugles en rééducation et Comité de lutte des handicapés. Renseignements auprès de cette dernière organisation : 7, rue de Cambrai, [redacted] Tél. 202-45-76.

AIDE SOCIALE

L'ACTION DE LA FONDATION DE FRANCE EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

La Fondation de France vient d'accorder en p[redacted] de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, six cent cinquante bourses à des personnes âgées de l'Ile-de-France désireuses de s'inscrire à des cours de formation dans des organismes spécialisés (1) ou de réaliser un projet personnel d'animation ou de promotion sociale ou culturelle. Un exemple parmi d'autres : celui de cette ouvrière à domicile de Meudon contraintes par de graves ennuis de santé à choisir ce métier sédentaire qui a organisé une « Fraternité » visitant des malades et handicapés de la commune et s'efforçant de leur venir en aide.

Ces bourses de l'âge d'or, d'une valeur de 400 [redacted] 1 000 francs sont attribuées dans [redacted] campagne nationale en faveur des personnes âgées lancée par la Fondation en novembre 1975.

Au cours de cette année et de l'année prochaine, cette action sera progressivement étendue à l'ensemble de la France. Les candidatures devront être déposées avant le 31 octobre 1977 soit à [redacted]viduel pour [redacted] projets personnels, soit par l'intermédiaire d'un organisme de formation pour les candidats désirant participer à des stages. Tous renseignements peuve[redacted] être de[redacted] à [redacted] Fondation [redacted] rue de Lille, 75007 [redacted]

(1) [redacted] par la [redacted] : l'INRAC (Institut national pour la retraite active, 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris ; le Club des retraités de la [redacted] G. E. N. (Mutuelle générale de l'éducation nationale), 185, rue de Bercy, 75012 Paris ; Culture et Promotion, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

NERVOSITÉ — HAUSSE DE L'OR

Une grande nervosité [redacted] régné cette semaine [redacted] marchés [redacted] changes. [redacted] retournements [redacted] succédant [redacted] fil des [redacted] ainsi que le DM [redacted] le YEN, [redacted] en hausse, ont ensuite fléchi avant de se [redacted] vigoureusement à la veille du week-end. A l'inverse, [redacted] DOLLAR, d'abord hésitant, [redacted] avant [redacted] fléchir derechef vendredi. Le FRANC, de son côté, [redacted] recul [redacted] jusqu'à mardi, s'est [redacted] stabilisé grâce [redacted] l'intervention [redacted] la Banque [redacted] Le FRANC SUISSE, [redacted] fortement fléchi.

« [redacted] *difficile* », [redacted]mentait un cambiste à [redacted] ces cinq [redacted] Difficile, la semaine l'a [redacted] seulement pour [redacted] banques [redacted] qui [redacted] le [redacted] n'ont [redacted] non plus été [redacted]

[redacted] la [redacted] du DM, [redacted] le [redacted] du mois [redacted] février, [redacted] bank [redacted] mercredi. [redacted] que [redacted] action ait [redacted] durables, puisque, [redacted] repartait [redacted] l'avant. Il [redacted] qu'il [redacted] difficile [redacted] s'opposer [redacted] une [redacted] et la tendance incontestablement [redacted] actuellement à la hausse du DOLLAR. Les déclarations du président de la Réserve fédérale, M. Arthur Burns, n'étaient, au demeurant, pas faites pour la modifier. Déposant [redacted] la [redacted] économique du *Congrès, n'a-t-il* [redacted] *affirmé* [redacted] budget [redacted] ce qui [redacted] l'inflation » ?

A *Tokyo* [redacted] *premier ministre*, M. Fukuda, qui a mis [redacted] aux poudres en indiquant [redacted] d'une [redacted] vendredi 25 *février* qu'il [redacted] favorable à un relèvement progressif de la valeur du YEN vis-à-vis du DOLLAR. Il ne faudrait [redacted] qu'il [redacted] d'importantes fluctuations [redacted] marché, a ajouté M. Fukuda. [redacted] pieux. [redacted] l'on pouvait s'y attendre, ces propos ont immédiatement provoqué une [redacted] du DOLLAR, qui est [redacted] 283 [redacted] 281,50 YENS.

Pris dans ces remous le FRANC *FRANÇAIS* a vacillé. La hausse du DM n'était pas de nature à le [redacted] En effet, comme on [redacted] pu le constater, à maintes [redacted] le *système* des [redacted] flottants est ainsi fait que [redacted] hausse des devises fortes [redacted]tue [redacted] au détriment [redacted] comme les plus faibles [redacted] opérateurs « jouant » l'écart maximum. Les [redacted] effectuées [redacted] l'approche [redacted] élections municipales, [redacted] commercial important [redacted] janvier, ne pouvaient qu'accentuer [redacted] Et [redacted] fait le FRANC [redacted] fléchi en [redacted] de semaine. La Banque de France [redacted] intervenue de [redacted] manières. En achetant des [redacted] et en [redacted] les [redacted] d'intérêt au jour le jour et [redacted] terme. Le [redacted] *provisoire* intervenu sur le DM lui [redacted] la [redacted] et les [redacted] FRANC ont [redacted] d'une [redacted] l'autre. *Manifestement*, [redacted] très [redacted] à l'évolution du cours du FRANC par rapport [redacted] DOLLAR. La faiblesse [redacted] devise américaine [redacted] un [redacted]

[redacted] LIVRE STERLING s'est [redacted] comportée, [redacted] du FRANC [redacted] helvétique, [redacted] effet, a très [redacted] le cours du DOLLAR [redacted]passant un moment 2,55 *FRANCS SUISSES* [redacted] Zurich. [redacted] l'ampleur du recul ont laissé perplexes les spécialistes. [redacted] *helvétiques ont souvent déclaré* [redacted] FRANC SUISSE était surcoté, et [redacted] maintes reprises la Banque nationale [redacted] est intervenue pour freiner [redacted] sa *devise. Mais nul ne s'attendait* à une réaction [redacted] brutale du marché. [redacted] l'amorce d'une [redacted] plus durable [redacted] un [redacted] de parcours ? *On* s'interrogeait en fin de semaine.

Dans le cadre d'un plan d'austérité destiné à favoriser un redressement de l'économie, le gouvernement portugais [redacted] décidé, dans la nuit du 25 au 26 février, [redacted] faudra [redacted] 37,72 escudos au lieu de 32,80 pour obtenir un dollar.

La [redacted]ité qui a régné sur les [redacted] explique [redacted] doute, pour une part, la [redacted] l'or. [redacted] Londres, [redacted] cours de [redacted] métal précieux est en effet repassé au-dessus de [redacted] dollars pour la première [redacted] depuis [redacted] Après avoir atteint [redacted] dollars jeudi, [redacted] est revenu [redacted] 139,925 [redacted] (contre [redacted] précédent).

L'or retrouverait-il auprès [redacted] certains opérateurs son [redacted] valeur-refuge ? Il est symptomatique [redacted] constater que ce regain d'intérêt pour le métal précieux se manifeste au moment [redacted] grandissent les craintes quant *à une reprise de l'inflation aux* [redacted] Unis. [redacted] la « [redacted] que barbare » [redacted] la vie dure...

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine [redacted] l'autre

([redacted] *ceux* [redacted] *précédente*)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,7080 1,7040	8,5143 8,4987	4,3468 4,2804	4,0880 4,0827	62,8544 62,8264	4,2700 4,2651	1.506,54 1.503,35
New-York .	1,7080 1,7040	—	20,0601 20,0501	39,2927 39,8089	41,7798 41,7362	2,7173 2,7122	40,0000 39,9520	0,1132 0,1133
Paris	8,5143 8,4987	4,9850 4,9875	—	195,87 198,54	208,37 208,15	13,5461 13,5272	199,40 199,26	5,6455 5,6531
Zurich....	4,3468 4,2804	2,5450 2,5120	51,0531 50,3659	—	106,3296 104,3414	6,9157 6,8131	101,8089 100,3595	2,8822 2,8472
Francfort .	4,0880 4,0827	2,3935 2,3960	48,0140 48,0401	94,0471 95,3821	—	6,5040 6,4985	95,7499 95,7251	2,7166 2,7157
Bruxelles .	62,8544 62,8264	36,8060 36,8700	7,3821 7,3924	14,4597 14,6775	15,3749 15,3881	—	14,7280 14,7303	4,1676 4,1790
Amsterdam	4,2700 4,2651	2,5000 2,5030	50,1504 50,1854	98,2318 99,6417	104,4495 104,4657	6,7934 6,7887	—	2,8312 2,8370
Milan.....	1506,54 1503,35	883,00 882,25	117,13 176,88	346,95 351,21	368,91 368,71	23,9945 23,9286	353,20 352,47	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés [redacted] des changes. En conséquence, [redacted] Paris, [redacted] prix indiqu[redacted] sentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, [redacted] 100 [redacted] marks, de 100 florins, de 100 francs belges et [redacted] 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Flambée du café — Reprise du cacao et du cuivre

DENREES. — Des [redacted] désordonnées de grande ampleur se sont produites sur les marchés du café. Après avoir touché 4 000 livres la tonne à Londres, les cours sont revenus vendredi en fin de séance à des niveaux inférieurs. Finalement, la hausse atteint pratiquement 12 % en moyenne. De nouvelles majorations de prix décidées par plusieurs pays producteurs et la perspective de nouvelles hausses ont provoqué de la part des torréfacteurs des achats de couverture plus pressants. Le regain de tension en Ouganda a constitué un facteur supplémentaire de fermeté, d'autant que la récolte brésilienne 1976-1977 n'atteindra que 6 millions de sacs, selon les dernières évaluations, niveau fort éloigné d'une récolte normale.

Vive reprise des cours du cacao [redacted] *les* [redacted] *fléchissement* [redacted] *cours* [redacted] *est* [redacted] *privée* [redacted] *mil*[redacted] *tonnes de* [redacted] *que celle de 1975-1976.*

METAUX. — [redacted] reprise s'est [redacted] sur les cours [redacted] cuivre au [redacted] Londres, [redacted] des rumeurs [redacted]tives [redacted] un [redacted] prix des producteurs américains.

[redacted] *progressé, les cours de* [redacted] *des niveaux* [redacted] *aux précédents.*

La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours du plomb à Londres. Une majoration du prix des producteurs américains pourrait être décidée prochainement.

TEXTILES. — [redacted] *importantes* [redacted] *cours* [redacted]

MARCHÉ MONÉTAIRE

Une tension passagère ?

[redacted] tension [redacted] début [redacted] semaine, en liaison [redacted] l'affaiblissement du franc, [redacted] accentué par l'aggravation [redacted] cial en janvier. [redacted] la Banque [redacted] France relevait [redacted] d'intervention [redacted] 9 3/4 % [redacted] 10 % sur bons du Trésor.

Le marché [redacted] nerveux ; [redacted] phénomène [redacted] à la fois par [redacted] nombreux échanges, mais, là [redacted] par un renchérissement des loyers [redacted] l'argent, le « un [redacted] » se traitant à 10 1/4 [redacted] » à 10 3/8 %-10 1/2 %.

Le calme [redacted] un peu [redacted] ensuite, avec [redacted] raffermissement de [redacted] et [redacted] l'intervention concertée des banques [redacted] mais aussi avec l'annonce d'une hausse très modérée de l'indice des prix en janvier (+ 0,3 % au lieu des 0,5 % escomptés).

Le franc, confirmant sa meilleure tenue, vendredi, un léger repli des taux s'opérait — 10 % à 10 1/8 % à « un mois » et 10 1/8 % à 10 3/16 % à « trois mois », — [redacted] un marché où, toutefois, un [redacted] d'incertitude perçait [redacted]

(Intérim.)

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 25 février [redacted]

(Les [redacted] parenthèses sont [redacted] de [redacted] précédente)

METAUX. — [redacted] : [redacted] (Wirebars) comptant [redacted] (829,50) ; à [redacted] (859) ; [redacted] comptant 6 085 (6 075) ; [redacted] (6 220) ; plomb [redacted] (402) ; zinc 421 (415).

— New-York (en [redacted] (premier terme), 66 (64,70) ; aluminium (lingots), inch. (48) ; ferraille, [redacted] (en dollars par tonne), inch. (72,17) ; mercure (par bouteille [redacted] 181-185 (159-[redacted]).

— Singapour [redacted] dollars [redacted] Dé[redacted] par picul [redacted] (1 551).

TEXTILES. — [redacted] livre) : [redacted] (77,35) ; mai, [redacted] (77,35)

— [redacted] (en [redacted] pence par kilo) : [redacted] (peignée à sec), mars 235 (237) ; jute (en [redacted] par [redacted] Pakistan, [redacted] grade C, [redacted] (420).

— [redacted] par [redacted] : laine, mars, 24,75 [redacted]

— [redacted] roupies par [redacted] 82 lbs) : jute 530 [redacted]

CAOUTCHOUC. — [redacted] (en [redacted] pence [redacted] ; R.S.S. comptant [redacted] (54,10-55).

— Singapour [redacted] nouveaux cents des Détroits par [redacted] : [redacted] (209,25-209,75).

[redacted] — New-York (en [redacted] par lb) : [redacted] mars 184,75 (186) ; mai 177 (164,25) ; [redacted] disp. 8,17 (8,51) ; [redacted]

— [redacted] par tonne) : [redacted] mars 121 (126) ; mai 126,80 (130) ; café, [redacted] 3 700 (3 335) ; mai 3 735 [redacted] mars [redacted] (2 315) ; mai, [redacted]

— [redacted] par quintal) : [redacted] mars [redacted] ; mai 2 217 (1 950) ; [redacted] mars [redacted] (2 775) ; mai, [redacted] (2 795) ; [redacted] francs [redacted] mai [redacted] (1 184) ; [redacted] 1 161 (1 175).

[redacted] — Chicago [redacted] par boisseau) : blé mars 2 833 3/4 (287) ; mai 293 (296) ; maïs mars 258 1/4 (259) ; [redacted] 1/2 [redacted] 1/2).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS [redacted]

	21 févr.	22 févr.	23 févr.	24 févr.	25 [redacted]
Terme....	35 023 325	40 664 406	[redacted] 306 584	39 315 425	40 362 495
Comptant: R et obl.	92 170 129	77 597 692	78 547 788	101 118 760	113 416 887
Actions ..	40 354 939	38 248 [redacted]	37 793 974	37 514 150	34 756 453
Total	167 [illegible]48 393	156 510 841	156 648 346	177 948 335	188 535 835

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., [redacted] 100, [redacted] décembre [redacted]

Valeurs .. Françaises	94,1	93,3	93,2	93,3	93,7
Etrang. ..	98	98,1	98,6	99,1	[redacted]

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

[redacted] 100, 29 décembre [redacted]

Indic. gén.	61	60,5	60,4	[redacted]	[redacted]

I.B.M. achète I.B.M.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

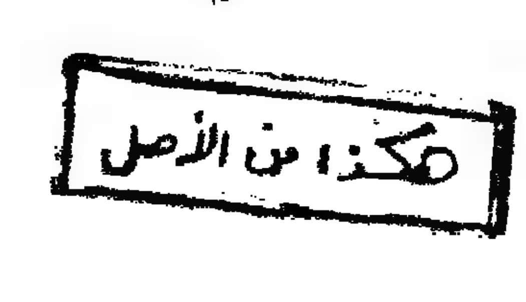
Effritement

LONDRES

FRANCFORT

TOKYO

Mieux orienté



هكذا من الأصل

NE FINANCIÈ

ARCHÉS DES CHANGES

— HAUSSE DE L'O

S MATIÈRES PREMIÈRES

— Reprise du cacao et du c

COURS DES PRINCIPAUX MARC

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 21 AU 25 FEVRIER 1977

HEUREUSEMENT, L'INDICE DES PRIX...

LITTERALEMENT frappée d'anémie, la Bourse [illegible] a eu, [illegible] semaine encore, bien [illegible] mal [illegible] maintenir la tête hors de l'eau. [illegible] été la sensible reprise enregistrée à la veille du week-end, elle n'y serait [illegible] parvenue et aurait continué de s'enliser.

[illegible] lundi, le ton [illegible] donné et le marché baissait de 0,5 [illegible] dans le plus complet désœuvrement. Mardi, l'effritement [illegible] poursuivait, et, malgré une [illegible] un peu plus marquée mercredi [illegible] jeudi, on s'apprêtait à enregistrer un [illegible] glissement de la cote. Quand, vendredi, un redressement sensible s'opérait, qui permit d'effacer [illegible] peu [illegible] près les pertes éprouvées précédemment.

Reprise technique ? Beaucoup l'affirmaient autour de la corbeille. Après neuf jours de repli ininterrompu ou presque, la chose n'est [illegible] improbable. Mais [illegible] fin [illegible] semaine, [illegible] réactions sont [illegible] inhabituelles. En fait, le salut est [illegible] de l'indice [illegible] prix pour janvier. Tous [illegible] pronostics faisaient [illegible] d'une [illegible] de 0,5 %. Jeudi, en début d'après-midi, M. Raymond [illegible] infligeait un démenti aux Cassandres en annonçant un taux de 0,3 %.

Sensibilisé par l'inflation, le marché ne pouvait pas rester insensible à cette nouvelle, même si la baisse de la T.V.A. [illegible] en grande partie [illegible]ble du bon résultat obtenu. [illegible] satisfaction [illegible] d'autant plus grande que, en même temps, le franc, affaibli quelques jours auparavant par l'annonce d'une aggravation du [illegible] commercial, [illegible] stabilisait après s'être quelque peu raffermi la veille et l'avant-veille. Peut-être s'est-il également souvenu d'un [illegible] favorable [illegible] majorité publié [illegible] lundi précédent [illegible] « l'Aurore », qui, ce jour-là, l'avait laissé indifférent, son attention ayant [illegible] par [illegible] mauvais résultats du commerce extérieur.

N'importe. Le [illegible] chapeau [illegible] premier ministre, [illegible] l'image politique continue de s'affirmer, a [illegible] flagrant. Il [illegible] qu'en matière de prix, rien n'est jamais acquis. La Bourse ne se berce pas d'illusions. M. Barre a marqué un point, [illegible] il lui faudra [illegible] en marquer beaucoup d'autres pour [illegible] son pari. [illegible] opérateurs [illegible] sont conscients [illegible] à quinze jours du premier tour [illegible] municipales, la prudence [illegible] règle...

Aux valeurs étrangères, le fait saillant a été la forte hausse des mines d'or, celle-ci ayant été favorisée par la montée rapide des cours du métal jaune à Londres, qui ont franchi la barre de 140 dollars l'once. Ailleurs, une tendance [illegible] l'effritement [illegible] prévalu.

Léthargique depuis [illegible] de l'année, le marché de l'or parisien [illegible] réveillé. Tout en restant encore modestes, les volumes [illegible] transactions ont retrouvé, aux alentours de 6 millions de francs journellement, une activité un peu plus normale. Nouvelle [illegible] forte avance du [illegible] à 22 820 F (+ 820 F). Le napoléon, en revanche, s'est [illegible] à 232,90 F (— 0,20 F).

ANDRÉ DESSOT.

I.B.M. achète I.B.M.

I.B.M. vient de donner un bel exemple de confiance en [illegible]. Le [illegible] un mondial de l'informatique a annoncé mardi 22 février qu'il [illegible] l'intention [illegible] racheter au minimum 4 millions de ses propres actions (2,7 % du capital en circulation) et au maximum 5,5 millions, au prix de 280 dollars. On a coté vendredi 275 [illegible] (contre [illegible] lundi). [illegible] O.P.A. sur [illegible] propres titres représente pour I.B.M. [illegible] investissement compris entre 1,12 et 1,54 milliard de dollars, soit plus de 45 % du bénéfice net réalisé en 1976.

Pourquoi une telle opération ? « Parce qu'I.B.M. est trop riche » assurent certains... Sa trésorerie dépassant 6 milliards de dollars [illegible] la fin [illegible] 1976. « Pour écouler [illegible] partie [illegible] accumulés en prévision [illegible] procès, qui n'aura finalement [illegible] lieu : celui [illegible] par California Computer [illegible] Inc. », [illegible] les mauvaises langues... Mais aussi « pour permettre [illegible] quelques-unes [illegible] mille [illegible] dix institutions détenant [illegible] millions [illegible] défaire [illegible] partie [illegible] leurs [illegible] sans heurter le marché à Wall Street », soulignent plusieurs « brokers », qui ajoutent : « La mode actuelle à la Bourse de New-York n'est plus aux titres vedettes, n'assurant qu'un rendement limité. La clientèle particulière, comme les gérants de portefeuilles, cherche plutôt à arbitrer ce type de valeur contre des titres moins connus, mais plus rentables. Les financiers du groupe I.B.M. savent cela pertinemment... ». Ces derniers assurent pourtant réaliser au travers de cette opération un « investissement simplement attrayant ».

Ce n'est pas incompatible... Dans un monde fluctuant, le meilleur placement n'est-il pas celui que l'on peut contrôler au jour le jour, en disposant d'informations de première main sur la marche de l'entreprise ?

Valeurs à [illegible] fixe ou indexées

[illegible] *national* lancera le 28 [illegible] un emprunt de 1 800 millions de francs, assorti d'un intérêt nominal de 11 %. Le taux actuariel ressort à 10,72 %.

En Bourse, l'attention s'est concentrée sur l'« Emprunt 7 % 1973 », activement traité, et dont le cours s'est élevé à son plus haut niveau de toujours. L'avance des cours de l'or ainsi que l'hésitation manifestée par le franc sur le marché des changes (qui semble exclure un retour prochain de notre devise dans le « serpent » européen et par conséquent renforce la probabilité d'une mise en

	25 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	615,20	+ 1,50
C.N.E. 3 %	1 636	— 6
7 % 1973	164	+ 7,90
10,30 % 1975	97,60	— 0,40
10 % 1976	100,50	— 0,10
4 1/4 % 1963	101,30	— 0,30
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,10	— 0,10
Charbonn. 3 %	130	+ 2

jeu de l'indexation) sont à l'origine de ce mouvement.

L'Emprunt 4 1/2 % [illegible] bien tenu. Après quarante-sept séances sur cent, [illegible] moyenne des cours du napoléon fait ressortir une parité [illegible] F [illegible] du prochain tirage.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'encadrement [illegible] crédit a obligé les sociétés du [illegible] *Cetelem* à limiter leur [illegible] malgré une forte demande. Le bénéfice net consolidé a néanmoins augmenté de 24 % en 1976, pour atteindre 52,5 millions de francs, soit 38 F par action. La rémunération des actionnaires [illegible] maintenue à 8 F net, mais [illegible] s'appliquera à un capital augmenté d'un tiers en mai 1976, par attribution gratuite.

[illegible] *équipement* pour 1976 seront en sensible progression.

	25 févr.	Diff.
Bail-Equipement	[illegible]	+ [illegible]
[illegible]télem	167,50	— 2,50
Compagn. bancaire	286	— 1
Comptoir entrepr.	114,50	— [illegible]
C.C.F.	102,80	+ [illegible]
Créd. fonc. de Fr.	302,10	— [illegible]
Fin. Paris [illegible] P.-Bas	144,50	— 3,50
Générale occident.	174,50	— 5,40
Locabail	173	+ 4
U.C.B.	188	+ 7,[illegible]
La Hénin	271,20	— 17,30
S.N.I.	347	+ [illegible]
A.G.P.	259,40	+ 1,90
Schneider	[illegible]	+ [illegible]
Suez	[illegible]	+ [illegible]

Union française de banques lance un emprunt obligataire de 250 millions de francs, au taux nominal de 11,30 %. Le bénéfice avant impôt a augmenté de 29 %, et le bénéfice net, qui représente [illegible] F par action, permettra de servir un dividende de 8 F net inchangé, sur un capital augmenté par distribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes, l'an dernier.

[illegible] *commercial de France* a réalisé en 1976 un bénéfice net de 68,1 millions de francs, contre 73 millions en 1975 et 35,7 millions en 1974. Le dividende global sera porté de 10,50 F à 11,10 F.

La *Société nationale d'investissement* porte son dividende de 19,55 F à 20,88 F.

Alimentation

Guyenne et Gascogne, dont les actions seront prochainement transférées de la Bourse de Bordeaux à celle de Paris, annonce l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes.

	25 févr.	Diff.
Beghin-Say	80	+ 0,95
B.S.N.-Gerv.-Dan.	429,50	— 9,50
Carrefour	1 390	— 5
Casino	1 614	+ 20
C.D.C.	192,30	— 4,20
Moët-Hennessy	385,50	+ [illegible]
Mumm	279	— [illegible]
Pernod-Ricard	331	— 12
Radar	345	+ 8
Raffin. St-Louis	75,50	— 3,50
S.I.A.S.	217	+ 3
Veuve Clicquot	353	+ 10
Viniprix	410	— 15

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net consolidé réalisé par *Grands Travaux de Marseille* [illegible] 1976 devrait marquer une augmentation d'environ [illegible] millions [illegible] en 1975).

	25 févr.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	205,80	— 1,20
Bouygues	396	+ 11
Chim. et Routière	99,70	— 0,30
Ciments français	92	inchangé
Dumez	523	+ 5
Entr. J. Lefebvre	189	+ 0,10
Génér. d'entrepr.	141	inchangé
Gds Travx de Mars.	173	+ 0,50
Lafarge	132	— 4,60
Maisons Phénix	1 460	— 10
Poliet et Chausson	141	— 4

Matériel électrique, services publics

En raison d'un projet d'opération financière, la cotation de *Schneider-R.T.* a été suspendue à partir du 24 février.

Le résultat d'exploitation de *S.F.I.M.* s'élève à 28,1 millions de francs pour 1976 contre 22,7 millions. Le conseil a d'ores et déjà décidé de proposer un dividende global de 13,50 F contre 12,75 F.

	25 févr.	Diff.
Alsthom	56,60	— 0,10
C.E.M.	63,60	+ 0,60
C.G.E.	254,50	— 1,50
D.B.A.	132	— 11
Engins Matra	415	— 20
Leroy-Somer	697	— 16
Machines Bull	26,20	— 0,10
Moulinex	188	— 5
Radiotechnique	441	+ 6
Télémécanique	564	— 7
Thomson-Brandt	174,80	+ 2,60
Ericsson	120,10	+ 7,30
Générale des eaux	435,10	— 18,90
Lyonnaise des eaux	327	— 1,50
Electr. Strasbourg.	390	— 10

La présentation des comptes de l'exercice 1976 de « C.I.I.-Honeywell-Bull » et la ventilation de la subvention versée par l'Etat ont pu prêter à des interprétations différentes.

La société a, en fait, reçu en juillet 1976 500 millions de francs au titre de la première tranche de la subvention de 1 200 millions de francs (hors taxes) que l'Etat doit lui verser en quatre ans : 396 millions ont été comptabilisés sur l'exercice 1976, et le reliquat, soit 104 millions, le sera en 1977. Les résultats de C.I.I.-H.-B. — un cash-flow de 529 millions de francs et un bénéfice net de 87,4 millions — doivent donc s'apprécier en tenant compte des 396 millions de francs de subvention.

[illegible]

Le [illegible] net consolidé [illegible]*torg* pour 1976 marquerait une hausse de 20 % sur celui de l'année précédente, qui s'élevait à 36,9 millions de francs. Celui de la société mère serait de l'ordre de 14,5 millions ; il permettrait une augmentation substantielle du dividende si celle-ci n'était limitée à 6,5 %.

	25 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	42,80	+ 0,80
Sommer-Allibert	420	— 4
Godde-Bedin	43,50	— 4,30
Lain. de Roubaix	58	inchangé
Roudière	323	+ 6
Saint-Frères	48,80	— 1,20
Vitos	82,60	— 2,30
C.F.A.O.	396,50	+ 7,30
Galeries Lafayette	47	— 3,20
Nouvelles Galeries	44	— 2,60
Paris-France	92	— 5
Prénatal	42,10	— 3,40
La Redoute	572	— 22
S.C.O.A.	80,80	+ 3,80
Optorg	180	+ 6,90

Les pertes subies en 1976 par « Prénatal » se révéleront plus lourdes que celles de l'exercice 1975, mais on escompte une nette amélioration pour 1977.

Métallurgie, constructions mécaniques

Afin de tenir compte des recommandations gouvernementales, la société des « Ateliers du Nord de la France » ne versera à ses actionnaires qu'un dividende global de 7,98 F (contre 7,50 F) au lieu des 10,50 F annoncés en décembre.

Le dividende global distribué par « Vallourec » pour 1976 sera maintenu à 19,50 F par titre. Mais le résultat d'exploitation sera très sensiblement inférieur à celui de 1975.

Pour l'exercice en cours, le président table sur une reprise des ventes de certains produits [illegible] haute qualité.

	25 févr.	Diff.
Chiers-Châtillon	26,70	— 0,10
Creusot-Loire	85	+ 0,50
Denain Nord-Est	61,90	+ 1,50
Marine-Wendel	52,85	— [illegible]
Métall. Normandie	57,80	— [illegible]
Pompey	77,90	— 0,10
Sacilor	29	+ [illegible]
Saulnes	79,50	[illegible]
Usinor	30,05	+ 1,85
Vallourec	137	+ 5,50
Alspi	62,50	+ 0,40
Babcock-Fives	78	— [illegible]
Génér. de fonderie	132,90	— [illegible]
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	462	— 1
Saunier-Duval	73	+ 0,50
Penhoët	177	— 1
Peugeot-Citroën	244	— 1
Ferodo	[illegible]	+ [illegible]

C.I.M.T.-Lorraine a réalisé en 1976 un bénéfice net de 2,68 millions de francs contre 3,37 millions en 1975.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice net consolidé de *Alcan aluminium limitée* s'est élevé en 1976 à 44 millions de dollars, contre 35 millions en 1975, soit 1,14 dollar par [illegible] contre 1,01 dollar.

	25 févr.	Diff.
Imétal	84	— 1
Peñarroya	44,85	— [illegible]
Asturienne	133	— [illegible]
Charter	11,40	+ 0,90
Inco	151,70	— 2,60
R.T.Z.	15,75	+ [illegible]
Tanganyika	13,40	+ [illegible]
Union minière	133,10	+ [illegible]
Z.C.I.	1,44	+ [illegible]
Hutchinson-Mapa	185,50	+ 0,50
Kléber	39,20	— 0,80
Michelin	1 135	+ 9

Pétroles

La *Compagnie française des pétroles* et *Abu Dhabi National Oil Cy* vont créer une filiale commune à 50/50, dont le principal objet sera de développer l'exploitation du champ pétrolier « off shore » d'Upper Zakum, dont la production actuelle est de 4 millions de tonnes par an. Le but est de porter cette production à 25 millions de tonnes d'ici cinq à huit ans.

	25 févr.	Diff.
Aquitaine	284,90	— 7,60
Esso	51,40	— 0,70
Franç. des pétroles	102,60	+ 0,10
Pétroles B.P.	69,95	— 0,15
Primagaz	144,40	+ 0,40
Raffinage	83,30	+ 1,90
Sogerap	67,50	+ 0,10
Exxon	257	— 5
Norsk Hydro	229,10	— 7,40
[illegible]	640	+ 9
Royal Dutch	288	+ 0,50

Produits chimiques

« Si les exportations tiennent leurs promesses, la chimie française peut retrouver sa croissance en 1977 », a déclaré M. Claude Martin, nouveau directeur général de l'« Union des industries chimiques », dans une interview accordée à « Chimie Actualités ». Cette condition remplie, l'augmentation en volume serait, selon lui, de 7 %, taux proche de celui escompté outre-Rhin, mais supérieur à la moyenne nationale. Pour l'instant, la production stagne, et tous, ou presque tous, les industriels font preuve, en matière de reprise, d'un optimisme prudent pour le second trimestre, se refusant à formuler le moindre pronostic au-delà, même les chefs d'entreprise des filiales françaises de groupes chimiques étrangers. C'est le cas notamment de M. Borgoltz, président de la « Compagnie française B.A.S.F. ». Après avoir augmenté de 25 % en 1976, à 1 382 millions de francs, le chiffre d'affaires de la firme ne devrait pas progresser, à son avis, de beaucoup plus de 10 % cette année. Dans la recherche d'un nouveau site européen destiné à soulager sa plate-forme surchargée de Ludwigshafen, la maison mère « B.A.S.F. » ne prendra aucune décision avant 1980 au plus tôt, l'échéance étant fixée à 1985. La France conserve toutes [illegible] chances.

	25 févr.	Diff.
C.M. Industries	160	+ 3,80
Cotelle et Foucher	51	+ 0,90
Institut Mérieux	323	+ [illegible]
Laboratoire Bellon	199	+ [illegible]
Nobel-Bozel	76,50	— 2
Pierrefitte-Auby	59,90	+ 0,80
Rhône-Poulenc	70,50	— 1,60
Roussel-Uclaf	139	— 3

Le groupe *RETI* annonce pour l'exercice 1975-1976 un déficit de 7,4 millions de francs contre un bénéfice de 10,7 millions précédemment, pour un chiffre d'affaires de 236,2 millions de francs (— 3 %). Avec la disparition de la branche cosmétique et les mesures de restructuration décidées, les dirigeants tablent sur un retour aux profits pour l'exercice en cours. Mais que de fois les faits ont démenti leurs prévisions.

L'exercice 1976 a été un bon cru pour *ICI*, dont le bénéfice après impôt a atteint le niveau record de 326 millions de livres. D'une année sur l'autre, la progression est de 66,3 % pour un chiffre d'affaires accru de 32 % à 4 135 millions de livres. En volume, les ventes du groupe ont augmenté de 12 %.

La situation du groupe *Akzo* s'est considérablement améliorée, malgré la persistance d'énormes difficultés dans le secteur fibres. Les comptes de l'exercice se sont soldés par un léger bénéfice de 2 millions de florins contre une perte de 247 millions de florins en 1975.

Mines d'or, diamants

Jusqu'ici basée à Londres, la « De Beers » va s'installer à Anvers, capitale mondiale du diamant, d'où elle commercialisera directement ses pierres brutes. La compagnie consacre 18 millions de dollars à cet aménagement.

	25 févr.	Diff.
Amgold	96	+ 12,60
Anglo-American	14,35	+ 0,70
Buffelsfontein	47,60	+ 6,90
Free State	70	+ 11,50
Goldfields	13,85	+ 1,75
Harmony	19	+ 2,30
President Brand	38,60	+ 5,50
Randfontein	150,30	+ 15
Saint-Helena	67,50	+ 3,90
Union Corporation	12,90	+ 0,60
West Driefontein	185,40	+ 8,10
Western Deep	42,50	+ 4,50
Western Holdings	86	+ 8
De Beers	13,90	+ 1,05

Valeurs diverses

Bic Pen Corporation, filiale américaine de *Bic*, a [illegible] à son projet d'acquisition de la division « rasoirs » de *Philip Morris*, en raison des entraves mises par la Federal Trade Commission à cette opération, jugée contraire au libre jeu de la concurrence.

Les résultats consolidés du groupe *Publicis S.A.* sont en net redressement et à nouveau bénéficiaire (contre une perte de 4,89 millions de francs en 1975). Le dividende global sera au moins égal au précédent (7,50 [illegible] par action).

	25 févr.	Diff.
L'Air liquide	322,50	+ 0,60
Bic	747	+ 9
Europe n° 1	381,10	+ 3,10
L'Oréal	846	— 23
Club Méditerranée	371	+ 1,50
P.U.K.	69	— 1,30
Arjomari	182	— 5,90
Hachette	144	+ 3,90
Presses de la Cité	215,50	+ 5,30
St-Gob.-P.-à-M.	113,30	+ 0,[illegible]
Skis Rossignol	1 815	+ 6
Chargeurs réunis	164,50	— 0,80

Gillette France parie sur les investissements

[illegible] n'allons pas mal. Merci. » M. [illegible] Plé, président de Gillette [illegible] filiale de la firme américaine Gillette Company, championne mondiale toutes catégories des lames de rasoir et des instruments de rasage mécaniques, a de bonnes raisons de s'estimer satisfait.

Leader en France dans la branche d'activité principale de sa maison mère (52 % de son chiffre d'affaires), la firme se classe en outre au second rang sur le marché national des briquets jetables (Cricket), après Feudor (groupe suédois Wallenberg), Bic arrivant troisième, et détient une solide position dans les matériels d'écriture (Tempo, Papermate). Enfin, elle occupe deux créneaux jugés prometteurs, les produits de toilette et, surtout, les seringues hypodermiques jetables (Gillette est numéro 3 en France). Cette dernière activité connaît un essor formidable, malheureusement troublé par l'arrivée en force des Japonais qui n'hésitent pas à user de « pratiques déloyales », affirme M. Plé.

En l'espace de cinq ans, Gillette France a doublé son chiffre d'affaires, dont le montant a atteint 315 millions de francs en 1976. En raison du coup d'arrêt causé en 1974 par la hausse des matières premières, ses bénéfices ont progressé infiniment moins vite (+ 18 %). Le taux de rentabilité avant impôt de la société n'en ressort pas moins à 10-12 %.

Optimiste ? Tout en demeurant prudent — les circonstances obligent — M. Jean Plé est confiant. Par les temps qui courent, son pari sur les investissements apparaît presque comme un défi. De 1972 à 1976, la firme a dépensé 12 millions de francs par an pour améliorer son outil de production. En 1977, 20 millions (+ 66,6 %) seront consacrés à l'achat de machines à injecter du plastique pour la fabrication des manches de rasoir. Cette extension d'activité sera créatrice d'emplois (une bonne cinquantaine).

Les Américains seraient-ils plus confiants ou plus clairvoyants dans le devenir politique de la France que les Français eux-mêmes ? — A. D.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE [illegible] ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	18 fév.	[illegible]
Indice général	77,8	78,9
Assurances	115,7	114,8
Banq. et sociétés financ.	67,4	67
Sociétés foncières	80,4	80,9
Sociétés investiss. portef.	77,5	77,1
Agriculture	71,5	72
Aliment., brasseries, distill.	73,4	72,2
Autom., cycles et l. équip.	79,2	[illegible]
Bâtim., matér. constr., T.P.	82,2	82
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,6	68,4
[illegible] salines, [illegible]	91,9	92,9
[illegible] et navales	[illegible]	65,9
Hôtels, casinos, thermal.	90,1	[illegible]
Imprimeries, pap., cartons	[illegible]	[illegible]
[illegible] compt. d'exportat.	55	54
Matériel électrique	82,1	81
Métall., com. des pr. métal.	58	56,9
Mines métalliques	103,8	101,4
Pétroles et carburants	70,1	69
Prod. chimiq. et al.-mét.	77	77,1
Services publics et transp.	78,4	77,7
Textiles	89,1	87,9
Divers	98,9	[illegible]
Valeurs étrangères	102,1	102,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	114,3	114,17
Rentes perpétuelles	62,1	60,7
Rentes amort., fonds gar.	147,4	149,5
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,6	92,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	195,8	197
Secteur libre	102,1	102,[illegible]

INDICES GENERAUX DE BASE 100 [illegible]

Valeurs à rev. fixe ou ind.	200,3	201
Val. franç. à rev. variable	537,8	532,9
Valeurs étrangères	754,6	759,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	61,3	60,7
Produits de base	38,8	38,1
Construction	87	86
Biens d'équipement	58,8	59,8
Biens de consom. durables	105,3	104,8
Biens de cons. non durabl.	36,1	65,2
Biens de consom. aliment.	66,1	65,2
Services	92	91,1
Sociétés financières	70,2	69,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	157,4	158,[illegible]
Valeurs industrielles	54,4	53,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Effritement

L'amélioration observée [illegible] précédente aura été de courte durée. Ces derniers jours, le marché s'est [illegible] à la baisse [illegible] malgré [illegible] remontée opérée [illegible] du week-end, l'indice des industrielles a perdu [illegible] points [illegible] 933,43.

A l'origine [illegible] repli, [illegible] et toujours [illegible] de l'inflation. Elle a [illegible] doublement avivée : d'abord [illegible] le [illegible] février, d'une accélération de [illegible] prix en janvier (+ 0,8 %) ; ensuite, par la mise en garde de M. Burns, président de la Réserve fédérale, [illegible] effets pervers d'un débor[illegible] budgétaire fédéral. Autres [illegible] qui [illegible] incité [illegible] opé[illegible] à [illegible] cantonner dans l'expectative : la remontée des taux d'intérêt à court terme et les dernières statistiques économiques plutôt défavorables : [illegible] 4 [illegible] commandes de [illegible] durables [illegible] janvier, [illegible] d'automobiles [illegible] mi-février.

L'activité [illegible] fortement ralentie et n'a porté que sur 73,31 millions de titres contre 101,36 millions.

	Cours 18 févr.	Cours 25 févr.
Alcoa	54 1/8	53 1/2
A.T.T.	64 3/4	[illegible] 3/8
Boeing	41 3/4	[illegible] 3/4
Chase Man. Bank	31 1/2	[illegible] 5/8
Du P. de Nemours	129	126 1/2
Eastman Kodak	71 7/8	74 3/8
Exxon	50 1/8	50 1/2
Ford	57	[illegible] 3/4
General Electric	50 3/4	[illegible] 1/4
General Foods	32 1/2	32
General Motors	71 1/4	70 1/8
Goodyear	21 7/8	21 5/8
I.B.M.	270 1/8	275 5/8
I.T.T.	33 3/4	33
Kennecott	27	26 7/8
Mobil Oil	64 5/8	65 1/4
Pfizer	26 7/8	27 1/4
Schlumberger	58 1/4	57 7/8
Texaco	27 3/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	21	20 1/4
Union Carbide	60 1/8	[illegible] 5/8
U.S. Steel	47 1/4	[illegible]
Westinghouse	16 3/4	17 1/8
Xerox Corp.	51 3/4	50 5/8

LONDRES
[illegible] hausse [illegible] mines d'or

[illegible] le ralentissement d'activité observé, dû en [illegible] part à l'approche [illegible] partielles, le marché a poursuivi [illegible]

Deux [illegible] ont [illegible] optimisme, pourtant récemment ébranlé par la résistance des syndicats au renouvellement des contrats salariaux : le maintien de M. [illegible] à la [illegible] de la trésorerie lors du remaniement ministériel occasionné par le décès subit de M. Crosland ; la réaffirmation par le cheikh Yamani que l'Arabie Saoudite ne relèvera pas le prix de son pétrole cette année.

Mais le fait saillant a indiscutablement [illegible] la hausse fulgurante [illegible] mines [illegible] (+ [illegible]) favorisée par la montée rapide des prix du métal précieux.

Indices [illegible] « Financial [illegible] » du 25 [illegible] : industrielles, 401,7 ([illegible]) ; [illegible] d'or, 125,2 (contre 107,8) ; [illegible] 65,31 (contre 65,15).

	Cours 18 févr.	Cours 25 févr.
Bowater	182	181
Brit. Petroleum	900	894
Charter	126	132
Courtaulds	103	109
De Beers	199	223
Free State Geduld	925	1 137,5
Gt Univ. Stores	179	186
Imp. Chemical	339	342
Shell	502	508
Vickers	159	159
War Loan	27 3/4	27 7/8

FRANCFORT
Moins 1 %

Toujours peu d'affaires à l'approche du renouvellement des contrats salariaux. De ce fait, un courant de ventes étrangères a entraîné un nouveau tassement des cours.

Indices de la Commerzbank du 25 [illegible] : 717,20 [illegible] 722,80.

	Cours 18 févr.	[illegible] 25 [illegible]
A.E.G.	83,70	85,70
B.A.S.F.	151,90	154,50
Bayer	133,70	133,50
Commerzbank	186,50	186,60
Hoechst	135,50	135,40
Mannesman	164,80	166
Siemens	249,60	246,10
Volkswagen	138,60	139

TOKYO
Mieux orienté

D'abord en baisse, le m[illegible] s'est progressivement redressé pour finalement se retrou[illegible] au-dessus [illegible] niveaux [illegible] 11 [illegible]. L'annonce d'une prochaine réduction du taux de l'escompte a été l'élément moteur de la reprise.

L'activité s'est toutefois ralentie : 1 076 millions de titres échangés contre 1 300 millions.

Indices [illegible] : Dow Jones, 5 050,87 (contre 5 013,41) ; indice général, 382,13 (contre 380,20).

	Cours 18 févr.	Cours 25 févr.
Fuji Bank	287	280
Honda Motors	707	669
Matsushita Electric	641	664
Mitsubishi Heavy	128	127
Sony Corp.	2 540	2 660
Toyota Motors	1 220	1 250

Le Monde

[redacted] JOUR DANS LE MONDE

MORT DE L'ORGANISTE DOM CLÉMENT JACOB

Maxime Jacob, en religion Dom Clément Jacob, est mort à l'abbaye d'En-Calcat le 26 février. Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né le 13 janvier 1906 à Bordeaux, Maxime Jacob avait été élève de Charles Koechlin (harmonie), d'André Gedalge (contrepoint) et de Darius Milhaud (composition). Il avait travaillé le piano avec Yves nat et s'était incorporé en 1923 au groupe de l'école d'Arcueil, sous le patronage d'Erik Satie. Converti au catholicisme, il entra en 1930 à l'abbaye bénédictine d'En-Calcat (Tarn), où il tint les orgues.

Dom Clément Jacob donna de nombreux concerts d'orgue en France et à l'étranger. Il était surtout connu pour son œuvre de compositeur, qui comporte de la musique instrumentale (*Impromptus, Caprices, Petits Préludes*, des sonates, des quatuors à cordes), de la musique vocale (*Cantiques de fêtes, Chansons de Sainte-Thérèse-d'Avila, Concerto pour voix de femme*).

Dom Clément Jacob a aussi composé de nombreuses mélodies sur des textes de théâtre [redacted] des poèmes [redacted] Cocteau, [redacted] Char [redacted]

Le numéro du « Monde » [redacted] 26 [redacted] 1977 a [redacted] tiré à 559 173 exemplaires.

CHEZ BERLIET, A USINOR ET A LA SNIAS

Près de cinquante mille salariés victimes du chômage partiel

Le général Jacques Mitterrand, président de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), a [redacted] vendredi 25 février, au cours d'une réunion extraordinaire du [redacted] central [redacted]prise, que [redacted] ralentissement [redacted] la [redacted] l'Airbus (*le Monde* du 18 février) entraînerait des mesures de chômage partiel pour les quelque quatorze mille cinq cents personnes de la division « avions » de la SNIAS. Vingt jours seront chômés — et indemnisés pour partie — au cours de 1977.

« *Plutôt que de réduire à nouveau les effectifs*, a déclaré le général Mitterrand, *il vaut mieux procéder à des fermetures d'éta*[redacted] *pendant* [redacted] *brèves périodes.*

[redacted] sections C.G.T. [redacted] C.F.D.T. de la SNIAS ont indiqué que ces vingt jours chômés signifiaient « *une perte de 5 à 5,25 % du salaire annuel* ». Elles ont, d'autre part, dénoncé le maintien de la durée hebdomadaire du travail à quarante et une heures trente, alors que, selon elles, le retour aux quarante heures permettrait de trouver des solutions immédiates aux problèmes de l'emploi. Les sections C.G.T. et C.F.D.T. relèvent enfin que « *la décision frappant l'Airbus est directement liée à l'échec de la négociation de vente à la compagnie américaine Western Airlines* », qui a préféré acheter des avions Douglas et Boeing, ainsi qu'aux « *méthodes économiques et politiques utilisées par les Etats-Unis pour briser toute concurrence sur le marché des avions commerciaux* ».

La direction [redacted] Berliet a annoncé, de son côté, vendredi 25 février, la mise en chômage technique, pendant cinq jours au début du mois d'avril, de la quasi-totalité de son personnel de production (vingt mille ouvriers). Pendant cette période, ce personnel sera rémunéré à 60 %. Cette mesure qui, selon la direction, a été prise « *en raison de la conjoncture commerciale difficile* », touche les salariés des usines de Lyon-Montplaisir, de Vénissieux, Saint-Priest (Rhône), Bourg-en-Bresse (Ain) et Bouthéon (Loire).

Enfin, de nouvelles mesures de chômage conjoncturel et de cessation anticipée d'activité ont été prises à Usinor-Longwy (Meurthe-et-Moselle), dont l'effectif est de sept mille salariés, et d'Usinor-Thionville (Moselle), qui emploie quatre mille soixante-cinq personnes. A Longwy, le chômage partiel sera aggravé, au mois de mars, dans les secteurs minerai, aciérie et gros trains de laminoirs, où l'horaire de travail hebdomadaire sera réduit à trente heures au lieu de trente-deux en février.

A Thionville, l'ensemble du personnel sera mis en chômage technique pendant neuf jours, au mois de mars, à l'exception du secteur forges et fonderies. La direction de cette usine a également fait savoir qu'en plus des 862 suppressions d'emplois déjà décidées pour 1977 d'autres postes seront supprimés. Selon les différentes hypothèses retenues pour l'avenir de cette usine, le nombre des disparitions de postes variera de 300 à 2 500...

SELON L'INSEE

La production industrielle va stagner pendant quelques mois

mais [redacted] pessimisme [redacted] chefs d'entreprise [redacted] en train de s'effacer

Le profond pessimisme qui s'était emparé [redacted] chefs d'entreprise français à partir de septembre est en train de disparaître, estime l'INSEE, au terme de son enquête mensuelle auprès des industriels, menée cette fois en février. Les perspectives de production sont également moins mauvaises ; elles correspondent maintenant au maintien de la production à son niveau actuel.

« *La production industrielle est stable depuis l'automne*, note l'INSEE. *Le rythme des fabrications est supérieur à celui des livraisons : l'accroissement des stocks de produits finis entre janvier et février va au-delà du mouvement saisonnier habituel en* [redacted] *période* [redacted] *l'année.* (1) »

L'INSEE poursuit : « *La demande est peu active et les carnets de comm*[redacted]*, jugés inférieurs à la normale, continuent de se dégarnir lentement. Il faut noter* [redacted] *carnets-étranger* [redacted] *la plupart des branches. Les indus*[redacted] *(...)* [redacted] *raffermissement* [redacted] *étrangère depuis la fin de 1976.* »

« *Le profond pessimisme de la fin de l'année dernière est effacé :* [redacted] l'ensemble] [redacted] *la prod*[redacted] *actuel, au* [redacted]*, et* [redacted] *jugement analogue pour leur* [redacted] *activité.* » Une baisse de [redacted] production [redacted] prévue [redacted] l'automobile, [redacted] textile [redacted] la fon[redacted] Un moindre [redacted] d'activité est attendu dans plusieurs branches produisant des biens intermédiaires. Une stabilisation [redacted] l'équipement ménager, [redacted] une [redacted] modérée dans l'habillement et le cuir. Une reprise est espérée [redacted] la [redacted] électrique. L'expansion [redacted] électronique.

« *Les perspectives de prix* [redacted] *du « gel »* [redacted] (2). [redacted] *la* [redacted] [début janvier]. [redacted] *à nouveau des hausses de prix. Cette évolution retrace, notamment dans certains secteurs de biens de consommation, plus le calendrier* [redacted] *engagements* [redacted] *souscrits à la fin de la période de blocage que le montant des augmentations prévues.* »

(1) [redacted] ne [redacted] d'augmenter. [redacted] est la sui[redacted] (chaque chiffre [redacted] l'écart entre [redacted] réponses « supérieur à la [redacted] » [redacted] celui des réponses « inférieur [redacted] la [redacted] ») : — 4 en juillet, — 4 en septembre, + 2 en octobre, 0 en novembre, + 10 en décembre, + 12 en janvier, + 20 en février. C[redacted] jugements sont en [redacted] subjectifs ; [redacted] reflètent, en effet, non [redacted] l'évolution [redacted] en valeur [redacted] mais [redacted] leur [redacted] eu égard à [redacted] du [redacted]

(2) L'écart entre le pourcentage des industriels prévoyant des hausses de prix dans leur propre entreprise et le pourcentage des industriels prévoyant des baisses a ainsi évolué : + 56 en juillet, + 54 en septembre, + 19 en octobre (le blocage des prix a été connu le 22 septembre), + 44 en novembre, + 46 en décembre, + 48 en janvier, + 53 en février.

LA COMMISSION EUROPÉENNE POURRAIT S'OPPOSER A LA VENTE DE BEURRE A L'U.R.S.S.

La Commission économique européenne a décidé, vendredi [redacted] de suspendre pour [redacted] jours l'attribution des subventions à l'exportation du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.). La commission indique que ce « délai de réflexion » doit lui permettre de réexaminer la situation du beurre dont les stocks publics atteignent 200 000 tonnes pour l'ensemble de la C.E.E.

Cette décision fait suite à l'annonce de la vente à bas prix de 75 000 tonnes de beurre (dont 10 000 avant le 31 mars) à l'Union soviétique par la société française INTERAGRA, spécialisée dans le négoce [redacted] les pays de l'Est [redacted] du [redacted]. La décision [redacted] la Commission économique risque de remettre en cause cette opération. La signature définitive du [redacted] en effet, l'at[redacted] d'importantes [redacted]tions du FEOGA afin de compenser la différence existant entre le cours mondial du beurre et les prix en vigueur dans le Marché commun.

Le montant de la subvention ayant été fixé au début du mois à 192 dollars par 100 kilos, les aides du FEOGA seraient deux fois plus élevées que le prix payé par les Soviétiques, c'est-à-dire le cours mondial (90 dollars par 100 kilos environ). La Commission européenne précise, dans un communiqué, qu'il ne saurait être « *question d'une opération concédée à des prix particuliers pour l'Europe de l'Est, comme ce fut le cas en 1973* ».

● *Le secrétaire américain à l'agriculture*, M. Robert Bergland, a proposé, vendredi 25 février, au Canada, de conclure un accord afin de stabiliser les cours mondiaux du blé. M. Bergland a précisé que rien ne lui permettait d'affirmer que le Canada accepterait cette proposition.

Le secrétaire d'Etat a reconnu que cette entente permettrait quasiment de fixer les cours mondiaux du blé, les deux pays assurant à eux seuls 75 % environ des exportations mondiales. Il a également reconnu implicitement qu'un tel accord aboutirait à la constitution d'un « *cartel* » comparable à l'Organisation des pays exportateurs du pétrole, précisant qu'il serait prêt à abandonner son projet si l'OPEP était dissoute.

PROVOQUANT LA MORT D'AU MOINS VINGT PERSONNES

Un incendie ravage le Rossia le plus grand hôtel de Moscou

[redacted] (A.F.P.). — Selon un bilan provisoire non offi[redacted] une vingtaine de personnes [redacted] moins ont péri [redacted] qui a ravagé, [redacted] 25 février, [redacted] 21 heures [redacted] locale), l'aile nord [redacted] du plus grand hô[redacted] de [redacted] près du Kremlin.

[redacted] morts [redacted] rai[redacted] du [redacted] officiel. On [redacted] Britanniques, [redacted] l'Ouest, [redacted] Italiens, [redacted] Japonais et des Suédois figuraient parmi [redacted] dans l'aile nord de l'hôtel. Selon des di[redacted], deux étran[redacted] au [redacted] légèrement [redacted] un Japonais [redacted] un [redacted] Ils [redacted] soignés [redacted] l'hôpital [redacted] Un groupe de Français [redacted] du [redacted] se [redacted] rendus [redacted] de France, affirmant que [redacted] passeports, qui avaient été déposés [redacted] troisième étage [redacted] brûlé. [redacted] Intourist, [redacted] qu'aucun [redacted] manquait [redacted] l'appel.

[redacted] soviétique, on [redacted] indiquer [redacted] étrangers [redacted] péri [redacted] l'incendie, [redacted] en [redacted] publiée [redacted] la [redacted] de samedi.

[redacted] matin, [redacted] journalistes [redacted] avaient compté dix-sept [redacted]

déjà été emportés. Selon une source soviétique, il est à craindre que le bilan ne soit beaucoup plus élevé.

L'incendie s'est propagé très rapidement. [redacted] l'agence Tass, [redacted] feu a eu pour origine « [redacted] *panne technique de la machinerie* [redacted] ». Il [redacted] ensuite « [redacted] *par la cage d'ascenseur aux étages élevés de la partie nord de l'hôtel* ».

L'hôtel, qui a trois mille cent soixante-douze chambres et peut accueillir six milles personnes, est un véritable labyrinthe, de nombreuses issues étant bloquées en permanence.

Prises de panique, des centaines de personnes, qui se trouvaient dans les étages ont commencé à hurler au secours, à briser les fenêtres, à se précipiter dans les couloirs et les escaliers.

Très rapidement, les pompiers sont intervenus et tout le secteur, y compris la place Rouge, a été cerné par la police et les forces armées.

Mal[redacted] fumée qui [redacted] répandait dans l'hôtel, [redacted] tou[redacted] est, qui n'avaient [redacted] évacués immédiatement, [redacted] un des cinq restaurants de l'hôtel. Le restaurant situé au vingt et unième étage de la tour a été épargné par le feu. Les dîneurs bloqués dans l'obscurité ont été évacués plus de quatre heures après le début du sinistre.

Le pasteur Jacques Maury remplace M. Jean Courvoisier à la tête de la Fédération protestante de France

[redacted] pasteur Jacques Maury, président du [redacted] l'Eglise [redacted] depuis [redacted] élu président de [redacted] protestante [redacted] Il remplace M. Jean Courvoisier, qui occupait ce [redacted] depuis 1970 et qui avait, [redacted] 1976, demandé à être relevé de [redacted] fonctions.

UN HOMME DE CONTACT

Le nouveau [redacted] loin d'être un inconnu. Il est le fils de Pierre Maury, ancien président du Conseil national de l'Eglise réformée de France, et le frère de Philippe Maury, directeur du département d'information du Conseil œcuménique des Eglises.

Agé de cinquante-sept ans, père de sept enfants, licencié en lettres et en théologie, le pasteur Maury, après avoir été pasteur à Lezay (Deux-Sèvres), de 1946 à 1958, devint secrétaire général de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants avant d'exercer son ministère à Poitiers, de 1962 à 1968. A cette date, il est élu président du conseil national de l'Eglise réformée de France, réélu en 1971 et 1974. Il était aussi vice-président de la Fédération protestante de France depuis neuf ans.

La personnalité du pasteur Maury est particulièrement attachante. Sensible et modeste, courageux dans ses prises de position, il manifeste sa prédilection pour les valeurs de foi et de spontanéité avec une conviction contagieuse. Homme de contact il est resté près des jeunes après en avoir été longtemps un des leaders officiels. Son sens de l'œcuménisme en fit très rapidement une des personnalités les plus appréciées dans les rencontres interconfessionnelles.

C'est lui qui créa voici plusieurs années, avec dom Lefebvre, une équipe de prêtres et de pasteurs pour les foyers mixtes.

Le pasteur Maury, qui ne cache pas sa sympathie pour des engagements politiques avancés, déclarait en 1976, au soixante-neuvième synode de l'Eglise réformée : « *Qui ne voit où peut* [redacted] *qui veut que l'Eglise ne fait pas de politique ?* [redacted] *aux prisons du Brésil* [redacted] *goulag.* »

L'université Paris-VIII (Vincennes) sera transférée à Marne-la-Vallée

Un « exil » déjà contesté

L'université Paris-VIII [redacted] quitter le [redacted] de Vincennes et le [redacted] Paris pour la [redacted] Marne-la-Vallée. Il y [redacted] plusieurs [redacted] que l'on [redacted] parle, [redacted] de principe [redacted] prise [redacted] le [redacted] : cet « exil » inquiète [redacted] du personnel de l'établissement, [redacted] M. [redacted] Fiszbin, député [redacted] et [redacted] de Paris [redacted] l'écho.

A l'origine [redacted] ce transfert, une [redacted], ou du [redacted] un blocage : [redacted] de Paris, propriétaire du [redacted] sur [redacted] l'université, « [redacted]prunté » par M. Edgar [redacted] lorsqu'il [redacted] nationale, expire en [redacted]. La majorité actuelle des [redacted] parisiens n'envi[redacted] de la [redacted] Repaire de contestataires, gauchistes ou [redacted] les [redacted] qu'apparaît [redacted] à beaucoup, qui [redacted] peu [redacted] ou [redacted] à l'enseignement supérieur.

Si [redacted] prise, la [redacted] et [redacted] lieu [redacted] d'installation de [redacted] pas plus [redacted] du déménagement. L'établissement public de la [redacted] a proposé un terrain de 5 hectares, près de la [redacted] Noisy-le-Grand du [redacted] future université, qui [redacted] l'objet [redacted] entre [redacted] d'Etat [redacted] et les [redacted] Paris-VIII : [redacted] « concentré » ou « morcelé » ? Et pour [redacted] ?

Dans l'oubli

[redacted] : l'opération ne [redacted] fera [redacted] ; il ne s'agira [redacted] d'un simple [redacted] aujourd'hui [redacted] « supplé[redacted] » expérimental aux [redacted] parisiennes, [redacted] souhaite, au secré[redacted] d'Etat, [redacted] le [redacted] réponde [redacted] la [redacted] nouvelle, qui [redacted] accueillir, espère-t-on, [redacted] dans [redacted] l'on [redacted] gnements (de [redacted] ou de gestion, par exemple) que [redacted] de l'actuelle [redacted] littéraires, ne faudra-t-il pas réduire le nombre des étudiants et [redacted] enseignants ? Vincennes [redacted], selon [redacted] près de [redacted] mille étudiants, [redacted] qui dépasse largement la taille moyenne [redacted] université. Cette transformation n'aboutirait-elle [redacted] l'équilibre de l'université, [redacted] lui [redacted] perdre beaucoup de [redacted] caractéristiques actuelles : [redacted] important de non-bacheliers — en [redacted] d'une nouvelle régle[redacted] leur facilitant [redacted] dans [redacted] universités, — l'ouverture [redacted] la permissivité qui font [redacted] la fois sa [redacted] et sa faiblesse [redacted]

[redacted] ce qui inquiète beaucoup [redacted] Vincennois, [redacted] compris le président de l'université, [redacted] Pierre Merlin, géographe de formation et spécialiste [redacted] l'urbanisme, qu'on dit [redacted] dant favorable au transfert. Celui-ci ne sera-t-il [redacted] l'occasion de [redacted] des nombreux chargés [redacted] cours [redacted] Vincennes [redacted] autrefois recrutés, [redacted] d'une partie du personnel (les étrangers en particulier) [redacted] l'université paie actuellement sur son budget de fonctionnement, [redacted] qui ne peut-être intégré sur [redacted] emplois [redacted] Vincen[redacted] qui a cessé [redacted] une vitrine [redacted] la [redacted] universitaire, et qu'on laisse plutôt croupir [redacted] l'oubli depuis plusieurs années, nombreux [redacted] les enseignants [redacted] qui soupçonnent [redacted] pouvoirs publics de ne [redacted] meilleures intentions.

GUY HERZLICH.

UNE DÉLÉGATION DE LA FEN REÇUE PAR Mme GIROUD

Une délégation [redacted] la FEN dirigée [redacted] M. [redacted] Henry, secrétaire général, a été [redacted] vendredi 25 février [redacted] Mme Françoise Giroud, au secrétariat d'Etat à la culture. La délégation a demandé notamment « *la mise en place pour tous d'une véritable politique de formation artistique, de conservation des patrimoines, et de diffusion de la création artistique et architecturale* » en liaison avec le [redacted] l'éducation et le [redacted] aux universités.

Elle [redacted] qu'elle avait pris [redacted] problèmes des enseignan[redacted] des conservatoires [redacted] et s'est engagée à [redacted] la FEN sur les pro[redacted] spécifiques de chaque [redacted]

M. MITTERRAND : le P.S. estime très important cet air de liberté qui passe un peu partout.

De notre correspondant

Lille. — [redacted] la conférence [redacted] qu'il a [redacted] Lille vendredi 25 février, [redacted] revenu sur l'affaire Amalrik. « *On a tronqué* [redacted] *déclaration* [redacted] *jeudi dernier*, a-t-il expliqué. [redacted] *point posé* [redacted] *question* [redacted] *savoir si j'approuvais ou non* [redacted] *refus* [redacted] *président* [redacted] *République* [redacted] *recevoir M. Amalrik, mais* [redacted] *j'appréciais* [redacted] *refus. J'ai dit,* [redacted] *vrai,* [redacted] *les responsabilités* [redacted] *président* [redacted] *la République* [redacted] *n'étant* [redacted] *même nature,* [redacted] *président* [redacted] *compte du fait qu'il* [redacted] *voir prochainement* [redacted] *premier soviétique. Cela* [redacted] *affaire. On a interprété* [redacted] *comme* [redacted] *m'associais à* [redacted] *refus. Je* [redacted] *que j'ai* [redacted] *M.* [redacted] *premier secrétaire* [redacted] *parti* [redacted] *recevoir en février et négligeable de le recevoir* [redacted] *décembre ?*

» *Le P.S.* [redacted] *très important* [redacted] *qui* [redacted] *partout. Le grand reproche que* [redacted] *peut faire* [redacted] *système économique* [redacted] *n'avoir* [redacted] *su,* [redacted] *qu'étaient accomplis* [redacted] *progrès techniques* [redacted] *économiques, créer une* [redacted] *démocratie politique. Le fait* [redacted] *compte* [redacted] *la liberté,* [redacted] *universel* [redacted] *hommes, n'est* [redacted] *ingérence* [redacted] *affaires intérieures* [redacted] *ce problème qui* [redacted] *parfois* [redacted] *l'ingérence.* »

● *M. Raymond Barre* [redacted] *le premier* [redacted] *l'Inde*, Mme Gandhi, se sont entretenus par téléphone pendant quelques minutes, vendredi 25 février, pour l'inaugura[redacted] la première [redacted] téléphonique [redacted] par [redacted] La Nouvelle-Delhi.

● [redacted] *grève* [redacted] *journalistes* [redacted] « *l'Ardennais* » a [redacted] suspendue, un [redacted] intervenu, jeudi soir, [redacted] la direction [redacted] rédaction du quotidien [redacted] Charleville, qui [redacted] de leur différend [redacted] commission de conci[redacted] prévue par [redacted] de la [redacted] *L'Ardennais* reparaîtra donc normalement samedi 26 février après un arrêt de vingt-quatre heures.

N° 38
2 F 50

DANS CE NUMÉRO UN SECOND DOSSIER :

LES RELATIONS DU TRAVAIL

LES COMMU

UN ENSEMBLE DISPARATE

La double loi électorale

LES HOMMES

P.-D.G.

Médecin

A. PASSERON.

MICHEL SCHIFRES.

هكذا من الأصل

QUANT LA MORT D'AU MOINS VINGT PERSO

incendie ravage le Rossi
plus grand hôtel de Mosco

Le pasteur Jacques Maury
remplace M. Jean Courvoisier
à tête de la Fédération protestante de Fr

UN HOMME DE CONTACT

Vincennes)
-la-Vallée

M. MITTERRAND : le P.S. estime très
tout cet air de liberté qui passe
partout.

DANS CE NUMÉRO
UN SECOND DOSSIER :

LES RELATIONS DU [redacted]

N° [redacted]
2 F 50

FEVRIER 1977

Directeur : JACQUES FAUVET

Fondateur : HUBERT BEUVE-MERY

5, [redacted] Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 246-72-23



LES COMMUNES

L[redacted] collectivités [redacted] de la fin [redacted] 1977 — au premier [redacted] desquelles [redacted] communes — présen[redacted] à coup sûr [redacted] celles [redacted] ce [redacted] d'année. Le président [redacted] la République, [redacted] écrivant personnellement à [redacted] maires [redacted] France le [redacted] décembre dernier, [redacted] les [redacted] étaient les « racines de la démocratie », qu'il [redacted] « dans l'intérêt supérieur de la France », [redacted] transférer [redacted] pouvoirs [redacted] qu'un « projet [redacted] loi fondamentale serait élaboré puis soumis au Parlement ».

[redacted] point [redacted] — [redacted] non [redacted] moindres — [redacted] l'année : [redacted] conseils municipaux [redacted] renouvelés [redacted] quelques semaines. [redacted] hommes et des [redacted] obtiendront [redacted] mandats. [redacted] occasion, la politique [redacted] l'urbanisme, [redacted] logement, [redacted] transports, [redacted] l'emploi, de la culture [redacted] des loisirs, [redacted] « style [redacted] gouvernement » [redacted] équipes en place, leur capacité [redacted] pratiquer [redacted] leurs concitoyens [redacted] démocratie « participative » [redacted] à l'épreuve. [redacted] plusieurs villes, [redacted] majorités politiques [redacted] infléchies, voire renversées.

[redacted] sortira du régime d'exception qui est [redacted] sien depuis [redacted] siècle [redacted] ville comme [redacted] autres, où la [redacted] électorale, toutefois, s'annonce particulièrement vive.

Les [redacted] peuvent-elles être, [redacted] le président de la République, « ce lieu privilégié pour l'exercice concret [redacted] la démocratie, en permettant une authentique administration des Français par [redacted] mêmes » ? M. [redacted] d'Estaing ne se heurtera-t-il [redacted] des oppositions de [redacted] ordres, politiques, techniques [redacted] sociologiques, [redacted] proposant un tel objectif où, paradoxalement, « l'individualisme » [redacted] idées d' « autogestion » [redacted] quelque [redacted] mêlés ?

[redacted] les problèmes [redacted] tiennent la première place dans les préoccupations immédiates [redacted] maires, [redacted] les budgets d'équipement, [redacted] de fonction[redacted] contrôler, la question essentielle [redacted] de savoir [redacted] quelle [redacted] acceptera [redacted] se [redacted] certaines responsa[redacted] au profit [redacted] régulièrement remise [redacted] métier [redacted] commissions de réforme [redacted] qui, jamais, n'a donné [redacted] satisfaisants, [redacted] n'ont [redacted] partielles.

[redacted] qu'on ne peut déléguer [redacted] devoirs qu'à [redacted] qui [redacted] les capacités financières, matérielles et techniques pour [redacted] responsabilités supplémentaires. La légitimité démocratique, [redacted] société actuelle, ne [redacted] plus. Il faut la coupler avec une compétence [redacted] un pouvoir de [redacted] proposition incontestés.

La question se complique du [redacted] que l'organisation administrative française [redacted] quatre [redacted] : [redacted] la commune, [redacted] le département et [redacted] région. [redacted] l'on [redacted] conforter la (jeune) région, il [redacted] « nourrir » avec certains pouvoirs [redacted] précédem[redacted] l'Etat et [redacted] la [redacted] question [redacted] dépérir [redacted] département, [redacted] non plus [redacted] communautés urbaines, les responsables [redacted] réformes risquent vite [redacted] retrouver en [redacted] la quadrature [redacted] cercle.

Décentraliser, répartir, déléguer [redacted] des objectifs essentiels, [redacted] condition de [redacted] à une multiplication [redacted] écrans et [redacted] emplois. [redacted] qu'il [redacted] irréaliste [redacted] dangereux de prétendre [redacted] d'arbitre [redacted] imaginer que [redacted] les plus pauvres — [redacted] qui [redacted] menacées [redacted] l'exode rural [redacted] — puissent résister au [redacted] l'Etat, [redacted] nom [redacted] la soli[redacted] nationale, [redacted] les soutient [redacted] davantage que les villes riches ?

Un [redacted] débat qu'il faudra [redacted] ouvrir [redacted] de savoir si cette [redacted] plus effective [redacted] plus vivante lorsqu'elle [redacted] organisée au niveau départemental [redacted] régional plutôt [redacted] l'Etat lui-même.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ÉCONOMIE

SOMMAIRE

36300 COMMUNES

UN ENSEMBLE DISPARATE

La double loi électorale

[redacted] système [redacted] actuellement [redacted] vigueur [redacted] municipaux, [redacted] la [redacted] le [redacted] juin [redacted], a été appliqué [redacted] de 1965 et 1971. Il se présente [redacted] :

I. — DANS LES VILLES DE PLUS DE 30 000 [redacted]

L'élection se déroule au scrutin majoritaire [redacted] à [redacted] avec [redacted] et [redacted] « bloqués ».

● Au premier tour, si une [redacted] la *majorité* [redacted] suffrages exprimés et [redacted] quart [redacted] des [redacted] inscrits, [redacted] entier. Sinon, il y [redacted].

● [redacted] second tour, [redacted] liste élue sera celle q[redacted] aura [redacted] la *majorité relative* des suffrages exprimés, sans [redacted] condition. Elle sera alors [redacted] entier.

Pour [redacted] électeurs [redacted] villes :

■ Le panachage [redacted] préférentiel [redacted] désormais interdits. On [redacted] peut voter que pour une [redacted] entière, [redacted] substituer, retrancher ou ajouter [redacted].

Toute [redacted] l'an[redacted] du bulletin, au même [redacted] qu'une tache, une inscription quelconque, une surcharge. Les [redacted] « bloqués ».

[redacted] les [redacted] ces villes :

● [redacted] à participer au [redacted] tour les [redacted] qui [redacted] au pr[redacted] tour 12,5 % au [redacted] des suffrages exprimés.

● [redacted] de listes et les candidatures nouvelles [redacted] inter[redacted] les [redacted]

[redacted] admises au second [redacted] ne pourront [redacted] composition qu'au premier tour ou [redacted] totalement de la compétition. [redacted] listes [redacted] « bloquées ».

II. — [redacted] LES COMMUNES DE 30 000 HABITANTS OU MOINS

L'élection se déroule [redacted] scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, avec possibilité [redacted] panachage, de vote préférentiel, [redacted] fusions [redacted] et [redacted] nouvelles candidatures.

■ Au premier tour [redacted] proclamés [redacted] les [redacted] non plus les listes [redacted] qui ont obtenu la maj[redacted] des *suffrages exprimés et le quart des* [redacted] des [redacted] inscrits.

Ces [redacted] peuvent provenir [redacted] plusieurs [redacted] (puisque [redacted] panachage est autorisé) ; ils ne sont pas obligatoirement élus [redacted] l'ordre de présentation des [redacted] sur [redacted] (puisque le [redacted] préférentiel [redacted] admis).

[redacted] sièges non [redacted] déclarés en ballottage.

■ [redacted] tour, les sièges en ballottage, qui n'avaient [redacted] pas été [redacted] au premier, sont [redacted] à la majorité relative aux candidats qui ont obtenu [redacted] plus [redacted] voix.

Pour [redacted] électeurs [redacted] communes :

● [redacted] panachage est [redacted] aux [redacted] Il permet [redacted] voter [redacted] pour [redacted] candidats figurant [redacted] plusieurs listes, [redacted] condition que [redacted] nombre [redacted] ne [redacted] supérieur [redacted] nombre de [redacted] pourvoir (mais il peut [redacted] inférieur).

■ Le [redacted] préférentiel, égale[redacted] à modifier, sur la [redacted] les listes choisies, [redacted] de présentation des candidats.

● Dans les communes [redacted] et moins, les [redacted]

[redacted] de ces communes :

■ [redacted] de [redacted] autorisées entre [redacted] deux tours. [redacted] qui s'étaient pré[redacted] sur des listes [redacted] au premier tour peuvent se [redacted] pour [redacted] mune, à condition que celle-ci comporte autant de noms qu'il [redacted] de sièges à pourvoir.

■ [redacted] candidatures nouvelles [redacted] sur [redacted] déjà présentées au premier tour, [redacted] sur des listes qui n'étaient [redacted] sur les rangs, [redacted] admises au scrutin [redacted] ballottage.

(4 avril 1975.)

LES ÉLUS

Qui sont-ils ?

Le nombre des [redacted] *et des* [redacted] *municipaux* est à [redacted] mesure [redacted] communes. Il y a en France plus de cinq cent [redacted] et conseillers municipaux [redacted] près des [redacted] cinquièmes représentent des [redacted] munes de [redacted] de cinq cents habitants, [redacted] millions [redacted] Français. Par [redacted] les [redacted] de Français qui [redacted] villes de plus de cent mille habitants (0,1 % [redacted]) ne sont guère représentés q[redacted] environ mille cinq cents [redacted]

Un [redacted] fait est [redacted] de la répartition [redacted] - *professionnelle et* [redacted] âge des [redacted] % [redacted] la population) ne représentent que 4 % des maires. [redacted] qui proviennent des professions libérales sont [redacted] plus nombreux que [redacted] ouvriers, [redacted] les retraités comptent plus [redacted] 25 [redacted] maires [redacted]. *Le* [redacted]*quilibre* [redacted] *fonction* [redacted] *l'âge se révèle* [redacted] ampleur. [redacted] % [redacted] plus [redacted] cinquante [redacted] que 26 % seulement [redacted] la population a plus de cinquante ans.

Il [redacted] enfin rappeler que [redacted] maires [redacted] villes [redacted] plus [redacted] quatre-vingt mille [redacted] sont pratiquement [redacted] parlementaires.

[redacted] problème posé est [redacted] choix [redacted] à l'électeur [redacted] qu'il [redacted] pour [redacted] maire ou pour [redacted] député. [redacted] maire, il [redacted] un député, et, si son maire est battu, il perdra [redacted] députation. (...)

[redacted] que [redacted] d'un maire d'une [redacted] vingt mille [redacted] un travail à temps complet. Com[redacted] donc un [redacted] qui [redacted] parlementaire, [redacted] qui, [redacted] plus, [redacted] souvent président [redacted] munauté urbaine, [redacted] d'un *conseil général* [redacted] *d'un* [redacted] régional, ou [redacted] fois, peut-il [redacted] *qu'en* [redacted] *déléguant* [redacted] à [redacted] *adjoints* [redacted] des fonctionnaires ?

[redacted] des [redacted] est [redacted] liée [redacted] du non-cumul des [redacted]. Le [redacted] cinquante mille [redacted] perçoit [redacted] indemnité [redacted] F, [redacted] obligations [redacted] responsabilités [redacted] au [redacted] celles d'un parlementaire, [redacted] environ quatre [redacted] *Il* [redacted] *que, dans* [redacted] *conditions,* [redacted] privilégiés, [redacted] qui peuvent sacrifier leur [redacted] sans avoir [redacted] problèmes [redacted] revenus, [redacted] suffisants, c'est-à-dire [redacted] qui appartiennent aux [redacted] ou [redacted] retraités.

DANIEL HYMANS.
(Libre opinion.)
[redacted] *novembre* [redacted]

Les femmes

La [redacted] des villes jumelées a entrepris une enquête, en France, [redacted] mes [redacted]. Selon [redacted] de [redacted] enquête [redacted] laquelle ont répondu principalement des maires [redacted] *communes de* [redacted] — 75 % des [redacted] maires ont plus de [redacted]quante [redacted] de la moitié [redacted] elles sont sans profession. [redacted] qui ont un métier, 17 % [redacted] enseignantes, [redacted] secrétaires, *employées,* [redacted] *sociales, 31 % agricultrices,* [redacted] des professions libérales, [redacted] % sont [redacted] ou [redacted] sans enfants.

(25 avril 1975.)

* * *

[[redacted] *juillet* [redacted] *(dernières statistiques disponibles)* [redacted] maires.]

LES HOMMES

P.-D. G.

L'histoire [redacted] M. Christian [redacted] Bartillat, directeur [redacted] éditions Stock, « résident secondaire » [redacted] Etrépilly (Seine-et-Marne), [redacted]mune [redacted] quatre cent soixante habitants, conseiller municipal depuis 1965, maire depuis 1971, [redacted] sens exemplaire.

« *L'ancien maire,* raconte-t-il, *m'a* [redacted] *d'entrer au conseil municipal. Je* [redacted] *suis* [redacted] *tenter. Je voulais savoir comment vivait* [redacted] *village : d'autant que je me* [redacted] *toujours intéressé à* [redacted] *vie publique. Sans doute ai-je* [redacted] *élu* [redacted] *je suis* [redacted] « *personnalités* » [redacted] *la commune, parce qu'on pensait* [redacted] *je serais un* [redacted] *gestionnaire* [redacted] *par* [redacted] *relations, je pourrais être utile. Je crois que je suis maintenant accepté, qu'on* [redacted] *fait confiance.* [redacted] *toute façon,* [redacted] *un plan personnel, cette fonction, qui représente beaucoup* [redacted] *travail,* [redacted] *un enrichissement considérable,* [redacted] *approche* [redacted] *questions que* [redacted] *vie profession*[redacted] *permet* [redacted] *d'aborder.* »

[redacted] dimanche, ces [redacted] notables, généralement élus [redacted] d' « intérêt communal », [redacted] — [redacted] qui renforce leur position — au[redacted] des querelles locales, toujours [redacted] par [redacted] adjoints [redacted] secrétaires [redacted] mairie qui, la semaine, [redacted] permanence [redacted] maintiennent, par leur pré[redacted] liaison [redacted] maire [redacted] ses administrés, trouvent sou[redacted] cette fonction une [redacted] justification [redacted] leur existen[redacted]

MICHEL SCHIFRES.
(25 juin 1974.)

Médecin

Chirurgien réputé, d'humeur toujours égale, d'aspect [redacted] réservé, [redacted] malin, le docteur Merigot est, [redacted] Vierzon, [redacted] Avant la fin [redacted] le général [redacted] l'avait désigné pour présider [redacted] Comité [redacted] libération, [redacted] il [redacted] médecin [redacted] maquis F.F.I. [redacted] F.T.P. et n'appartenait à [redacted] parti. Depuis [redacted] installation [redacted] l'ancienne abbaye bénédictine [redacted] situé [redacted] ville, [redacted] docteur Merigot a [redacted] conservé [redacted] style naturel [redacted] médecin [redacted] attentif [redacted] doux, [redacted] il [redacted] guéri [redacted] souffrait [redacted] ville.

A. [redacted]
(13 février 1971.)

[redacted] et documents sont [redacted] publications à [redacted] pédagogique [redacted] sont constitués d'ar[redacted] publiés [redacted] ses [redacted] publications.

[redacted] par le département [redacted] Education, le service équipements-région [redacted] la documentation du « [redacted] », [redacted] la collaboration [redacted] Mme Marie-Christine Ferrandon et [redacted] Agnès Martin, professeurs au lycée Pierre-Marie-Curie de Versailles.

Coordination : Jean-Michel Croissandeau.

Camarade

La [redacted] tombée, [redacted] apaisées, mais, un an après la [redacted] municipale, une certaine combativité [redacted] Saint-Dizier. [redacted] nouveau maire, M. [redacted] Cartier (communiste), [redacted] enten[redacted] n'hésite [redacted] la [redacted] haut-parleurs diffusent, du [redacted] IIIe République, [redacted] interventions [redacted] du [redacted] municipal, [redacted] premier magistrat [redacted] premier [redacted] manifestations publiques. (...)

Presque [redacted] soixantaine, soigné [redacted] affable, « [redacted] » l'appellent [redacted] citoyens, [redacted] derrière lui une longue carrière politique qui l'a [redacted] au conseil général [redacted] à l'Assem[redacted] à [redacted]. Il n'en [redacted] resté, [redacted] t-il, [redacted] militant ouvrier. Chaque semaine, depuis [redacted] libération, il vend *l'Humanité-Dimanche* [redacted] la place publique.

[redacted] à la [redacted] cortèges d'ouvriers [redacted] grève qui a paralysé l'entreprise Tréfilunion-Marnaval, [redacted] mai-juin 1971. [redacted] pas davantage [redacted] voir [redacted] municipalité s'occuper [redacted] conditions [redacted] logement [redacted] travailleurs, en majorité étrangers, [redacted] voter [redacted] subventions [redacted] grévistes [redacted] Tréfilunion-Marnaval [redacted] Jardin-Billard.

HENRI PAILLARD.
(25 [redacted] 1972.)

Manœuvre

[redacted] n'est pas [redacted] la [redacted] que l'on [redacted] plus [redacted] rencontrer M. [redacted] Demichel, [redacted] d'Ambrugeat (Corrèze). [redacted] dehors [redacted] horaires [redacted] travail — il [redacted] une entreprise voisine, — on [redacted] trouvera plutôt [redacted] train [redacted] électrique [redacted] proche [redacted] la colonie [redacted] La Courneuve ou [redacted] chercher partout [redacted] pour refaire un [redacted] endommagé par un [redacted] « *Cette dame m'avait donné* [redacted] *parcelle* [redacted] *terrain* [redacted] *améliorer* [redacted] *virage,* [redacted] *ça.* »

A peine deux [redacted] la com[redacted] répartis en quatre hameaux autour du bourg, mais [redacted] hectares : [redacted] difficultés [redacted] gestion [redacted] présente une [redacted] celle d'Ambrugeat [redacted] coup [redacted] le style même [redacted] la vie municipale [redacted] en premier [redacted] combat électoral.

« *Ici,* dit M. Demichel, *ce n'est pas* [redacted] *tout politique. C'est* [redacted] *tout un combat d'homme.* » [redacted] le [redacted] même [redacted] étiquette : il [redacted] communiste. Pour parler [redacted] l'équipe municipale précédente, dont il s'interdit de faire le procès, il précise simple[redacted] : « *Ils* [redacted] *pour Queuille, quoi.* » [redacted] radicaux [redacted] leur façon [redacted] précurseurs : [redacted] 1959, [redacted] divisaient [redacted] centre [redacted] gauche. Les [redacted] l'emportèrent. Depuis, [redacted] conseil municipal comprend sept [redacted] communistes, dont le maire, [redacted] quatre radicaux, « [redacted] *l'on re*[redacted] *l'accord* [redacted] *remplaçant* [redacted] *morts au fil* [redacted] *années* ».

BERNARD BRIGOULEIX.
(12 septembre [redacted]

Des chiffres

En juillet 1975 [redacted] *tistiques disponibles)* il y avait [redacted]

[redacted] la [redacted] communes, le nombre [redacted] municipaux varie [redacted] 9 *(villages* [redacted] 100 [redacted] moins) [redacted] (villes [redacted] plus [redacted] habitants).

[redacted] compte 90 conseillers. Ceux-ci [redacted] 109 conformément [redacted] du [redacted] de [redacted] qui [redacted] vigueur après les municipales.

* * *

Il y [redacted] en [redacted] plus [redacted] de [redacted] un [redacted] C'est dans la tranche 100-200 habitants que le nombre [redacted] le plus [redacted] (7 204).

* * *

[redacted] rapport Guichard sur [redacted] collectivités locales, 84 députés et 46 [redacted]

[redacted] population [redacted] 1975 compte [redacted] cent quarante et [redacted] agglomérations, groupant quatre mille quatre cent cinquante-neuf [redacted] munes (12 [redacted] communes). Leur population s'élève, [redacted] total, à 38,4 millions d'habitants, [redacted] 73 % [redacted] population française [redacted] 1968).

Si les villes [redacted] aujourd'hui, c'est [redacted] plus [redacted] plus par leur banlieue. Dans [redacted] centres, on enregistre un [redacted] population (Bordeaux : — 16 [redacted] Lyon : — 14 %, Paris : — 11 %, Lille : — 10 %) [redacted] banlieues on [redacted] explosions démographiques : + 79 % à [redacted] + 38 % [redacted] Grasse-Cannes-Antibes; + 35 % [redacted] Nantes ; + 33 % [redacted] Marseille : + [redacted]

LE MAIRE [redacted] L'OUVRAGE

TOUT A LA FOIS

Un art difficile

« La grande difficulté pour un nouveau maire est *la prise* [redacted] pouvoir [redacted] constate M. André Labarrère, qui a succédé, à Pau, [redacted] long règne (vingt-quatre [redacted]) [redacted] M. Louis Sallenave. [redacted] vois [redacted] toutes les affaires, même minimes, avant de les passer aux commissions compétentes... Je fais [redacted] incursions impromptues [redacted] bu-[redacted] dépôts. [redacted] prends directement [redacted] avec [redacted] employés. Par exemple, nous organisons un nouveau ramassage des ordures ménagères. J'ai fait une réception en l'honneur [redacted] éboueurs et des ingénieurs pour que les décisions soient bien comprises. Il y a, au départ, une volonté de dialogue, qui n'est pas un vain mot mais qui est très difficile. Il m'est arrivé de [redacted] traiter *d'imperator* [redacted] mes conseillers, mais je [redacted] que [redacted] les [redacted] (...)

» [redacted] n'ai pas la hantise américaine [redacted] tout changer, mais [redacted] certains changements m'ont [redacted] nécessaires [redacted] le fond [redacted] problème était : serai-je ou non [redacted] patron ? (...) Une [redacted] est [redacted] du [redacted] levé tôt ». Je suis ici [redacted] *6 heures du matin, non pas pour* faire bien, mais pour bien faire, car, dès 8 heures, c'est la corrida : téléphone, réceptions, réunions, etc. Dans mon bureau, j'ai *un autre problème* : les rendez-vous. J'avais, [redacted] un [redacted] donné, six [redacted] réussi [redacted] rattraper un [redacted] retard et je n'en ai plus que cent cinquante. Quand on reçoit quelqu'un, pour le maire, c'est le trentième rendez-vous, mais, pour la personne qui vient, c'est le moment important. Cependant, il faut se méfier des pleureurs professionnels et tâcher de faire le tri, ce qui est fort difficile.

» La récompense du maire n'est pas dans la reconnaissance des gens mais dans le fait qu'en [redacted] dans la rue, par exemple, on [redacted] vieillards qui se chauffent au soleil sur [redacted] bancs que l'on [redacted] mis pour eux. Dans ma jeunesse, j'ai toujours rêvé de faire de la politique. La politique, [redacted] de bien gérer une ville. »

(26-27 [redacted])

L'imagination [redacted] pouvoir

M. le maire a des idées. Il est conseillé d[redacted] avoir lorsqu'on se trouve à la [redacted] d'une petite commune inconnue, malchanceuse, plantée [redacted] bord du bassin d'Arcachon, mais sans accès direct [redacted] coincée entre une [redacted]ie ma[redacted]te et une [redacted]-vedette [redacted] Arcachon.

[redacted] (Gi-[redacted]), 1 650 [redacted] le pharmacien Claude Laymand, un enfant [redacted] devint le premier magistrat en 1963. M. Laymand est de la race des hommes calmes, presque effacés, qui réalisent sans esbroufe des opérations tout à fait culottées. Il y a quinze ans on étudiait le plan d[redacted] la commune, et l'on se [redacted] V[redacted] le [redacted] tout [redacted] bloqué par les 120 hectares de marais dont l'usine voisine usait comme d'un champ d'épandage. Le maire proposa d'échanger cet espace [redacted] 60 [redacted] pins, [redacted] pour [redacted] accepté.

Mais que faire du terrain conquis ? Un village lacustre, un port de plaisance, comme tout le monde ? M. Laymand [redacted] seconde idée : on y établirait un parc ornithologique. Le conseil municipal se transporta en Belgique jusqu'à la célèbre réserve [redacted] Zwin, et en revint convaincu. Aujourd'hui, le Teich est la seule commune française de la côte atlantique qui peut offrir à la fois une escale tranquille aux oiseaux migrateurs et un merveilleux spectacle à trente mille visiteurs par an. Grâce à un astucieux cloisonnement en plusieurs zones on peut voir au Teich, en toute [redacted] des [redacted]taines d'oiseaux [redacted]eau, d[redacted] trente-cinq espèces de canards [redacted] quinze espèces [redacted]rentes.

Du coup, tout s'est dégelé. L'adduction d'eau s'est [redacted] quatre ans, l'assainissement est [redacted] on s'est payé un mini-port [redacted] bateaux, le plan d'occupation des sols est en chantier. Résultat : les habitants sont aujourd'hui au nombre de deux mille deux cents...

Le Teich sera-t-elle une commune balnéaire « comme les autres », c'est-à-dire en état de léthargie dix mois par an ? Point du tout. M. Laymand a encore eu une nouvelle idée. Il a accepté d'installer en lisière [redacted] son [redacted] ornithologique un centre permanent [redacted] l'environnement (C.P.I.E.) que le département [redacted] savait où [redacted] recevra [redacted] l'hiver [redacted] stagiaires [redacted] écologie [redacted] des écoli[redacted] vertes qui mettront de la vie dans le bourg. M. Laymand se proposait de les [redacted]s une quinzaine [redacted] bungalows municipaux qui [redacted] estivants pendant [redacted] Pour [redacted] projet, il [redacted] publique, [redacted] la mission d'aménagement [redacted] côte aquitaine, qui [redacted] des rêves plus grandioses, ne [redacted] guère [redacted]

Le petit pharmacien [redacted] Teich ne [redacted] autant.

« [redacted] prouver ce [redacted] quoi personne [redacted] croyait ici : qu'on peut concilier [redacted] *intérêts* [redacted] protection [redacted] la [redacted] démontrer qu'on peut [redacted] tourner [redacted] équipements [redacted] l'année en [redacted] exigences [redacted] l'enseignement [redacted] celles [redacted] »

Pourquoi pas ?

MARC AMBOISE-RENDU.
(11 décembre 1976.)

Oui [redacted] musées

Le récent développement des musées [redacted] un phénomène des [redacted] industr[redacted] riches. [redacted] dernière décennie, [redacted] grands musées nationaux parisiens avait commencé [redacted] rattraper son retard [redacted] même [redacted] prendre une certaine avance [redacted] un domaine où elle s'était, par *tradition*, placée en tête. Mais le dégel artistique a été plus tardif en province. Les villes tentent de faire du musée un foyer culturel. Un vaste programme de restauration des musées anciens réaménagés, agrandis ou bien créés de toutes pièces est actuellement en cours [redacted] la France.

On compte, depuis cinq [redacted] une soixantaine d'opérations, dont douze extensions [redacted] quinze [redacted] L'an[redacted] 1976 [redacted] été marquée par l'inauguration [redacted] l'archéologie [redacted] Lyon [redacted] primitifs italiens [redacted] Avignon, [redacted] il y a vingt-sept [redacted] en [redacted] plus [redacted] ans ! [redacted] chantiers en cours [redacted] en prévision, un [redacted] pour [redacted] Lille-Est [redacted] sera constitué par la donation Jean Masurel ; l'extension du musée [redacted] beaux-arts [redacted] Lille ; l'aménagement d'un [redacted] Saint-Germain-en-Laye ; d'un [redacted] Braque [redacted] *Dieppe* ; [redacted] *musée* ethnographique [redacted] région d'Aquitaine [redacted] la collection ne compte [redacted] cent [redacted] mille *objets* ; du musée historique [redacted] *Metz*...

La participation [redacted] généralement [redacted] dépenses. [redacted] que la tendance [redacted] au développement, [redacted] masse des crédits est loin de suivre les besoins. [redacted] cinq [redacted] années, [redacted] pour [redacted] fonctionnement [redacted] province est passée de 1 [redacted] millions et, pour [redacted] investissements, de 7 à 36 millions. La courbe ascendante est plus impressionnante [redacted] chiffres [redacted] qu'en chiffres [redacted]lus : 13 millions, cela [redacted] combien pour [redacted] musées, si l'on [redacted] compte [redacted] l'inégalité des répartitions ?

En 1977, la pénurie [redacted] crédits sera encore plus durement ressentie : [redacted] de moderni[redacted] ont été amputés [redacted] %. Pour poursuivre [redacted] déjà engagés, certaines municipalités pourront compenser leur déficit par un *relais* de [redacted] de la DATAR, au [redacted] l'aménage[redacted] de-vront recourir... [redacted] emprunts en [redacted] une hypothétique [redacted] des ressources en 1978.

JACQUES MICHEL.
(20 décembre 1976.)

Un plan de circulation

Bayeux est une vieille [redacted] qui [redacted] tranquillement [redacted] dans le [redacted] « lourd passé », elle tient à le conserver : une cathédrale du XII[e] siècle, la tapisserie de la reine Mathilde. Si le maillage serré des rues étroites s'élargit lorsqu'on s'éloigne du centre, c'est qu'après un long sommeil la ville s'est convertie aux temps modernes.

Dès 1920, les Bayeusains se demandaient comment résoudre les difficultés de la circulation urbaine. Le conseil municipal décidait alors d'élargir la Grand-Rue, qui affichait déjà complet sur ses 6 mètres de large et n'hésitait pas à frapper d'alignement une maison du XIV[e] siècle. Par bonheur, [redacted] l'époque [redacted] pas eu le [redacted] mettre leur projet à exécution et la maison, classée monument historique, est aujourd'hui [redacted] syn-[redacted]

Bayeux [redacted] » [redacted] économique qui va [redacted] Cherbourg à [redacted] et [redacted] Paris. [redacted] par la rue principale, puis par [redacted] « by-pass ». Deux routes [redacted] quatre voies, actuellement [redacted] construction, leur permettront [redacted] se [redacted] à la route de Cherbourg [redacted] l'autoroute [redacted] Caen, de l'autre.

La zone industrielle [redacted] quartiers rés[redacted] été installés [redacted] des points diamétralement opposés. [redacted] si les [redacted] en transit sont détournés du centre-ville, les Bayeusains, en revanche, s'y rendent chaque jour pour faire leur marché en sortant du travail. Aussi, à la fin des années 60, constatant que la *Grand-Rue ne suffisait plus*, la municipalité [redacted] mise [redacted] sens unique. Cette [redacted] une vague de protestations chez une partie des commerçants. On essaya l'autre sens, sans plus de succès. Le maire trancha le conflit et restitua à la voie son sens unique primitif.

Mais bientôt les techniciens s'aperçurent que les autres voies, larges de 40 mètres à peine, ne pouvaient contenir les véhicules [redacted] de [redacted] Grand-Rue. Un plan de circulation s'imposait. « *Lorsque* [redacted] *financière* [redacted] *l'Etat*, [redacted] *fut répondu* [redacted] *ne comptait* [redacted] *droit*, [redacted] *Avec les moyens* [redacted] *bord, nous avons mis en place* [redacted] *plan* [redacted] *construction* [redacted] *places* [redacted] *stationnement.* »

[redacted] rocade, un plan de circulation, [redacted] la population n'avait pas augmenté. Mille cinq cents voitures circulent chaque jour à Bayeux. Quelques mois après leur mise en place, ces mesures se révélaient insuffisantes et la Grand-Rue « bouchonnait » toujours. Les Bayeusains mirent alors en chantier un grand projet qui absorba la trésorerie communale durant [redacted] années : *la radiale*. Emprun[redacted] un chemin parallèle à la voie principale, et utilisant [redacted] terrains vacants, la radiale, large [redacted] 10 [redacted], assumera sans blocage (du moins on l'espère) la circulation locale. Si tout [redacted] bien, le [redacted] « coupera le ruban » [redacted] l'inauguration fin 1977.

Restent [redacted] transports en commun, aujourd'hui inexistants à Bayeux. Un projet de réseau minibus dort dans les cartons de la mairie. Une difficulté subsiste, mais elle est de taille : à Bayeux [redacted] a des idées, mais pas toujours assez de moyens financiers pour les réaliser. Car « *il faut d'abord terminer la ra*[redacted] ». Un espoir pourtant : « *Lors de la dernière session du conseil général, Caen a demandé une aide pour combler le déficit de ses transports en commun. Mais les petites villes ont insisté pour qu'une aide leur soit également accordée ; elles ont obtenu gain de cause. Une décision devrait intervenir dans les semaines à venir* », dit-on à la mairie.

Moins que les groupes de pression, ce sont les héritages du passé qui entravent les efforts des élus : la police et le découpage communal. Depuis des années, en effet, les municipalités successives réclament l'« étatisation » de la police. Les moyens de la ville ne lui permettent que de payer un bien maigre effectif : quatre policiers surmenés par l'indiscipline des habitants, qui n'hésitent pas à stationner en *double* ou *même* triple file, le temps d'aller chercher leur pain.

« *Le découpage communal est vieux de plusieurs siècles*, ajoute le maire. *La ville de Bayeux se réduit à son centre ville. Mais plusieurs communes viennent s'y greffer. Les habitants profitent de nos équipements et de notre voirie sans les financer.* »

Sur ce point comme sur d'innombrables autres, on attend ici avec intérêt les solutions que proposeront bientôt M. Olivier Guichard et sa commission sur les responsabilités locales.

M.-C. ROBERT.
(16 juin 1976.)

Non aux M.J.C. novatrices

Comme l'Etat, [redacted] municipa[redacted] leur « ministre » [redacted] affaires culturelles : [redacted] l'Etat, [redacted] conception [redacted] qui prévaut, [redacted] fait, sur [redacted] Mais l'exercice [redacted] leur pouvoir, [redacted] ailleurs, se [redacted] oppo-[redacted] témoignent [redacted] multiples conflits [redacted] communes de [redacted] Licenciements d'animateurs, dénonciations de contrats entre municipalités et associations, retraits de subventions, expulsions, [redacted] autorités locales ne manquent pas [redacted] pour briser les résistances. Annecy, Valence, [redacted], Viry-Châtillon... [redacted] longue [redacted] villes qui ont [redacted] ou ont encore, [redacted] partir avec [redacted] équipes d'animateurs.

Les conflits entre certaines municipalités et leurs équipes culturelles ne soulignent, en fait, que les divergences sur le sens et la finalité de l'action culturelle. Dans la mesure [redacted] celle-ci cherche à abolir les divisions entretenues par le système politique et *économique de nos sociétés industrielles*, elle représente un danger que les h[redacted] à ce jour [redacted] pouvoir, [redacted] découvrir. La culture [redacted] plus, comme [redacted] pe[redacted] les [redacted] de la scène politique.

LOUIS [redacted]
(2 mai 1974.)

Plus de la moitié des dépenses d'équipement

Pour situer l'importance du rôle [redacted] dans les circuits économiques, [redacted] peut [redacted] et des *prélèvements* [redacted] titre [redacted] la Sécurité [redacted] En 1973, les impôts [redacted] représentaient [redacted] la production intérieure brute *(PIB) de la France, contre 14,5 %* pour les [redacted] d'Etat.

Cette comparaison [redacted] mesure où elle situe [redacted] aux Français respectivement par l'Etat, les [redacted] et la [redacted] sociale. Mais [redacted] significative de l'importance économique [redacted] locales, importance qu'on [redacted] mieux d'après leurs dépenses. [redacted] année, les communes, [redacted] départements et [redacted] régions dépenseront [redacted] 160 milliards de francs en équipement [redacted] fonctionnement [redacted] entre-[redacted] etc.), [redacted] milliards de francs à [redacted] On [redacted] que [redacted] *moindre*.

Il [redacted] même un [redacted] tiel [redacted] lequel [redacted] jouent un [redacted] plus important que l'Etat : [redacted] celui [redacted] dépenses d'équipement. [redacted] assurent seules [redacted] du total.

(7 [redacted] 1975.)

Le Monde
dossiers et documents

[redacted] abonnements
5, rue [redacted]
[redacted] PARIS CEDEX 09
C.C.P. [redacted]
Tél. : [redacted]

ABONNEMENTS
FRANCE - DOM - TOM
[redacted] base : 1 an
(À 1 exemplaire), 25 F.)
[redacted] dégressif :
(pour abonnements en nombre expédiés [redacted] une [redacted] adresse)
1 an

[redacted]	48 F	12ex. :	170 F
3 :	69 F	13 :	175 F
4 :	88 F	14 :	180 F
5 :	105 F	15 :	185 F
6 :	120 F	16 :	190 F
7 :	133 [redacted]	17 :	195 F
8 :	144 F	18 :	200 F
[redacted] :	153 F	19 :	205 F
10 :	160 F	20 :	210 F
11 :	165 F	21 :	215 F

Au-delà, [redacted] prix de [redacted] est [redacted] 10 F [redacted] exemplaire.
[redacted] : [redacted]
[redacted] demande

ASSOCIER LES CITOYENS

Démocratie partagée et controlée

Le [redacted] de la démocratie locale exige une participation accrue des citoyens à la vie de leur village et de leur ville. [redacted] qui dit participation [redacted] plus complète possible. [redacted] exigence a été bien [redacted] du rapport Guichard, qui [redacted] ment ?) ne [redacted] multiplier [redacted] locaux, mais proposent « [redacted] démocratique » [redacted] un développement systématique [redacted] moyens d'information à l'initia[redacted] eux-mêmes.

A Saint-Etienne [redacted] deux [redacted] illus-[redacted] d'information [redacted] participation.

« Bonjour. La municipalité [redacted] Saint-Etienne vous souhaite [redacted] bonne année 1977 et vous pré[redacted] son premier hebdomadaire parlé... » C'est ce qu'on peut entendre depuis le mardi 4 janvier en composant le 33-42-42, un numéro particulièrement mnémonique quand on demeure dans [redacted] Loire. Pendant [redacted] minutes, vingt-quatre [redacted] sur vingt-quatre, d'un mardi [redacted] l'autre, un bulletin *municipal*, bâti dans l'esprit d'un journal [redacted], est ainsi diffusé à partir d'un répondeur automatique. Les informations, une quinzaine, [redacted] pratiques. Elles vont [redacted] l'an[redacted] travaux dans le quartier aux horaires [redacted] de [redacted] bibliothèque municipale, [redacted] passant [redacted] rappel [redacted] principales décisions prises par le dernier conseil municipal, tel le vote du budget primitif [redacted] 1977, qui s'équilibre à [redacted] de [redacted]

Changement [redacted] Poitou-Charentes. Faut-il donner une [redacted] à la demande [redacted] citoyens qui souhai[redacted] débaptisée leur rue ? [redacted] posé le 20 [redacted] au [redacted] municipal [redacted] La requête [redacted] des [redacted] du [redacted] *Roule-Cul*.

Le rapporteur [redacted] la [redacted] M. [redacted] Strawczynski, premier adjoint, a [redacted] « [redacted] ne soient nullement offusqués [redacted] noms de lieux qui [redacted] que [redacted] a séjourné dans [redacted] région, l'apposition [redacted] noms [redacted] plaques offi[redacted] risquait [redacted] choquer [redacted] bien-pensantes ». Il [redacted] plaidé [redacted] la [redacted] du nom de Roule-Cul, ne se [redacted] le [redacted] supprimer des appellations « qui appartiennent [redacted] locale ».

Si quelques [redacted] se [redacted] ralliés à cette thèse, les autres ne se sont pas prononcés. Finalement, il a été décidé qu'un référendum (limité [redacted] la question...

([redacted] janvier 1977.)

[redacted] par [redacted] S.A.R.L. le [redacted] :
Jacques Fauvet, [redacted] de la [redacted]
Jacques [redacted]

[redacted] OJD

Reproduction [redacted] *articles,* [redacted] *l'administration.*

Commission paritaire [redacted] journaux et publications : n° 53812.

Établir [redacted] structures de dialogue

Il est indispensable de [redacted] en place [redacted] rouages d'une démocratie plus [redacted] telle approche [redacted] tout d'abord *l'établissement, entre élus et population*, de structures de dia[redacted] telles que les commissions extra-municipales, comprenant certains conseillers municipaux mais largement ouvertes aux habitants. De même, l'information périodique et accessible — par exemple par l'intermédiaire du bulletin municipal — devrait être obligatoire pour toutes les décisions prises, notamment budgétaires. Mais l'essentiel serait d'accorder des droits et des responsabilités aux associations.

Dans les grands centres urbains, les associations devraient être représentées dans toutes les commissions municipales qui correspondent à leurs centres d'intérêt. [redacted] pourquoi ne pas envisager [redacted] les regrouper au [redacted] d'un « mini-[redacted] économique et social » ? [redacted] critères qui y donneraient [redacted] constitueraient sans doute [redacted] difficulté [redacted] mise en [redacted] *mais il* [redacted] *parfaite*ment possible de les définir (nombre d'adhérents, pourcentage minimum parmi les adhérents de membres non affiliés à un parti politique, [redacted] locales de l'association, etc.). Un droit de blocage — même temporaire — [redacted] certains projets, notamment en matière d'environnement, tout comme [redacted] droit d'initiative [redacted] *certaines réalisations locales* (sport, [redacted] culture, etc.) pourraient leur être [redacted] « [redacted] » devraient également [redacted] amenés [redacted] leur avis sur [redacted] dépenses *ou* [redacted] nouvelles.

Pourquoi, [redacted] pas donner [redacted] possibilité aux municipalités [redacted] référendum [redacted] quartier ou pour une [redacted] sur des [redacted] précis ? [redacted] habitants devraient pouvoir sur ces thèmes — à la condition d'être en nombre suffisant, par exemple [redacted] de la population concernée — imposer à leurs élus [redacted] consultation référendaire. Il [redacted] permis *de penser qu'une* [redacted] *procédure* [redacted] évité, dans [redacted] nombreux [redacted] la construction de [redacted] aujourd'hui déplorée.

Enfin, [redacted] conseils municipaux de quartier devraient être élus dans [redacted] grands [redacted] urbains. Ils atténueraient [redacted] disparité [redacted] représentation entre communes moins peuplées [redacted] villes importantes. A ces lignes [redacted] devraient s'aj[redacted] de grande importance [redacted] d'application plus facile. Il s'agit du non-cumul [redacted] du droit [redacted] vote [redacted] étrangers.

[redacted] nombreux [redacted] se de*mandent désormais si leur parti*cipation [redacted] vie de leur vill[redacted] leur village, [redacted] se limiter [redacted] un bulletin glissé dans l'urne [redacted] six ans... Les conclu[redacted] du débat public [redacted] par le rapport Guichard [redacted] en œuvre sans [redacted] d'aller vite [redacted] loin. Une démocra[redacted] qui se [redacted] au plan local.

DANIEL HY[redacted]NS.
(Libre opinion.)
[redacted]

Les unions de quartier posent des questions

[redacted] délégués [redacted] Unions [redacted] quartier de [redacted] villes françaises de plus [redacted] mille habitants (Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Toulouse, Rennes...) ont confronté. [redacted] 11 décembre, [redacted] Grenoble, [redacted] expériences [redacted] le *fonctionnement* [redacted] associations.

Les membres des Unions [redacted] quartier revendiquent « [redacted] *l'information* [redacted] *sur les projets municipaux ou départe*[redacted] ». Ils estiment [redacted] habitants des villes [redacted] depuis [redacted] du [redacted] qu'ils [redacted] à jouer [redacted] l'élaboration des divers plans qui [redacted] concernent.

[redacted] cette concertation [redacted] mal défini. Les Unions [redacted] quartier doivent répondre [redacted] ce besoin, « *car elles sont* [redacted] *où* [redacted] *réflexion échappe aux obligations* [redacted] *sorte, et c'est* [redacted] *qu'elles permettent d'enrichir* [redacted] *travail* [redacted] *tivité responsable* [redacted] *cité* ». [redacted] représentants des Unions [redacted] quar[redacted] d'autre part que la concertation doit commencer dès [redacted] conception [redacted] équipements [redacted] non après leur [redacted] service : « [redacted] *consiste* [redacted] *dialoguer* [redacted] *les élus et les administrateurs à* [redacted] *des* [redacted] *exprimés de la population et des projets des pouvoirs publics. Elle présente un caractère de participation ou de contestation, le* [redacted]*voir de décision restant entre les mains des responsables élus.* »

Les délégués [redacted] Unions de quartier [redacted] d'[redacted] part, essayé d[redacted] définir [redacted] rapports qui doi[redacted] exister entre [redacted] Unions [redacted] quartier [redacted] municipalités. L'Union [redacted] quartier ne [redacted] « [redacted] *relais* [redacted] *municipalité ni un moyen d'organiser* [redacted] *contre elle* ».

Cl. F.
(14 [redacted])

SOCIÉTÉ

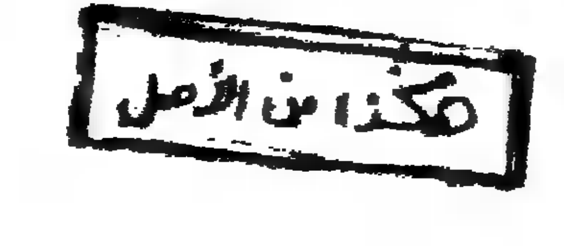
LES RELATIO

Du public au privé

JACQUELINE GRAPIN

Malgré l'année de la femme

Le patron de choc



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le Monde
dossiers et documents

N° 38
FÉVRIER 1977

LES RELATIONS DU TRAVAIL

« ILS », — les travailleurs, — passent presque la *moitié de la journée en dehors de leur domicile* pour se rendre à l'usine, au magasin ou au bureau et y occuper leur emploi. Patrons, cadres, agents de *maîtrise, employés et ouvriers consacrent* environ onze heures par jour, en trajet aller-retour et travail au *service de l'entreprise*, et les non-salariés consacrent à *leur activité* professionnelle une heure et huit minutes de plus que les salariés du secteur privé, une heure et demie de plus que ceux du secteur public. Tout le monde *s'accorde pour reconnaître* l'importance de l'entreprise dans la vie des Français et réclamer l'instauration d'une vie plus communautaire. Mais en dépit des discours et des programmes, le travail en usine *ou au bureau* demeure *marqué* par la *conception* classique d'une organisation très hiérarchisée et souvent autoritaire.

Pour le personnel ouvrier, la durée hebdomadaire a certes diminué ces dernières années — 43,8 heures en 1974 avant la crise économique (42,4 en octobre 1976) au *lieu de 45,7 heures en 1967 — mais le temps* passé dans les entreprises, même si l'on tient compte des congés divers, demeure en France plus long, au cours *d'une année*, que dans *les* autres pays européens.

Et les conditions de travail ? Des améliorations certaines ont été *obtenues mais le tableau* reste encore bien sombre. Réduction de la fatigue physique sans aucun doute mais aggravation de la fatigue nerveuse et maintien de la monotonie des tâches et, dans de nombreux secteurs, déqualification de certaines tâches. Un ouvrier sur sept est encore rémunéré au rendement : 6 % des ouvriers, mais 25 % dans l'automobile, travaillent *à la chaîne, et le nombre des salariés qui*, par roulement, viennent à l'usine — le matin, l'après-midi, parfois la nuit (c'est-à-dire qui travaillent en équipe) — n'a cessé de croître, ces derniers *temps*, pour représenter 21,9 % des ouvriers en 1974 au lieu de 10,3 % en 1957. *Quant aux tâches les* plus pénibles, ce sont les jeunes, les femmes et surtout les immigrés (un million neuf cent mille salariés) qui les remplissent pour des salaires de *très loin inférieurs* à ceux des cadres et même inférieurs aux salaires des ouvriers de certains pays voisins. En revanche les salariés, en premier lieu les ouvriers *et* parmi eux *très* souvent *les* immigrés, payent un lourd *tribut* à la société puisque, chaque année, cent vingt mille d'entre eux sont victimes d'accidents graves ou mortels.

Pour obtenir des améliorations tant *qualitatives* que quantitatives, le monde du travail doit le plus souvent se battre. Même si le nombre des salariés affiliés à des *syndicats* est faible (environ 20 %), l'*audience* des confédérations est environ trois fois plus grande *lors* des élections professionnelles. Le nombre des conflits est loin d'être négligeable — près *de quatre millions* de journées perdues en raison de grèves en 1975 au lieu de soixante-dix mille en Allemagne mais quinze millions *en Italie et cinquante-neuf millions* en Grande-Bretagne.

Les tensions qui existent dans les entreprises n'excluent pas cependant une vie contractuelle. S'il est vrai *que les discussions salariales dans* les branches professionnelles portent le plus souvent sur les rémunérations minimales et non pas sur les salaires effectifs, de nombreux accords d'entreprises contiennent des *clauses* de maintien et parfois d'accroissement du pouvoir d'achat. Les autres aspects de la vie dans l'entreprise (congés, primes, retraites, formation, etc.) ont donné lieu aussi à d'importantes négociations. *Aiguillonnés par les représentants* de l'État, syndicats et patronat ont, ces vingt dernières années, signé de grands accords au niveau *national et créé des organismes paritaires* pour gérer des assurances complémentaires de retraite et de chômage, instituer le droit à la formation, généraliser la *mensualisation*, etc.

Très souvent, les gouvernements qui ont préconisé ces discussions ont ensuite pris le relais en faisant voter de lois sur les mêmes sujets, pour étendre à tous les salariés les bénéfices acquis par voie contractuelle. Des essais bien timides, aux résultats assez maigres, ont été tentés pour *instaurer* l'actionnariat ou *développer* l'intéressement aux bénéfices. Récemment trois rapports d'experts, suscités par les pouvoirs publics, recommandent des réformes dans les domaines du *travail* en équipe (rapport *Wisner*), des rémunérations des ouvriers (rapport Giraudet) et dans celui, plus vaste et ambitieux, de la *réforme des entreprises* (rapport Sudreau). *Le gouvernement* Barre prépare des projets de loi qui devraient renforcer les droits des salariés : création *d'un bilan social, mise en place dans certaines sociétés* de la co-surveillance.

La montagne accouchera-t-elle d'une souris ? L'objectif ambitieux des *pouvoirs publics et du patronat* est de marier des impératifs de productivité et de rentabilité aux impératifs d'amélioration de la vie *sociale et communautaire. Face aux syndicats* majoritaires C.G.T. et C.F.D.T., qui refusent toute collaboration ou co-gestion et maintiennent plus que jamais un comportement de *lutte de classe, la majorité* politique actuelle prêche la participation tout en rappelant que l'autorité du chef d'entreprise ne se divise pas et qu'il est hors de question de bouleverser les structures actuelles des sociétés industrielles et commerciales. Dans l'opposition, les partis appuyés par la C.G.T. et la C.F.D.T. réclament des réformes en profondeur soit par la nationalisation, soit par une démocratisation, voire par l'autogestion, soit par une démocratisation, qui offre à la fois des emplois, des biens et des services *pour accroître* le « gâteau » (la *production*), est l'enjeu d'une sévère bataille où l'économie cède le pas au politique.

JEAN-PIERRE DUMONT.

SOMMAIRE

Dossier réalisé par le département Éducation, le service économique et social et la documentation du « Monde », avec la collaboration de Mmes Catherine *Mercier, professeur au lycée* de Sarcelles et Dominique Brunet, étudiante à l'université de Paris-IX.

Coordination : Jean-Michel *Croissandeau*.

Les Dossiers et documents sont des publications à but pédagogique ; ils sont constitués d'articles déjà parus dans le Monde et ses diverses publications.

LES ACTEURS

Du public au privé

Les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs souffrent de l'incompréhension des fonctionnaires, il faut bien reconnaître qu'au sommet les choix de haute politique se font dans le même *monde*. *Il n'y a en France* que cinq cent soixante entreprises de plus de mille salariés. Mais elles représentent une part importante de l'investissement français, et *la majorité de leurs patrons ont* reçu le même genre de formation que leurs interlocuteurs de l'administration. Si d'aventure tel n'est pas le cas, ils ont bien soin de « *se payer* » l'aréopage idoine.

Citons, parmi d'autres, le cas de l'une des plus grandes entreprises françaises, la C.G.E., qui fait avec l'État la majorité de son chiffre d'affaires. Polytechnicien, ingénieur des Ponts, ancien directeur de cabinet d'un ancien ministre de l'industrie, son P.-D. G. a pour homme de confiance un autre « *X-Ponts* », *lui aussi ancien* directeur de cabinet d'un ancien ministre de l'industrie, et de *surcroît frère d'un inspecteur* des finances influent à la direction du Trésor. Le président des laboratoires les plus importants de ce groupe est un ancien ingénieur *général responsable du service* des transmissions à la délégation ministérielle à l'armement, etc.

Si l'on observe la carrière des « quatre mousquetaires » qui se trouvaient être les interlocuteurs permanents de l'industrie en 1972 dans la haute administration, l'un est *passé de l'Élysée au Crédit* lyonnais (M. Esambert), l'autre de Matignon chez Hachette *(M. Worms)*, le troisième du ministère de l'industrie chez Peugeot, où il a été l'un des négociateurs de l'important accord qui a apporté Citroën et la promesse d'un *milliard de francs* à cette entreprise (M. Pareyre). Le quatrième reste, jusqu'à nouvel ordre, dans l'administration, puisqu'il est encore conseiller technique du *président de la République* (M. Stoléru).

JACQUELINE GRAPIN.
(13 mars 1975.)

Le patron de choc

L'affaire n'est *pas* banale : la SITRAM est une bonne entreprise et son P.-D. G. un patron modèle pour journal financier. Parti de rien en 1948, fils de *gendarme*, *ouvrier qualifié*, à vingt-six ans, avec l'argent de ses congés payés, il ouvre un atelier de sous-traitance métallurgique, à Juvisy, dans la banlieue *parisienne*. *L'entreprise* grandit, manque de place. En 1963, il la déménage à Saint-Benoît-du-Sault au milieu des verts pâturages berrichons.

Avec l'aide de *deux* maçons, sans concours public, il construit lui-même son usine. Il fait fortune, il a trouvé un créneau de marchés : l'ustensile de cuisine en inox. Il devient le *numéro* un sur le marché européen, avec deux cent cinquante employés, un chiffre d'affaires qui passe de 9 millions à 60 millions de francs en dix ans. La crise économique ? Connaît pas.

Jamais une grève dans la société. Pas de syndicat. Un comité d'entreprise dont l'unique *préoccupation serait de choisir* les jouets de l'arbre de Noël. « *L'ouvrier, ce qu'il demande, c'est du boulot, du fric et la paix. Alors que les autres ne s'acharnent pas à nous emm...* »

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.
(22-23 novembre 1975.)

Malgré l'année de la femme

Une forte sous-qualification de la main-d'œuvre féminine, un chômage important, des salaires *faibles*, *une* espérance de promotion assez mince et de lourdes charges supplémentaires, notamment pour les veuves et les divorcées, qui cumulent les difficultés : tels sont les principaux constats d'un sondage C.G.T.

- *Une forte sous-qualification* : 24,8 % des femmes interrogées n'ont aucun diplôme d'enseignement général, et 59,2 % aucun diplôme professionnel.

- *Un ancrage puissant dans la vie active* : 52,8 % des travailleuses questionnées ne se sont jamais arrêtées depuis leur première embauche, *malgré* une entrée souvent précoce dans la vie professionnelle.

- *Un chômage plus élevé parmi les jeunes générations* : si le pourcentage du chômage est de 20,1 % pour l'ensemble des femmes interrogées, il atteint 24 % pour les ouvrières et les employées de dix-huit à vingt-quatre ans, soit près d'une jeune *femme* sur quatre.

- *Une place importante au travail intérimaire* : 23 % des *femmes interrogées sont* ou ont été employées par une société de travail temporaire.

Du second volet de l'enquête se dégagent trois traits principaux : des bas salaires (51,1 % *des femmes* interrogées en novembre 1975 gagnaient alors moins de 1 700 F par *mois alors* que 29,7 % d'entre elles travaillaient plus de quarante heures par semaine), une mobilité assez forte (28,7 % de celles qui déclarent *avoir* appris un métier indiquent qu'elles en exercent un autre), une promotion assez faible (57,3 % n'espèrent pas changer de poste).

(5 novembre 1976.)

Un ghetto pour les cadres

Le contraste entre l' « image de marque » du cadre-consommateur et celle du même personnage au *travail est le plus frappant, mais* non le seul. Selon les organismes qui défendent ses droits, il apparaît comme le plus proche du « patron », comme jaloux de son *autonomie*, ou *comme soucieux* de ne pas se couper des autres salariés de l'entreprise, à quelque niveau de rémunération qu'ils se situent.

Tirés vers le haut, les cadres le sont également vers le bas par les grandes centrales syndicales : C.G.T., *C.F.D.T.* ou *F.O.* Sans doute, ces organisations leur ont-elles ménagé une section particulière, *mais elles ne se privent* pas de leur faire miroiter la puissance que donne le fait d'appartenir à un mouvement de masse : celui des salariés.

A *l'échelon de l'O.S.*, peu de choses changent, mais au niveau de l'encadrement le vent souffle de plein fouet. Les fusions sont aujourd'hui l'épouvantail numéro un des cadres. *La sécurité, valeur-clé* de la plupart d'entre eux, est brusquement remise en question, *sans parler* du *fameux* « *profil* de carrière » qui se brouille brusquement, alors qu'on l'avait si soigneusement dessiné.

Ce ne sont pas seulement les quelque dix mille cadres actuellement en chômage qui jettent une ombre pesante sur l'ensemble de *cette catégorie sociale*, *mais* l'incertitude du lendemain née de la rapidité des changements imposés à l'industrie ou aux services.

La sensibilité actuelle des cadres est *particulièrement* aiguë sur quatre points :

1° Le statut. Vingt-trois pour cent seulement des cadres interrogés ont l'impression de faire *partie de la direction*, 85 % d'entre eux estiment qu'avoir ce sentiment serait un facteur positif.

2° Les fonctions. Le rôle positif de collaboration avec la *direction n'est accepté que par la moitié* des cadres, l'autre moitié se réfugiant dans une attitude de résistance passive, se contentant d' « *aménager les choses à partir des ordres théoriques des directions* ».

3° Les rapports avec la direction générale. Plus d'un tiers des personnes interrogées se déclarent plutôt *mécontentes* de la direction générale, le manque de communication leur paraissant constituer le principal problème de leur entreprise.

4° *La mise en question de l'organisation*. Quand on demande ce qu'on pourrait faire pour améliorer le résultat des entreprises françaises, la réponse « transformer le système de gestion des entreprises » vient très largement en tête (44 %) des choix, contre 22 % pour « redonner aux cadres le goût du risque », 21 % pour « recruter les dirigeants différemment », et 10 % pour « avoir une meilleure planification économique ».

PIERRE DROUIN.
(18 novembre 1972.)

Entre deux chaises : les agents de maîtrise

« *Le patron, pour nous exploiter, a besoin des services des chefs. Les chefs, ce sont les yeux, les oreilles du patron pour nous surveiller ; ce sont les ordres pour qu'on se crève à bosser et les sanctions si on ne respecte pas la loi du patron. Je suis bête, je fous sans arrêt des sanctions, je ne connais rien au boulot, je suis chef et je m'appelle... Bientôt, je vais me faire casser la gueule.* » Ce tract, distribué par des gauchistes à Billancourt, avait pour titre : « *A bas les chefs-flics !* »

Situé sur la « *première ligne de commandement* », en *contact* direct et constant avec les exécutants, les agents de maîtrise ont la charge difficile de faire appliquer les ordres du patron, de veiller au respect des *objectifs* de production.

Or les agents de maîtrise sont, le plus souvent, d'anciens ouvriers qui continuent à agir, à penser, *à vivre comme des ouvriers*. Ils déclarent souvent d'ailleurs « *ne pas éprouver le besoin de sortir du milieu* ». La plupart ont un frère ou un père ouvrier, des camarades *aussi*.

L'agent de maîtrise — l'A.M. — se sent encore ouvrier mais aime qu'on « *le considère* », voire qu'on l'appelle « *monsieur* » ; il souffre du *mépris que* les cadres lui manifestent et généralement du fossé qui les sépare dans leur vie quotidienne.

Le « petit chef » a toujours été assis entre deux chaises.

Lorsque le chef d'entreprise a créé ce poste de chef d'équipe et de contremaître, dans les années 1910-1920, l'agent de maîtrise était « *un maître* », c'est-à-dire un véritable « *petit patron* ». C'était l'homme de confiance du directeur, celui qui reçoit délégation pour être « *le touche-à-tout* » ; embaucher, fixer les salaires, répartir le travail, adapter la production, mettre la main à la pâte quand il y avait un pépin, des absents ou une grève. Il avait la « maîtrise » des techniques, et ses subordonnés ne pouvaient pas « *lui en remontrer* ».

Les rapports étaient faciles avec le patron tout proche : il n'y avait pas ou peu de cadres (un ou *deux directeurs, deux ou* trois ingénieurs) ; ils ne l'étaient pas moins avec les ouvriers, qui le craignaient mais le respectaient.

Progressivement, tout a changé. Lorsque mai 1968 a éclaté, l'agent de maîtrise a dû admettre la réalité. Aujourd'hui, le « *petit chef* » est « *nu* » : sa fonction ne ressemble plus à *celle des années* 1920, et même 1950. Petit à petit, l'agent de maîtrise a été dépouillé de tous côtés par le haut, sur sa droite, sur sa gauche, par le bas.

JEAN-PIERRE DUMONT.
(22 novembre 1974.)

Les ouvriers : nombreux et mal payés

Bien que leur proportion dans la population diminue, les ouvriers constituent toujours la majorité des salariés français (huit millions trois cent *mille*, *soit environ* 55 %). Une majorité qui occupe les emplois les plus pénibles, les plus *monotones*, les moins bien rémunérés. Avant que ne s'applique *le* plan *Barre*, plus de la moitié des salariés et surtout des ouvriers (61,4 % des hommes, 92,6 % des femmes) gagnaient encore moins de 2 350 F par mois, *soit au total sept* millions cinquante mille travailleurs sur onze *millions neuf* cent mille travaillant à temps complet dans l'industrie et le commerce.

Parmi ces salariés, la majorité *gagnaient même* moins de 1 900 F par mois (24,5 % des hommes, 53,9 % des femmes). *Le salaire* moyen des manœuvres de sexe féminin était de 1 422 F en juillet 1976 et celui des cadres *administratifs* supérieurs de sexe masculin de 9 610 F. La hiérarchie était donc de 6,7.

La fin des «cols blancs»

Le col *blanc*, les manches de lustrine de l'employé aux écritures, ont fait place au pull à col roulé. Le caissier a perdu ses moustaches cirées et cède son tabouret à une *guichetière fraîche émoulue* du lycée. Quelques hôtesses, dont la ligne est obligatoirement irréprochable, individualisent l'accueil de l'homme d'affaires, à *qui l'on chuchote* le dernier cours du yen comme s'il s'agissait d'un secret d'alcôve. *Les* centaines d'employées d'exploitation, celles de la dactylographie, de la *billetterie* ou de la salle d'informatique, celles-là se sentent au contraire *dépersonnalisées*.

« *Nous sommes devenus des robots, des poinçonneurs, des O.S. de la banque*, dit un jeune syndicaliste.

JEAN BENOIT.
(1er décembre 1972.)

Combien sont-ils ?

Les statistiques publiées par les services officiels sont loin d'être homogènes. Trois séries d'enquêtes permettent d'évaluer la répartition de la population active. Selon une étude *publiée* dans « Économie et Statistique » (nos 81-82, septembre - octobre 1976), la population active au 1er janvier 1976 était estimée à 21 447 400. Elle était ainsi composée : 2 331 000 agriculteurs (10,9 %) ; 3 626 700 ouvriers non qualifiés (17 %) appelés le plus souvent « O.S. », c'est-à-dire ouvriers *spécialisés* ; 4 732 800 ouvriers qualifiés (22 %) désignés aussi sous le terme d' « O.P. », *c'est-à-dire* ouvriers *professionnels* ; 2 039 800 employés non *qualifiés* (9,5 %) ; 3 935 400 *employés* qualifiés (18,3 %) ; 792 900 techniciens (3,7 %) ; 312 100 ingénieurs (1,5 %) ; 2 380 500 *cadres* moyens (11 %) ; 1 287 000 cadres supérieurs (6 %).

Selon une autre étude portant sur la population active en avril 1975 (*21 708 289*), le nombre des patrons de l'industrie et du commerce était évalué à 1 886 969 et celui des *professions* libérales à 163 023.

Combien gagnent-ils ?

Enfin, une troisième étude à paraître indique la répartition des salariés à temps plein de l'industrie et du commerce (*11 901 600*) et *le montant de leur* rémunération mensuelle moyenne après déduction des cotisations sociales au 1er juillet 1976 :

— Cadres administratifs supérieurs : *304 500* hommes *(9 610 F* par mois) ; 32 000 femmes (6 210 F) ;

— *Ingénieurs* : 118 600 hommes (7 520 F) ; 4 400 femmes (6 020 F) ;

— Cadres administratifs moyens : 489 300 hommes (5 360 F) ; 116 400 femmes (4 145 F) ;

— Techniciens : 426 700 hommes (4 035 F) ; 47 400 femmes (2 975 F) ;

— Employés : 948 000 hommes (*2 870* F) ; *1 611 500* femmes (2 190 F) ;

— Contremaîtres : 398 400 hommes (3 965 F) ; 40 200 femmes (3 245 F) ;

— Ouvriers qualifiés : 2 707 400 hommes (2 570 F) ; 348 100 femmes (1 893 F) ;

— *Ouvriers spécialisés* : 1 694 800 hommes (2 160 F) ; 741 700 femmes (1 624 F) ;

— *Manœuvres* : 489 200 hommes (1 780 F) ; 205 700 femmes (1 422 F) ;

— Apprentis et jeunes ouvriers : 220 600 hommes (881 F) ; 91 300 femmes (1 018 F) ;

— Personnel de service : 161 900 hommes (2 086 F) ; 364 100 femmes (1 660 F).

Les bonnes intentions de l'État

Telles qu'elles ont été présentées mercredi 14 avril par M. Michel Durafour, ministre du travail, les modalités de la réforme de l'entreprise, annoncée, la veille, par M. Valéry Giscard d'Estaing, s'articulent autour de « *trois grandes directions : favoriser le dynamisme des entreprises ; améliorer la sécurité et les conditions concrètes du travail ; faire de l'entreprise une communauté d'hommes* ».

Dans la première direction, il s'agira d'encourager la création et le développement des petites et moyennes entreprises ; d'améliorer la qualité des dirigeants en limitant l'âge auquel ils peuvent continuer d'exercer leurs fonctions et en les obligeant à s'associer financièrement au capital de leurs entreprises ; de prévenir et de traiter les difficultés économiques des sociétés en contrôlant mieux la procédure de règlement judiciaire et en révisant le statut des syndics et des administrateurs judiciaires.

Pour améliorer la sécurité et les conditions concrètes du travail, la présentation d'un bilan social sera généralisée après deux ans d'expérimentation dans un nombre limité d'entreprises, la prévention des accidents du travail sera renforcée, et les conditions de travail des salariés manuels améliorées.

Enfin, pour « *faire de l'entreprise une communauté d'hommes* », l'information et la protection des actionnaires seront complétées ; du comité d'entreprise émanera une nouvelle « *délégation économique* » ; des commissions de groupe et des comptes consolidés seront institués à l'échelon des groupes de sociétés ; le droit d'expression des travailleurs sur les conditions et le contenu de leur travail sera organisé au sein de leur équipe ; la représentation des cadres et des salariés dans les conseils de surveillance sera rendue possible ; des formes nouvelles de sociétés seront inaugurées, notamment la société à gestion participative et l'entreprise sans but lucratif.

On remarquera que l'ordre choisi pour présenter les propositions gouvernementales diffère sensiblement de celui qui avait été retenu dans le rapport Sudreau. Il s'agit, ici, d'abord de favoriser le dynamisme des entreprises par des mesures d'inspiration économique, alors que les préoccupations sociales venaient au premier rang dans le rapport de l'an dernier, qui commençait par : « *Transformer la vie quotidienne dans l'entreprise* » et « *Consacrer la place des hommes dans l'entreprise.* »

J. G.
(16 avril 1976.)

L'EMBAUCHE

La chance d'être Français

On a dix-neuf ans. Les premiers pas ne sont faciles nulle part. Pas plus à l'usine qu'ailleurs. Et pourtant, je suis Français : c'est ignoblement utile pour chercher du travail sans être trop bousculé.

Les autres, les étrangers, commencent par attendre plusieurs heures un matin aux portes d'une grande usine de voitures avant qu'un passant — qui sait lire — leur révèle que le petit papier qui surmonte la serrure annonce que l'embauche ne commencera que le lendemain.

Le lendemain, ils seront là, massés autour de la petite porte, essayant d'accrocher le regard de cet homme satisfait et sûr de lui qui, dieu tout-puissant de l'embauche, distribuera bourrades et insultes à ceux qui ne peuvent répondre. Soumis par obligation, ils acceptent tout. Alors, qu'importe que ce type soit raciste, ce n'est pas leur problème, et puis, le Français, le jeune qui était avec eux, ne l'a-t-on pas bousculé un peu lui aussi ?

Nous serons les mêmes le lendemain dans cette agence d'intérim qui recrute des O.S. Attente encore, puis un à un nous passerons devant un premier patron qui m'en apprendra long sur mes qualités.

« *Comment, monsieur, à votre âge à l'usine ? Et puis un Français ! Voyons, ce travail est pour les étrangers ; 90 % des gens que nous recrutons pour cela sont des personnes de couleur. Nous allons vous trouver autre chose. Vous valez mieux qu'eux.* »

Et encore, tout n'est pas fini. Il faut se présenter à l'usine, venir tôt et commencer par attendre une heure le bon vouloir des employés de bureau qui, une fois leur tour venu de travailler, n'attendront pas, eux. Vite, vite, ils sont pressés, ils parlent fort, en hommes supérieurs. Le mépris a l'air de faire partie des conditions d'embauche.

(16-17 septembre 1976.)

Le malheur de n'être pas superman

Cadre directeur commercial et administratif dans le secteur des textiles, Jean S... est chômeur. Il a quarante-six ans. Il cherche du travail depuis un an et ne trouve rien. Il a répondu à plus de *deux cents annonces. Il lui fut dit* et répété qu'il n'avait pas le « profil ». On lui souhaitait pourtant dans un proche avenir un emploi conforme à ses compétences, qui sont évidentes, mais ne correspondent pas exactement avec le « profil » désiré.

Le profil, c'est d'abord d'avoir moins de trente-cinq ans. Jean en a dix de trop. Il se demande par quel étrange tour de passe-passe le P.-D.G. de quarante-cinq ou cinquante ans passe pour un « jeune loup » et le cadre du même âge pour un pré-retraité : privilège du pouvoir que d'attribuer la jeunesse au comité de direction de préférence aux responsables des services.

Jean, un moment, se sent complètement vidé. Il a le profil d'un cadre, pas celui de Superman. Il commence à comprendre pourquoi certains chômeurs se mettent à boire, pourquoi d'autres font une dépression. Lui, il cherche du travail.

Entendons-nous bien : Jean S... n'est pas un homme du dix-neuvième égaré au vingtième. Il est pour la formation permanente et il a toujours été d'accord de l'urgente nécessité d'une autogestion *intelligente des entreprises.* Jouer le jeu : c'est la seule chose qui reste à faire à un cadre qui ne se sent pas la vocation de chômeur professionnel. Mieux vaut être malin qu'intelligent. Arrive celui qui a compris le système et fonce droit devant lui. Ou celui qui y croit.

Pendant le temps de son recyclage, Jean a appris que les offres mirobolantes diffusées parfois par les agences ne s'adressaient pas aux chômeurs comme lui, mais aux cadres déjà en place dans d'autres affaires. Leur candidature est envisagée avec d'autant plus de faveur qu'ils viennent d'une entreprise concurrente : avec le cadre, on s'approprie ainsi les techniques de vente du voisin. La fameuse mobilité, tant vantée, sert moins à promouvoir les compétences qu'à espionner la concurrence.

(19-20 août 1973.)

SALAIRES ET FORMATION

Les paradoxes de la politique contractuelle

Etrange paradoxe : la politique contractuelle qui a permis d'aboutir à plusieurs grands accords interprofessionnels avec le C.N.P.F. est étrangement absente ou réduite lorsqu'il s'agit d'aborder le problème des salaires. (...)

Un rapide survol historique et statistique montre que le dialogue sur les salaires — quand il existe — aboutit à des résultats pour le moins curieux. Alors que la loi a, dès 1950, garanti la liberté de négociation entre syndicats et employeurs en relançant la formule des conventions collectives et accords d'entreprise, le problème des salaires est peu évoqué dans les accords d'entreprise, et de façon limitée dans les conventions par branches.

Et pourtant, chaque année, en France, de nombreux « avenants salariaux » à des conventions collectives sont signés. Mais ces accords souffrent de cinq défauts.

● PREMIER DEFAUT : leur nombre varie énormément d'une année à l'autre. Dans la métallurgie, par exemple, où il n'y a pas de convention nationale, on a comptabilisé, en 1975, soixante et un accords pour les ouvriers, couvrant quarante et une régions au lieu de cent une (soixante-deux régions) en 1974.

● DEUXIEME DEFAUT : les syndicats les plus représentatifs paraphent rarement ces accords ; en 1975, sur les soixante et un accords-métallurgie, la C.G.T. en a signé treize, la C.F.D.T. huit, alors que F.O. en a approuvé cinquante et un, et la C.F.D.T. vingt-deux.

● TROISIEME DEFAUT : certains avenants couvrent des secteurs industriels très importants ou disparates, par exemple dans la métallurgie (sidérurgie, aérospatiale, chantiers navals, etc.), d'autres se limitent à l'industrie du bouton ou du parapluie.

● QUATRIEME DEFAUT : des avenants qui pourraient être appliqués par voie d'extension dans des entreprises non adhérentes au C.N.P.F. ne peuvent l'être en raison, affirme F.O., de l'opposition de la C.G.T. ou de la C.F.D.T., quand les lenteurs administratives ne viennent pas freiner cette procédure.

● CINQUIEME DEFAUT, le *plus important : la quasi-totalité* des accords ne portent pas sur les salaires réels, mais seulement sur les barèmes minimaux.

En raison même de ces écarts et de la faible répercussion qu'ont les avenants sur la politique de rémunération des entreprises, les syndicats pratiquent, quand ils le peuvent, une action de harcèlement et obtiennent parfois des majorations qui — au niveau des salaires réels cette fois — creusent encore davantage les écarts.

Entre avril 1974 et avril 1975, la progression des rémunérations horaires des ouvriers a été en moyenne de 22,7 % dans la chaussure, mais de 13,9 % dans l'industrie du verre.

Individualisme des Français, pluralisme et surenchère des syndicats, attachement des employeurs au pouvoir, le tout explique cette quasi-inexistence de la politique des salaires et l'anarchie quand elle a cours.

Outre les explications énumérées ci-dessus sur les difficultés de la politique conventionnelle, trois obstacles majeurs obstruent le chemin du dialogue. Le patronat craint que des négociations par branches n'entraînent, si cela était généralisé, des dérapages au niveau des entreprises.

De l'aveu même des syndicats, les *fédérations syndicales n'ont* ni la volonté politique de choisir cette voie, ni le poids pour faire respecter leur signature, chaque union régionale, départementale et chaque section d'entreprise étant attachée à sa liberté de manœuvre. Troisième obstacle : le pluralisme syndical.

J.-P. D.
(3 août 1976.)

Intéressement : 182 F en 1968 699 F en 1973

Depuis 1968, chaque année, des entreprises partagent leur bénéfice avec les salariés, en application de l'ordonnance du 17 août 1967. Globalement, les sommes qui sont mises au compte des salariés, mais bloquées durant cinq ans, sont relativement importantes. Selon une enquête que vient de publier le ministère du travail (1), ce qu'on appelle « *la réserve spéciale de participation* » a atteint, pour l'exercice 1973, 2 176 millions de francs — sommes qui seront distribuées en 1979 — au lieu de 1 847 millions pour l'exercice 1972, 1 647 pour 1971, 1 373 pour 1970. *Mais le montant* moyen qui revient à chaque personne est assez réduit puisque, pour 1973, 3 112 430 salariés ont bénéficié de l'ordonnance sur la participation au lieu de 2 804 132 pour 1972. Le montant moyen de la part d'intéressement par bénéficiaire était, en conséquence, de 699 F au lieu de 658 F pour 1972. Cette part moyenne a nettement augmenté depuis 1968 (182 F), mais elle représente toujours à peu près le même pourcentage (3 %) par rapport à la masse des salaires concernés par le calcul de la participation. En fait, cette part varie énormément selon les secteurs économiques : 229 F en moyenne pour 1973, soit 1,05 % du salaire dans les secteurs de l'hygiène, 452 F (2,15 %) dans la sidérurgie, 936 F (4,68 %) dans le commerce de gros et, pour les privilégiés 1 030 F (4,30 %) dans la construction électrique et 1 170 F (4,03 %) dans l'industrie chimique.

Au *total*, 47,8 % des bénéficiaires touchent une participation inférieure à 2 % de leurs salaires et 1 % une supérieure à 15 %.

Une autre enquête du ministère (2) sur le nombre d'accords de participation signés en application de l'ordonnance de 1975 révèle que celui-ci est en *constante augmentation : 1 500* accords pour 1 720 entreprises (1 360 000 salariés en 1969) ; 7 526 accords pour 8 414 entreprises (3 900 000 salariés) en 1972 et, au 31 décembre 1975, 9 581 accords, représentant 10 769 entreprises et 4 730 943 salariés. Toutes les entreprises ayant paraphé un accord ne dégageant pas un bénéfice, on peut estimer que 70 à 80 % des salariés concernés bénéficient, bon an mal an, d'une part d'intéressement. Autre constat révélateur, la plupart de ces accords (83 %) ont été négociés avec le comité d'entreprise et 13,4 % seulement par les syndicats en tant que tels (C.G.T., 9,9 % ; C.F.D.T., 6,3 % ; F.O., 4,8 % ; C.F.T.C., 1,9 % ; C.G.C., 5 %).

(1) « Travail informations », notes n° 35, 20-26 décembre 1976, du ministère du travail.

(2) « Travail informations », notes n° 34, 13-19 décembre 1976, du ministère du travail.

(11 janvier 1977.)

Un beau rêve

Un beau rêve : c'est la remarque qui vient à l'esprit lorsqu'on relit certaines déclarations qui saluèrent la loi du 16 juillet 1971 sur la *formation permanente*. Il faut attendre 1966 pour qu'un texte *législatif institue le droit des* travailleurs à un congé de formation. Faute de mesures concrètes, celui-ci restera cependant lettre morte jusqu'aux grands bouleversements de 1968.

Naît le projet de « nouvelle société ». Encouragés par le gouvernement, patronat et syndicats signent, le *9 juillet 1970, un accord* interprofessionnel qui reconnaît à tout salarié le droit de s'absenter de son travail pour suivre une formation de son choix.

De quoi s'agissait-il ? Tout simplement d'en finir avec les inégalités de départ, « *de donner une deuxième et une troisième chance* » à ceux que l'école ou la naissance ont relégués au bas de l'échelle sociale. De faire face aux bouleversements technologiques, mais aussi de favoriser la promotion sociale des travailleurs et leur accès à la culture. De réformer l'école en ouvrant plus largement celle-ci à l'éducation des adultes et aux réalités du monde du travail. D'inaugurer une nouvelle ère des relations sociales, en invitant employeurs et salariés à se concerter pour mettre en œuvre cette politique.

Que la formation permanente soit moins ignorée, nul ne songe à le nier. A en croire un sondage réalisé il y a quelques mois par le *secrétariat d'Etat à la formation professionnelle*, quatre Français sur cinq savent maintenant qu'ils ont droit à un congé de formation. Ils ont été deux millions et demi à en bénéficier en 1975, soit une personne active sur huit. La participation des employeurs et de l'Etat s'est élevée, cette année-là, à 8,2 milliards de francs. Les entreprises qui, faute d'utiliser pour elles-mêmes cette participation obligatoire, la reversent au Trésor sont aujourd'hui moins nombreuses. Bref, la formation permanente gagne du terrain, même si nombre d'employeurs y auraient de toute manière recours sans la loi.

Dans le détail, la situation est moins brillante. Il était entendu que l'effort des entreprises en faveur de la formation continue passerait progressivement de 0,8 % des salaires en 1972 à 2 % en 1976. Ce taux, fixé à 1 % en 1974, n'a pas augmenté depuis, la loi de finances pour 1977 supprimant même l'obligation d'en rediscuter chaque année. S'il est vrai que le taux de participation effectif des entreprises (1,63 % en 1975) reste supérieur à celui fixé par la loi, il a cessé, cependant, de progresser, diminuant même légèrement par rapport à 1974 (1,63 %). Le gel de l'obligation légale n'y est sans doute pas étranger.

Malgré ses promesses, le gouvernement n'a toujours pas déposé le projet de loi améliorant le droit au congé de formation. Jusqu'à l'été dernier, la situation était la suivante : le total des travailleurs simultanément absents de l'entreprise ne devait pas dépasser 2 % du personnel. *Ne conservaient* le bénéfice de leur rémunération — et durant les quatre premières semaines seulement — que les salariés participant à une formation agréée par une commission paritaire de l'emploi.

Sans avoir complètement échoué, les tentatives pour venir à bout des inégalités piétinent. Si ouvriers et employés représentent, en 1975, 61 % des stagiaires (contre 54 % en 1972), le pourcentage de manœuvres et d'O.S. (dont on cherche pourtant à revaloriser les conditions de travail) a diminué : 16 % des stagiaires en 1975, contre 18 % en 1972. A cela s'ajoutent les facilités particulières accordées aux cadres pour partir en congé de formation. Quant aux femmes — 38 % de la population active, — elles ne représentent encore qu'un quart des stagiaires.

Près des trois quarts des stages organisés par les entreprises sont maintenant de courte durée et visent simplement à adapter le salarié à son poste de travail. En revanche, le pourcentage des stages de promotion professionnelle reste stable : 12 %.

Après une période d'enthousiasme, la formation permanente semble bien au creux de la vague. Cette situation, soulignent les pouvoirs publics, s'explique par la crise de l'emploi. A moins qu'il y ait eu, dès le départ, contradiction entre le grand projet de promotion individuelle et collective lancé par les pères fondateurs et les rigidités d'une économie dont les besoins en salariés non qualifiés restent de l'ordre de 30 à 35 %. *Approuvé fin novembre* par le C.N.P.F., l'Etat a en tout cas mis rapidement un terme à sa politique en faveur de publics dits prioritaires (femmes, migrants, handicapés, etc.), pour consacrer le plus clair de l'enveloppe de la formation professionnelle (75 % en 1976) à la lutte contre le chômage.

Une loi, votée le 16 juillet dernier, autorise ainsi les entreprises à verser désormais leur participation obligatoire (le « 1 % ») à des organismes dispensant une formation aux demandeurs d'emploi. « *Un détournement* », protestent les syndicats. Les résultats de ce changement, amorcé en 1974, sont encore incertains. Les stages de prévention — censés préparer ou éviter les licenciements — ne représentent que 2 % des formations organisées par les entreprises. Et si l'effort de l'Etat en faveur des jeunes sans emploi est important, un très faible pourcentage seulement des chômeurs adultes parviennent, faute de crédits, faute de place, à obtenir un stage.

Ceux qui avaient espéré réformer l'éducation nationale ont dû, eux aussi, se rendre à l'évidence : malgré quelques réussites indéniables, la formation permanente est une greffe qui n'a pas pris. Méfiance tenace des employeurs, et même de l'Etat ; hostilité des enseignants à l'égard d'une formule dirigée, selon eux, contre le service public ; manque d'intérêt de M. René Haby, ministre de l'éducation, et de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités ; absence de formateurs à temps plein.

BERTRAND LE GENDRE.
(12-13 décembre 1976.)

LES HORAIRES

Pouvoir choisir l'heure d'arrivée

Selon le patronat et les administrations, la formule des horaires souples s'étend constamment mais n'intéresse encore qu'environ 5 % des salariés. Les réticences des syndicats, la barrière psychologique que constitue le recours au « pointage » et les obstacles techniques au niveau des ateliers suffisent-ils à expliquer la situation ? Au siège de Saint-Gobain, à Neuilly, dans des caisses d'allocations familiales et à l'usine Honeywell-Bull d'Angers, des directions dynamiques ont démontré que ces diverses difficultés pouvaient être surmontées.

Ils ne pointent pas ! Pouvoir choisir l'heure d'arrivée au travail et l'heure de départ, mais être obligé en même temps de glisser une carte dans un appareil de pointage est souvent ressenti comme une contradiction et une contrainte nouvelle. Des caisses d'allocations familiales, la S.N.P.A. à Courbevoie, et le siège social de Saint-Gobain ont essayé parmi d'autres de ne pas recourir aux compteurs.

Ils sont huit cents O.S., deux cents ouvriers professionnels et plus d'un millier d'employés, de techniciens, d'agents de maîtrise. Depuis quelques mois, une grande partie du personnel de l'usine Honeywell à Angers applique les horaires variables, qu'ils travaillent dans les bureaux (quatre cents personnes) ou les ateliers de production (près de mille neuf cents).

Certes, reconnaît la direction, cela nous a posé des problèmes : programmation des fabrications, évaluation et circulation des pièces à monter, préparation des tâches par la maîtrise, et information préalable du personnel.

Alors que, pour beaucoup de cadres techniques, il est très difficile d'étendre les horaires souples à la production, l'état-major d'Honeywell, où l'on utilise il est vrai des pièces détachées de très petites dimensions — ce qui facilite la constitution de stocks-tampons, — a estimé que c'était possible.

« *Certes*, admettent M. Pierre pour la C.G.T. et M. Dupont pour la C.F.D.T., *les horaires souples ont des avantages, mais on nous donne l'illusion de pouvoir gérer notre temps au profit de la société qui y gagne par une réduction de l'absentéisme et un personnel plus maniable. La femme qui arrive plus tard pour garder l'enfant et le conduire à l'école allonge ainsi sa journée de travail. En outre, l'exercice syndical est plus limité.* »

Et le délégué C.G.C., M. Maldague, de reconnaître la montée de l'individualisme : « *Avant, à la pause de midi, on jouait à la belote. Maintenant, c'est chacun pour soi.* »

J.-P. D.
(20 avril 1976.)

L'absentéisme

Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et, à l'intérieur de chaque catégorie, plus important chez les femmes que chez les hommes.

Ce sont les secteurs de la métallurgie et des industries de transformation qui connaissent les plus forts taux d'absences. L'absentéisme augmente aussi avec la taille de l'établissement. Il passe de 49 absents pour 1 000 salariés dans les entreprises de 50 salariés à 80 pour 1 000 dans les entreprises de 500 salariés et plus, cela dans le seul secteur des industries de transformation.

La maladie est la cause d'absence la plus fréquente (40 absents pour 1 000 salariés), précédant de loin les accidents du travail (6 absents pour 1 000) et la maternité (4 pour 1 000).

Deux *régions se distinguent* particulièrement : le Nord - Pas-de-Calais, au taux d'absentéisme particulièrement élevé (79 pour 1 000), et l'Aquitaine, au taux particulièrement faible (29 pour 1 000. La région parisienne a un taux d'absentéisme de 51 pour 1 000, plus faible que la moyenne nationale (56 pour 1 000).

L'absentéisme est le plus élevé chez les ouvriers payés au rendement, ainsi que dans les industries de base et de transformation. On note également que la principale période d'absentéisme féminin se situe entre vingt ans et trente-cinq ans, c'est-à-dire qu'elle correspond à la nécessité d'élever les enfants.

(17 février 1976.)

L'intérim : il suffit d'un local

Disposez-vous d'un local quelconque, d'une table de travail, d'un appareil téléphonique et de quelques classeurs ? Si bon vous semble, vous pouvez devenir, du jour au lendemain, P.-D.G. d'une entreprise de travail temporaire.

Pourquoi se gêner ? Une simple déclaration d'activité à l'inspection du travail — déclaration qui, dans le cas cité, n'a sûrement pas été faite — suffit pour créer une E.T.T.

La crise économique incite en effet les chefs d'entreprise à embaucher du personnel intérimaire — qu'on peut remercier à tout moment, — plutôt que des salariés permanents : au moins en attendant de voir de quel côté soufflera le vent de la relance.

La corporation est à la fois très concentrée et très dispersée. Les trois « grands, à vocation multiprofessionnelle — dans l'ordre : BIS, Manpower-France et Ecco, — réalisent ensemble le tiers du chiffre d'affaires de la profession : 450, 300 et 200 millions de francs respectivement.

En revanche, 70 % des E.T.T. sont à établissement unique, fonctionnent grâce à deux ou trois personnes et sont spécialisées dans tel ou tel secteur d'emploi. Pullulement sans nul doute excessif : on dénombrerait soixante E.T.T. gravitant autour des chantiers navals de Saint-Nazaire. Un certain nombre d'entre elles se créent et se déplacent au gré de l'ouverture de grands chantiers, sortes de piranhas de la main-d'œuvre.

Environ 40 % des travailleurs temporaires sont des femmes, dont la moitié ont moins de vingt-quatre ans. Ces chiffres démentent l'idée reçue selon laquelle les femmes s'orienteraient plus que les hommes vers cette forme d'activité, surtout après avoir élevé leurs enfants. Parmi les hommes, 54 % des intérimaires ont également moins de vingt-quatre ans, dont une forte proportion de jeunes gens en instance d'incorporation.

Les syndicats ouvriers ont toujours adopté une position de principe hostile au travail temporaire. « *Il n'est pas acceptable*, dit un responsable cégétiste, *que l'on ne puisse pas travailler de façon permanente.* »

Autre critique majeure des syndicats : la quasi-totalité des intérimaires ne bénéficient pas d'avantages conventionnels ou d'entreprise : « *Celle mise à l'écart*, dit le syndicat national (C.G.T.) des salariés d'entreprises temporaires, *constitue un moyen de pression sur l'ensemble des luttes et une opération de division entre le personnel stable et le personnel intérimaire.* »

Destiné parfois à « *masquer des licenciements* », le recrutement exagéré d'intérimaires permet aussi au patronat, ajoutent les syndicats, de combattre les revendications ouvrières : révocable et remplaçable dans l'heure, le travailleur temporaire peut difficilement avoir un comportement syndical militant.

MICHEL CASTAING.
(3 mars 1976.)

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail posté

Des expériences chez les cols blancs

J.-P. D.

Dans les nouvelles usines

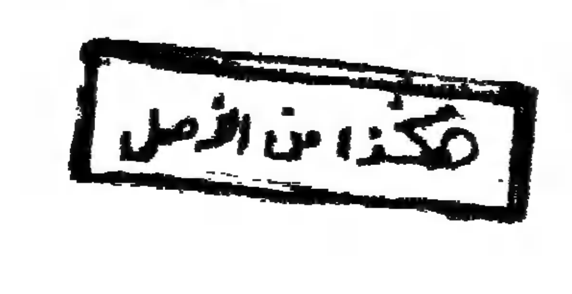
LES DÉPARTS

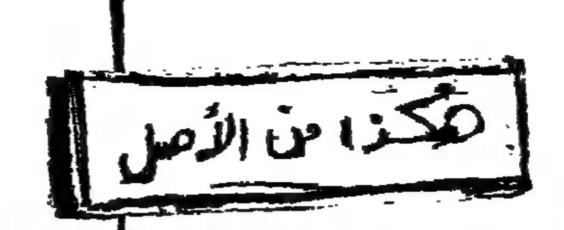
Encore beaucoup à faire

Par la grande porte : la retraite

La loi pour le

J.-P. D.
(11 mai 1976.)





LA VIE DANS L'ENTREPRISE

... beau rêve

... l'heure d'arrivée

L'absentéisme

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail posté

« Le rapport Wisner contient une critique sévère du travail posté, affirmant que « la voie *adoptée* jusqu'à *présent* est profondément immorale. »

Il *résulte* du rapport que l'adaptation des rythmes biologiques aux horaires de travail posté — *surtout s'il comporte* un travail de nuit — est difficile, variable suivant les individus, et surtout qu'elle *décroît* avec l'âge. Les *fonctions* vitales se trouvent affectées, parce qu'il y a une différence de *qualité* entre le *sommeil* de nuit et le sommeil de jour, la *récupération* de la fatigue nerveuse *étant meilleure* durant *le sommeil* de nuit. De plus, le travail de nuit nécessite, pour un même rendement, une plus grande *dépense* physiologique et surtout nerveuse.

Enfin le travailleur qui se trouve dans cette situation a une vie complètement décalée par rapport à celle de sa *famille* et du reste de la société. Il éprouve, *dans* ces conditions, des difficultés à y participer normalement et *complètement*. Un moment arrive où le salarié doit cesser d'assurer un travail de ce type. Il perd *alors* les avantages financiers qui lui étaient accordés en contrepartie des efforts faits. Il peut même perdre tout emploi, dans la mesure où il ne peut trouver localement un travail normal.

Ce qui apparaît « immoral », c'est que le recours au travail *posté, et tout particulièrement* au travail de nuit, ait lieu dans des cas où il n'est pas véritablement *nécessaire* mais simplement commode pour certaines entreprises ou routinier pour d'autres ; qu'il ne soit *pas* toujours entouré des précautions suffisantes pour assurer la préservation de la santé des travailleurs ; et, enfin, qu'il soit assorti dans *trop de* cas de mesures exclusivement financières qui tendent à favoriser et non à *freiner son développement*.

Le travail posté, dont les formules d'application varient selon les branches et les usines (travail en équipes en 2 × 8, 3 × 8, 4 × 8, travail continu ou semi-continu) concerne actuellement 21 % des ouvriers (soit plus de deux millions), au lieu de 13 % en 1957. Si l'on tient compte des répercussions de ce travail sur la vie sociale et familiale, *« plus de quatre millions de Français, soit au moins un sur treize, sont directement concernés »*.

(17 juillet 1976.)

Des expériences chez les cols blancs

A la société d'assurances Le Secours (mille cinq cents personnes, *dont sept cents au siège* parisien), près de cinq cents employés et cadres moyens travaillent depuis plus de trois ans *en cellules* de gestion regroupant en moyenne treize personnes. Auparavant un petit employé (un *rédacteur*) pouvait, à longueur d'année, mettre des croix sur des contrats d'assurance auto tandis qu'ailleurs un autre s'occupait du *même client quand* il lui arrivait un sinistre ; travail parcellaire « *à la limite du supportable* » selon les propos d'un directeur. Conséquence : malaise social, « turn-over » (taux de renouvellement du personnel) important de 35 %, *délais trop longs* dans les réponses à donner aux assurés.

Désormais, chaque cellule de gestion dirigée par un cadre jouit d'une large autonomie d'action et, surtout, traite sans anonymat les *dossiers des clients* de A jusqu'à Z, quels que soient les risques.

Le travail *en équipe, qui* ne s'est pas traduit par un bouleversement de la hiérarchie mais par un élargissement des tâches et une polyvalence plus grande du personnel, a provoqué une amélioration de la classification et une augmentation des salaires de l'ordre de 10 %. La plus grande satisfaction dans le travail s'est également traduite, pour l'entreprise, par une forte diminution du « turn-over » (10 %), une légère réduction des effectifs sans *licenciements* et une meilleure productivité.

(8 décembre 1975.)

J.-P. D.

Dans les nouvelles usines

Elles n'ont rien de révolutionnaire et pourtant elles sont très *différentes* des entreprises créées il y a à peine dix ans. Qu'il s'agisse de Renault à Douai, de Citroën à Aulnay-sous-Bois, d'un *atelier* SAVIEM à *Annonay ou* d'une cimenterie à Villiers-au-Bouin, ces dernières-nées des usines françaises ont toutes été *conçues* pour *améliorer* les conditions extérieures du travail industriel, réduire la pénibilité des tâches et le bruit et combattre, ici et là, ce qu'on appelle la parcellisation ou le taylorisme.

Des arbres fraîchement plantés et de grandes étendues de pelouses vertes accueillent chaque matin les cinq mille quatre cents ouvriers qui travaillent à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, d'où sortent les CX 2200. Pas de camions, pas d'amoncellement de carcasses ou de pièces détachées : tout le matériel pénètre dans l'usine par le nord, tandis que le personnel gagne les ateliers par le sud, où sont juxtaposés, dans la verdure, les parkings, les vestiaires et les restaurants très modernes aux larges baies vitrées. Là, vers midi, se retrouvent, pêle-mêle, directeurs, techniciens et O.S., pour choisir le long de huit comptoirs self-service des plats annoncés sur des affiches en français et en arabe, agrémentées de dessins fleuris. Et, bientôt, sera ouvert un « bistrot ».

J.-P. D.

(8 juin 1976.)

LES ACCIDENTS

Un redoutable fléau

Imaginez un immense défilé qui, par rangs de dix personnes à *un mètre* de distance l'un de l'autre, s'étirerait de Paris à Orléans. Imaginez la fermeture de quinze usines de mille salariés pendant un an. Imaginez encore un demi-million de chômeurs pendant un an... Telles sont les comparaisons qui ont récemment été données par un représentant du patronat, un cégétiste et le rédacteur d'un rapport officiel pour mieux faire comprendre à l'opinion l'importance sociale et *économique des accidents du* travail en France.

Pour M. Cavé, délégué du C.N.P.F. à la sécurité, les accidents du travail « *demeurent un redoutable fléau* ». Pour la C.G.T., le bilan reste « *extrêmement lourd et tragique* » et représente « *un immense gâchis* ». De fait, les accidents du travail, en dépit d'une réduction relative (par rapport au nombre des salariés), continuent à peser lourd sur l'économie, sans parler des drames humains qu'ils constituent pour les familles.

Malgré les progrès de l'*informatique et de la* comptabilité nationale, malgré les efforts de nationalisation des choix budgétaires *(R.C.B.)*, il n'y a pas en France de statistiques globales sur le nombre d'accidents, pas d'évaluation sérieuse de leur coût. Certes la caisse d'assurance-maladie des salariés publie chaque année un état des accidents : selon ses derniers chiffres, il y a eu en 1973 1 137 804 accidents avec arrêt de travail et 29 010 513 journées perdues par *incapacité temporaire*.

Mais, comme l'a noté la C.G.T., ces statistiques ne prennent *pas* en compte les accidents qui surviennent chez les fonctionnaires, les *hospitaliers*, les *marins*, les enseignants, les cheminots, les agriculteurs. Plusieurs centaines de *milliers* de journées perdues doivent donc être ajoutées au chiffre cité ci-dessus. Quant aux accidents mortels — deux mille deux cent quarante-six en 1973 pour les salariés relevant du régime général — ils sont estimés à trois *mille environ*, selon la C.G.T., pour l'ensemble des secteurs économiques.

Quinze morts par journée de travail

Sans nier le poids toujours trop élevé des accidents du travail, et, tout en rappelant que la sécurité constitue « *une préoccupation constante et prioritaire* » du patronat, le C.N.P.F. rappelle souvent avec justesse que le nombre *des décès dus* au travail doit être « *relativisé* », c'est-à-dire comparé à la totalité des accidents mortels de toute nature : quarante et un mille en 1973, dont seize mille accidents de la route.

Mais, outre les décès dus au travail, il faut aussi compter tous les accidents — graves ou non — qui *surviennent* dans les entreprises et l'importance du nombre d'incapacités qu'ils entraînent. « *Un accident de travail toutes les six secondes*, rappelle la C.G.T., *quinze morts par journée de travail, soit un drame de Liévin tous les trois jours, avec ses mutilés, ses veuves, ses orphelins, et la misère des avenirs sacrifiés.* » « *Vingt-neuf millions de journées perdues par les incapacités temporaires, mais cent vingt-quatre millions pour les incapacités permanentes.* »

Le coût direct ou « *apparent* » est égal au montant des dépenses couvertes par les assurances. Selon M. Dubarri, dirigeant du service accidents à la caisse d'assurance-maladie des salariés, il s'élèverait à 10,5 milliards de francs pour 1974. Le coût indirect donne lieu à des évaluations très diverses, mais en général les spécialistes s'accordent pour estimer qu'il est égal à une ou deux fois le coût *direct, soit au total* 20 à 30 milliards de francs en 1974. « *C'est énorme*, remarque M. Vallée, secrétaire général de l'Office de prévention du bâtiment. *Au total cela peut représenter, dans certaines entreprises de notre profession, près de 27 % de la masse salariale.* »

J.-P. D.

(22 février 1976.)

L'indemnisation

Une ouvrière travaille devant une machine qui, explosant, lui coupe quelques doigts et la blesse irrémédiablement au visage. Si l'on estime à 50 % la réduction définitive de la capacité de travail de cette femme (ce qui *signifie qu'elle a peu de chances* de retrouver un emploi) et si ses gains mensuels s'élevaient à 1 800 F, elle aura droit à une rente égale à 25 % — et non 50 % — de ces 1 800 F, soit 450 F par mois. Rien d'autre s'il n'y a *pas eu faute inexcusable, rien* notamment pour le préjudice esthétique, quelles qu'en soient les conséquences. Pour une vie brisée, une aumône, alors que la victime n'a pas commis la moindre faute, si ce n'est de faire confiance au *matériel* que son employeur lui a ordonné d'utiliser.

Même si sa conduite a été irréprochable, la victime d'un tel accident peut être lourdement *pénalisée* par rapport à *celle* d'un accident ordinaire : mieux vaut être accidenté sur un manège de foire que devant son haut *fourneau* ! Monstrueux paradoxe : quand un doute subsiste sur la nature de l'accident, la *victime a généralement intérêt*, maintenant, à démontrer que l'accident litigieux n'est pas un accident du travail !

J.-J. DUPEYROUX.

(1er décembre 1976.)

Des amendes pour infractions

Dans un jugement rendu le 30 juin, le tribunal de grande instance de Béthune a relaxé M. Jean Chapron, directeur de l'usine Huiles, goudrons et dérivés de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), qui avait été inculpé d'homicide involontaire après un accident mortel du travail survenu le 23 janvier 1975 ; la victime était un *ouvrier* âgé de quarante-neuf ans, M. Roland Wuillaume. M. Georges Tredez, *directeur de l'agence lensoise* du travail intérimaire Bis-Intérim, qui avait fait embaucher *M. Wuillaume*, a été relaxé lui aussi du même chef d'inculpation. Mais MM. Chapron et Tredez ont été condamnés à des peines d'amendes pour infractions à la réglementation du travail : trois amendes de 600 francs pour *M.* Chapron, deux amendes de 400 francs et une de 600 francs pour M. Tredez. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui s'étaient portés partie civile, ont obtenu 500 francs de dommages et intérêts, payables par chacun des prévenus.

Si les attendus du jugement soulignent nettement quelques infractions à la législation du travail, ils s'ordonnent surtout autour d'une démonstration qui aboutit à cette conclusion : *« M. Chapron n'a aucune faute d'imprudence ou de négligence en relation certaine de cause à effet avec la mort d'un ouvrier particulièrement imprudent...*

» Ce lamentable accident n'est dû ni à la fatalité, ni aux conditions de travail, ni à certaines infractions à la réglementation du travail ; le responsable en est le malheureux M. Wuillaume, qui dans des circonstances ne présentant aucun caractère spécialement dangereux, était tenu de veiller normalement à sa sécurité personnelle. (...)

» Il serait abusif d'ériger en principe qu'à toute faute d'imprudence par omission imputable à un salarié correspond obligatoirement une faute d'imprudence par omission du chef d'entreprise (...). Aucune consigne ne pouvait empêcher M. Wuillaume, travaillant dans des conditions normales, d'aller au devant de la mort en se plaçant inconsidérément au seul endroit réellement dangereux, c'est-à-dire en commettant un acte déraisonnable échappant à toute prévisibilité, et dont l'imprudence ne saurait rejaillir pénalement sur le directeur de l'usine, M. Chapron, sur le fondement d'une obligation légale de surveillance en l'espèce impossible à exercer. »

GEORGES SUEUR.

(2 juillet 1976.)

[M. Chapron avait été incarcéré à la *prison de Béthune* le 28 septembre 1975, sur ordre du juge d'instruction chargé du dossier, M. Patrice Charette. M. Chapron devait être libéré quelques jours plus tard, *sur décision* de la chambre d'accusation de Douai.]

Un inspecteur pour 60000 salariés

L'inspection du travail a été instituée en 1892 pour veiller à l'hygiène et à la sécurité du travail. Depuis, son champ d'intervention n'a cessé de s'élargir pour tenter d'améliorer, sous tous ses aspects, la protection de l'homme au travail. Son évolution suit assez précisément celles de la législation sociale et des revendications ouvrières. Elle est aussi tributaire des interventions de l'Etat, en matière de contrôle de l'emploi, dans les périodes difficiles. Ainsi, depuis le début de l'année 1975, en raison de la crise économique, l'inspection du travail est plus précisément chargée du contrôle des licenciements pour motif économique dans les entreprises. Enfin, ses tâches administratives — élaborations de rapports, de statistiques, indispensables au ministère du travail, — n'ont cessé de se développer.

Environ trois cent cinquante inspecteurs, aidés par neuf cent cinquante contrôleurs, sont chargés de faire respecter la réglementation du travail. C'est-à-dire que l'on compte un inspecteur du travail pour environ soixante mille salariés. Encore faut-il préciser que la fonction publique ne relève pas de sa compétence.

L'inspecteur du travail, placé entre le marteau et l'enclume, devrait même parfois faire acte de courage, voire d'indiscipline, pour appliquer la loi en matière de droit du travail. C'est du moins ce qu'affirment certains.

Aucune infraction, si légère soit-elle, ne devrait échapper, selon la loi, au constat de l'inspecteur du travail. Travail énorme. En pratique, l'insuffisance des effectifs et le manque de crédits limitent son efficacité. Enfin, difficulté majeure, l'inspecteur ne dispose pas toujours des moyens de faire sanctionner l'infraction qu'il a constatée.

D. RENARD.

(24 septembre 1975.)

Encore beaucoup à faire

« Rien n'a changé dans l'entreprise pour améliorer les conditions de travail qui nous ont valu le titre peu glorieux de bagnards de l'automobile. » Près d'un an après le conflit qui, en mai-juin 1975, a ébranlé les usines d'automobiles Chausson, la C.G.T. a publié et commenté un document qui accuse la direction de n'avoir rien modifié.

Le bruit ? « *Des contrôles effectués par des représentants de la Sécurité sociale (aux presses) font apparaître l'intensité des bruits : 103 décibels à l'intérieur de l'atelier et 80 à 90 à l'extérieur.* »

Le manque de place pour travailler ? « *Partout c'est la chasse au mètre carré (...) ; en tôlerie, des planchers (de voiture) sont suspendus en permanence au-dessus des travailleurs ; c'est une forêt vierge où s'enchevêtrent les montages et les pinces à souder.* »

La fatigue ? « *Au T.5-C.5, les côtés monoblocs (15 kilos) doivent être portés à bout de bras sur 4 à 5 mètres. Le même gars en porte cent vingt-deux par jour, soit environ 2 tonnes à bout de bras avec 600 mètres de marche à pied.* »

Les produits toxiques ? « *A l'atelier de peinture C.V., les peintres sont emmitouflés avec des chiffons tenus avec du papier collant et sont obligés de se mettre de la vaseline autour des yeux (...) ; ailleurs, des ouvriers qui utilisent un mastic Terosan 40 saignent du nez.* »

J.-P. D.

(11 mai 1976.)

LES DÉPARTS

Par la grande porte : la retraite

Plaider pour la retraite à soixante ans, nous rappelait un responsable d'un régime d'assurance-vieillesse, signifie qu'avant tout on accorde des retraites décentes et que l'on ne condamne pas les personnes âgées au « chômage à vie ». Prenant le contrepied du slogan cégétiste, cette personnalité, qui connaît trop bien la situation des vieillards, nous affirmait : « *Si un sérieux coup de pouce n'est pas donné, il serait préférable de reconnaître les faits : mieux vaut des chômeurs recevant 90 % de leurs salaires pendant un an que des retraités condamnés pendant dix ans à une misérable inactivité.* »

(30 septembre 1975.)

Par la petite porte : le licenciement

La réforme du droit de licenciement a été réalisée en deux étapes principales : d'abord la loi du 13 juillet 1973 sur *la résiliation du contrat de travail à durée indéterminée*, ensuite la loi du 3 janvier 1975 relative aux seuls *licenciements pour cause économique*.

Que faut-il entendre par « licenciement pour cause (ou motif) économique » ? Jusqu'à une époque récente, on s'était plutôt habitué à faire un partage de base entre licenciements individuels et licenciements collectifs, ces derniers *étant soumis* à l'avis du comité d'entreprise et à l'autorisation de l'inspection du travail. A cette ligne de démarcation classique, on tend maintenant à en substituer une autre : le partage n'est plus fondé sur le *nombre* des *licenciements*, mais sur le *motif* de la décision de l'employeur. Ce motif, encore accompagné de *considérations* numériques, a été mis en avant dans le *grand* accord interprofessionnel de 1969 sur la sécurité de l'emploi ; vint ensuite, après une allusion dans la loi du 13 juillet 1973, l'accord du 14 octobre 1974 sur la garantie du salaire à 90 %, accord qui, lui, vise directement les licenciements pour cause économique, abstraction cette fois totalement faite de leur nombre ; c'est enfin la loi du 3 janvier 1975, qui soumet à l'autorisation de l'administration tous les licenciements pour motif économique, individuels ou collectifs.

Il s'agit de contraindre ou, en tout cas, d'inciter les employeurs à conserver le *maximum de salariés*, de les empêcher de *réduire* leurs effectifs sans motif valable. Il semble *néanmoins*, en *dépit* du silence de la loi du 3 janvier, que l'idée de licenciement économique doive être liée à la suppression de l'emploi : « *La décision de renvoi prise par l'employeur doit être considérée comme un licenciement pour cause économique s'il n'a pas l'intention de remplacer l'intéressé ; et, à l'inverse, on s'écarte de la notion de licenciement pour cause économique si l'employeur a simplement l'intention de remplacer par un autre celui qu'il licencie.* »

J.-J. DUPEYROUX.

(29 juillet 1975.)

Même eux...

Pour la première fois, le ministère du travail publie une enquête sur les licenciements de représentants du personnel, autorisés par l'inspection du travail en 1974, enquête qu'analyse la revue « Liaisons sociales ». Sur 1 383 demandes d'autorisation de licenciements de cette nature présentées par les entreprises, 923 ont été acceptées ; les deux tiers de ces représentants du personnel ont été licenciés pour raison économique, dans le cadre de mesures de réduction des effectifs. Plus de la moitié étaient membres de la C.G.T., 15 % de Force ouvrière, 18 % de la C.F.D.T. Le chiffre le plus surprenant de cette enquête est le très petit nombre de procès-verbaux dressés par les inspecteurs — dix-sept seulement pour la France entière, en 1974 — pour infraction à la législation à l'occasion de licenciements de représentants du personnel, soit que l'inspecteur n'ait pas été régulièrement saisi, soit que l'employeur ait passé outre à un refus d'autorisation.

(6 février 1975.)

La loi pour les travailleurs manuels

● *Les travailleurs manuels salariés* ont droit, dès soixante ans, à la retraite au taux normalement applicable à soixante-cinq ans s'ils remplissent les deux conditions suivantes : justifier de quarante-trois ans de cotisations sociales entre le 1er juillet 1976 et le 1er juillet 1977, ensuite de quarante-deux ans ; avoir effectué à plein temps pendant cinq ans au cours des quinze dernières années l'une des activités suivantes : un travail en continu, un travail en semi-continu, un travail à la chaîne, un travail exposant de façon habituelle et régulière à la chaleur des fours (fonderies, forgeage, laminage à chaud, verrerie, boulangerie, pâtisserie) ou encore un travail exposant aux intempéries sur les chantiers (*maçons, dockers*, peintres-caréneurs, scaphandriers et hommes-grenouilles, éboueurs). Ces dispositions s'appliquent tant aux ouvriers qu'aux contremaîtres, chefs d'équipe ou de chantier.

● *Les ouvrières mères de famille* ont également droit à la retraite à soixante ans, dès le 1er *juillet*, si elles remplissent trois conditions : avoir élevé trois enfants ou plus ; justifier de trente ans de *cotisations* ; *avoir* exercé pendant cinq ans au cours des quinze dernières années un travail manuel ouvrier dans l'industrie, la manutention. Les femmes de ménage et les ouvrières à domicile peuvent aussi prendre leur retraite à soixante ans, sous les conditions énumérées ci-dessus, si elles exercent leur activité à plein temps.

● *Les personnes déjà en retraite* qui remplissent les conditions susvisées bénéficieront d'une *majoration* de leur pension à un taux de 5 à 25 % selon l'âge auquel elles ont liquidé cette pension (25 % *si c'était* à soixante ans, 5 % si c'était à soixante-quatre ans).

(29 juin 1976.)

Les faibles moyens de la prévention

Chargé par *la loi d'* « *éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail* », le médecin du travail joue *parfois* dans les faits bien peu le rôle de « conseiller » auprès de la direction de l'entreprise qui devrait être le sien. *Le médecin du* travail a une place prépondérante dans la prévention médicale, qu'il s'agisse de maladies professionnelles (silicose chez les mineurs, par exemple, ou cancers, comme ceux de la peau, où la détection précoce est garante de guérisons rapides et sans séquelles) ou d'affections moins spécifiquement liées au travail : avec le B.C.G., l'examen radiographique annuel des poumons a joué un rôle primordial dans la quasi-élimination de la tuberculose.

Bien sûr, le médecin du travail n'est pas, loin de là, le seul responsable de la prévention des accidents dans l'entreprise : l'inspection du travail notamment a, *elle aussi, un rôle important* à jouer. Et, au sein même de l'entreprise, le comité d'hygiène et de sécurité, où des agents ou ingénieurs de sécurité peuvent avoir dans certains cas une action autrement plus efficace que la sienne.

Quelquefois cependant, même une prévention simple est *difficile à mettre en œuvre* par le médecin.

Tout d'abord, les médecins du travail *sont trop peu nombreux* : en 1973 il en manquait, d'après les chiffres officiels, environ cinq cents par rapport aux normes qui exigent un médecin pour trois mille cinq cents salariés en moyenne, et on reconnaît au ministère du travail que la situation ne s'est guère améliorée. De plus, souvent, les arguments avancés par les employeurs sont d'ordre financier. Aussi la sécurité du travail n'est-elle pas en général un objectif prioritaire, surtout en période de récession et d'austérité.

XAVIER WEEGER.

(29 mars 1976.)

SYNDICATS, COMITÉS D'ENTREPRISE

LES REVENDICATIONS

Un nouveau type de conflit

Il est possible de faire le compte des changements opérés par le conflit Lip, le plus long — et l'un des plus populaires — qu'ait connu la France.

Le premier concerne les formes de l'action syndicale. La « grève active » menée à Besançon fait école depuis quelques mois. Les occupations d'usine se multiplient en cas de divergence avec la direction et, dans plusieurs cas, conduisent à une reprise partielle de la fabrication sous contrôle ouvrier, débouchent parfois (Cerizay) sur la vente directe des articles produits. « *On produit, on vend, on se paie* » : le slogan des « Lip » a, en effet, popularisé le thème autogestionnaire.

C'est, parmi d'autres, un signe de l'indiscutable popularité des « Lip » dans la classe ouvrière, dont la « marche sur Besançon », sans précédent en France, a fourni une autre illustration.

Le processus de décision suivi par les travailleurs de Besançon a également séduit un grand nombre de syndicalistes. Alors qu'habituellement les décisions revendicatives et les négociations avec le patronat ou les pouvoirs publics sont prises en charge par les élus syndicaux, puis ratifiées ultérieurement par la masse des travailleurs, chez Lip la « base » a voix au chapitre, et cela à deux échelons dans le cadre de commissions spécialisées, où les choix possibles sont envisagés par les non-syndiqués comme par les syndiqués, puis aux assemblées générales quotidiennes, très suivies, où le débat s'amplifie, où l'on cherche une position commune et où, si le désaccord persiste, l'on tranche en votant. Cette recherche d'une démocratie plus participante dans la vie ouvrière a déjà des conséquences ailleurs ; nombre de syndicats l'appliquent, en dépit de ses inconvénients immédiats, dont la mise à nu des divergences entre syndicats.

L' « affaire Lip » aura été importante pour une seconde raison : l'examen de conscience qu'elle a fait faire aux Français, et en particulier à la classe politique, sur la place respective de la propriété et des hommes dans l'économie contemporaine. Est-il normal que des familles ouvrières soient menacées dans leur existence (revenus et pérennité de l'emploi) parce que les patrons ont commis de graves erreurs de gestion ?

Autre question : est-il normal que, pour redresser ses comptes, une firme licencie une partie de son effectif sans se soucier de son reclassement professionnel, et, si possible, de son réemploi à proximité ?

GILBERT MATHIEU.
(6 novembre 1973.)

TOUT LE MONDE FAIT GRÈVE

Même les patrons

Pour protester contre un redressement fiscal, M. Cuenot avait décidé de fermer les portes de son établissement et de lancer au fisc une sorte de défi : mes salariés seront sans travail tant que vous n'aurez pas renoncé à vos prétentions. Ce langage inhabituel a surpris les juristes : les salariés d'un chef d'entreprise qui décide de « faire grève » ne peuvent pas bénéficier de toutes les garanties du droit du travail pour le recouvrement des indemnités, équivalentes aux salaires perdus, qui leur sont dues par l'entreprise. Pour les prestations de chômage, leur sort dépend de décisions souveraines du ministre et de leur ASSEDIC.

(7 janvier 1976.)

...les cadres

Onze cadres C.G.C. de l'entreprise Bléreau (élévateurs), à Châtellerault (Vienne), ont été séquestrés par des grévistes, la direction s'étant refusée à garantir l'emploi des trois cent quatre-vingts salariés *au-delà du 31 décembre 1975*, la C.G.C., qui a dénoncé cette « *atteinte aux libertés individuelles et syndicales* », a appelé tous les cadres métallurgistes du département à faire grève.

(11 octobre 1975.)

...les « cols blancs »

« *Les banquiers peuvent payer...* » Pour une fois, les employés de banque eux-mêmes crient le vieux slogan des manifestations ouvrières. Les employés mais aussi les cadres, dont les salaires ne sont pas précisément médiocres. Il est vrai que les rémunérations ne sont pas seules en cause ; les grévistes s'inquiètent de l'évolution de leur profession et de leurs conditions de travail.

(1er décembre 1972.)

...les employés

La fille qui distribue ses tracts, répète : « *Solidarité. Sixième semaine de grève du pool des dactylos de...* »

Pourquoi la grève ? Pour avoir le droit de parler à sa voisine. Et d'aller aux toilettes. Et d'allumer une cigarette. Sans demander la permission comme à la maternelle. Pour que la prime de rendement entre dans le salaire. Pour que le rendement minimum (le nombre de pages tapées à *l'heure*) ne soit pas calculé sur les cadences les plus rapides.

(1er-2 février 1976.)

...les « petites mains »

« Pour que vive la haute couture à Paris », gravement menacée par une nouvelle vague de licenciements, les « petites mains » ont décidé de lever le poing et de faire de la Sainte-Catherine 1975 une fête pas comme les autres.

Munies de banderoles, bien sûr, mais aussi coiffées des célèbres chapeaux et accompagnées par un *orchestre*, elles feront le tour des principales maisons de haute couture.

Les vingt-deux maisons de haute couture de Paris n'emploient plus, aujourd'hui, que mille deux cents ouvrières, contre plus de vingt mille il y a dix ans. De nouvelles menaces de licenciements pèsent sur le personnel de certaines maisons.

En revanche, les ouvrières de la haute couture, très attachées à l'exercice de leur profession, n'ont pas trop insisté sur leurs conditions de salaires. Il convient pourtant de savoir qu'une débutante nantie du C.A.P. gagne le SMIC et qu'une première main (cinq ans de formation après le C.A.P.) gagne 2 000 F à 2 200 F par mois (salaire brut). En moyenne, il leur faut une semaine de travail pour fabriquer une pièce qui est vendue à un prix correspondant couramment à quatre ou cinq mois de leurs salaires.

Peu politisées ni même syndiquées jusqu'à maintenant, les « petites mains » commencent aujourd'hui à prendre conscience des réalités de leur profession. Ouvrières hautement qualifiées, elles ne peuvent pratiquement pas se reclasser, sauf dans la petite mécanique et l'électronique, en raison de l'habileté de leurs doigts.

M. C.
(20 novembre 1975.)

...les immigrés

Un village de mille sept cents âmes, perdu dans la verdure. Et puis brusquement, on aperçoit la fonderie et ce qu'il est convenu d'appeler une cité.

Le décor défie l'imagination. A l'extérieur, passe encore mais dès l'entrée, c'est une vision de cauchemar.

Les cuisines, les « chambres » à quatre lits, reflètent le délabrement. Elles sont devenues le refuge préféré des rats et de la vermine : moustiques, blattes, punaises...

En échange de ce gîte misérable, les résidents versent un loyer mensuel de 150 F par lit, à raison de quatre personnes par baraquement. Au regard de ces loyers, les salaires des fondeurs ne sont guère élevés : entre 1 500 et 1 700 F.

Partie d'un problème de logement, la protestation des « ouvriers-locataires » de Randonnai s'est cristallisée en quelques jours, sans doute sous l'influence de certains de leurs leaders, autour d'une revendication d'ordre salarial. Des ouvriers marocains demandaient à deux cent trente de leurs compatriotes de se mettre en grève.

Les immigrés se défendent de toute politisation : « *Ce conflit ne regarde que nous-mêmes.* »

J. B.
(20 mai 1976.)

● *Précision.* — Un délai de plusieurs mois s'étant écoulé entre la mise en route du dossier sur « la politique de la santé » et sa publication (décembre 1976), un certain nombre d'éléments nouveaux nous ont amené à en modifier la composition pour le mettre à jour. Mmes Coez et Fralin, dont nous avons indiqué qu'elles avaient participé à la préparation de ce dossier, nous demandent de préciser qu'il ne correspond pas à celui qu'elles avaient alors proposé.

La représentation du personnel

Délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux, ces trois formes de représentation des salariés dans l'entreprise sont aujourd'hui des institutions qui, apparemment, sont entrés dans les mœurs. « Cela » semble normal et, si l'on s'abstenait de « faire un peu d'histoire », les nouveaux embauchés qui entrent dans la vie active seraient facilement amenés à croire que « cela » a toujours existé.

En fait, ces types de représentation sont de création assez récentes : trente-deux ans d'existence pour les délégués du personnel et le comité d'entreprise et neuf ans pour la section syndicale, c'est peu dans la longue et tumultueuse histoire des relations du travail. Mais, fait plus grave, le fonctionnement de ces institutions est loin d'être satisfaisant.

C'est en 1917 que M. Albert Thomas, ministre de l'armement, confie à des délégués d'atelier, dans les établissements de la défense nationale, la tâche de transmettre aux employeurs les réclamations individuelles des ouvriers. L'idée est reprise dans les accords Matignon du 7 juin 1936, entre les syndicats et le patronat, puis *dans la loi du 24 juin 1936*, qui rendent obligatoire, dans les conventions collectives, une clause prévoyant la désignation de délégués élus par le personnel. La formule est consacrée par des décrets de 1938 et 1939 puis abandonnée à l'époque de Vichy, et ce n'est qu'en 1946 que la loi du 16 avril définit le statut des délégués du personnel.

Élus ou réélus tous les ans, les délégués disposent, sauf convention particulière, d'un crédit de quinze heures par mois et ne *peuvent être licenciés sans* l'accord du comité d'entreprise ou, à défaut, de l'inspection du travail. Ils ont pour mission principale de présenter à la direction les réclamations individuelles ou collectives de salariés ; l'employeur doit les recevoir au moins une fois par mois.

La création des comités d'entreprise, généralement désignés sous le terme de C.E., est une innovation de l'après-guerre : une ordonnance du 22 février 1945, modifiée par la loi du 18 juin 1966. Conçu au lendemain des travaux du Conseil national de la Résistance sous l'influence des courants de pensée socialistes, chrétiens démocrates et communiste, le comité d'entreprise devait permettre à « tout travailleur » de participer « par l'intermédiaire de ses délégués... à la gestion de l'entreprise » et de gérer les œuvres sociales. Trente-deux ans après sa parution, l'ordonnance n'est pas encore partout appliquée et, pour les comités d'entreprise qui existent, le fonctionnement est loin de répondre aux objectifs de ses créateurs.

Selon la dernière enquête du ministère du travail, en octobre 1975, 29 698 entreprises, occupant au moins cinquante salariés, devaient avoir mis en place un C.E. ; or il n'en existait que 21 567, soit 72,6 % ; si la plupart des grandes sociétés, employant plus de cinq cents salariés, possèdent un C.E. (94 % à 96,6 %), il n'en va pas de même dans les petites unités (*40,8 % seulement* des entreprises occupant cinquante à quatre-vingt-dix-neuf salariés).

Le monde du travail attache un intérêt réel à cette institution puisque aux élections, qui ont lieu tous les deux ans, le taux de participation est de 70 à 71 %, soit un pourcentage comparable à la participation des citoyens aux scrutins politiques. Selon les derniers résultats connus, ceux de 1974, sur 2 900 000 salariés inscrits, lors d'élections portant sur le renouvellement de 11 608 C.E., 2 074 789 personnes ont voté. Ont obtenu : C.G.T., 42,7 % des suffrages exprimés ; C.F.D.T., 18,6 % ; listes de non-syndiqués, 15,7 % ; F.O., 8,3 % ; C.G.C., 5,3 % ; C.F.T., 3 % ; C.F.T.C., 3,6 % ; autres syndicats, 3,2 %.

Alors que le C.E., qui doit se réunir une fois par mois, a pour premier rôle d'intervenir en donnant un avis sur la gestion de l'entreprise, cette fonction est souvent mal assumée, tant en raison des réticences de l'employeur à divulguer des informations et consulter le C.E. suffisamment à temps que des réserves des syndicats dont les plus représentatifs repoussent toute idée de collaboration. Dans un certain nombre de C.E., la deuxième tâche — celle de gérer les œuvres sociales — a pris le plus d'importance et certains budgets consacrent 1 à 2 %, parfois 4 à 6 % de la masse salariale aux vacances sociales, aux loisirs et aux sports, aux jouets de Noël, à la cantine, etc. Mais aucun texte légal n'ayant imposé l'existence d'un budget (1), de nombreux C.E., faute de moyens financiers, sont limités à un simple rôle d'enregistrement des décisions patronales.

Quant aux sections syndicales, elles sont de création très récente (*loi du 27 décembre 1968*). Tolérées plutôt que réellement acceptées, les sections ne sont actuellement implantées que dans à peine une entreprise sur deux. Selon la dernière enquête du ministère du travail, sur 37 348 entreprises assujetties à la loi, en juillet 1975, 17 320 possédaient une ou plusieurs sections, soit 46,37 %. Au total, fonctionnaient 26 764 sections dont, pour la C.G.T., 11 137 (41,61 %) ; pour la C.F.D.T., 6 608 (24,68 %) ; pour F.O., 3 143 (11,74 %) ; pour la C.G.C., 2 986 (11,1 %) ; pour la C.F.T.C., 1 325 (4,95 %)...

J.-P. D.
(Dossiers-Documents, février 1977.)

(1) La loi impose un budget dans les seules entreprises où, avant la mise en place d'un C.E., la direction gérait déjà un budget d'œuvres sociales.

ACTIONNAIRES propriétaires du capital de l'entreprise → élisent les membres du → CONSEIL D'ADMINISTRATION ← DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES le comité d'entreprise désigne deux observateurs

Le comité est présidé par le chef d'entreprise.

Commissions diverses dont comité d'hygiène et de sécurité

Assistent au C.E. les délégués syndicaux, l'assistante sociale

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX (1)
- représentent auprès de l'employeur et du comité d'entreprise les intérêts professionnels des membres du syndicat.
- peuvent signer des accords.
- assurent le fonctionnement de la section.

lorsqu'il y a au moins 50 salariés
désignation

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL (2)
- présentent à l'employeur les réclamations collectives et individuelles.
- peuvent saisir l'inspection du travail de toute infraction.

lorsqu'il y a au moins 10 salariés

MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT (2)

DEUX FONCTIONS :
- donne un avis
- émet des suggestions sur la politique économique, financière, sociale,
- doit être consulté sur certaines décisions (conditions de travail, formation, licenciements).
- contrôle ou gère les œuvres sociales (cantine, loisir, etc.) grâce à un budget financé par l'entreprise.

lorsqu'il y a au moins 50 salariés

SECTIONS SYNDICALES pour les salariés syndiqués → présentant des candidats à ces élections

Élections tous les ans

Élections tous les deux ans

LES SALARIÉS ÉLISENT PAR COLLÈGES :
OUVRIERS - EMPLOYÉS - AGENTS DE MAITRISE - CADRES

1) *Chaque section syndicale — (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) ou les sections autonomes ou indépendantes si elles sont reconnues représentatives dans l'entreprise — désigne un à quatre délégués selon le nombre de salariés employés dans l'établissement.*

2) *Le nombre de délégués ou membres du comité d'entreprise varie de trois à onze selon la taille de l'entreprise. Dans celles comprenant plusieurs établissements (de plus de cinquante salariés) chacun de ceux-ci comporte un comité d'établissement. Au niveau du groupe, existe un comité central d'entreprise.*

La politique dans l'entreprise

La double communication de M. Beullac au conseil des ministres du 5 janvier sur le rôle des cadres dans les entreprises et contre la présence des partis politiques dans celles-ci a soulevé des réactions contradictoires.

La gauche s'en prend plus particulièrement au propos de M. Giscard d'Estaing selon lequel « la tentative actuelle de politisation des entreprises... est contraire à la nature de l'entreprise, qui doit rester un lieu de travail conservant son caractère de neutralité politique. » Mais *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., note l'ambiguïté de cette déclaration, car, « *à la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise* ».

L'appel que le président de la République vient de lancer en direction des travailleurs pour qu'ils refusent la « *politisation des entreprises* » a-t-il plus de chance d'être entendu que l'invitation lancée naguère en faveur d'une « *décrispation* » des rapports entre les hommes politiques ? On peut d'autant plus en douter que jamais les entreprises et leurs salariés n'ont été aussi directement impliqués dans les choix politiques du pouvoir.

De longue date, les marxistes ont considéré que l'entreprise était le lieu principal de l'exploitation des travailleurs, donc le terrain privilégié de la lutte des classes. De leur côté les gaullistes, qui ont toujours prôné la recherche d'une troisième voie entre le capitalisme et le collectivisme, ont toujours eu des velléités d'implantation dans les entreprises, lieu privilégié pour la recherche de nouveaux rapports sociaux basés non plus sur l'affrontement entre patronat et salariat, mais sur la participation. Comment imaginer que les uns et les autres pensent aujourd'hui que cette analyse n'est plus de mise ?

...Numériquement très en retrait du parti communiste (près de neuf mille sections) le parti socialiste a, depuis son congrès de Pau, entrepris une implantation qui a fortement progressé durant l'année 1976. Il y aura un millier de sections ou groupes d'entreprise au terme de ce mois de janvier assure-t-on, place du Palais-Bourbon, contre six cent cinquante l'an passé. D'abord axé sur le secteur public, le développement s'étend dans le secteur privé.

Le P.S.U., en décembre 1975, déclara être présent dans neuf cent cinquante entreprises, et la Ligue communiste révolutionnaire annonçait deux cents groupes « taupes » et autant de cellules.

Il faut ajouter différentes structures anarchistes, maoïstes, etc. Enfin, à l'autre bout de la palette politique, le R.P.R. fait état de deux cents sections, ce qui représenterait environ vingt mille adhérents.

J.-M. DUPONT et J. ROY.
(7 janvier 1977.)

Entrave au fonctionnement du C.E.

Prévenu d'entraves au fonctionnement régulier du comité d'entreprise, M. Pierre Guérindon, président-directeur général de la société Caterpillar-France à Grenoble (deux mille sept cents salariés), a été condamné, mardi 17 février, par la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de cette ville, à 4 000 F d'amende. Le tribunal ayant déclaré recevables et fondées les *parties civiles formées par* les syndicats C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. M. Guérindon devra, en outre, payer à chacune de ces organisations 1 000 F de dommages-intérêts.

Il était notamment reproché à M. Guérindon de n'avoir pas communiqué au comité d'entreprise certains documents économiques et de ne pas l'avoir informé et consulté sur les plans sociaux des années 1972 et 1973.

Le tribunal a estimé que le comportement de M. Guérindon avait privé le comité des moyens « *nécessaires pour remplir ses attributions dans le domaine économique et social* ».

(20-21 février 1976.)

